

CENTRAL PARCS

Parc CAMILLE JULLIAN

RAPPORT D'ACTIVITE 2011

Parcs de stationnement de la Communauté Urbaine de Bordeaux

Analyse des conditions d'exploitation

BILAN ANNUEL D'ACTIVITES 2011

1. Rappel des caractéristiques de l'offre du délégataire

Parc de stationnement souterrain CAMILLE JULLIAN
Sis sous la place Camille Jullian à Bordeaux
Accès par la rue du Pas Saint-Georges
Capacité : 331 places, toutes non réservées -pas d'amodiation

2. La tarification

a. Tarifs en vigueur pour l'année

Les tarifs horaires et abonnés sont depuis le 1^{er} Janvier 2009.

Tarification horaire	
1 heure	2,20 €
2 heures	4,40 €
3 heures	6,60 €
4 heures	8,50 €
5 heures	10,00 €
6 heures	12,00 €
7 heures	14,00 €
8 heures	16,00 €

Soirée / nuit : Forfait 4,50 €

Tarification abonné	
mensuel	125,00 €
trimestriel	375,00 €
semestriel	660,00 €
annuel	1 250,00 €

Tarifs résidents

Tarification abonné résident nuit	
Mensuel	50,00 €
trimestriel	150,00 €
semestriel	270,00 €
Annuel	500,00 €

Tarification abonné résident permanent	
mensuel	110,00 €
trimestriel	330,00 €
semestriel	660,00 €
annuel	1 100,00 €

b. Analyse de la tarification - comparaison 2006/2011

Tarifs horaires	2006	2011	Variation 2006/2011
	€	€	
1 heure	2,00	2,20	10,00%
2 heures	4,00	4,40	10,00%
3 heures	5,50	6,60	20,00%
4 heures	7,00	8,50	21,43%
5 heures	8,50	10,00	17,65%
6 heures	10,00	12,00	20,00%
7 heures	12,00	14,00	16,67%
8 heures	13,00	16,00	23,08%
soirée/nuît	1,00 / heure	Forfait 4,50 €	

Abonnements permanents	2006 non résident	2011 non résident	2011 résident	Var.2006/2011 non résident	Var.2006/2011 résident
	€	€	€		
Mensuel	115,00	125,00	110,00	8,70%	10,00%
Trimestriel	345,00	375,00	330,00	8,70%	10,00%
Semestriel	600,00	660,00	600,00	10,00%	14,25%
annuel	1150,00	1250,00	1100,00	8,70%	10,00%

Abonnements nuit	2006	2011	Var.2006/2011
	€	€	
Mensuel	45,00	50,00	11,11%
Trimestriel	135,00	150,00	11,11%
Semestriel	250,00	270,00	8,00%
annuel	450,00	500,00	11,11%

3. La fréquentation pour 2011

a. La fréquentation par parc de stationnement

Mois	Fréquentation					
	Horaires		Abonnés		Ammodiations	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Janvier	13 546	12 975	208	213		
Février	12 633	12 744	191	213		
Mars	13 484	13 013	214	214		
Avril	13 988	11 135	213	207		
Mai	13 951	10 020	213	195		
Juin	13 206	13 718	215	193		
Juillet	14 696	16 044	202	187		
Août	14 971	12 274	191	179		
Septembre	13 666	12 155	204	185		
Octobre	13 921	13 112	212	182		
Novembre	13 305	12 928	211	186		
Décembre	15 934	16 005	213	195		
TOTAUX 2011		156 123		2 349		0
TOTAUX 2010	167 301		2 487		0	

b. La fréquentation – tableau récapitulatif

sans objet (1 seul parc)

c. Analyse de la fréquentation et de son évolution sur l'année et en comparaison à n-1

Nombre	Total de places	331
	Abonnés (en moyenne)	195
	dont abonnés résidents	75
	Entrées clients horaire (moyenne mensuelle)	13 010
Répartition de l'occupation	Horaires	82%
	Abonnés	18%
Taux d'occupation moyen du parc sur 24h		50%
Durée moyenne de stationnement horaire		02:30:00

La fréquentation horaire a diminué de 6,7 % par rapport à l'exercice précédent et le nombre d'abonnés est en diminution de 5,5 % (-45 % en 3 ans).

4. Compte de résultats et bilan des recettes et des dépenses pour 2011

a. Les recettes et les dépenses

Mois	Recettes HT				Dépenses HT			
	Horaires		Abonnés		Horaires		Abonnés	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Janvier	69 049	62 500	64 532	67 158	63 042	56 813	58 918	61 047
Février	61 634	59 103	12 737	10 885	56 272	53 725	11 629	9 894
Mars	66 723	63 036	19 154	11 305	60 918	57 300	17 488	10 276
Avril	66 514	58 461	12 716	12 664	60 727	53 141	11 609	11 512
Mai	69 054	61 033	13 876	12 292	63 047	55 479	12 669	11 173
Juin	61 660	65 583	13 410	8 129	56 295	59 615	12 243	7 389
Juillet	72 610	84 549	16 547	12 792	66 293	76 855	15 107	11 628
Août	75 817	77 062	8 558	14 732	69 221	70 049	7 813	13 391
Septembre	66 494	62 270	19 224	11 526	60 709	56 603	17 552	10 477
Octobre	69 514	70 054	16 250	10 351	63 466	63 679	14 836	9 409
Novembre	63 958	73 974	9 605	12 247	58 394	67 242	8 769	11 133
Décembre	81 553	80 619	11 877	16 121	74 457	73 283	10 844	14 655

TOTAL 2011		818 244		200 202		743 784		181 984
TOTAL N-1	824 580		218 486		752 841		199 477	

Nota : les 4 colonnes « dépenses HT » du tableau ci-dessus ont été renseignée à partir des dépenses annuelles ventilées au prorata des 4 colonnes « recettes HT ».

b. Analyse du compte de résultats pour l'année et comparaison avec n-1

La fréquentation horaire payante est en baisse de -6,7 % alors que la recette correspondante ne régresse que de -0,4 %. suite à une augmentation de la durée moyenne de stationnement . Le nombre d'abonnés quant à lui baisse de -5.50 % soit moins 45 % en 3 ans

Au global, le chiffre d'affaire du parc Camille Jullian pour l'année 2011, est de 1 037 401 €HT, soit une diminution de 1,9 %. Le recul de la recette abonné (-9 %) n'a pas été compensée par les horaires .

Les charges de rénovation, mises aux normes, et peintures se sont élevées à 50 K€ après reprise des provisions

Le résultat s'établit à + 94 K€ avant impôts.

Il faudra rembourser l'emprunt CUB à hauteur de 200 K€ par an à partir de 2012.

Le nouveau tarif 2012 devrait permettre de dégager cette marge si la fréquentation augmente de 3 %

5. Exercice 2011

a. Recettes et dépenses par chapitre comptable

COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIQUE	ANNEE 2010	ANNEE 2011
Recettes Horaires	824 580	818 244
Compléments de recettes	1 025	
Recettes abonnement et locations	218 486	200 202
Amodiation - droits		
Publicité	11 531	10 726
Location de surfaces commerciales		
Amodiation - remboursement de charges		
Prestation de service		
Produits des activités annexes (régularisation CA exercice antérieur)		8 229
Chiffre d'affaires net du parc de stationnement	1 055 622	1 037 401
Subvention d'exploitation		
Remboursement des assurances		
Reprise sur amortissement, provision, transfert de charges		
Reprise de provisions pour grosses réparations et rénovations		
Produits divers		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 055 622	1 037 401
Energie, consommables	-43 393	-46 221
Entretien, maintenance et réparations (dont nettoyage parking)	-31 040	-39 468
Charges de rénovation	-84 669	-49 495
Assurances	-12 459	-6 894
Honoraires et autres services extérieurs	-1 046	-2 067
Rémunération du personnel	-199 964	-193 853
Autres charges du personnel	-21 685	-26 520
Autres charges de fonctionnement	-1 646	-4 600
Taxe professionnelle	-27 404	-38 715
Taxe foncière	-25 264	-25 700
Taxe divers	1 743	-1 824
Redevance due au délégant	-21 910	-22 314
Charges de structure (financement) remboursement crédit	-391 104	-398 820
Total charges directes	-863 327	-856 491
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	192 295	180 910
DAP sur immobilisation	-48 242	-42 424
DAP de caducité	-18 033	-13 307
DAP de charges à répartir		
DAP pour grosses réparations		
DAP pour risques et charges		
DAP pour dépréciation	-6 952	-6 952
Total des DAP	-73 227	-62 683
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-936 554	-919 174
RESULTAT D'EXPLOITATION	119 066	118 227
PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIERES	-26 978	-24 429
Produits exceptionnels sur opération de gestion		
Produits exceptionnels sur opération en capital		
Total produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opération en capital		
Total charges exceptionnelles	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
TOTAL CHARGES	-963 532	-943 603
TOTAL PRODUITS	1 055 622 -	1 037 401 -
RESULTAT AVANT IMPOTS sur les sociétés et participation	92 090	93 798

b. analyse des comptes du délégataire

Un nouvel indicateur a été mis en place : suivi de l'affichage « Complet »

Depuis le 1^o Janvier 2009 nous suivons le nombre de jours ou le parc affiche Complet :
En 2009 et 2010: **150 soirs ont affichés COMPLET** (entre 20 h 30 et 22 h 30) **soit en moyenne 3 soirs par semaine**

En 2011 principalement entre 20 h 30 et 22 h 30 ; **213 soirs ont affichés COMPLET soit + 40 % et représente en moyenne 4 soirs par semaine**

La répartition est la suivante :

2	Lundi : nouveau
27	Mardi : nouveau
38	Mercredi : + 18% (soit 73 % des mercredi de l'année)
48	Jeudi : + 30% (soit 92 % des jeudi de l'année)
49	Vendredi : +13% (soit 94 % des vendredi de l'année)
49	Samedi : +25 % (soit 94 % des samedis de l'année)

Depuis l'installation d'un paiement possible **par carte Total GR** fin 2009 ,un nouvel indicateur suit l'évolution de ce moyen de paiement : 420 paiements par mois en moyenne représentant 3 % des recettes horaires en 2010 .En constante progression nous comptabilisons en 2011 : 570 paiements par mois en moyenne représentant 4 % des recettes horaires .

c. analyse prévisionnelle pour l'année 2011

Le nombre d'abonnés est au plus bas ,et ne génère plus de recette complémentaire

La seule certitude est le parc « Complet » 4 soirs par semaine en moyenne et plus de 90% des Jeudi , vendredi et Samedi de l'année.

La durée moyenne de stationnement progresse

6. Les conditions d'exploitation pour 2011

Aucune amélioration bénéfique du jalonnement dynamique n'est à noter sur l'exploitation.

Le jalonnement statique a été amélioré et doit permettre de capter et d'orienter la clientèle notamment en journée

Une perte d'exploitation est à noter durant les travaux de réfection des peintures sur les 3 premiers niveaux.

7. La politique qualité (si existence d'un plan qualité)

L'accueil de milliers de clients horaires et de plusieurs dizaines d'abonnés dans le parking Camille Jullian nécessite la mise en œuvre de méthodes de gestion et d'exploitation efficaces.

Nos agents participent activement au nettoyage et à l'entretien de l'ouvrage tout en assurant un accueil des clients :

- L'entretien des accès piétons et des espaces accueil, le nettoyage des tâches d'huile sont effectués quotidiennement ;
- Les dégradations dues aux actes de vandalisme et de salissure sont réparées dans un minimum de temps ;
- Toute réclamation, quel qu'en soit l'objet, est traitée sans tarder. Une solution adaptée est apportée à chaque situation ;
- La gestion des flux importants de véhicules nécessite une attention soutenue pour permettre un accès facile et assurer une rotation optimale ;
- Un traitement rapide et performant des demandes d'abonnement permet de satisfaire le maximum de clients.

Le parking Camille Jullian offre à sa clientèle de nombreux services destinés à rendre son utilisation plus agréable.

Les Services

Plus que des places de parking, VINCI Park, en développant une politique de services complémentaires du stationnement, met à la disposition des automobilistes un ensemble de prestations personnalisées dans ses parcs.

Pour susciter l'envie de fréquenter le parc et contribuer à l'attractivité du centre-ville, VINCI Park propose dans le parc sa plate-forme des services gratuits.

Accompagnement

Tout automobiliste peut demander en s'adressant au bureau d'accueil, à être accompagné jusqu'à son véhicule. Ce service prioritairement destiné aux personnes à mobilité réduite, est également proposé de façon occasionnelle à tous les clients qui en font la demande.



Prêt de parapluie

Les jours d'intempéries, l'automobiliste qui se gare dans le parc peut demander au bureau de se faire prêter un parapluie durant le temps de son stationnement. Il remet au bureau d'accueil son ticket d'entrée qui lui sera rendu à son retour au parc, en échange de la restitution du parapluie.

Prêt de cabas

VINCI Park met à la disposition de ses clients des cabas qui peuvent être empruntés à l'accueil du parc. Pour faciliter les courses, il suffit de passer au bureau d'accueil du parc et d'y demander le cabas, le panier ou le caddie qui est remis en échange du ticket d'entrée. Il est restitué au retour dans le parc.



Le Kiosque VINCI Park

Une information adaptée à tous les goûts, disponible chaque jour sur le kiosque VINCI Park. Afin d'offrir à chacun une information proche de ses centres d'intérêts VINCI Park a créé le kiosque, un meuble alimenté quotidiennement en journaux et magazines gratuits, proposant des titres variés, pour tous les goûts. Situé sur le passage des piétons, le kiosque VINCI Park permet de prendre chaque jour un journal nouveau pour s'informer et se divertir.



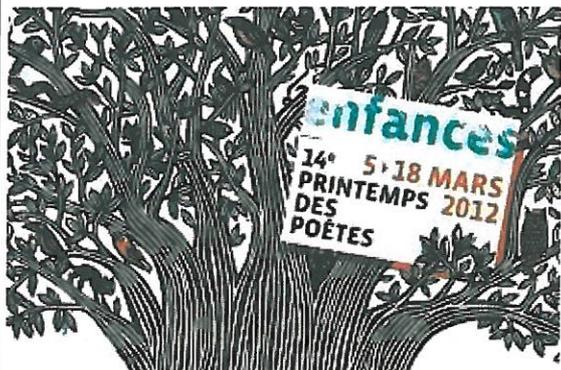
Radio VINCI Park

Radio VINCI Park, première radio d'entreprise entièrement dédiée à la musique classique, est diffusée dans le parc. Cette radio exclusive propose une musique, destinée à créer un climat apaisant et élégant, adaptée à l'univers du stationnement. La programmation de Radio VINCI Park a été confiée à Alain Duault, journaliste et musicologue de renom, producteur d'émissions musicales pour RTL et France Télévisions, qui sélectionne dans un répertoire allant de Monteverdi à Brahms les meilleurs morceaux et les meilleurs enregistrements.



11ème Printemps des poètes

Du 5 mars au 18 mars 2011, le parc participait au Printemps des poètes autour du thème en rires. Partenaire du Printemps des Poètes depuis 2007, VINCI Park a ainsi habillé de poésie le parc. Les aphorismes poétiques qui décoraient pendant un mois les espaces publics du parc offraient aux passants qui le souhaitaient la chance de rencontrer dans leur journée un instant de rêve au goût d'éternité. La sélection poétique de VINCI Park était disponible aussi sous forme d'un recueil gracieusement offert aux personnes qui en faisaient la demande, à l'accueil du parc. Pour accompagner ce déploiement poétique, des chants d'oiseaux animaient le parking tout au long du Printemps des Poètes.



Services Autos

VINCI Park s'efforce de proposer des services indispensables pour l'entretien courant de la voiture,

exprimant ainsi sa volonté d'intégrer le stationnement dans la vie quotidienne des citadins et d'ouvrir le parking sur la ville et ses activités.

Horaires d'ouverture

Les horaires d'ouverture du parc de stationnement sont étudiés pour permettre de donner satisfaction au plus grand nombre d'automobilistes possible. Ils sont clairement signalés à l'entrée du parc et dans les escaliers. S'il est fermé la nuit et certains jours, le parc reste néanmoins accessible aux clients munis de leur ticket de parking ou de la carte qui leur a servi lors de leur entrée en voiture. Ils peuvent ainsi récupérer leur véhicule à toute heure.



Kit de dépannage **A VERIFIER**

VINCI Park propose gratuitement un kit de dépannage pour l'automobiliste qui souhaite redémarrer sa voiture ou une bombe anti-crevaison pour celui qui veut repartir sans avoir à changer sa roue.



Offres spéciales

Anniversaire !

Afin de créer un lien de sympathie personnalisé avec ses clients VINCI Park a conçu pour eux une offre au fort contenu affectif : le jour de leur anniversaire, les clients du parc se voient offrir leur stationnement, dans la limite de 24 heures, sur simple présentation d'une pièce d'identité. Cette offre qui se conjugue avec la plateforme de services gratuits de VINCI Park (prêt de parapluies, de cabas, de kit de dépannage, ...) contribue à créer un climat de confiance entre le parc de stationnement et ses clients.



Tarif résidents

Un tarif spécial résidents est accordé aux automobilistes pour leur permettre de disposer, dans des conditions économiques privilégiées, d'une offre de stationnement à proximité de leur domicile.



Moyens de paiement

VINCI Park met à la disposition des automobilistes les moyens de paiement les plus récents et les techniques les plus souples.

TOTAL GR

Pour faciliter la vie des professionnels, VINCI Park propose dans le parc le paiement du stationnement à l'aide de la carte TOTAL GR. Près de 2.000.000 de professionnels français sont détenteurs de la carte TOTAL GR. Avec cette carte le stationnement consommé chez VINCI Park est facturé mensuellement et évite au client la production fastidieuse de notes de frais.



Cartes bancaires

Le paiement par carte bancaire facilite la vie des automobilistes, c'est pourquoi VINCI Park le propose dans le parc et permet aux clients, pour gagner du temps, de payer sur les bornes de sortie.



Site Internet

Le parc bénéficie d'une présentation détaillée sur le site Internet de VINCI Park. Cette présentation qui évoque notamment tous les services proposés par le parc est précédée d'une page présentant la présence de VINCI Park dans la ville. A partir de cette page, des liens spécifiquement créés par VINCI Park permettent de rejoindre les principaux sites Internet de la ville et de ses grands services publics.

Captures d'écrans à personnaliser





Accueil des personnes à mobilité réduite

VINCI Park attache une grande importance au fait de faciliter l'accès au stationnement et à ses services pour les personnes à mobilité réduite.

Lors des travaux réalisés dans le parc des efforts spécifiques sont faits pour améliorer les conditions d'accueil en supprimant, autant qu'il est possible, les obstacles physiques que les personnes à mobilité réduite peuvent rencontrer. L'ergonomie des places de stationnement qui leur sont réservées fait l'objet d'un soin particulier.

Un dialogue institutionnel, établi entre VINCI Park et les associations représentatives des PMR, permet au personnel de l'entreprise de prendre conscience du rôle qu'il doit jouer dans l'accueil des clients « fragiles ». Le service accompagnement permet notamment de mettre en œuvre les principes appris ainsi.

Un pictogramme à l'entrée du parking indique son accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



Ecole VINCI Park

Le personnel du parc a reçu une formation au sein de l'École VINCI Park, premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement dont la création a été voulue par l'entreprise pour faire face aux défis d'une filière qui se professionnalise en développant sa dimension de service.

Plus qu'un institut de formation technique, l'École VINCI Park est la véritable école de commerce du stationnement. Elle organise des formations autour des disciplines propres aux métiers du stationnement en privilégiant deux thèmes essentiels : la stratégie commerciale et le management.

L'École VINCI Park assure aussi des formations qualifiantes qui permettent de postuler à des emplois de responsabilité au sein de l'entreprise. L'obtention de ses diplômes aide les salariés à progresser dans la société et les rend prioritaires pour l'attribution de postes vacants.

L'École VINCI Park est installée au siège de l'entreprise, à Nanterre. Ses formations sont aussi assurées, en complément des enseignements théoriques, dans un réseau de parkings-école décentralisés qui permettent aux salariés de valider leurs connaissances sur le terrain.

Au-delà des diplômes maison, l'École a aussi pour ambition de se faire agréer afin de décerner, à terme, des certificats de qualification professionnelle reconnus dans le secteur des services automobiles auxquels sont rattachés les métiers du stationnement.



En 2011, les collaborateurs du parking Camille Jullian ont suivi les formations suivantes :

Collaborateur	Fonction	Formations
Hajaniaina RABARIMANANA	Agent d'exploitation qualifié	Habilitation électrique et sécurité incendie
Philippe COUBLUC	Agent d'exploitation qualifié	Habilitation électrique et sécurité incendie

Le service « Relations Clients »

Les clients du parc se voient proposer à tout moment, 24h/24 et 7j/7 la possibilité d'entrer en relation avec VINCI Park en appelant le numéro Azur 0 810 26 3000 qui leur permet d'exprimer leurs réclamations ou leurs critiques et de formuler leurs demandes d'informations ou leurs suggestions.

Les appels du numéro Azur sont analysés quotidiennement. Une réponse leur est systématiquement apportée et l'analyse régulière des remontées ainsi collectées permet d'améliorer la qualité du service afin de la faire coller le plus précisément possible à la demande de la clientèle.



8. La politique sécurité

- La mise en conformité est terminée
- Remise en état des éclairages défectueux

9. Les évènements et les actions menées au cours de l'année 2011

- Réfection des peintures des niveaux -1, -2 et -3
- Modification du gabarit en entrée
- Achat d'une auto laveuse adaptée aux besoins d'entretien du parc
- Remplacement des pompes de relevages

10. Les perspectives pour 2012

- Renouvellement des matériels usés (caméra, vidéo, ...)
- Création d'un local pour l'auto-laveuse
- Remise à niveaux de tous les contrôles quinquennaux obligatoires



RAPPORT D'ACTIVITE 2011

En application de la loi 2002/276 du 27 février 2002, les régies dotées de la personnalité morale sont tenues de remettre chaque année un rapport annuel en vue de sa présentation devant la commission consultative des services publics locaux.

Le présent rapport a été adopté par le conseil d'administration de PARCUB le 10 avril 2012. Il correspond pour l'essentiel au rapport de présentation du compte administratif 2011.

Ce document est structuré en 2 chapitres majeurs : le chapitre 2 qui présente les points marquants de l'activité de l'année et le chapitre 3 consacré aux aspects financiers.

Centré sur l'exercice 2011, ce rapport donne néanmoins quelques informations sur les perspectives 2012. Depuis le 1^{er} janvier 2011, PARCUB est un établissement public à double visage puisque la gestion de la fourrière qui est un service public administratif (SPA) a été transférée à la régie par la Cub, nouvelle activité qui s'est ajoutée à l'objet social de PARCUB et à son activité initiale qui relève d'un service public industriel et commercial (SPIC).

Comptablement, la gestion de la fourrière automobile est distincte. Pour autant, la gestion de ce service s'appuie pour partie sur des moyens communs à la gestion du SPIC et du SPA. Concrètement, PARCUB SPIC refacture un certain nombre de charges correspondant aux moyens mobilisés pour contribuer à la bonne gestion de PARCUB Fourrière. Ce dernier service fait l'objet d'un rapport spécifique détaillé, lequel dans un souci de parfaite information, est annexé au présent rapport.

Le programme de réhabilitation des parkings faisait partie des objectifs majeurs de PARCUB. Fin 2011, il peut être considéré comme terminé même si quelques derniers travaux qui viendront conforter la qualité du service étaient encore fin 2011 à réaliser.

PARCUB a achevé sa phase de remise à niveau et de redressement financier. PARCUB est rentré désormais dans une 2^{ème} phase : conforter son redressement financier dans un contexte qui est actuellement difficile et d'autre part, se développer en accompagnant la croissance de l'agglomération et ceci dans une logique d'établissement public.

Pour éviter un rapport trop long, il a été pris pour option de remettre des annexes assez conséquentes.

A noter que les rapports des années précédentes sont disponibles sur le site internet de PARCUB.

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 – PRESENTATION DE PARCUB	page 3
CHAPITRE 2 – POINTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2011 ET PERSPECTIVES 2012	page 3
2.1 – Les points marquants de la vie sociale 2011	page 4
2.2 – Une évolution majeure du périmètre d'activité en 2011 avec la Reprise du service de la fourrière automobile.....	page 5
2.3 – La politique tarifaire et les tarifs 2011	page 5
2.4 – Analyse de l'activité sous l'angle de l'évolution de la fréquentation des parkings	page 7
2.5 – Les principales actions menées au titre du programme de réhabilitation	page 17
2.6 – Les réclamations des clients	page 23
2.7 – La reprise de la fourrière : un développement d'activité au bénéfice de la collectivité	page 23
CHAPITRE 3 – COMPTES 2011	page 24
3.1 – Section d'exploitation	page 24
3.2 – Section d'investissement	page 28

ANNEXES

ANNEXE 1 : Organigramme

ANNEXE 2 : Liste des parkings

ANNEXE 3 : Délibération relative aux tarifs 2011

ANNEXE 4 : Evolution de la fréquentation horaire parc par parc et mois par mois

ANNEXE 5 : Evolution des abonnements parc par parc et mois par mois

ANNEXE 6 : Capacité des espaces 2 roues

ANNEXE 7 : Synthèse des sinistres et des réclamations

ANNEXE 8 : Compte administratif

**ANNEXE 9 : Comparatif compte administratif 2011 par rapport au compte administratif 2010
(variation en valeur et en pourcentage) – Extrait du compte de gestion établi par le Receveur
des Finances**

CHAPITRE 1 – PRESENTATION DE PARCUB

PARCUB est la dénomination initialement de la régie communautaire d'exploitation de parcs de stationnement créée par le conseil communautaire du 5 avril 2004. PARCUB a commencé son activité à compter du 1^{er} mai de la même année, soit au jour de rédaction de ce rapport il y a 8 ans. L'objet social de la régie a été élargi à 2 reprises. La dernière modification de son objet social est allée de pair avec le transfert de la gestion de la fourrière automobile suite à une délibération du conseil de la Cub.

PARCUB est une régie dotée de la personnalité morale dont le conseil d'administration comprend 11 élus issus de la Communauté urbaine de Bordeaux ayant la qualité d'administrateur et donc qui ont droit de vote. Assistent également aux séances du conseil d'administration sans voix délibérative les représentants de deux associations et deux représentants du personnel.

PARCUB, dont le dernier organigramme à jour à fin d'année 2011 est joint en annexe 1, gère l'ensemble des parcs de stationnement de la CUB qui n'ont pas fait l'objet d'une délégation de service public et tous parcs dont la régie a acquis directement la propriété ou potentiellement qui lui ont été remis en gestion par des tiers. La gestion des parkings de la Cub porte sur tous les aspects allant de la gestion courante à la réalisation des investissements.

Depuis sa création, PARCUB a accru concrètement son activité et en cohérence avec l'élargissement de son objet social :

- acquisition du 1^{er} niveau du parking Bonnac en octobre 2009,
- 3 mandats ont été confiés à la régie pour la construction de 3 parkings dans le cadre de la ligne D du tramway,
- gestion du service de la fourrière automobile sur le territoire de la Cub à compter du 1^{er} janvier 2011,
- réalisation de diverses études concernant divers projets de parking.

Fin 2011, PARCUB gérait 17 parkings représentant une capacité de 8261 places. Il est à noter qu'à l'exception de 3 parkings situés dans le centre de Mérignac, de Pessac et du Bouscat, que tous les autres parcs sont situés sur la commune de Bordeaux (voir en annexe 2 la liste des parkings).

CHAPITRE 2 – POINTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2011 ET PERSPECTIVES 2012

Le conseil d'administration de PARCUB avait adopté un premier plan à moyen terme (PMT) en octobre 2005 qui a été actualisé en novembre 2006 puis en novembre 2008 et enfin en juin 2011. Le programme de réhabilitation est achevé fin 2011 même si l'ascenseur du parking République pour lequel toutes les études ont été réalisées en 2011 devrait être livré fin 2012 début 2013 au plus tard. Il est rappelé que le programme de réhabilitation a été réalisé en totalité par autofinancement.

Seront traités dans ce chapitre les points suivants :

- 1 - Les points marquants de la vie sociale 2011
- 2 – Une évolution majeure du périmètre d'activité en 2011 avec la reprise du service de la fourrière automobile
- 3 – La politique tarifaire et les tarifs 2011
- 4 – L'évolution de l'activité sous l'angle de l'évolution de la fréquentation des parkings
- 5 – Les principales actions menées au titre du programme de réhabilitation
- 6 – Les réclamations des clients
- 7 – La reprise de la fourrière : un développement d'activité au bénéfice de la collectivité

2.1 – LES POINTS MARQUANTS DE LA VIE SOCIALE 2011

	Dates	Nombre de délibérations
Année 2010 (7 conseils d'administration)		67
Année 2011 (6 conseils d'administration)		57
1 ^{er} conseil d'administration	10 mars	5
2 ^{ème} conseil d'administration	10 mai	8
3 ^{ème} conseil d'administration	21 juin	10
4 ^{ème} conseil d'administration	20 septembre	8
5 ^{ème} conseil d'administration	15 novembre	10
6 ^{ème} conseil d'administration	13 décembre	16

Il est rappelé, qu'au-delà des délibérations adoptées, que chaque conseil d'administration comprend en début de séance diverses affaires qui sont présentées à titre d'information avec :

- un rapport du directeur général faisant le point sur les marchés passés entre deux conseils d'administration,
- une analyse de l'activité sous l'angle de l'évolution de la fréquentation horaire, du nombre d'abonnements et de l'évolution des recettes abonnés et horaires,
- un point synthétique sur l'évolution des travaux afin d'avoir un bon suivi du programme de réhabilitation et des travaux à venir,
- autres points selon les besoins.

Parmi les délibérations adoptées en 2011, certaines méritent d'être citées :

- Sur le plan financier, le conseil d'administration a arrêté les délibérations usuelles en la matière (budget, compte administratif, décisions modificatives, vote des tarifs, affectation des résultats).
 - admission en non-valeur de 66 créances,
 - Grand Aréna : remise d'une offre pour l'achat du parking,
 - adaptation du règlement intérieur des parkings,
 - liste d'attente : priorité accordée aux personnes munies de la carte européenne de stationnement,
 - Avenant n° 2 à la convention en date du 1^{er} mars 1996 relative à l'indemnisation de l'1H30 de gratuité sur le parking Centre Commercial Mériadeck,
- En ce qui concerne le personnel :
 - accord salarial 2011,
 - indemnité d'entretien pour certains vêtements de travail.
- En ce qui concerne les conventions et les marchés, de nombreuses conventions ont été adoptées par le conseil d'administration dont :
 - parking de Mérignac : action de promotion : gratuité du stationnement le 9 avril 2011
 - convention passée avec l'association des Paralysés de France : gratuité d'accès sur le parking St Jean dans le cadre du congrès national de l'association les 3, 4 et 6 mai 2011,
 - avenant n° 1 à la convention de partenariat entre la CCI et les gestionnaires de parkings,
 - convention passée avec la Ville de Pessac : 1H de gratuité pendant une phase transitoire,

- convention passée avec Savoir Vous Satisfaire : occupation de places dans le parking Front du Médoc,
- convention relative à la mise à disposition d'espaces pour diffusion de publicité dans les parkings.

Demande d'approbation de la procédure et autorisation de signature pour les marchés suivants :

- mise à disposition de personnel intérimaire,
- rénovation des portes coupe-feu de compartimentage du parking Victoire,
- maintenance des installations de détection de monoxyde de carbone,
- maintenance des portes, rideaux et clapets coupe-feu,
- mise en conformité radioélectrique des parkings,
- création d'un ascenseur sur le parking République,
- changement des portes coupe-feu sur le parking Victoire,
- travaux de peinture dans les parkings Centre Commercial Mériadeck et St Jean,
- travaux électriques dans les parkings pour optimiser les consommations liées à l'éclairage,
- travaux d'aménagement partiel du siège,
- avenants au marché 2009FS16 : remplacement avec fourniture, installation, mise en service et maintenance des équipements de péage.

2.2 – UNE EVOLUTION MAJEURE DU PERIMETRE D'ACTIVITE EN 2011 AVEC LA REPRISE DU SERVICE DE LA FOURRIERE AUTOMOBILE

Par délibération du 26 novembre 2010, la Cub a transféré à PARCUB la gestion du service de la fourrière automobile à compter du 1^{er} janvier 2011. Cette nouvelle activité correspond à des produits d'exploitation de près de 2 M€ en 2011. S'agissant d'un service public administratif, ce service fait l'objet d'une comptabilité distincte. Les comptes de PARCUB SPIC qui sont présentés plus loin ne correspondent pas à des comptes consolidés. Pour autant, alors que cette activité est venue s'ajouter à l'activité initiale de PARCUB, il va de soi qu'une partie des moyens de la régie contribue à la gestion du service. Ces moyens identifiés donnent lieu à facturation selon des dispositions qui ont été actées de façon conjointe entre PARCUB et la Cub de telle sorte que tous les moyens contribuant à la gestion de la fourrière soient identifiés et facturés au plus près de la réalité.

Le rapport du service de la fourrière est joint en annexe.

2.3 – LA POLITIQUE TARIFAIRE ET LES TARIFS 2011

La politique tarifaire de PARCUB a été arrêtée dans le plan à moyen terme adopté par le conseil d'administration en octobre 2005 en cohérence avec le plan des déplacements urbains arrêté par la Communauté Urbaine de Bordeaux. Cette politique a été réaffirmée au fur et à mesure des différents plans à moyen terme qui donnent une bonne lisibilité quant à l'évolution des tarifs sur les années à venir.

C'est dans ce cadre que les tarifs 2011 ont été adoptés par le conseil d'administration de novembre 2010. Les tarifs 2011 sont donnés en annexe 3 sachant que les tarifs 2012 qui ne rentrent pas dans le champ du rapport d'activité 2011 sont néanmoins disponibles sur le site [Parcub.com](http://www.parcub.com).

PARCUB a une politique tarifaire tout à fait favorable pour les abonnés résidents. Pour rappel, cet objectif majeur de la régie s'est notamment traduit par un doublement du quota des places réservées aux résidents, ce qui a permis leur forte progression. L'écart important entre tarifs résidents et permanents demeure en 2011 et sera maintenu sur les années à venir. Il est à noter que les tarifs résidents, tout en restant très attractifs, ont progressé sur les dernières années de façon plus importante que l'inflation alors que PARCUB devait pouvoir atteindre dans un délai raisonnable l'équilibre de ses comptes sans subvention d'équilibre de la CUB.

Il est à noter que la politique de PARCUB favorable aux résidents a été renforcée en procédant à :

- l'accroissement du nombre de places réservées aux résidents (qui est passé de 35 à 40 % pour les parcs de l'hypercentre, le quota pour le parking Pey-Berland est passé de 40 à 45 %),
- en élargissant de 300 à 400 mètres le périmètre autour du parking dans lequel une habitation doit nécessairement se situer pour bénéficier du tarif résident,
- en créant un tarif en 2012 « petit rouleur » qui permettra dès mise en œuvre des équipements de contrôle d'accès nécessaire (système de lecture de plaque) de bénéficier sur les parcs les plus fréquentés par les résidents (.....) d'une réduction tarifaire : dès lors qu'un véhicule sort moins de 15 fois par mois, l'avantage financier consenti peut atteindre 7,50 € au plus.

2.3.1 - TARIFS TTC DES ABONNEMENTS PAR MOIS ET NIVEAU PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS

	Hypercentre	Front du Médoc et Cité Mondiale*	Parking Victoire*	Saint Jean	Centre	Périphérie
Tarifs permanents	110 €	90 €	90 €	104 €	85 €	55 €
Objectif d'écart/hpercentre	Sans objet	0%	0%	Sans objet	20 %	50 %
Ecart constaté en 2011		- 18,18%	- 18,18%		- 22,73%	- 50,00%
Tarifs résidents 2011	67 €	53 €	56 €		51 €	35 €
	CMK 42 €					
Objectif d'écart par rapport au tarif permanent	- 33,3 %	- 33,3 %	- 33,3 %		- 33,3 %	- 33,3 %
Ecart constaté en 2011	- 39%	- 41%	- 38%		- 40%	- 36%

*Les Parcs Front du Médoc, Cité Mondiale et Victoire ont été intégrés dans le secteur hypercentre respectivement en janvier 2009 pour Front du Médoc et Cité Mondiale et en janvier 2011 pour le parking Victoire.

En 2011, l'objectif d'écart des tarifs tels que prévus est désormais pour ce qui est du tarif permanent périphérie par rapport à l'hypercentre atteint. Il en est quasiment de même pour le tarif résident en périphérie, les écarts pour les parkings du centre-ville par rapport à l'hypercentre sont quasiment atteints (- 22.7% pour un objectif de - 20 %). Le niveau d'écart entre les tarifs résidents et permanents bien qu'ayant été sensiblement réduit reste encore significatif sur les parcs du centre et de l'hypercentre.

2.3.2 - LES TARIFS HORAIRES

Les tarifs horaires ont été déterminés en cohérence avec :

- le plan à moyen terme,
- les ajustements à opérer pour les parcs qui ont été rattachés antérieurement à la zone hypercentre,
- les spécificités des parkings St Jean et Pessac qui sont des parkings de gare.

Les premières heures de la zone hyper centre sont facturées 2.40 €TTC, celle de la zone centre sur une base de 2 € TTC l'heure, ceux de la zone périphérique à un prix de 1 € TTC l'heure.

La période soirée tranquille couvre la période 20 h 00 à 7 h 00 pour un tarif de 3,50 € hormis pour la zone périphérie qui conserve la plage horaire 19 H à 7 H pour un tarif de 3 €.

A titre d'information, il convient de préciser qu'en 2012, les tarifs horaires sont restés inchangés sauf sur une partie des créneaux horaires du parking Centre Commercial Mériadeck. Revalorisation de la grille tarifaire, après l'heure trente de gratuité, selon le tarif appliqué sur la zone hyper centre ville (2,4 €/ Heure) et une diminution du montant maximum journée ramené de 23 € à 19 €TTC.

2.4 – ANALYSE DE L'ACTIVITE SOUS L'ANGLE DE L'EVOLUTION DE LA FREQUENTATION DES PARKINGS

2.4.1 – EVOLUTION DE LA FREQUENTATION HORAIRE

Pour une bonne appréciation de la fréquentation horaire, il est éclairant, dans un contexte de profonde mutation, de procéder à une analyse remontant à la 1^{ère} année de fonctionnement de la régie. Par ailleurs, il convient pour faire une analyse pertinente de raisonner à périmètre constant, c'est-à-dire en faisant abstraction des parcs de surface dont la régie assurait la gestion au début de sa création.

L'activité du parking St Jean du fait des travaux du pôle intermodal a été fortement impactée et l'ouverture des arrêts minutes a conduit à une forte progression des flux horaires en 2010. Cette réalité doit être prise en compte dans l'analyse. Il doit en être de même pour les travaux réalisés en surface du parking Gambetta (reprise intégrale du Square des Commandos de France). Ces travaux se sont accompagnés également d'une reprise du plan de circulation. Toujours en 2011, le sens entrée-sortie du parking République a été inversé et le plan de circulation autour de ce parking modifié.

Il résulte de ces éléments que le parking Gambetta qui avait enregistré en 2008 203 648 entrées, n'a enregistré que 136 272 entrées en 2010 et encore moins en 2011 : 132 872.

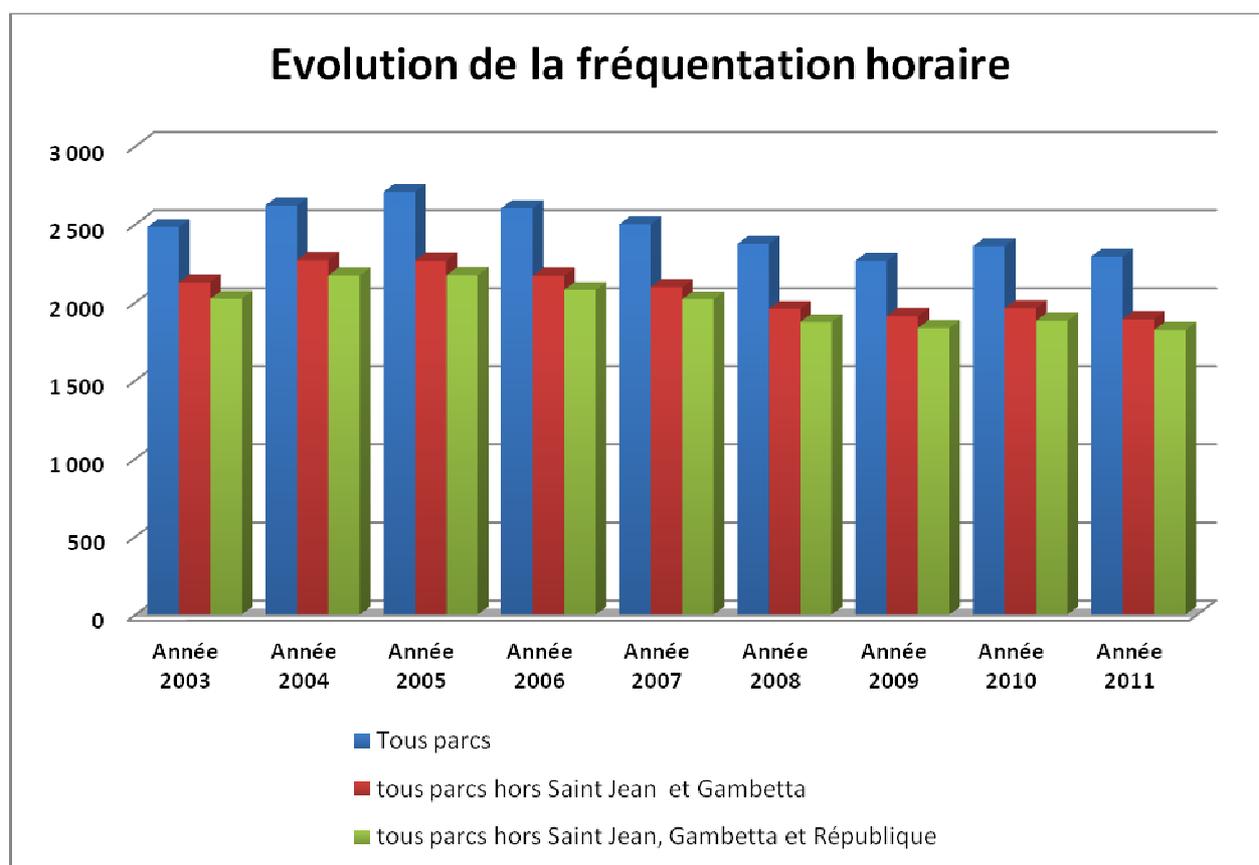
Le parking République a certes subi une baisse d'activité moins spectaculaire mais tout de même de 12,3 % en 2011. A la date de rédaction de ce rapport et alors que PARCUB dispose des données sur la fréquentation des 2 premiers mois de l'année 2012, il est à noter que le parking Gambetta a enregistré une activité comparable à celle des 2 premiers mois de l'année 2011, ce qui signifie que ce parking pour le moment ne repart pas alors que les travaux sont achevés depuis plusieurs mois. Les 2 premiers mois de l'année pour le parking République sont encore en fort retrait (- 16 % par rapport aux 2 premiers mois de l'année 2011).

Aussi, pour mieux cerner la tendance de fond, le tableau ci-après est donné globalement mais également hors parkings St Jean et Gambetta.

Fréquentation horaire annuelle depuis la création de la régie hors parcs de surface

Chiffres en milliers

années	année 2003*	année 2004**	année 2005	année 2006	année 2007	année 2008	année 2009	année 2010	année 2011	2011/2004
Tous parcs	2 482	2 620	2 707	2 603	2 500	2 373	2 265	2 359	2292	-12,52%
Variation d'une année à l'autre		5,56%	3,32%	-3,84%	-3,96%	-5,08%	-4,55%	4,15%	-2,84%	
Fréquentation parking st Jean (2)	214	208	217	199	190	213	165	262	268	
Gambetta	140	142	224	234	213	204	189	136	132	
tous parcs hors Saint Jean et Gambetta	2 128	2 270	2 266	2 170	2 097	1 956	1 911	1 961	1 892	- 20,1 %
Variation d'une année à l'autre		6,67%	-0,18%	-4,24%	-3,36%	-6,72%	-2,30%	2,62%	-3,52%	
tous parcs hors Saint Jean, Gambetta et République	2 023	2 172	2 173	2 080	2 020	1 873	1 836	1 882	1 822	-16,09%
Variation d'une année à l'autre		7,35%	0,04%	-4,28%	-2,88%	-7,25%	-2,00%	2,49%	-3,15%	



- **Analyse en tendance de l'évolution de la fréquentation horaire depuis la création de la régie**

La fréquentation horaire tous parcs confondus et hors parcs de surface a fortement reculé depuis la création de la régie : - 12.5 %. Si l'on raisonne hors parkings St Jean et Gambetta, le recul est de 16.7 %. Si l'on retranche République, le recul est de 16.1%. Il est à noter que sur les 2 premières années d'activité de PARCUB, l'activité globale hors parcs de surface avait significativement progressé alors que l'agglomération était sortie de la 1^{ère} phase des travaux du tramway qui avait fortement pénalisé l'activité.

Cette tendance générale, globalement défavorable, s'explique essentiellement par 3 points essentiels :

- la très forte amélioration des transports en commun qui conduit à contenir la part modale de la voiture dans les différents modes de déplacement et cela d'autant plus que les déplacements doux (vélos, marche à pied) progressent,
- l'évolution du centre-ville dont l'attractivité s'est renforcée mais s'est décalée du côté du fleuve, mouvement qui bénéficie largement aux parcs d'autres exploitants alors que les parkings dont PARCUB a hérité sont situés plus à l'ouest,
- après plusieurs décennies de progression constante des déplacements en voiture, un changement de tendance traduisant une véritable rupture et une évolution du rapport à la voiture dans un contexte économique de faible croissance avec plus récemment une crise historique marquée par un recul du PIB d'un niveau inégalé depuis la dernière guerre mondiale.

- **Evolution de la fréquentation horaire en 2011 et tendance pour les années à venir**

Tous parcs confondus, la fréquentation horaire a baissé en 2011 de 2,8%. Si on raisonne hors parkings St Jean, Gambetta et République, le recul est de 3,54 %.

Cette évolution défavorable de l'activité horaire fait suite à une année 2010 marquée par une reprise de la fréquentation. Dans le contexte de crise actuel où des variations de fréquentation importantes sont constatées d'un mois à l'autre, il apparaît difficile de faire des projections. La prudence qui était de mise dans l'analyse du rapport sur l'exercice 2010 demeure de mise, même s'il est raisonnable de penser que l'activité horaire hors contexte économique actuel est probablement proche de son niveau plancher et de ce fait, on peut l'espérer, dès lors que la situation économique serait meilleure.

Evolution de la fréquentation horaire annuelle en milliers par parking et par zone

	% de la fréquentation en 2004	% de la fréquentation totale en 2011	2004	2008	2009	2010	2011	2011/2004	2011/2010
Centre com. Mériadeck	54,54%	50,34%	1 429	1 179	1 178	1 222	1 154	-19,25%	-5,60%
Pey Berland	13,12%	11,85%	344	323	286	285	272	-20,94%	-4,50%
Gambetta	5,41%	5,80%	142	204	189	136	133	-6,25%	-2,50%
République	3,75%	3,04%	98	83	75	79	70	-29,15%	-12,34%
Cité Mondiale	2,02%	2,33%	53	54	49	49	54	1,18%	8,82%
Front du Médoc	1,81%	0,93%	47	29	27	25	21	-54,98%	-16,04%
Victoire	7,14%	6,34%	187	164	153	151	145	-22,32%	-3,94%
total hyper centre**	87,78%	80,63%	2 300	2 034	1 958	1 948	1 848	-19,64%	-5,14%
total hyper centre hors Gambetta			2 158	1 831	1 769	1 812	1 715	-20,52%	-5,34%
Huit Mai 1945	1,97%	1,87%	52	40	43	40	43	-16,83%	7,58%
Porte de Bordeaux	0,73%	0,71%	19	17	17	18	16	-15,02%	-8,75%
total centre***	2,70%	2,58%	70,774	56,439	60	58	59	-16,34%	2,55%
Barrière du Médoc	0,87%	3,12%	23	41	55	58	72	213,11%	23,96%
Charles de Gaulle	0,44%	1,23%	12	23	19	24	28	145,22%	15,49%
Pessac centre	0,26%	0,72%	7	5	8	8	16	137,95%	101,33%
total périphérie****	1,58%	5,07%	41,314	68,97	82	90	116	181,56%	28,67%
Saint Jean	7,94%	11,72%	208	213	165	262	269	29,13%	2,55%
TOTAL	92,06%	100,00%	2 620	2 373	2 265	2 359	2 292	-12,51%	-2,80%
TOTAL hors Saint Jean	84,12%	88,28%	2 412	2 160	2 100	2 097	2 024	-16,10%	-3,47%
TOTAL hors Saint Jean et Gambetta	94,10%	194,10%	2 270	1 956	1 912	1 960	1 891	-16,71%	-3,54%

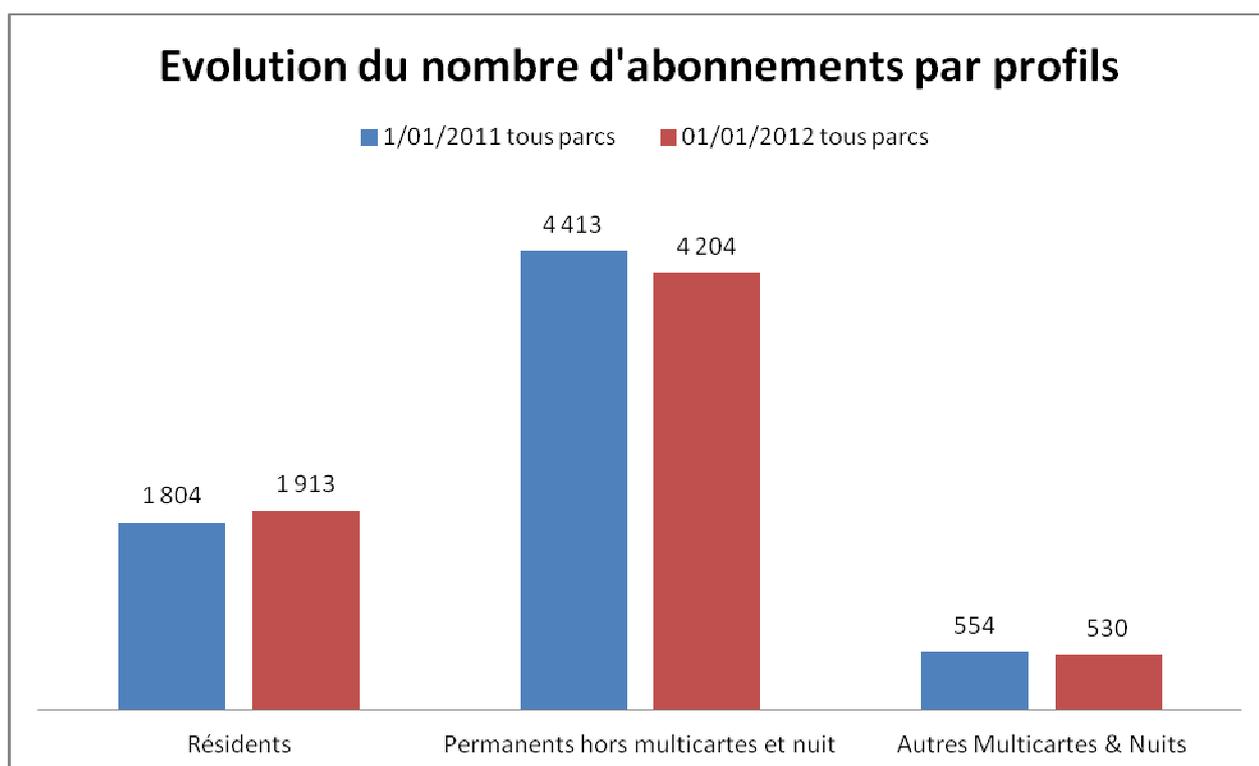
Il ressort du tableau ci-dessus que les variations sont extrêmement variables d'un parking à l'autre. Depuis 2004, le secteur hypercentre a évolué un peu plus défavorablement que l'activité globale. Cela s'explique par la forte progression de la périphérie même si celle-ci a un très faible poids dans le total de l'activité. L'activité sur la périphérie depuis 2004 a en effet plus que doublé, cette progression s'expliquant par celle du parking Mérignac centre (Charles de Gaulle) et par le parking de la Barrière du Médoc au Bouscat ainsi que plus récemment de Pessac Centre dont la fréquentation a plus que doublé. La fréquentation horaire des parkings Pessac et Mérignac a été dopée par l'instauration d'une gratuité partielle du stationnement alors que PARCUB a souhaité accompagner les travaux engagés sur ces 2 centres-villes, l'objectif étant de favoriser l'évolution des comportements.

Depuis 2004, le poids des 3 parkings de périphérie est passé de 1,6 % à 5,7 % du total de l'activité horaire.

2.4.2 – Evolution et composition des abonnements

a) Analyse globale des abonnements avec variation par rapport à l'année précédente

	Au 1er mai 2004	1/01/2011 tous parcs	Répartition au 1/01/2011	01/01/2012 tous parcs	Répartition au 01/01/2012	Variation du 01/01/11 au 01/01/12 tous parcs en valeur	Variation du 01/01/11 au 01/01/12 tous parcs en %
Résidents	741	1 804	26,6 %	1 913	28,8 %	+ 109	+ 5,7 %
Permanents hors multcartes et nuit	5198	4 413	65,2 %	4 058	61,1 %	- 355	- 8,7 %
Autres Multicartes & Nuits	647	554	8,2 %	676	10,1 %	+ 122	+ 18 %
Total général	6586	6 771	100 %	6 647	100 %	- 124	- - 1,8 %



Au 1^{er} janvier 2012, les abonnements de tous types au nombre de 6647 sont en recul de 1,8 % par rapport au 1^{er} janvier 2011.

Depuis le début de la régie, hors les parkings de surface, le nombre d'abonnements a légèrement augmenté passant de 6586 abonnés à 6647 abonnés (+ 0.92 %). Pour autant, il convient d'observer que depuis janvier 2010 les abonnements toutes catégories confondues baissent.

Années	janv-06	janv-07	janv-08	janv-09	janv-10	janv-11	janv-12
Tous profils	6684	6 891	7 121	6 470	6 921	6 771	6 647
Variation d'une année à l'autre		3,1%	3,3%	-9,1%	7,0%	-2,2%	-1,8%

Il faut préciser qu'en cohérence avec la convention passée avec la SNCF et alors qu'il convient de pouvoir accueillir le plus grand nombre possible d'usagers de la SNCF et donc de favoriser la fréquentation horaire, qu'aucun nouvel abonnement n'est souscrit sur le parking St Jean. Ce parking n'a d'ailleurs que des abonnés permanents, les abonnements résidents étant à exclure du fait des engagements contractuels.

Tous abonnements confondus et hors parcs de surface et hors parking St Jean, le nombre d'abonnés est passé de 6363 au 1^{er} mai 2004 à 6555 au 1^{er} janvier 2012, soit une progression de 3 %. Cette évolution s'explique, comme cela ressort des données ci-après, par la très forte progression des abonnés résidents.

Si globalement le nombre d'abonnés toutes catégories confondues est resté assez stable, cela n'a été possible que grâce à la hausse considérable des abonnés résidents. En effet, après la perte des parcs de surface qui comptaient un nombre très significatif d'abonnés, le total des abonnés était tombé au chiffre de 6262 (01/01/05). Entre cette date et la fin de l'année 2011, les abonnés permanents ont baissé de 10%.

b) Evolution des abonnés résidents entre 2004 et 2011

Abonnements RESIDENTS au 1^{er} janvier de chaque année, sauf en 2004 (Conventions longue durée et amodiations incluses)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2011/ 2010	2012/ 2011	du 1/05/2004 au 1/01/2012
C.C. Mériadeck							25	45	41	80,00%	-8,89%	
Pey Berland	171	208	233	255	274	265	273	288	332	5,49%	15,28%	94,2%
Gambetta	173	163	122	159	174	164	124	116	132	-6,45%	13,79%	-23,7%
Bonnac	0	0	0	0	0	0	42	45	41	7,14%	-8,89%	
République	107	100	93	134	141	143	143	134	144	-6,29%	7,46%	34,6%
cité mondiale	115	137	153	218	252	232	236	260	296	10,17%	13,85%	157,4%
Front du Médoc	36	58	77	179	184	182	201	198	192	-1,49%	-3,03%	433,3%
Victoire	110	98	125	197	181	203	180	173	203	-3,89%	17,34%	84,5%
Rue Lhôte		106	117	133	131	129	121	116	117	-4,13%	0,86%	
total hyper centre	712	870	920	1275	1337	1318	1345	1375	1498	2,23%	8,95%	110,39%
Huit Mai 1945	4	9	36	79	66	123	133	136	122	2,26%	-10,29%	2950,0%
Bergonié	19	26	54	48	46	51	52	53	48	1,92%	-9,43%	152,6%
Porte de Bordeaux	0	20	27	25	27	30	32	30	33	-6,25%	10,00%	
Croix de Seguey	0	0	0	40	39	40	41	44	46	7,32%	4,55%	
total centre	23	55	117	192	178	244	258	263	249	1,94%	-5,32%	982,61%
Barrière du Médoc	0	12	30	42	49	52	57	57	58	0,00%	1,75%	
Charles de Gaulle	6	13	22	17	18	19	24	23	28	-4,17%	21,74%	366,7%
Pessac centre	0	1	10	11	13	31	77	86	80	11,69%	-6,98%	
total périphérie	6	26	62	70	80	102	158	166	166	5,06%	0,00%	2666,67%
TOTAL hors Saint Jean	741	951	1099	1537	1595	1664	1761	1804	1913	2,44%	6,04%	158,2%
Saint Jean												
TOTAL	741	951	1099	1537	1595	1664	1761	1804	1913	2,44%	6,04%	158,2%
variation d'une année à l'autre		28%	16%	40%	4%	4%	6%	2%	6%			

Il ressort de ce tableau les principaux points suivants :

- les abonnés résidents ont très fortement augmenté du fait de la politique volontariste suivie par PARCUB avec une augmentation à 2 reprises des quotas de places réservées aux résidents. Entre le 1^{er} mai 2004 et le 1^{er} janvier 2012, les abonnés résidents sont passés de 741 à 1 913, soit une progression de 158,2 %,
- le poids des abonnés résidents dans le total des abonnements s'est considérablement accru depuis la création de la régie. Il est passé de 11,2 % à 28,8 %. Cette progression, alors qu'il existait au début de la régie des listes d'attente significatives, s'explique grâce à la progression des quotas en faveur des résidents, les listes d'attente étant quasiment absorbées à ce jour et alors que les abonnés anciennement permanents ont pu bénéficier du tarif préférentiel résident.

c) Les abonnements non résidents (Conventions longue durée et amodiations incluses)

	1er mai 2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2011/2010	2012/2011	du 1/05/04 au 1/01/12
C.C. Mériadeck	573	333	305	232	213	199	204	216	196	5,88%	-9,26%	-65,8%
Pey Berland	379	303	389	396	399	366	269	244	225	-9,29%	-7,79%	-40,6%
Gambetta	479	413	410	419	438	471	430	393	398	-8,60%	1,27%	-16,9%
Bonnac	0	0	0	0	0	0	142	170	162	19,72%	-4,71%	
République	366	364	515	461	574	560	531	529	506	-0,38%	-4,35%	38,3%
cité mondiale	847	801	694	712	684	630	595	544	503	-8,57%	-7,54%	-40,6%
Front du Médoc	750	808	882	844	869	853	811	815	766	0,49%	-6,01%	2,1%
Victoire	482	434	466	418	433	360	340	305	263	-10,29%	-13,77%	-45,4%
Rue Lhôte												
total hyper centre	3 876	3 456	3 661	3 482	3 610	3 439	3 322	3 216	3 019	-3,19%	-6,13%	-22,1%
Huit Mai 1945	762	806	854	814	824	795	713	670	644	-6,03%	-3,88%	-15,49%
Bergonié	0	3	9	27	6	7	7	8	6	14,29%	-25,00%	
Porte de Bordeaux	412	373	331	322	331	360	506	482	445	-4,74%	-7,68%	8,0%
Croix de Seguey												
total centre	1 174	1 182	1 194	1 163	1 161	1 162	1 226	1 160	1 095	-5,38%	-5,60%	-6,73%
Barrière du Médoc	149	144	121	120	110	99	109	113	109	3,67%	-3,54%	-26,8%
Charles de Gaulle	119	109	101	97	89	82	79	71	74	-10,13%	4,23%	-37,8%
Pessac centre	304	305	303	303	384	345	295	302	345	2,37%	14,24%	13,5%
total périphérie	572	558	525	520	583	526	483	486	528	0,62%	8,64%	-7,69%
TOTAL hors Saint Jean	5 622	5 196	5 380	5 165	5 354	5 127	5 031	4 862	4 642	-3,36%	-4,52%	-17,4%
Saint Jean	223	228	205	189	172	154	129	105	92	-18,60%	-12,38%	-58,7%
TOTAL	5 845	5 424	5 585	5 354	5 526	5 281	5 160	4 967	4 734	-3,74%	-4,69%	-19,01%
variation d'une année à l'autre		-7,2%	3,0%	-4,1%	3,2%	-4,4%	-2,3%	-3,7%	-4,7%			

Commentaires :

La baisse des abonnements non résidents de 4.7 % entre le 1^{er} janvier 2011 et le 1^{er} janvier 2012 a été bien plus forte que sur l'exercice précédent (- 3,7 %). 2011 correspond à la plus mauvaise année depuis 2006. Depuis le 1^{er} mai 2004 et en raisonnant hors parkings de surface, les abonnements permanents sont passés de 5 845 à 4 734, soit une baisse très conséquente de 1111 abonnés, soit - 19 %. Cette évolution a été un peu plus que compensée par la progression des abonnés résidents (+ 1 172).

Le tableau fait par ailleurs ressortir des variations très contrastées d'un parc à un autre.

Il est à noter pour le parking St Jean que la baisse du nombre d'abonné (- 131 depuis le 1^{er} mai 2004) s'explique par la politique de PARCUB qui privilégie les usagers horaires. Aussi, depuis la création de la régie, aucun contrat d'abonnement n'a été signé. Aussi, pour mieux cerner la tendance de fond, il convient de lire dans le tableau ci-dessus la ligne « total hors Saint Jean ». Il est à signaler que le parc Bonnac, acquis en 2009 alors qu'il est séparé d'une trentaine de mètres du parking Gambetta, est inclus avec l'activité de ce parking.

d) Abonnés résidents et non résidents et capacité des parkings - Chiffres au 1/01/2012

	Capacité Parking	Abonnés non résidents	% de la capacité du parking	Abonnés résidents	% de la capacité du parking
C.C. Mériadeck	1 363	196	14,38%	41	3,0%
Pey Berland	688	225	32,70%	332	48,3%
Gambetta	515	398	77,28%	132	25,6%
Bonnac	164	162	98,78%	41	25,0%
République	421	506	120,19%	144	34,2%
cité mondiale	712	503	70,65%	296	41,6%
Front du Médoc	1 144	766	66,96%	192	16,8%
Victoire	455	263	57,80%	203	44,6%
Rue Lhôte	106	0	0,00%		100%
Total hyper centre ville	5 568	3 019	54,22%	1 381	24,8%
Huit Mai 1945	726	644	88,71%	122	16,8%
Bergonié	64	6	9,38%	48	75,0%
Porte de Bordeaux	724	445	61,46%	33	4,6%
Croix de Seguey	40	0	0,00%	46	115,0%
Total centre ville	1 554	1095	70,46%		0,0%
Barrière du Médoc	132	109	82,58%	58	43,9%
Charles de Gaulle	290	74	25,52%	28	9,7%
Pessac centre	355	345	97,18%	80	22,5%
Total périphérie	777	528	67,95%	166	21,4%
Total hors Saint Jean	7 899	4 642	58,77%	1 547	19,6%
Saint Jean	512	92	17,97%	0	0,0%
Total Général	8 411	4 734	56,28%	1 547	18,4%

Les chiffres ci-dessus tiennent compte de tous les abonnements y compris les abonnements de longue durée et des amodiations.

Les pourcentages de places abonnés permanents ou résidents ramenés à la capacité du parc sont extrêmement variables d'un parking à un autre du fait des caractéristiques propres à chaque ouvrage.

Aussi, l'analyse pour les secteurs hypercentre et centre est peu pertinente alors que chacun de ces secteurs comprend des parcs très spécifiques comme le parking Centre Commercial Mériadeck qui est de fait un parking de surface commerciale. Les parkings réservés exclusivement à des abonnés résidents ou de façon prioritaire « faussent » également les chiffres par secteur. Par ailleurs, les pourcentages de la capacité du parking occupé par des résidents doivent tenir compte du fait que pour les parkings saturés, il existe un temps entre la souscription de nouveaux abonnements et la libération de places. Aussi, lorsqu'on est à 2 ou 3 % du seuil maximum de places réservées aux résidents, dans les faits, cela correspond au seuil le plus élevé du quota résident.

Le parking Rue Lhôte exclusivement réservé à des résidents a un pourcentage d'abonnés supérieur à sa capacité du fait du foisonnement pratiqué sur ce parking.

Dans le secteur hypercentre, il est à noter que 48 % de la capacité du parc Pey-Berland est occupé par des abonnés résidents, ce qui est légèrement supérieur au pourcentage maximum revu à la hausse et porté au 1^{er} janvier 2011 à 45 %.

Pour ce qui est du parking Gambetta, le pourcentage maximum réservé aux résidents a été porté de 35 % à 40 % à compter du 1^{er} janvier 2011. Le chiffre mentionné sur le parking Gambetta est trompeur puisque bon nombre d'abonnés résidents de ce parc a été transféré sur le parking Bonnac. Dans les faits, si l'on ajoute aux 132 abonnés du parking Gambetta les 41 du parking Bonnac, soit un total de 173, cela représente un tiers de la capacité du parking Gambetta.

Les parkings République et Cité Mondiale sont à un niveau équivalent à 1 ou 3 % près au maximum prévu avant la revalorisation du quota à 40 % à compter du 1^{er} janvier 2011. Cette revalorisation du quota ouvre potentiellement désormais de nouvelles marges de progression.

Le parking Front du Médoc, bien qu'enregistrant près de 200 abonnés résidents, est à un niveau bien inférieur au quota maximum résident du fait de la taille de ce parking et de la demande.

En ce qui concerne, le parking Victoire, celui-ci est saturé en résident (44,6 %), ce qui n'est pas le cas des parkings 8 mai 45 et surtout Porte de Bordeaux, sur lesquels il existe beaucoup moins de demande.

Le parking Croix de Seguey compte 6 abonnés résidents de plus que de places, ce qui n'est pas le cas du parking Bergonié du fait d'une insuffisance de demandes. Aussi, 8 abonnements permanents ont été souscrits sur ce parking.

Pour ce qui est des parkings de périphérie, en dehors du parking Barrière du Médoc qui accueille un nombre significatif d'abonnés résidents mais également d'abonnés permanents, les 2 autres parkings Charles de Gaulle à Mérignac et Pessac se caractérisent par le faible nombre d'abonnés résidents et ceci malgré des tarifs particulièrement attractifs. Cette situation découle des caractéristiques du tissu urbain avoisinant. En effet, les résidents automobilistes ont des possibilités de stationnement globalement satisfaisantes. Il est à noter que le nombre d'abonnés permanents du parking de Pessac de 85 % de la capacité du parking ne correspond pas à proprement parler à une réelle demande alors que la très grande majorité des places occupées en abonnement permanent a fait l'objet d'une convention longue durée passée par la ville de Pessac dans le cadre de la construction antérieure de ses locaux administratifs. Ce point est particulièrement défavorable pour l'avenir.

e) Abonnements 2 roues (2 roues motorisés et vélos)

	Au 1^{er} janvier 2011	Au 1^{er} janvier 2012	Variation
2 roues motorisés	56	78	+ 22
Vélos	692	754	+ 62

PARCUB depuis sa création mène une politique favorable à l'accueil des vélos, les 2 roues motorisés n'étant pas exclus. Les premiers espaces 2 roues au nombre de 5 avaient été inaugurés en octobre 2005 et comprenaient sur les parcs où cela était possible (8 mai 45, Front du Médoc) un espace commun aux motos et aux vélos. Il faut préciser que ces espaces se caractérisent par un excellent niveau de sécurité alors qu'ils sont intégralement grillagés, disposent d'un système de contrôle d'accès et d'une surveillance par caméras.

Les sites de 8 mai 45 et Front du Médoc disposent d'un espace complémentaire non clôturé et accessible à tous les cyclistes et donc sans souscription d'un abonnement.

Fin 2011, la capacité pour les vélos est de 396 et pour les motos de 131 (voir en annexe le tableau correspondant).

Les abonnements motos bien que tout à fait minoritaires par rapport aux abonnements voitures sont pour autant au nombre de 78 au 1^{er} janvier 2012 et en très forte progression par rapport au 1^{er} janvier 2011. Néanmoins, une telle variation sur un nombre d'abonnés aussi faible n'est pas véritablement significative. Au-delà de ce chiffre global, il faut observer que 3 parcs totalisent plus de 10 abonnés :

- sur Bordeaux : Front du Médoc et 8 mai 45 disposent d'emplacements parfaitement adaptés avec respectivement 15 et 13 abonnés,
- le parking de Mérignac comptabilise 15 abonnements.

Il apparaît que l'offre à destination des motards doit être développée, ce qui se traduira à l'avenir par l'ouverture de nouveaux espaces mais également lorsque les espaces sont communs et lorsque cela est possible par la subdivision de ces espaces. Cela a été fait début 2011 sur Front du Médoc.

En ce qui concerne les vélos, il faut rappeler que l'abonnement est actuellement gratuit, seule la souscription est facturée 15 €. Aussi, le nombre d'abonnés cyclistes au nombre de 754 au 1^{er} janvier 2012 doit être pris avec une certaine prudence alors que certains abonnements ne donnent probablement plus lieu à usage effectif des espaces vélos. Pour autant, le niveau atteint, mais également le fait que des abonnements sont souscrits tout au long de l'année, démontre que l'offre de PARCUB correspond à une véritable demande. Cela a d'ailleurs été confirmé dans le cadre de l'étude de faisabilité qu'a fait PARCUB pour la création des nouveaux parkings dans le cadre de la création de la ligne D du tramway.

2.5 – LES PRINCIPALES ACTIONS MENEES AU TITRE DU PROGRAMME DE REHABILITATION

2.5.1 TRAVAUX RELATIFS A L'AMELIORATION DE LA QUALITE D'AMBIANCE

2.5.1.1 TRAVAUX DE TRAITEMENT DES DESORDRES DES SOLS

Sur les années passées, après diagnostics, tous les travaux de reprise des bétons nécessaires pour éviter toutes dégradations des ouvrages avaient été réalisés. Pour autant, certains travaux spécifiques de reprise des sols avant réalisation des peintures et même s'ils n'entraient pas dans le cadre de la nécessaire conservation des ouvrages, devaient néanmoins être réalisés pour obtenir le meilleur effet qualitatif. C'est à ce titre que des travaux ont été effectués sur les parkings Front du Médoc et Centre Commercial Mériadeck.

Pour le premier, il convenait de réaliser les travaux de telle sorte qu'après travaux de peinture, le niveau vert puisse être remis en service en septembre. Cet objectif a été respecté et cela a permis de ne pas pénaliser le centre commercial dont l'activité est soutenue pendant les fêtes de fin d'année.

Le niveau -1 du parking Front du Médoc devait ensuite être traité dès les travaux du parking Centre Commercial Mériadeck terminés, de manière à ce que les abonnés du niveau, après les travaux de peinture, puissent à nouveau stationner sur ces places au plus tard dans le courant du mois de janvier 2011. Sur ce même ouvrage, il convenait, afin de valoriser les entrées et sorties voitures se trouvant à côté de l'accueil de l'hôtel Mercure Mériadeck, de reprendre les sols qui, après plus de 34 ans, présentaient des désordres ne permettant pas de faire des applications peintures convenables. Des travaux de réalisation d'une micro chape béton ont été réalisés dans le courant des mois de juillet/août 2010, redonnant à ces surfaces un aspect de meilleure qualité.

En ce qui concerne le parc de stationnement Barrière du Médoc au Bouscat, après consultation, l'enrobé de la piste d'entrée depuis l'avenue de la Libération a fait l'objet d'une réfection complète.

2.5.1.2 TRAVAUX DE PEINTURE

Sont présentés ci-après les travaux réalisés en 2011 par l'équipe de peinture de PARCUB.

A noter que depuis 2009, il avait été décidé afin d'accélérer le programme de rénovation peinture des parkings, de réaliser certains travaux sous prestations externes, ce qui a été le cas des travaux sur les parkings Cité Mondiale, Gambetta, 8 mai 1945, Front du Médoc (niveau +1 et -1), Centre Commercial Mériadeck (niveau vert). Le programme étant arrivé fin 2010 presque à terme, il n'y a pas eu de prestations externes en 2011, l'équipe de peinture de la régie étant en capacité de réaliser les travaux restants selon un programme établi jusqu'en 2013.

En 2011, les rénovations suivantes ont été réalisées par l'équipe peinture de la régie :

- **Parking Centre Commercial Mériadeck** : niveau +1 « Mauve » et niveau +2 « bleu »
- **Parking Charles de Gaulle à Mérignac** : niveau -1
- **Parking Front du Médoc** : reconfiguration des places réservées à des personnes handicapées au niveau -1 avec normalisation des passages piétons handicapés,

D'autres travaux ne relevant pas directement de rénovations ont été faits par l'équipe peinture :

- **Parking République** : modification de la signalétique au sol devant le poste de contrôle suite à l'inversion de sens de circulation du parking découlant des modifications de surface, masquage du fléchage au sol des trois niveaux (en attente de collage à froid flèches 1^{er} trimestre 2012),
- **Parking 8 Mai 1945** : suite à aménagement spécifique de la zone fourrière sur cet ouvrage, modification du fléchage au sol,
- **Tous parcs** : traitement de tags

Pour information, il est prévu, dans le cadre du PMT, la fin des rénovations selon le planning ci-après :

- parking Charles de Gaulle : niveau -1 au 2^{ème} trimestre 2012,
- parking Pessac Centre : niveau -2 aux 2^{ème}/3^{ème} trimestre 2012,
- parking Porte de Bordeaux : niveau -1 au 3^{ème}/4^{ème} trimestre 2012, pour les niveaux -2 et -3 en 2013.

L'ensemble des parkings de la régie aura ainsi été rénové en fin 2013 à l'exception des petits parkings résidents ne nécessitant pas de l'être.

A noter qu'en 2013, le 2^{ème} cycle de rénovation des parkings commencera selon les fréquences établies et en fonction de la réalité du besoin, pour les ouvrages ayant été traités en priorité lors de la création de la régie, comme cela a été le cas du parking Victoire dont le 1^{er} niveau a déjà été repris en quasi-totalité comme déjà indiqué.

2.5.1.3 TRAVAUX DE CARRELAGE DES ESCALIERS OU DE RENOVATION PEINTURE DES SOLS

PARCUB a engagé depuis plusieurs années un important programme d'amélioration des passages entrées/sorties piétons, ce qui est un élément important de la perception de la qualité des ouvrages.

En 2010, la majeure partie des escaliers les plus fréquentés du parking Front du Médoc a été faite (4 escaliers) avec l'option carrelage des sols. Les quatre derniers escaliers restant à traiter n'étant que très peu utilisés, il a été décidé, avec un objectif de maîtrise des coûts, de traiter les sols en peinture après rabotage des supports bétons. En 2011, au regard de l'importance des travaux de rénovation peinture des parkings traités en interne, un seul escalier a été réalisé avec la programmation des trois escaliers restants sur 2012. Cet escalier, comme ce sera le cas des trois autres, a fait l'objet de pose de plots de vigilance handicapés.

Sur le parking 8 mai 1945, un des deux escaliers a été traité selon la même méthodologie employée sur les quatre derniers escaliers du parking Front du Médoc. Le deuxième escalier le sera courant de l'été 2012.

Pour information, comme indiqué lors des récents conseils d'administration, l'étude diagnostic concernant notamment les escaliers du parking Saint-Jean va prochainement être lancée, ce qui permettra d'engager ensuite la rénovation des escaliers du parking Saint-Jean, en cohérence avec les travaux d'embellissement de la surface du parvis de la gare SNCF réalisés récemment. Sur 2012, la rénovation des escaliers du parking Charles de Gaulle est aussi prévue. Enfin, suite à l'acquisition d'un appareil spécifique de ponçage des carrelages, l'ensemble des escaliers des autres parkings ne nécessitant pas de rénovation complète des carrelages, sera progressivement repris sur deux années.

2.5.1.4 TRAVAUX ELECTRIQUES ET D'AMELIORATION DES ECLAIRAGES

Rénovation du tableau général basse tension (TGBT) parc Gambetta :

Après une étude réalisée en 2009, une consultation d'entreprises faite en 2010 avec début des travaux sur le troisième trimestre 2010, les prestations relatives à la rénovation du TGBT ont été réceptionnées en octobre 2011. Ces travaux participent grandement à améliorer la qualité de l'accueil de la clientèle dans ce parc grâce à la diminution quasi-totale des pannes électriques rencontrées sur ce parc du fait de la vétusté des anciens équipements électriques.

Optimisation des éclairages des parcs :

Suite aux premières conclusions de l'étude sur les principes et moyens à mettre en œuvre afin de réaliser des économies d'énergie en matière d'éclairage des parcs, il a été décidé d'approfondir certains points de l'étude si bien que les travaux majeurs de reprise des éclairages devraient être engagés deuxième semestre 2012.

Cela étant et notamment dans le cadre des travaux relatifs à l'entretien des systèmes d'éclairage et plus particulièrement sur les parcs les plus vétustes qui ont récemment fait l'objet de rénovation peinture, il a été décidé sans attendre les résultats de cette étude, de traiter en interne les parkings et les niveaux qui le nécessitaient, notamment au point de vue conformité par rapport à la réglementation.

Cela a été le cas des parkings :

- **Centre Commercial Mériadeck** : l'ensemble des niveaux a été repris concernant les blocs autonomes de sécurité, avec le changement de certains appareils d'éclairage normal,
- **Front du Médoc** : idem que ci-dessus,
- **Victoire** : renforcement de l'éclairage de secours par blocs autonomes.

2.5.2 LES TRAVAUX RELATIFS A LA SECURITE

a) Travaux de rénovation du réseau sprinkleurs du parking Front du Médoc

Cet ouvrage mis en exploitation en 1977 nécessitait, au titre de l'APSAD, de réaliser un diagnostic des installations d'extinction automatique d'incendie (réseau sprinkleurs) après 30 ans. Ce diagnostic a été finalisé en 2009. Les recommandations résultant de ce diagnostic ont été suivies de travaux d'un montant de 241 500 € HT réalisés en 2011 et qui se sont achevés au début 2012.

b) Mise en sécurité des bureaux du service comptage

Les locaux liés à l'activité de comptage des recettes horaires en numéraire ont fait l'objet d'une rénovation réalisée par le service Technique de PARCUB en 2010.

Il a été ensuite réalisé, après mise en concurrence, à la mise en sécurité de ces locaux (intrusion, vidéosurveillance, phonie, télésurveillance par un organisme agréé), travaux réalisés sur le deuxième trimestre 2011 et réceptionnés le 30 août 2011.

2.5.3 Travaux spécifiques au parking Gambetta

a) Réaménagement des trémies d'entrée et de sortie du parking

Dans le cadre du réaménagement du Square des Commandos de France par la Communauté Urbaine de Bordeaux et des modifications de la modification du plan de circulation du périmètre, le positionnement de la trémie d'entrée voitures du parking Gambetta a été modifié sous maîtrise d'ouvrage CUB.

PARCUB a pour sa part réalisé le nouvel habillage du garde-corps de cette trémie avec des matériaux assortis au nouveau revêtement de sol du square des Commandos de France. En suivant, le garde-corps de la trémie de sortie du parc a également été rénové de façon identique. Ces travaux ont été achevés dans le courant de l'été 2011.

b) Mise en service de l'ascenseur du parking Gambetta et rénovation de l'escalier proche

Le nouvel ascenseur du parking Gambetta a été mis en service en septembre 2011. Ce nouvel équipement permet désormais à la clientèle du parking d'accéder depuis la surface aux trois niveaux du parking ce qui n'était pas le cas précédemment. L'esthétique de l'émergence en surface s'intègre parfaitement avec le réaménagement du square des Commandos de France. L'escalier proche de l'ascenseur a été rénové avec des carrelages sols et des enduits murs très qualitatifs en cohérence avec la qualité de l'ascenseur.

c) Travaux de traitement des infiltrations consécutives aux travaux de surface

Un diagnostic a été réalisé par PARCUB visant à déterminer l'origine et le positionnement exact des désordres générant de nombreuses infiltrations dans le niveau -1 du parking Gambetta qui se sont révélées immédiatement après la mise en service de l'arrosage public ainsi qu'à la suite de périodes pluvieuses de l'été 2011.

Dans l'urgence, le service Technique de PARCUB a réalisé des travaux provisoires consistant en la pose de gouttières afin de récupérer autant que faire se peut les infiltrations notamment celles situées au plafond du couloir de sortie voitures au niveau -1 (à proximité même de l'escalier rénové).

Une solution, percement de la dalle aux points bas, a été arrêtée pour canaliser les eaux. Les travaux sont prévus en 2012.

2.5.4 Autres travaux

2.5.4.1 Travaux de réalisation des espaces deux roues vélos et/ou motos

Parking Front du Médoc

Les travaux d'extension des espaces 2 roues motos et vélos du parking Front du Médoc ainsi que d'individualisation de ces deux espaces ont commencé en fin d'année 2011 et se sont achevés au mois de février 2012. La capacité d'accueil de l'espace vélo a été portée à 48 places et celle de l'espace motos à 65 places (besoin spécifique de La Poste).

Parking Centre Commercial Mériadeck :

- création d'un espace sécurisé motos

Pour information, les travaux ci-après sont prévus pour 2012 :

- extension et individualisation des espaces vélos et motos du parking 8 mai 1945,
- création de l'espace motos du parking Gambetta,
- création de l'espace vélos du parking Pey-Berland,
- déplacement du local vélos parc CCM, sous réserve d'accord dans des délais raisonnables avec les propriétaires du centre commercial qui doivent autoriser le passage des vélos par le centre commercial,
- création d'un espace vélos sur le parking République simultanément à la mise en service de l'ascenseur prévue fin d'année 2012.

2.5.4.2 Le renouvellement des équipements de péage et de contrôle d'accès avec possibilité de réservation par internet

Le programme de renouvellement des équipements de péage et de contrôle d'accès des abonnés s'est achevé en 2011 avec les parkings République, Centre Commercial Mériadeck, Pey-Berland, Victoire. La réception de la tranche conditionnelle a été réalisée en février 2012.

La levée des réserves des travaux doit être terminée dans le courant du 2ème semestre 2012 :

- espace motos des parkings Centre Commercial Mériadeck et Front du Médoc,
- réservation des abonnements par internet,
- réservation places horaires sur le parking Saint-Jean,
- finitions liées à la pose des équipements.

2.5.4.3 Changement de pompes de relevage :

Une troisième et dernière tranche de travaux relatifs à la rénovation des postes de relevage des eaux de pluviales et des eaux vannes a été engagée en octobre 2010 et réceptionnée en mai 2011.

Dorénavant, tous les postes de relevage des parcs sont rénovés.

2.5.4.4 Amélioration des conditions de travail des personnels de la régie

Après la rénovation de sept postes de contrôle réalisée en 2008/2009, le repositionnement des locaux de l'équipe sécurité sur le parking Bonnac en 2010, le repositionnement de l'atelier mécanique laveuse fait en 2010/2011, les travaux de rénovation des locaux des personnels ont été quasiment achevés en 2011 par :

- la mise en service après rénovation des locaux de comptage des fonds,
- la rénovation faite en interne des locaux et bureaux du service Technique,

Les derniers travaux, de réaménagement intégral du réfectoire, vestiaires et douches des équipes de lavage machine et du service Technique, ont été engagés en interne en 2011 et sont au jour de rédaction de ce rapport en cours d'achèvement (livraison prévue d'ici la fin avril 2012).

Les travaux relatifs à l'amélioration des postes de contrôle n'ayant pas fait l'objet de travaux lourds de rénovation en 2008/2009, notamment l'amélioration de la qualité d'ambiance des locaux de vie des personnels, sont prévus sur les parkings Pessac Centre, Charles de Gaulle à Mérignac et Porte de Bordeaux, simultanément aux travaux de peinture des niveaux en 2012 et 2013.

Pour information, le conseil d'administration a décidé dans une optique de priorisation et de maîtrise des coûts de repousser les travaux de rénovation des bureaux du 1^{er} étage du siège de PARCUB. En 2012, pour autant, une partie de ces travaux sera réalisée pour créer un bureau pour le chef de service de la fourrière.

2.5.5 Etudes lancées sur 2011

Etude relative à la recherche de gisements d'économie d'énergie électrique (évoquée au § 2.5.1.4) :

L'étude réalisée sur 2010 par le bureau d'étude missionné n'a pas satisfait toutes les exigences de PARCUB. En effet, certains aspects sensibles pour la mise en valeur des parcs de stationnement n'ont pas été suffisamment pris en compte ainsi que les spécificités des horaires d'activité de chaque parc. C'est ainsi que des réunions de recadrage de la mission ont été tenues. Les attentes de PARCUB ont été reprécisées. Le bureau d'étude a repris ses études sur 2011.

A l'issue de ces études, une première tranche de travaux ciblés pourra être engagée en fonction des budgets inscrits pour permettre de mesurer les premiers impacts économiques sur 2012.

Construction d'un ascenseur sur le parc République :

Dans le cadre de la mise en conformité de ce parc au regard de la réglementation pour l'accueil des PMR, une consultation a été lancée en 2011 pour choisir un bureau d'étude.

Les éléments ont été remis courant décembre 2011. Le permis de construire, après avis de la commission des avant-projets de la Vile de Bordeaux, sera déposé début avril 2012. Le dossier de consultation d'entreprises pour la réalisation des travaux est au jour de rédaction de ce rapport en cours de montage.

Constructions des parcs Denis au Bouscat et Beaujon à Bordeaux dans le cadre de la ligne D du tramway :

Une procédure d'appel à candidature pour un concours de maîtrise d'œuvre a été lancée en 2011 pour sélectionner des bureaux d'architectes. Quatre candidats par affaire ont été sélectionnés. La procédure continue sur 2012 sur le concours niveau esquisse.

Des procédures adaptées ont été lancées afin de sélectionner un cabinet de géomètre apte à assurer une mission de relevés topographiques, de bornage contradictoire, recherche de servitudes pour les parcelles retenues pour édifier les ouvrages. Une grande partie de la mission a été réalisée fin 2011.

Une nouvelle intervention du géomètre expert est prévue, après avenant, pour compléter le bornage contradictoire sur Beaujon alors qu'un lot d'une parcelle n'est pas propriété de la CUB.

2.6– LES RECLAMATIONS DES CLIENTS

Les réclamations qui regroupent les insatisfactions et les sinistres sont présentées sous forme de tableaux synthétiques pour les années 2010 et 2011 (annexe n° 8).

En premier lieu et pour une bonne analyse de ces chiffres, il convient de rapporter le nombre d'insatisfactions et de sinistres au niveau de l'activité de PARCUB, à savoir que PARCUB avec 8261 places a accueilli, en 2011, 2 292 447 entrées horaires et comptabilisait fin d'année 2011, 6715 abonnés.

On constate que le total des insatisfactions et des sinistres s'élève pour l'année 2011 à 275 incidents alors qu'il s'élevait pour l'année 2010 à 332 incidents, soit une diminution de %

S'agissant des insatisfactions, on note une diminution de celles-ci puisqu'elles s'élevaient en 2010 à 259 et qu'elles s'élèvent en 2011 à 207, soit une diminution de 25 %. Cette amélioration est principalement liée à la forte diminution des incidents de fonctionnement des équipements de péage et de contrôle d'accès abonnés du fait du renouvellement des équipements de péage.

Ces bons résultats sur ce type d'insatisfaction ont été partiellement minorés au global par l'augmentation des insatisfactions diverses relatives notamment aux problèmes d'accessibilité aux parkings que les clients ont rencontré que ce soit lors des travaux de surface diligentés par la Communauté Urbaine de Bordeaux (Gambetta, Saint-Jean notamment) et en partie aussi lorsque PARCUB a réalisé les travaux de peinture des ouvrages.

S'agissant des sinistres, on note une diminution (68 incidents pour l'année 2011 et 73 incidents pour l'année 2010). Ces chiffres étant faibles, la variation enregistrée ne peut être considérée comme significative.

2.7 - LA REPRISE DE LA FOURRIERE : UN DEVELOPPEMENT D'ACTIVITE AU BENEFICE DE LA COLLECTIVITE (VOIR EN ANNEXE LE RAPPORT D'ACTIVITE SPECIFIQUE ETABLI SUR LE SERVICE DE LA FOURRIERE)

CHAPITRE 3 – COMPTES 2011

Sont présentées, ci-après, en premier lieu la section d'exploitation puis la section d'investissement avec une analyse synthétique d'ensemble. Le compte administratif fait état dans une première colonne des crédits ouverts, ce qui correspond au budget primitif, aux décisions modificatives, qui ont été au nombre de 4 en 2011 ainsi que les virements de crédit.

Sont donnés ensuite pour la section d'exploitation le niveau des réalisations de l'exercice, les rattachements, les restes à réaliser ainsi que les crédits annulés. La section d'investissement donne pour les dépenses les mandats émis et pour les recettes les titres émis. Pour une bonne analyse des comptes, figure, comme l'an passé, en annexe une présentation détaillée des comptes 2011 par rapport à 2010 avec les écarts en valeur et en pourcentage d'un exercice à l'autre.

ANALYSE DES COMPTES 2011

3.1 - Section d'exploitation

Une analyse synthétique peut être réalisée en partant des principaux chiffres et qui sont ensuite commentés.

Chiffres en milliers d'euros arrondis au millier d'euro

	Exercice 2010	Exercice 2011	Variation 2010/2011	
			En %	En valeur
Produits des services (chapitre 70)	12 446	13 081	+ 5,11 %	+ 635
Autres produits (chapitre 75)	1 033	1 035	+ 0,13 %	+ 1,3
Chiffre d'affaires	13 444	14 076	+ 4,7 %	+ 632
Subvention d'équilibre	0	0		
Masse salariale (salaires chargés et hors intérim)	6 129	6 029	- 1,63 %	- 100
Charges et frais de personnel intérim inclus (chapitre 12)	6 908	6 799	- 1,57 %	- 109
Achats et charges externes (intérim exclus)	4 166	3 670	- 11,91 %	- 496
Dotation aux amortissements et provisions (chapitre 42 hors variation de stock)	4 141	4 539	9,61 %	+ 398
Résultat courant non financier	733	-138	- 118,83 %	- 871
Résultat financier	15	97	+ 529 %	+ 82
Résultat courant (résultat courant non financier + résultat financier)	748	112	- 84,9 %	- 636
Résultat exceptionnel	0,016	- 152		- 152
Résultat de l'exercice avant affectation à la provision pour grosses réparations	749	1 419	+ 89,6 %	+ 670
(1) Dotation à la provision pour grosses réparations	0	1 000		+ 1000
(2) Reprise sur la PGR	1 346	309	- 77 %	- 1037
(3) Travaux de grosses réparations financés hors reprise sur la PGR	0	-		
(1) - (2) + (3) = ressource nette dégagée par PARCUB pour les grosses réparations	- 1 346	691		+ 2037
Résultat de la section de fonctionnement	749	113	- 84,91 %	- 636
Résultat de la section d'investissement	273	1 698	+ 522,86 %	+ 1 426

La section d'exploitation présente un excédent de 113 002,25 € avec 15 774 756,14 € de recettes et 15 661 753,89 € de dépenses. Cet excédent est à comparer avec celui de 2010 de 748 819,84 €. Pour une bonne analyse, l'excédent 2011 peut être éclairé par les points qui suivent.

En premier lieu, il faut observer que ce résultat est donné en tenant compte de l'impôt sur les sociétés. Hors impôts sur les sociétés, le résultat 2010 s'élevait à la somme de 748 819,84 € et atteint la somme de 419 068,25 € en 2011. Il convient de préciser qu'en ce qui concerne 2010, les crédits pour régler l'impôt ont été inscrits en 2011 par décision modificative après échange avec la Recette des Finances. **Après retraitement de l'IS, le résultat après IS 2010 s'élève à la somme de 499 241,94 € et en 2011 à 362 580,25 €, soit un recul de 27 %.**

Les produits de la section d'exploitation sont en retrait de 349 585 €, soit 2,17 %, recul qui s'explique par celui du chapitre 42, opérations d'ordre de transfert, qui est en retrait de 1,09 M€. Plus précisément, **ce recul s'explique par une moindre reprise sur la provision pour grosses réparations** alors que les dépenses de grosses réparations ont été bien moindres en 2011 alors que le programme de réhabilitation en matière de grosses réparations est achevé. La reprise sur la provision pour grosses réparations n'a été en effet que de 309 643 € en 2011 alors qu'elle avait atteint la somme de 1 346 806 € en 2010. La reprise sur la provision pour grosses réparations a correspondu en totalité aux dépenses de grosses réparations mais également aux achats de peinture pour les travaux réalisés en interne.

Les chapitres 70 et 75 correspondent au chiffre d'affaires dès lors que l'on en déduit les titres restaurants. **Le chiffre d'affaires 2011 s'élève à la somme de 14 076 278,05 €** contre 13 444 471,87 €, soit + 631 806,18 €, soit + 4,7 %. Les redevances (compensation de l'1H30 de gratuité, Car Clean, Editéo) ont été globalement stables, la progression du chiffre d'affaires s'explique essentiellement par l'évolution très favorable des recettes abonnés alors que les recettes horaires ont évolué moins vite que l'inflation du fait du recul de la fréquentation (voir page 9).

A noter qu'il a été **refacturé au service de la fourrière automobile, 109 289,13 €,** dont 84 252,04 € de refacturation de frais de personnel correspondant à du personnel de PARCUB qui aurait été le même sans gestion de la fourrière et 25 037,09 € concernant la refacturation de l'achat de fournitures et des frais d'affranchissement correspondant aux besoins spécifiques de la fourrière, charges qui n'auraient pas été constatées en l'absence de gestion du service. Alors que la somme de 25 037,09 € est comptabilisée aussi bien en dépenses qu'en recettes mais que 84 252,04 € de dépenses de personnel n'auraient pu être refacturés, le résultat 2011 aurait été diminué du montant de cette dernière somme. Concrètement, sans la gestion de la fourrière, le résultat de la section d'exploitation avant IS aurait été en 2011 de 334 816,21 € contre 748 819,84 €, soit un recul d'un exercice à l'autre de 414 003 €, soit – 55,3 %. Si l'on déduit de ces sommes l'impôt sur les sociétés, le résultat net comptable qui était de 0,499 M€ en 2010 n'aurait été en 2011 que de 0,223 M€, soit un recul également de 55,3 %.

Les dépenses de la section d'exploitation ont été quasiment stables puisqu'elles sont en retrait de 0,11 %.

Plus précisément, les charges à caractère général, chapitre 11, ont pu être contenues. D'un montant de 3,67 M€, elles sont en baisse de 496 197 €, soit – 11,91 %. Il est à noter que **les dépenses de grosses réparations ont été inférieures d'un peu plus de 1 M€ par rapport à l'année passée.** Cela explique, comme énoncé plus avant, que la reprise sur provision pour grosses réparations a baissé dans des proportions comparables. Il convient pour autant de préciser qu'en 2011 tout comme en 2010, le niveau de dépenses pour grosses réparations **n'a aucun impact sur le résultat de la section d'exploitation** puisque les dépenses de grosses réparations et les achats de peinture pour les besoins des travaux réalisés en interne ont été strictement compensés par une reprise sur la provision sur grosses réparations. Fin 2011, hors abondement de la provision pour grosses réparations constituée sur l'exercice 2011, la provision serait de seulement 270 461 €. Cela démontre

que les provisions qui avaient été constituées par le passé pour faire face aux besoins du programme de réhabilitation ont bien été consommées pour celui-ci alors que ce programme en matière de grosses réparations est arrivé globalement à son terme.

Le chapitre 12, charges de personnel, s'élève à la somme de 6 799 773,16 € en retrait de 1,57 % par rapport à l'an passé. Ce chapitre intègre l'ensemble de la masse salariale en CDI et CDD mais également l'intérim ainsi que les dépenses liées indirectement au personnel (tickets restaurants, versement au comité d'entreprise, médecine du travail, intéressement, médaille du travail). Hors intérim et dépenses qui viennent d'être listées, le chapitre 12 s'élève à la somme de 6 029 376,63 €, soit l'équivalent 42,8 % du chiffre d'affaires. Le chapitre 12 pris dans sa totalité représente 48,31 % du chiffre d'affaires contre 51,38 % en 2010. L'intérim a été ramené en 2011 sous la barre des 600 000 €. Ce poste s'élève plus précisément à la somme de 594 216 € contre 615 983 € en 2010, soit un recul de 3,53 %.

Le résultat financier de 15 414,05 € en 2010 s'est élevé à seulement 97 044,42 € en 2011 bien qu'en progression par rapport à l'année passée. Tout comme en 2010, PARCUB n'ayant aucun emprunt, n'a constaté aucune charge financière. La progression du résultat financier s'explique donc par celle des produits qui est liée à la vente du portefeuille de SICAV au mois de décembre 2011 et qui a permis de constater la plus-value de ces placements. Pour autant, au-delà de cette précision, il faut observer que la trésorerie de PARCUB est d'un montant de 12,7 M€, niveau qui est resté proche de celui de l'an passé du fait de l'importance des investissements encore réalisés en 2011. Les produits financiers malgré l'importance de la trésorerie de PARCUB sont proportionnellement extrêmement limités du fait des contraintes règlementaires en matière de placement mais également du fait de la faiblesse du taux directeur de la BCE qui est en lien direct avec le faible niveau de rémunération des placements de la trésorerie de PARCUB.

En 2011 comme en 2010, les produits exceptionnels ont été tout à fait marginaux. En 2010, d'un montant de 9 401 €, ils représentaient quasiment l'équivalent des charges exceptionnelles de 9 417,93 €. En 2011, les charges exceptionnelles se sont élevées à 152 153,16 € si bien que le résultat exceptionnel a été négatif de 151 721,88 €. Ce résultat exceptionnel négatif s'explique par l'article 6718 d'un montant de 123 405,98 € qui correspond pour l'essentiel à un reversement, suite à une délibération du conseil d'administration de PARCUB en septembre 2011, d'une somme de 111 490 € due à la Cub. A cela s'est ajoutée pour 28 747,18 €, suite à délibération du conseil d'administration, l'admission de titres en non valeur alors qu'ils ont été considérés comme non recouvrables.

Les opérations d'ordre de transfert, chapitre 42, (4 699 814,18 €) correspondent pour l'essentiel en dépenses aux dotations aux amortissements et ceci pour un total de 3 538 954,37 €. Celles-ci sont pour partie compensées par des reprises sur les subventions d'investissement qui apparaissent en recettes de la section d'exploitation au chapitre 77. Par ailleurs, il faut préciser que l'ensemble des subventions d'investissement inscrites en compte de bilan au chapitre 13 correspond aux subventions d'investissement et aux amendes de police qui ont été transférées par la Cub à la régie. En effet, dans le cadre de la création d'une régie, le transfert de l'actif va de pair avec le transfert du passif.

Au regard des éléments qui précèdent et dès lors que l'on tient compte des éléments à caractère exceptionnel, on peut faire ressortir en synthèse de l'analyse de la section d'exploitation les points essentiels suivants :

- Le chiffre d'affaires malgré une évolution de l'activité défavorable a pu progresser significativement de 4,7 %. Près de 20 % de cette progression est due à la refacturation de charges suite à la reprise du service de la fourrière,
- Les charges d'exploitation ont évolué de façon maîtrisée grâce à l'arrivée à terme du programme de réhabilitation mais également à une maîtrise globale de l'ensemble des charges. En tout état

de cause, alors que les dépenses de grosses réparations sont compensées par une reprise sur la provision, cette baisse des dépenses de grosses réparations est dans les faits neutre sur le résultat final de la section d'exploitation.

- La masse salariale dans la prolongation des années passées a été maîtrisée et a sensiblement baissé sensiblement en 2011. Alors que le chiffre d'affaires a continué à progresser, le ratio masse salariale sur chiffre d'affaires qui est atypique à PARCUB, mais qui s'explique par un ensemble de caractéristiques propres à la régie, est passé sous la barre des 50 %.
- Le résultat financier est très faible au regard du niveau de la trésorerie de PARCUB alors que les conditions de placement d'un établissement public industriel et commercial sont strictement encadrées et que les taux de placement ont été en 2011 comme en 2010 très peu rémunérateurs.
- Le résultat exceptionnel qui était neutre en 2010 a pénalisé l'exercice 2011 pour un montant de 151 721 €.
- Quant au chapitre 42, opérations d'ordre de transfert, celui-ci avec un montant de dépenses de plus de 4 M€ a un poids non négligeable sur la section d'exploitation. Les variations de stock et les dotations aux amortissements sont d'un exercice à l'autre tout à fait comparables. La reprise sur la provision pour grosses réparations en cohérence avec la baisse des dépenses pour grosses réparations a baissé de près de 1 M€, plus précisément 1 037 162,54 € sachant qu'inversement, un abondement de la provision pour grosses réparations a été réalisé en 2011 pour un montant de 1 M€ suite à une délibération du conseil d'administration et ceci pour faire face aux dépenses de grosses réparations programmées selon un document présenté au conseil d'administration à l'appui de la délibération. Enfin, pour une bonne comparaison, il est à noter qu'une dotation aux amortissements exceptionnels d'un montant de 480 915,23 € avait été passée en 2010 suite au changement du matériel et qu'aucune dépense de ce type n'a été passée en 2011,
- Au final, si l'on tient compte des éléments exceptionnels, PARCUB, dans un contexte économique difficile marqué par un fort recul de son activité, hors reprise de la fourrière qui a eu un impact positif sur ses comptes de 84 242,04 € a su maintenir un résultat excédentaire en anticipant les dépenses de grosses réparations à venir.

3.1.2 Section d'investissement

La section d'investissement dégage un excédent de 1 698 136,12 € pour 4 538 954,37 € de recettes. Pour rappel, en 2010, l'excédent s'est élevé à la somme de 272 630,87 € avec un niveau de recettes inférieur de près de 400 000 €.

La progression des recettes s'explique par l'inscription de 1 M€ au titre de la provision pour grosses réparations alors qu'inversement, aucun amortissement exceptionnel n'a été constaté en 2011 contrairement à 2010. Les articles 28 se sont élevés à la somme de 3 538 954,37 € contre 4 141 223,05 € en 2010. Cette baisse des articles 28 est bien évidemment en corrélation avec la sortie d'immobilisations en 2010 qui n'était pas totalement amortie d'où la dotation aux amortissements exceptionnels constatée sur cet exercice pour un montant de 480 915,23 € (matériel de péage non amorti + 7 salles de contrôle qui ont été renouvelées alors qu'elles n'étaient pas totalement amorties).

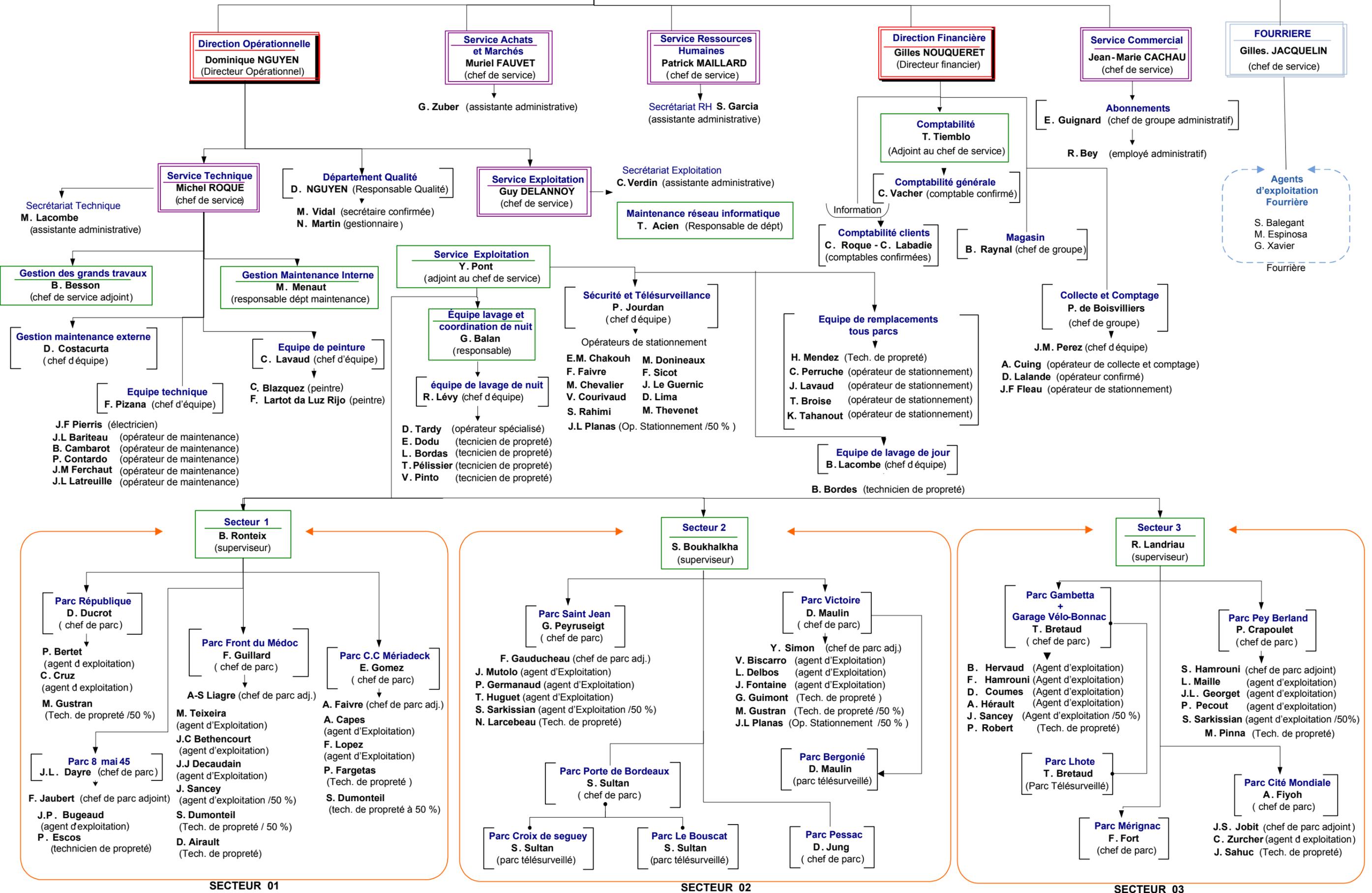
En dépenses, les immobilisations, chapitres 21 et 20, se sont élevées à un montant légèrement supérieur (1 510 205,90 € contre 1 445 070,40 € en 2010). La baisse d'un peu plus de 1 M€ des dépenses de la section d'investissement s'explique et ceci pour un montant quasiment identique par la baisse de la provision pour grosses réparations consécutivement à la reprise effectuée en 2011. Pour rappel et comme précisé ci-dessus, la reprise qui était de 1 346 806,30 € n'a été que de 309 643,76 € en 2011.

Accueil Téléphone et Courrier
Y. Marsan (employé administratif)

Secrétariat de Direction
F. Roux (assistante de Direction)

Direction régie
Jean Philippe NOËL
(Directeur Général)

Organigramme de la régie
Au 31 déc. 2011



SECTEUR 01

SECTEUR 02

SECTEUR 03

LISTE DES PARKINGS AU 31 DECEMBRE 2011

NOMS DES PARKINGS	PLACES PARCUB	PLACES PRIVEES
Gambetta	489	
Bonnac	171	
Centre Commercial Mériadeck	1316	
République	412	
Pey-Berland	677	405
Lhôte	113	
Huit Mai 1945	723	
Porte de Bordeaux	724	
Victoire	470	
Saint Jean	525	
Croix de Seguey	40	11
Front du Médoc	1092	
Cité Mondiale	682	146
Bergonié	66	
Mérignac	290	
Pessac	336	
Bouscat	135	
TOTAL	8261	562

AFFAIRE 2010/05/03**TARIFS 2011****I - ELEMENTS DE CONTEXTE**

Les tarifs 2011 découlent des orientations générales définies dans le PMT dont la dernière version a été actualisée en octobre 2008 et qui a été approuvée par le conseil d'administration de PARCUB en novembre 2008.

La grille tarifaire 2011 de PARCUB doit tenir compte de 2 impératifs essentiels :

- la nécessité d'équilibrer au minimum les comptes de PARCUB sans subvention de la CUB et donc par les recettes provenant des usagers alors que la régie gère un service public industriel et commercial,
- la nécessité de respecter le plan des déplacements urbains défini par la Communauté Urbaine et de maintenir après la phase de travaux de réhabilitation les parkings à un bon niveau.

Ces 2 impératifs doivent être réalisés dans un environnement défavorable.

- D'une part, l'évolution des modes de déplacement se fait au détriment de l'usage des parkings. La concurrence du réseau de transport en commun est plus forte que ce qui était anticipé il y a 7 ans et devrait sur les années à venir s'accroître avec l'accroissement de l'offre de transport en commun qui gagnera notamment en qualité avec l'extension de l'offre en TCSP. Le rapport à l'automobile, moins valorisée, évolue.
- D'autre part, le contexte économique est défavorable et pèse sur l'évolution de l'activité.
- Pour autant, il faut constater que l'année 2010, et même si PARCUB n'a pas encore les chiffres des 2 derniers mois, évolue de façon moins défavorable que par rapport à la tendance des dernières années. Il semblerait en ce qui concerne la fréquentation que l'on soit proche du point le plus bas. Aussi, on peut raisonnablement escompter retrouver à court-moyen terme un rythme de croissance modéré ou tout au moins une fin de la tendance structurelle négative enregistrée sur les dernières années.

Fréquentation des clients horaires sur 12 mois chaque année avec extrapolation pour 2010

	2007	2008	2009	Point de chute prévu pour 2010
TOTAL tous parkings	2 499 646	2 372 815	2 265 005	2 309 000
Variation	-3,98%	-5,07%	-4,54%	1,94%
TOTAL hors St Jean	2 309 483	2 159 728	2 100 256	2 058 511
Variation	-3,96%	-6,48%	-2,75%	-1,99%

Evolution de la fréquentation horaire tous parcs hors Saint Jean et Gambetta et sur les 10 premiers mois de chaque année

	2007	2008	2009	2010
Constat janv. à Oct.	1 715 188	1 576 021	1 535 601	1 573 481
Variation Nbre usagers	-36 567	-139 167	-40 420	37 880
Variation en %	-2,09%	-8,11%	-2,56%	2,47%

Commentaires :

La fréquentation 2010 est déterminée à partir des chiffres connus à fin octobre en extrapolant la tendance des 10 premiers mois sur les 2 derniers mois de l'année en reprenant la fréquentation horaire de novembre et décembre 2009.

La fréquentation sur le parking St Jean a été fortement impactée par les travaux du pôle intermodal et en 2009 par l'ouverture en lieu et place du 1^{er} niveau du parking de la dépose minute nord. Aussi, l'analyse de la fréquentation hors parking St Jean permet de mieux cerner la tendance générale en matière de fréquentation horaire. Il faut ajouter qu'en 2010, les travaux sur le Square des Commandos de France et surtout la reprise de la trémie ont très fortement pénalisés la fréquentation du parking Gambetta. Aussi, si l'on raisonne hors parking St Jean et hors parking Gambetta, la fréquentation horaire constatée entre les mois de janvier et fin octobre 2010 par rapport à la même période de l'année précédente, progresse de 2,47 %. C'est donc une fin de la dégradation de la fréquentation horaire qui est enregistrée. Pour autant, dans un contexte qui reste incertain et défavorable globalement à l'évolution de l'activité des gestionnaires de parkings, il convient de rester prudent pour 2011.

Activité Abonnements

Pour ce qui est des abonnés, l'évolution bien que moins défavorable que l'an passé, n'en demeure pas moins négative, comme cela ressort du tableau ci-après

	Abonnés au 1 ^{er} janvier 2007	Abonnés au 1 ^{er} janvier 2008	Abonnés au 1 ^{er} janvier 2009	Abonnés au 1 ^{er} janvier 2010	Abonnés au 1 ^{er} novembre 2010
Résidents	1 537	1595	1664	1761	1 752
Variation	438 (+ 39,9 %)	58 (+ 3,8 %)	69 (+ 4,3 %)	97 5,83%	-9 -0,51%
Permanents	4 864	4927	4695	4597	4 477
Variation	-181 (- 3,6 %)	63 1,30%	-232 -4,71%	-98 -2,09%	-120 -2,61%
Autres abonnés	490	599	586	563	562
Variation	-50	109	-13	-23	-1
TOTAL tous abonnés	6 891	7 121	6 945	6 921	6 791
Variation	207 3,10%	230 3,34%	-176 -2,47%	-24 -0,35%	-130 -1,88%

2 – ELEMENTS DIRECTEURS PRINCIPAUX DE LA POLITIQUE TARIFAIRE 2011

La politique tarifaire 2011 est bien évidemment en cohérence avec le plan à moyen terme actualisé de PARCUB et les orientations générales sur le plan tarifaire qu'il intègre.

Les tarifs abonnements de PARCUB s'avèrent compétitifs par rapport à l'offre des parkings gérés par d'autres exploitants.

Les tarifs horaires sont maintenant plus en phase dans le secteur hypercentre mais inférieurs avec ceux des autres gestionnaires d'où une marge de manoeuvre. Il demeure une marge de progression importante sur les parkings de la zone centre et encore plus importante sur les parkings de la zone périphérie.

Par contre, il apparaît approprié pour le stationnement horaire de moyenne durée de réduire sensiblement les tarifs avec un prix sur 24 H plus proche des tarifs pratiqués par les autres gestionnaires. Un ajustement dans ce sens avait déjà été pratiqué antérieurement. Cette orientation peut être confortée en 2011.

2.1 – Une politique tarifaire définie par zone

Pour rappel, 3 zones doivent être distinguées : hypercentre, centre et périphérie. En 2009, il a été décidé que les parkings Front du Médoc et Cité Mondiale devaient rejoindre la zone hypercentre et d'en tirer les conséquences en terme d'évolution tarifaire.

Au regard des caractéristiques du parking Victoire, celui-ci peut être également rattaché au secteur hypercentre en en tirant les conséquences en terme d'ajustement tarifaire sur quelques années. Le rattachement du parking Victoire à la zone hypercentre se justifie :

- en premier lieu, au regard de sa situation géographique, fin de la rue Ste Catherine,
- il est situé dans un secteur avec une forte densité urbaine,
- sa fréquentation est d'un niveau élevé comparable à celle d'autres parcs de l'hypercentre,
- enfin, si ce parking il y a quelques années n'était pas dans un état convenable, il a fait l'objet de travaux extrêmement conséquents et complets dont la dernière étape a été la création d'un ascenseur qualitatif.

Le parking St Jean est un parking de gare et répond à une logique tarifaire spécifique adaptée. Il est approprié de maintenir les tarifs 2010 en 2011.

2.2 – Une politique favorable aux abonnés résidents

Les abonnements permanents et résidents ont été définis sur les années passées avec des objectifs d'écart par rapport à l'hypercentre et d'écart entre les tarifs permanents et résidents, il apparaît approprié de poursuivre cette politique. Pour rappel :

	Tarifs permanents Objectif d'écart par rapport à la zone hypercentre	Objectif d'écart abonnement résident par rapport à l'abonnement permanent
Zone hypercentre	0 %	30 %
Zone centre	- 20 %	25 %
Zone périphérie	- 50 %	25 %

Quant aux quotas réservés aux résidents, ils ont été revus à la hausse par délibération 2005/05/02. Il apparaît que sur plusieurs parkings ces quotas ont été atteints. Le nombre d'abonnés résidents, comme analysé ci-avant, est resté globalement stable en 2010. L'essentiel de la demande étant sur l'hypercentre, il est approprié en cohérence avec le PDU de rehausser sensiblement les quotas sur les parkings les plus demandés en retenant les pourcentages indiqués dans le tableau qui suit.

	Avant le 1 ^{er} décembre 2005	A compter du 1 ^{er} décembre 2005	A compter du 1 ^{er} janvier 2011
Parkings zone hypercentre : République, CCM, Gambetta	20 %	35 %	40 %
Parkings zone hypercentre : Pey-Berland	20 %	40 %	45 %
Parkings zone centre rejoignant la zone hypercentre : Cité Mondiale, Front du Médoc, Victoire	20 %	40 %	40 % (seuil inchangé car largement au-dessus de la demande)
Parkings zone centre	20 %	40 %	40 % (seuil inchangé car largement au-dessus de la demande)
Périphérie	20 %	40 %	40 % (seuil inchangé car largement au-dessus de la demande)

3 – LES TARIFS 2011

3.1 – Les tarifs abonnements 2011

Sur la base des éléments qui précèdent, les tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2011 peuvent être présentés par comparaison aux tarifs 2010.

a) Abonnements permanents mensuels

Il est rappelé que le tarif annuel est égal au tarif mensuel multiplié par douze, disposition qui reste inchangée pour 2011.

Les tarifs permanents concernent essentiellement les déplacements domicile-travail. Au regard des tarifs des parkings gérés par d'autres exploitants et de la stratégie générale rappelée plus haut, une hausse proche de l'inflation prévisionnelle dans le secteur hypercentre et supérieure pour les autres secteurs tout en retenant une hausse en valeur contenu peut être pratiquée.

Abonnement permanent	Année 2010	Tarifs 2011	Variation en valeur TTC	Variation en %
Hyper Centre	108,00 €	110,00 €	2,00 €	1,9%
Centre Ville	81,00 €	85,00 €	4,00 €	4,9%
Périphérie	51,00 €	55,00 €	4,00 €	7,8%
Cité Mondiale et Front du Médoc	84,00 €	90,00 €	6,00 €	7,1%
Victoire	81,00 €	90,00 €	9,00 €	11,1%
Saint Jean	98,00 €	104,00 €	6,00 €	6,1%

Tableau en euros TTC en tenant compte d'une TVA à 19,6 %. Si le taux de la TVA devait être revu, les tarifs seraient automatiquement ajustés en conséquence.

b) Abonnements résidents mensuels

Il est rappelé que le tarif annuel est égal au tarif mensuel multiplié par douze.

Il convient de poursuivre une politique favorable aux résidents en conformité avec le PDU et la stratégie générale définie dans le cadre du plan à moyen terme d'où des augmentations en 2011 mesurées en valeur.

Résident	Année 2010	Tarifs 2011	Variation en valeur TTC	Variation en %	Objectif	Ecart 2011
Hyper Centre	64,00 €	67,00 €	3,00 €	4,7%	30%	-39,1%
Centre Ville	49,00 €	51,00 €	2,00 €	4,1%	25%	-40,0%
Périphérie	33,00 €	35,00 €	2,00 €	6,1%	25%	-36,3%
Cité Mondiale et Front du Médoc	50,00 €	53,00 €	3,00 €	6,0%	30%	-41,1%
Victoire	49,00 €	56,00 €	7,00 €	14,3%	30%	-37,8%
Saint Jean	Parc de gare donc pas de tarif résident					
Centre Commercial Mériadeck	38,40 €	42,00 €	3,60 €	9,4%		

3.2 - Autres tarifs

Tarifs hebdomadaires

Les abonnements hebdomadaires ont été fixés en 2009 à 50 % du prix des abonnements mensuels, disposition qu'il convient de maintenir en 2011.

Hebdomadaires	Année 2010	Tarifs 2011	Variation en valeur TTC	Variation en %
Hyper Centre	54,00 €	55,00 €	1,00 €	1,9%
Centre Ville	40,50 €	42,50 €	2,00 €	4,9%
Périphérie	25,50 €	27,50 €	2,00 €	7,8%
Cité Mondiale et Front du Médoc	42,00 €	45,00 €	3,00 €	7,1%
Victoire	40,50 €	45,00 €	4,50 €	11,1%
Saint Jean				

Tarifs abonnement nuit :

Les abonnements nuit qui couvrent la plage horaire de 19 H à 9 H ont été arrêtés par délibération n° 2007/01/05 en distinguant :

- Le tarif individuel calculé sur la base de 50 % de l'abonnement permanent
- Le tarif entreprise équivalent à 35 % du tarif de l'abonnement permanent applicable à la condition de remplir la double condition suivante : disposer de 150 abonnements permanents sur le parking de référence et de souscrire un minimum de 50 abonnements de nuit. Dès lors que cette double condition est remplie, le 1^{er} abonnement bénéficie de ce tarif préférentiel.

Ces dispositions restent inchangées pour 2011.

Nuit Individuel	Année 2010	Tarifs 2011	Variation en valeur TTC	Variation en %
Hyper Centre	54,00 €	55,00 €	1,00 €	1,9%
Centre Ville	40,50 €	42,50 €	2,00 €	4,9%
Périphérie	25,50 €	27,50 €	2,00 €	7,8%
Cité Mondiale et Front du Médoc	42,00 €	45,00 €	3,00 €	7,1%
Victoire	40,50 €	45,00 €	4,50 €	11,1%
Saint Jean				

Nuit entreprise	Année 2010	Tarifs 2011	Variation en valeur TTC	Variation en %	Ecart Sur Permanent
Hyper Centre	37,80 €	38,50 €	0,70 €	1,9%	35,00%
Centre Ville	28,40 €	29,75 €	1,35 €	4,8%	35,00%
Périphérie	17,90 €	19,25 €	1,35 €	7,5%	35,00%
Cité Mondiale et Front du Médoc	29,40 €	31,50 €	2,10 €	7,1%	35,00%
Victoire	28,40 €	31,50 €	3,10 €	10,9%	35,00%
Saint Jean					

Contrat de location longue durée

Les dispositions arrêtées par délibération 2008/05/03 restent inchangées.

2 roues motorisés (2RM)

Les tarifs sont revalorisés sur la base de ceux prévus au PMT. L'abonnement 2 roues sur le parking St Jean doit être d'un niveau plus élevé alors que la demande est forte sur ce parking et que les places 2 roues motorisés doivent être limitées.

2 RM	Année 2010	Tarifs 2011	Variation en valeur TTC	Variation en %
Hyper Centre	38,00 €	40,00 €	2,00 €	5,3%
Centre Ville	28,50 €	30,00 €	1,50 €	5,3%
Périphérie	20,80 €	23,00 €	2,20 €	10,6%
Cité Mondiale et Front du Médoc	38,00 €	40,00 €	2,00 €	5,3%
Victoire	28,50 €	40,00 €	11,50 €	40,35%
Saint Jean	50,00 €	52,00 €	2,00 €	4,0%

2 roues non motorisés (vélos)

Les abonnements vélos, jusqu'à ce jour, sont gratuits, seuls les frais de souscription sont facturés à hauteur de 15 € TTC. Il convient de poursuivre le développement des espaces 2 roues pour proposer une offre dans une logique de maillage rendant les espaces 2 roues plus attractifs. Dans l'attente de la mise en service des prochains espaces 2 roues, il apparaît opportun en 2011 de maintenir la gratuité de cet abonnement.

Les chèques parkings

Ils peuvent être vendus à tous les professionnels riverains du parking de référence qui souhaitent offrir une gratuité partielle du stationnement à leurs clients.

En 2010, le chèque parking 1H était vendu avec un abattement de 20 % avec un tarif minimum de 0,50 € TTC et pour une durée de 2 heures avec un abattement de 40 % avec un tarif minimum de 0,80 € TTC.

Ces dispositions qui existent depuis 2008 sont à maintenir en 2011.

Tarif spécifique multcartes

Pour rappel, les abonnements multcartes correspondent à des abonnements en nombre tels que définis par la délibération 2007/01/05 et qui sont utilisés actuellement par le CHU, le SDIS et l'université. Il convient de poursuivre la politique de rattrapage engagée depuis la création de PARCUB. Plus précisément, pour les abonnements en nombre, une carte sur deux est délivrée avec une réduction par rapport aux tarifs permanents. Le coût de cette deuxième carte était équivalent en 2008 à 38 % du tarif permanent, à 40,5 % en 2009 et à 45 % en 2010. Le niveau 2010 était d'un niveau inférieur à ce qui avait été annoncé aux titulaires de ces contrats.

En 2011, il est approprié, compte tenu de l'objectif général fixé, de pratiquer une hausse substantielle en pourcentage. Pour autant, les évolutions proposées restent bien en deçà de ce qui avait été annoncé aux titulaires de ces contrats. Aussi, de nouvelles hausses seront nécessaires sur les années à venir. Il va de soi, alors que les pourcentages indiqués sont contenus, que dès lors que des résiliations massives seraient constatées que se poserait alors la question courant d'année 2011 d'un éventuel ajustement complémentaire.

Multicartes	Année 2010	Tarifs 2011	Variation en valeur TTC	Variation en %	Ecart sur Permanent
Hyper Centre	48,60 €	53,00 €	4,40 €	9,1%	-51,8%
Centre Ville	36,45 €	40,00 €	3,55 €	9,7%	-52,9%
Cité Mondiale et Front du Médoc	48,60 €	53,00 €	4,40 €	9,1%	-41,1%
Victoire	36,45 €	45,00 €	8,55 €	23.45%	-50%

Ticket perdu ou ticket détérioré par la faute du client

Dans ces deux cas et pour toute durée inférieure à 24H00, il est réclamé au client le prix d'une journée complète de stationnement, comme cela se pratique chez la majorité des gestionnaires de parkings. Cette disposition reste inchangée en 2011.

Dans l'hypothèse de stationnements supérieurs à 24 heures, il sera demandé le prix d'une journée de stationnement par tranche de 24 heures entamée donc pour toute journée entamée le forfait jour est dû.

Carte d'abonnement :

Le prix du support de la carte d'abonnement qui est de 31 € TTC en 2010 demeure inchangé en 2011.

Le changement de macaron résident à la demande du client reste inchangé à 10 € TTC.

Tout envoi de titre d'accès et de macaron en lettre recommandée avec accusé de réception et d'une façon générale tout envoi de documents demandés selon ces formes seront facturés 5 € TTC, montant identique à celui pratiqué en 2010.

3.3 – Les tarifs horaires

3.3.1 – Soirée tranquille

Le tarif de la soirée tranquille commence à 20 H pour se terminer à 7 H sur tous les parkings sauf ceux de la zone périphérique pour lesquels les dispositions de la soirée tranquille demeurent 19H00/7 Heures. Le montant forfaitaire pour cette plage d'utilisation est de 3,00 € TTC en 2010. Il est approprié de porter ce tarif à 3,50 € TTC, niveau inférieur à celui pratiqué par d'autres gestionnaires. Un tel tarif, au regard des tarifs horaires pratiqués sur les parcs de périphérie, serait trop élevé et rendrait l'offre de stationnement en ouvrage dissuasive. Aussi, le tarif 2010 de 3 € sur les 3 parkings de périphérie est maintenu.

Pour rappel, comme précisé dans la délibération 2009/05/03, toute heure entamée sur la période de jour et ceci quel que soit le parking peut être intégralement consommée, le tarif forfaitaire de soirée ne s'appliquant qu'à la fin de la première heure de stationnement démarrée en période tarifaire de journée.

De plus, la dernière heure entamée en fin de période de nuit et ceci quel que soit le secteur, et si l'usager stationne après 7 H, est intégralement couverte par le tarif de la soirée tranquille. Ces dispositions, applicables depuis le 1^{er} janvier 2010, demeurent inchangées.

3.3.2 - Zone Hypercentre :

Gambetta, Pey-Berland, République, Lhôte, Centre Commercial Mériadeck

1 – Hypercentre hors Centre Commercial Mériadeck

Le tableau ci-après est donné pour l'hypothèse la plus défavorable à savoir un stationnement à partir de 7 H, c'est-à-dire en commençant de stationner juste à la fin de la soirée tranquille

Hyper centre	Année 2010		Année 2011		Variation 2011/2010	
	Tarif TTC	Prix de l'heure	Tarif TTC	Prix de l'heure	En valeur	En %
De 0 à 1H	2,20 €		2,40 €		0,20 €	9,1%
De 1 H à 2 H	4,40 €	2,20 €	4,80 €	2,40 €	0,40 €	9,1%
De 2 H à 3 H	6,60 €	2,20 €	7,20 €	2,40 €	0,60 €	9,1%
De 3 H à 4 H	8,60 €	2,00 €	8,60 €	1,40 €	- €	0,0%
De 4 H à 5 H	10,60 €	2,00 €	10,60 €	2,00 €	- €	0,0%
De 5 H à 6 H	12,60 €	2,00 €	12,60 €	2,00 €	- €	0,0%
De 6 H à 7 H	14,60 €	2,00 €	14,60 €	2,00 €	- €	0,0%
De 7 H à 8 H	16,60 €	2,00 €	16,60 €	2,00 €	- €	0,0%
De 8 H à 9 H	18,60 €	2,00 €	18,60 €	2,00 €	- €	0,0%
De 9 H à 10 H	20,60 €	2,00 €	19,00 €	0,40 €	-1,60 €	-7,8%
De 10 H à 11 H	22,60 €	2,00 €	19,00 €	- €	-3,60 €	-15,9%
De 11 H à 12 H	23,00 €	0,40 €	19,00 €	- €	-4,00 €	-17,4%
De 12 H à 24 H	23,00 €	0,00 €	19,00 €	0,00 €	-4,00 €	-17,4%

- Le prix des trois premières heures passe de 2.20 à 2.40 €TTC
- Les tarifs des plages comprises entre 3 et 9 heures demeurent inchangés par rapport à la tarification 2010.
- Le prix des plages suivantes est diminué afin que le tarif maximum n'excède pas 19 € contre 23 € en 2010, ce qui sera un facteur d'attrait pour le stationnement occasionnel de longue durée (congrès, touristes etc).

2 - Hypercentre - parc Centre Commercial Mériadeck :

Les tarifs horaires aux heures d'ouverture du centre commercial demeurent inchangés. En période de fermeture de la galerie marchande, il sera appliqué bien évidemment les tarifs de la zone Hyper centre sans gratuité du stationnement et donc ceux énoncés dans le point précédent. Il est à noter qu'en période d'ouverture du centre commercial Mériadeck qu'en cas de ticket perdu, toute période de 24 heures entamée est facturée à 23 € TTC.

Compte tenu des heures d'ouverture du centre commercial Mériadeck, la tarification de la soirée tranquille de 3,50 € en 2011 s'applique de 22H00 à 7H00. Lorsque le centre commercial est fermé, la soirée tranquille début à 20 H comme sur tous les autres parcs de l'hypercentre et du centre.

3 – Parkings Front du Médoc et Cité Mondiale

Les tarifs de ces parkings qui sont passés en zone hypercentre avaient déjà été revus significativement en 2010 afin de se rapprocher de ceux de la zone hypercentre. Il convient en 2011 de procéder à un nouvel ajustement, les tarifs des autres parkings de la zone hypercentre, après un premier ajustement en 2010, pouvant être appliqués en 2011.

FDM/Cité	Année 2010		Année 2011		Variation 2011/2010	
	Tarifs TTC	Prix de l'heure	Tarif TTC	Prix de l'heure	En valeur	En %
De 0 H à 1H	2,20 €		2,40 €		0,20 €	9,1%
De 1 H à 2H	4,30 €	2,10 €	4,80 €	2,40 €	0,50 €	11,6%
De 2 H à 3 H	6,40 €	2,10 €	7,20 €	2,40 €	0,80 €	12,5%
De 3 H à 4 H	8,50 €	2,10 €	8,60 €	1,40 €	0,10 €	1,2%
De 4 H à 5 H	10,60 €	2,10 €	10,60 €	2,00 €	- €	0,0%
De 5 H à 6 H	12,70 €	2,10 €	12,60 €	2,00 €	- 0,10 €	-0,8%
De 6 H à 7 H	14,80 €	2,10 €	14,60 €	2,00 €	- 0,20 €	-1,4%
De 7 H à 8 H	16,90 €	2,10 €	16,60 €	2,00 €	- 0,30 €	-1,8%
De 8 H à 9 H	19,00 €	2,10 €	18,60 €	2,00 €	- 0,40 €	-2,1%
De 9 H à 10 H	21,10 €	2,10 €	19,00 €	0,40 €	- 2,10 €	-10,0%
De 10 H à 11 H	23,00 €	1,90 €	19,00 €	- €	- 4,00 €	-17,4%
De 11 H à 12 H	23,00 €	0,00 €	19,00 €	- €	- 4,00 €	-17,4%
De 12 H à 24 H	23,00 €	0,00 €	19,00 €	0,00 €	- 4,00 €	-17,4%

- Tarif 24 heures bloqué à 19 € TTC
- Forfait soirée Tranquille 20H/7H00 = 3.50 € TTC

4 – Parking Victoire

Ce parc étant intégré dans la zone Hyper centre, il convient à l'identique de ce qui a été fait en 2010 pour les parkings Front du Médoc et Cité Mondiale d'adopter une grille tarifaire horaire de transition.

Victoire	Année 2010	Année 2011			Variation 2011/2010	
	Tarifs TTC	Prix de l'heure	Tarif TTC	Prix de l'heure	En valeur	En %
De 0 H à 1H	1,80 €		2,20 €		0,40 €	22,2%
De 1 H à 2H	3,60 €	1,80 €	4,40 €	2,20 €	0,80 €	22,2%
De 2 H à 3 H	5,40 €	1,80 €	6,60 €	2,20 €	1,20 €	22,2%
De 3 H à 4 H	7,20 €	1,80 €	8,80 €	2,20 €	1,60 €	22,2%
De 4 H à 5 H	9,00 €	1,80 €	10,80 €	2,00 €	1,80 €	20,0%
De 5 H à 6 H	10,80 €	1,80 €	12,80 €	2,00 €	2,00 €	18,5%
De 6 H à 7 H	12,60 €	1,80 €	14,80 €	2,00 €	2,20 €	17,5%
De 7 H à 8 H	14,40 €	1,80 €	16,80 €	2,00 €	2,40 €	16,7%
De 8 H à 9 H	16,20 €	1,80 €	18,80 €	2,00 €	2,60 €	16,0%
De 9 H à 10 H	18,00 €	1,80 €	19,00 €	0,20 €	1,00 €	5,6%
De 10 H à 11 H	19,80 €	1,80 €	19,00 €	- €	-0,80 €	-4,0%
De 11 H à 12 H	21,00 €	0,00 €	19,00 €	- €	-2,00 €	-9,5%
De 12 H à 24 H	21,00 €	0,00 €	19,00 €	0,00 €	-2,00 €	-9,5%

3.3.3 – Zone centre

Les tarifs mentionnés ci-dessous sont donnés en prenant pour hypothèse un début de stationnement à 7 H, soit une hypothèse défavorable pour l'utilisateur, c'est-à-dire à partir de la 1^{ère} tranche horaire qui suit la fin de la période soirée tranquille.

Centre ville	Année 2010		Centre ville	Année 2011		Variation 2011/2010	
	Tarifs TTC	Prix de la plage		Tarifs TTC	Prix de la plage	En valeur	En %
De 0 H à 1H	1,80 €		De 0 H à 1H	2,00 €		0,20 €	11,1%
De 1 H à 2H	3,60 €	1,80 €	De 1 H à 2H	4,00 €	2,00 €	0,40 €	11,1%
De 2 H à 3 H	5,40 €	1,80 €	De 2 H à 3 H	6,00 €	2,00 €	0,60 €	11,1%
De 3 H à 4 H	7,20 €	1,80 €	De 3 H à 4 H	7,20 €	1,20 €	- €	0,0%
De 4 H à 5 H	9,00 €	1,80 €	De 4 H à 5 H	9,00 €	1,80 €	- €	0,0%
De 5 H à 6 H	10,80 €	1,80 €	De 5 H à 6 H	10,80 €	1,80 €	- €	0,0%
De 6 H à 7 H	12,60 €	1,80 €	De 6 H à 7 H	12,60 €	1,80 €	- €	0,0%
De 7 H à 8 H	14,40 €	1,80 €	De 7 H à 8 H	14,40 €	1,80 €	- €	0,0%
De 8 H à 9 H	16,20 €	1,80 €	De 8 H à 9 H	16,20 €	1,80 €	- €	0,0%
De 9 H à 10 H	18,00 €	1,80 €	De 9 H à 10 H	18,00 €	1,80 €	- €	0,0%
De 10 H à 11 H	19,80 €	1,80 €	De 10 H à 11 H	19,00 €	1,00 €	-0,80 €	-4,0%
De 11 H à 12 H	21,00 €	1,20 €	De 11 H à 12 H	19,00 €	- €	-- 2,00 €	-9,5%
De 12 H à 24 H	21,00 €	- €	De 12 H à 24 H	19,00 €	- €	- 2,00 €	-9,5%

Tarif 24 heures bloqué à 19,00 € TTC.

Tarif soirée tranquille à 3.50 € TTC de 20 H à 7 H.

Parking Saint Jean : parking de gare stationnement et arrêts minutes

Les dispositions retenues par délibération 2009/01/06 restent inchangées. Pour rappel, s'agissant d'un parking de gare, aucun tarif soirée tranquille n'est pratiqué.

3.3.4 - Zone Périphérie : Parkings de Pessac, Mérignac et Le Bouscat

Les tarifs 2010 des 3 parkings de la zone périphérie sont tout à fait attractifs alors que ces parkings sont globalement fortement déficitaires. Un passage à 1 € de l'heure en 2011 apparaît approprié, ce tarif restant attractif.

Périphérie	Année 2010		Année 2011		Variation 2011/2010	
	Tarifs TTC	Prix de l'heure	Tarifs TTC	Prix de l'heure	En valeur	En %
0H à 1H	0,8		1,00	1,00 €	0,20 €	25,0%
1H à 2H	1,6	0,80 €	2,00	1,00 €	0,40 €	25,0%
2H à 3H	2,4	0,80 €	3,00	1,00 €	0,60 €	25,0%
3H à 4H	3,2	0,80 €	4,00	1,00 €	0,80 €	25,0%
4H à 5H	4	0,80 €	5,00	1,00 €	1,00 €	25,0%
5H à 6H	4,8	0,80 €	6,00	1,00 €	1,20 €	25,0%
6H à 7H	5,6	0,80 €	7,00	1,00 €	1,40 €	25,0%
7H à 8H	6,4	0,80 €	8,00	1,00 €	1,60 €	25,0%
8H à 9H	7,2	0,80 €	9,00	1,00 €	1,80 €	25,0%
9H à 10H	8	0,80 €	10,00	1,00 €	2,00 €	25,0%
10H à 11H	8,8	0,80 €	11,00	1,00 €	2,20 €	25,0%
11H à 12H	9,6	0,80 €	12,00	1,00 €	2,40 €	25,0%
12H à 24H	12,6	3,00 €	15,00	3,00 €	2,40 €	19,0%

La soirée tranquille reste aux tarifs 2010, soit 3 € TTC et couvre la plage horaire 19 H 7 H du matin.

Le prix maximum pour 24 heures est de 15.00 € TTC.

Sur le parking de Pessac qui est un parc spécifique et alors qu'il convient de favoriser l'utilisation de ce parking en tant que parc de rabattement pour les usagers de la SNCF, le forfait de 24 H au-delà des premières 24 H demeure inchangé à 8 € en 2010, ce qui rend ce parking pour ce type d'usage très attractif.

- Tickets de stationnement Stade et Spectacles :

Le parking Porte de Bordeaux est utilisé par des usagers assistant aux matchs ou spectacles se déroulant au stade Jacques CHABAN DELMAS. Ces usagers stationnement en moyenne entre 2 et 3 heures.

Au vu des difficultés d'évacuation du parking résultant de l'encombrement des rues avoisinantes, ces usagers sont souvent bloqués dans le parking lors de la récupération de leur voiture et l'évacuation de ce parking s'avère particulièrement difficile. Pour plus de souplesse d'utilisation pour les usagers et pour faciliter l'exploitation du parking les jours de matchs et de spectacles, un forfait spectacle sous forme de ticket congrès d'une durée de 4 H et d'un montant de 4 € applicable quelle que soit la période tarifaire du parking sera proposé à l'entrée du parking.

- **Cartes mixtes abonnements/horaires :**

Toutes décisions ont déjà été prises pour permettre avec le renouvellement du matériel de péage d'offrir demain à la clientèle abonnée la possibilité d'utiliser leur carte abonnée sur tous parkings en stationnement horaire en disposant du crédit nécessaire sur cette même carte dans une logique de porte-monnaie électronique. Ce sujet nécessitera une délibération spécifique le moment venu pour lancer ce nouveau produit.

Aussi, vous est-il proposé, Madame, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- adopter les tarifs 2011 tels que présentés et explicités dans la présente délibération et rappelés dans l'annexe de la présente délibération,
- arrêter les nouveaux quotas pour les résidents tels que définis dans le point 2.2 de la présente délibération,
- décider de rattacher le parking Victoire à la zone hypercentre,
- acter que ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2011,
- acter que les tarifs horaires sont adoptés en valeur TTC et l'ensemble des autres tarifs hors taxes bien que présentés TTC sur la base d'une TVA au taux actuel de 19,6%, taux qui, en cas de modification, conduirait à ajuster à due proportion le niveau des tarifs.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré au siège social de PARCUB le 16 novembre 2010

Pour expédition conforme

Le président

Michel DUCHENE

TARIFS DU PARKING ST JEAN ET DES DEPOSES MINUTES

Saint Jean	Année 2011	
	Parking public	Arrêts minutes Nord et Sud
0' à 7'	0 €	0 €
7' à 10'	1,00 €	0 €
10' à 20'	2,00 €	2,00 €
20' à 30'	4,00 €	3,00 €
30' à 40'	5,00 €	4,00 €
40' à 50'	6,00 €	5,00 €
50' à 60'	7,00 €	6,00 €
60' à 70'	8,00 €	7,00 €
70' à 80'	8,00 €	8,00 €
80' à 90'	9,00 €	9,00 €
90' à 100'	9,00 €	10,00 €
100' à 110'	10,00 €	11,00 €
110' à 120'	10,00 €	12,00 €
3H00	11,00 €	14,00 €
4H00	12,00 €	16,00 €
5H00	13,00 €	18,00 €
6H00	14,00 €	20,00 €
7H00	15,00 €	22,00 €
8H00	16,00 €	24,00 €
9H00	17,00 €	26,00 €
10H00	18,00 €	28,00 €
11H00	19,00 €	30,00 €
12H00	20,00 €	32,00 €
13H00	21,00 €	34,00 €
14H00	22,00 €	36,00 €

Saint Jean	Année 2011	
	Parking public	Arrêts minutes Nord et Sud
15H00	23,00 €	38,00 €
16H00	23,00 €	40,00 €
17H00	23,00 €	42,00 €
18H00	23,00 €	44,00 €
19H00	23,00 €	46,00 €
20H00	23,00 €	48,00 €
21H00	23,00 €	50,00 €
22H00	23,00 €	52,00 €
23H00	23,00 €	54,00 €
24H00	23,00 €	56,00 €
maxi par journée sup au plus	11,00 € au plus en appliquant la grille tarifaire ci-après	1er jour : 20 € maxi / 2me 25 € max / 3eme jour 30 € max

**GRILLE TARIFAIRE POUR LE PARKING ST JEAN HORS LES 2 ARRETS MINUTES APPLICABLE
AU-DELA D'UNE PREMIERE PERIODE DE 24 HEURES AVEC UN MAXIMUM DE 11 € PAR
TRANCHE DE 24 HEURES**

	Tarif par tranche	Cumul
Jusqu'à 7 minutes	0	0
Plus de 7 minutes à 30 minutes	2	2
Plus de 30 minutes à 60 minutes	1	3
Plus de 1 heure à 2 heures	2	5
Plus de 2 heures à 3 heures	2	7
Plus de 3 heures à 4 heures	2	9
Plus de 4 heures à 5 heures	2	11
Plus de 5 heures à 6 heures	0	11
Plus de 6 heures à 7 heures	0	11
Plus de 7 heures à 8 heures	0	11
Plus de 8 heures à 9 heures	0	11
Plus de 9 heures à 10 heures	0	11
Plus de 10 heures à 11 heures	0	11
Plus de 11 heures à 12 heures	0	11
Plus de 12 heures à 13 heures	0	11
Plus de 13 heures à 14 heures	0	11
Plus de 14 heures à 15 heures	0	11
Plus de 15 heures à 16 heures	0	11
Plus de 16 heures à 17 heures	0	11
Plus de 17 heures à 18 heures	0	11
Plus de 18 heures à 19 heures	0	11
Plus de 19 heures à 20 heures	0	11
Plus de 20 heures à 21 heures	0	11
Plus de 21 heures à 22 heures	0	11
Plus de 22 heures à 23 heures	0	11
Plus de 23 heures à 24 heures	0	11

Puis pour chaque période de 24 heures reprise de la grille ci-dessus avec un tarif au plus par jour de 11 €

GRILLE TARIFAIRE 2 ROUES MOTORISES DU PARKING ST JEAN

Durées de stationnement	Tarif par tranche	Cumul
Jusqu'à 7 minutes	0 €	0 €
Plus de 7 minutes à 1 H	2 €	2,00 €
Plus de 1 H à 2 H	2 €	4,00 €
Plus de 2 H à 3H	1 €	5,00 €
Plus de 3 H à 4H	1 €	6,00 €
Plus de 4 H à 5H	1 €	7,00 €
Plus de 5 H à 6H	1 €	8,00 €
Plus de 6 H à 7 H	1 €	9,00 €
Plus de 7 H à 24 H	1 €	10,00 €
maxi par journée sup au plus		5,00 € au plus en reprenant la grille tarifaire ci-dessus

Tarifs abonnements 2011 (hors amodiations).

Hyper Centre	Année 2010	Tarifs 2011	Variation 2011/2010 en valeur TTC	Variation 2011/2010 en %
Hebdomadaire	54,00 €	55,00 €	1,00 €	1,9%
Permanent	108,00 €	110,00 €	2,00 €	1,9%
Multicartes	48,60 €	53,00 €	4,40 €	9,1%
Résident	64,00 €	67,00 €	3,00 €	4,7%
Nuit	54,00 €	55,00 €	1,00 €	1,9%
Nuit Entreprises	37,80 €	38,50 €	0,70 €	1,9%
Abonnement Vélos	- €	- €	- €	
Moto	38,00 €	40,00 €	2,00 €	5,3%
Centre Commercial Mériadeck	Année 2010	Tarifs 2011	Variation 2011/2010 en valeur	Variation 2011/2010 en %
Hebdomadaire	54,00 €	55,00 €	1,00 €	1,9%
Permanent	108,00 €	110,00 €	2,00 €	1,9%
Résident	38,40 €	42,00 €	3,60 €	9,4%
<i>Ratio multicate/perm</i>	<i>45%</i>	<i>48%</i>		
<i>Ratio nuit/perm</i>	<i>50%</i>	<i>50%</i>		
<i>Ration nuit Ent/Perm</i>	<i>35%</i>	<i>35%</i>		

Front du Médoc et Cité Mondiale	Année 2010	Tarifs 2011	Variation 2011/2010 en valeur TTC	Variation 2011/2010 en %
Hebdomadaire	42,00 €	45,00 €	3,00 €	7,1%
Permanent	84,00 €	90,00 €	6,00 €	7,1%
Multicartes	48,60 €	53,00 €	4,40 €	9,1%
Résident	50,00 €	53,00 €	3,00 €	6,0%
Nuit	42,00 €	45,00 €	3,00 €	7,1%
Nuit Entreprises	29,40 €	31,50 €	2,10 €	7,1%
Abonnement Vélos	- €	- €	- €	
Moto	38,00 €	40,00 €	2,00 €	5,3%
<i>Ratio multicate/perm</i>	<i>58%</i>	<i>59%</i>		
<i>Ratio nuit/perm</i>	<i>50%</i>	<i>50%</i>		
<i>Ration nuit Ent/Perm</i>	<i>35%</i>	<i>35%</i>		

Victoire	Année 2010	Tarifs 2011	Variation 2011/2010 en valeur TTC	Variation 2011/2010 en %
Hebdomadaire	40,50 €	45,00 €	4,50 €	11,1%
Permanent	81,00 €	90,00 €	9,00 €	11,1%
Multicartes	36,45 €	45,00 €	8,55 €	23,5%
Résident	49,00 €	56,00 €	7,00 €	14,3%
Nuit	40,50 €	45,00 €	4,50 €	11,1%
Nuit Entreprises	28,40 €	31,50 €	3,10 €	10,9%
Abonnement Vélos	- €	- €	- €	
Moto	28,50 €	40,00 €	11,50 €	40,4%
<i>Ratio multicate/perm</i>	<i>45%</i>	<i>50%</i>		
<i>Ratio nuit/perm</i>	<i>50%</i>	<i>50%</i>		
<i>Ration nuit Ent/Perm</i>	<i>35%</i>	<i>35%</i>		

Centre	Année 2010	Tarifs 2011	Variation 2011/2010 en valeur TTC	Variation 2011/2010 en %
Hebdomadaire	40,50 €	42,50 €	2,00 €	4,9%
Permanent	81,00 €	85,00 €	4,00 €	4,9%
Multicartes	36,45 €	40,00 €	3,55 €	9,7%
Résident	49,00 €	51,00 €	2,00 €	4,1%
Nuit	40,50 €	42,50 €	2,00 €	4,9%
Nuit Entreprises	28,40 €	29,75 €	1,35 €	4,8%
Abonnement Vélos	- €	- €	- €	
Moto	28,50 €	30,00 €	1,50 €	5,3%
<i>Ratio multicate/perm</i>	<i>45%</i>	<i>47%</i>		
<i>Ratio nuit/perm</i>	<i>50%</i>	<i>50%</i>		
<i>Ration nuit Ent/Perm</i>	<i>35%</i>	<i>35%</i>		

Périphérie	Année 2010	Tarifs 2011	Variation 2011/2010 en valeur TTC	Variation 2011/2010 en %
Hebdomadaire	25,50 €	27,50 €	2,00 €	7,8%
Permanent	51,00 €	55,00 €	4,00 €	7,8%
Multicartes				
Résident	33,00 €	35,00 €	2,00 €	6,1%
Nuit	25,50 €	27,50 €	2,00 €	7,8%
Nuit Entreprises	17,90 €	19,25 €	1,35 €	7,5%
Abonnement Vélos	- €	- €	- €	
Moto	20,80 €	23,00 €	2,20 €	10,6%
<i>Ratio multicate/perm</i>				
<i>Ratio nuit/perm</i>	<i>50%</i>	<i>50%</i>		
<i>Ration nuit Ent/Perm</i>	<i>35%</i>	<i>35%</i>		

St Jean	Année 2010	Tarifs 2011	Variation 2011/2010 en valeur TTC	Variation 2011/2010 en %
Permanent	98,00 €	104,00 €	6,00 €	6,1%
Moto	50,00 €	52,00 €	2,00 €	4,0%

Tarifs 2011 pour contrats d'amodiations

Tarifs Amodiation " Permanent" 15 ans	Année 2010	Année 2011
<i>Hyper Centre</i>	29 160,00 €	29 700,00 €
<i>Front du Médoc / Cité Mondiale/ Victoire</i>	22 680,00 €	24 300,00 €
<i>Centre</i>	21 870,00 €	22 950,00 €
<i>Périphérie</i>	13 770,00 €	14 850,00 €
<i>Saint Jean</i>	26 460,00 €	28 080,00 €

Tarifs Amodiation " Résident" 15 ans	Année 2010	Année 2011
<i>Hyper Centre</i>	17 280,00 €	18 090,00 €
<i>Front du Médoc / Cité Mondiale</i>	13 500,00 €	14 310,00 €
<i>Victoire</i>	13 230,00 €	15 120,00 €
<i>Centre</i>	13 230,00 €	13 770,00 €
<i>Périphérie</i>	8 910,00 €	9 450,00 €

Tous Parcs de Stationnement

Recettes horaires 2010

6 985 487 €

hors cartes Privilèges et redevance CMK

Contrôle CA avant validation du document

Capacité générale des parcs accueillant des horaires

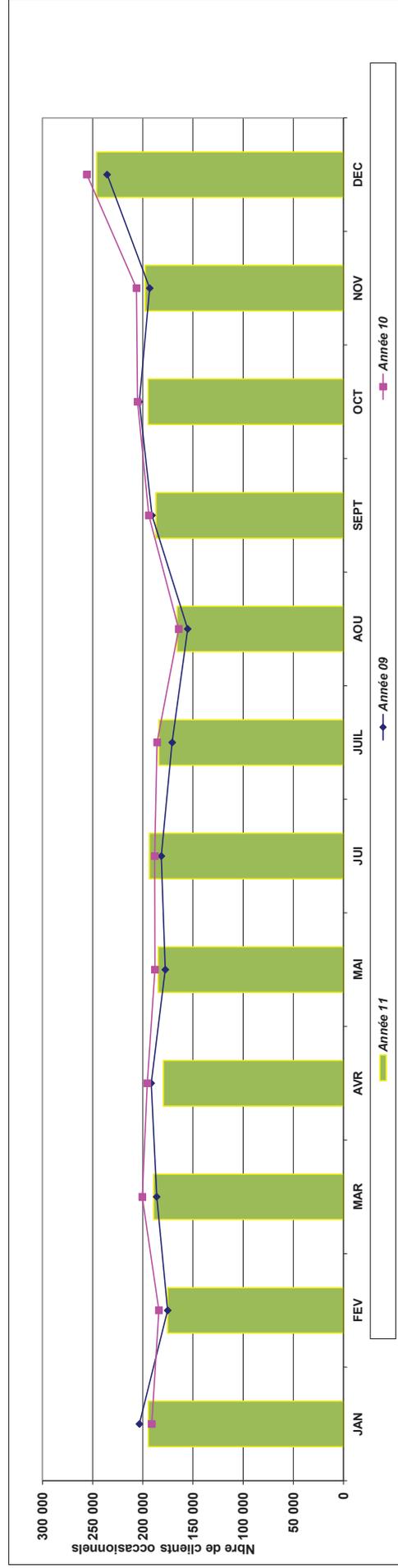
7 990

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 09	Année 10	Année 11	Ecart 11/09	% 11/09	Ecart 11/10	% 11/10
JAN	203 413	191 105	194 453	-8 960	-4,40	3 348	1,75
FEV	175 232	183 995	175 428	196	0,11	-8 567	-4,66
MAR	186 221	200 510	189 203	2 982	1,60	-11 307	-5,64
AVR	191 698	195 520	179 393	-12 305	-6,42	-16 127	-8,25
MAI	177 577	187 829	184 872	7 295	4,11	-2 957	-1,57
JUI	181 568	188 095	193 474	11 906	6,56	5 379	2,86
JUIL	170 718	185 717	184 008	13 290	7,78	-1 709	-0,92
AOU	155 283	164 211	165 797	10 514	6,77	1 586	0,97
SEPT	190 865	194 050	186 994	-3 871	-2,03	-7 056	-3,64
OCT	203 589	205 260	194 916	-8 673	-4,26	-10 344	-5,04
NOV	193 164	206 314	197 643	4 479	2,32	-8 671	-4,20
DEC	235 677	255 896	246 266	10 589	4,49	-9 630	-3,76
TOTAL							

Fréquentation cumulée

	Année 09	Année 10	Année 11	Ecart 11/09	% 11/09	Ecart 11/10	% 11/10
	203 413	191 105	194 453	-8 960	-4,40	3 348	1,75
	378 645	375 100	369 881	-8 764	-2,31	-5 219	-1,39
	564 866	575 610	559 084	-5 782	-1,02	-16 526	-2,87
	756 564	771 130	738 477	-18 087	-2,39	-32 653	-4,23
	934 141	958 959	923 349	-10 792	-1,16	-35 610	-3,71
	1 115 709	1 147 054	1 116 823	1 114	0,10	-30 231	-2,64
	1 286 427	1 332 771	1 300 831	14 404	1,12	-31 940	-2,40
	1 441 710	1 496 982	1 466 628	24 918	1,73	-30 354	-2,03
	1 632 575	1 691 032	1 653 622	21 047	1,29	-37 410	-2,21
	1 836 164	1 896 292	1 848 538	12 374	0,67	-47 754	-2,52
	2 029 328	2 102 606	2 046 181	16 853	0,83	-56 425	-2,68
	2 265 005	2 358 502	2 292 447	27 442	1,21	-66 055	-2,80
TOTAL	2 265 005	2 358 502	2 292 447	27 442	1,21	-66 055	-2,80



Fréquentation horaire Gambetta

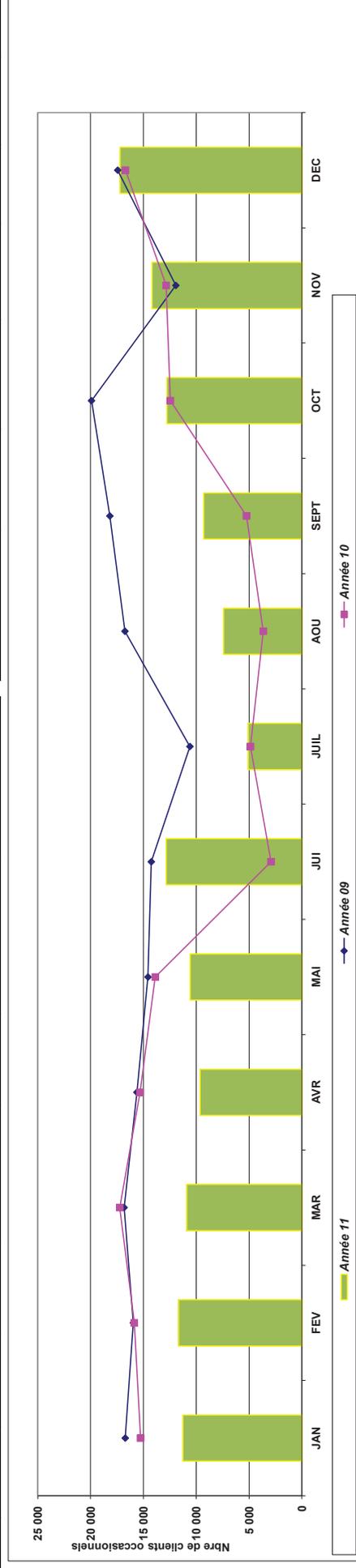
Représentativité du parc en 2010 par rapport à la fréquentation générale : 5,8%
 Recettes horaires 2010 683 610 €
 représentativité du parc / total des recettes horaires 9,79%
 Capacité générale du parc 489 soit 6,1%

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 09	Année 10	Année 11	Ecart 11/09	% 11/09	Ecart 11/10	% 11/10
JAN	16 721	15 278	11 279	-5 442	-32,55	-3 999	-26,17
FEV	15 956	15 869	11 667	-4 289	-26,88	-4 202	-26,48
MAR	16 831	17 240	10 904	-5 927	-35,21	-6 336	-36,75
AVR	15 621	15 319	9 634	-5 987	-38,33	-5 685	-37,11
MAI	14 565	13 876	10 570	-3 995	-27,43	-3 306	-23,83
JUI	14 253	2 921	12 851	-1 402	-9,84	9 930	339,95
JUIL	10 596	4 867	5 095	-5 501	-51,92	228	4,68
AOU	16 749	3 651	7 413	-9 336	-55,74	3 762	103,04
SEPT	18 178	5 248	9 289	-8 889	-48,90	4 041	77,00
OCT	19 919	12 449	12 783	-7 136	-35,83	334	2,68
NOV	11 932	12 849	14 176	2 244	18,81	1 327	10,33
DEC	17 434	16 705	17 211	-223	-1,28	506	3,03
TOTAL							

Fréquentation cumulée

	Année 09	Année 10	Année 11	Ecart 11/09	% 11/09	Ecart 11/10	% 11/10
	16 721	15 278	11 279	-5 442	-32,55	-3 999	-26,17
	32 677	31 147	22 946	-9 731	-29,78	-8 201	-26,33
	49 508	48 387	33 850	-15 658	-31,63	-14 537	-30,04
	65 129	63 706	43 484	-21 645	-33,23	-20 222	-31,74
	79 694	77 582	54 054	-25 640	-32,17	-23 528	-30,33
	93 947	80 503	66 905	-27 042	-28,78	-13 598	-16,89
	104 543	85 370	72 000	-32 543	-31,13	-13 370	-15,66
	121 292	89 021	79 413	-41 879	-34,53	-9 608	-10,79
	139 470	94 269	88 702	-50 768	-36,40	-5 567	-5,91
	159 389	106 718	101 485	-57 904	-36,33	-5 233	-4,90
	171 321	119 567	115 661	-55 660	-32,49	-3 906	-3,27
	188 755	136 272	132 872	-55 883	-29,61	-3 400	-2,50
TOTAL	188 755	136 272	132 872	-55 883	-29,61	-3 400	-2,50



Fréquentation horaire Front du Médoc

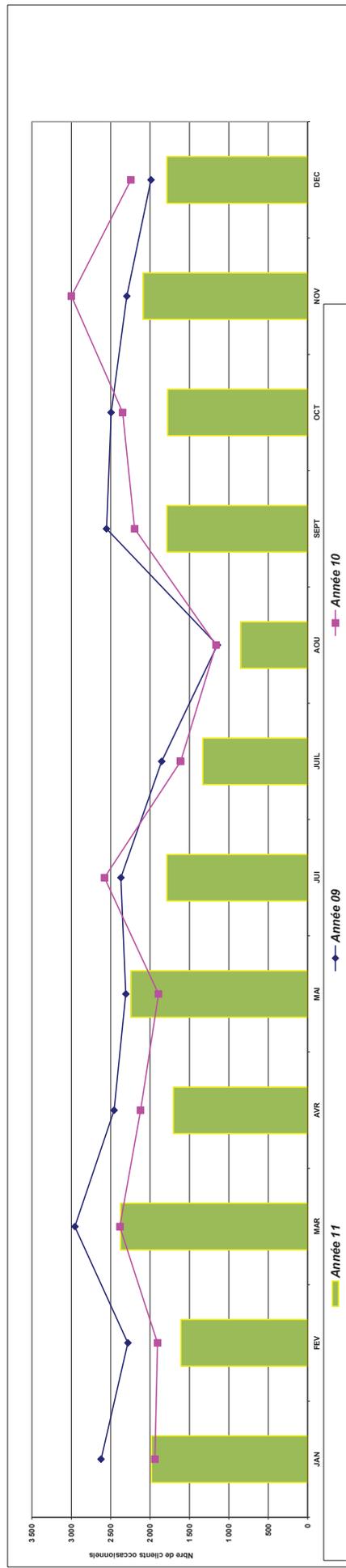
Représentativité du parc en 2010 par rapport à la fréquentation générale :	1,1%
Recettes horaires 2010	180 942 €
représentativité du parc / total des recettes horaires	2,59%
Capacité générale du parc	1 103 soit 13,80%

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 09	Année 10	Année 11	Ecart 11/09	% 11/09	Ecart 11/10	% 11/10
JAN	2 623	1 938	1 981	-642	-24,48	43	2,22
FEV	2 281	1 905	1 609	-672	-29,46	-296	-15,54
MAR	2 954	2 383	2 373	-581	-19,67	-10	-0,42
AVR	2 457	2 122	1 705	-752	-30,61	-417	-19,65
MAI	2 307	1 894	2 244	-63	-2,73	350	18,48
JUI	2 370	2 579	1 787	-583	-24,60	-792	-30,71
JUIL	1 853	1 612	1 330	-523	-28,22	-282	-17,49
AOU	1 146	1 163	848	-298	-26,00	-315	-27,09
SEPT	2 554	2 197	1 786	-768	-30,07	-411	-18,71
OCT	2 495	2 349	1 777	-718	-28,78	-572	-24,35
NOV	2 295	3 000	2 088	-207	-9,02	-912	-30,40
DEC	1 988	2 244	1 787	-201	-10,11	-457	-20,37
TOTAL							

Fréquentation cumulée

	Année 09	Année 10	Année 11	Ecart 11/09	% 11/09	Ecart 11/10	% 11/10
	2 623	1 938	1 981	-642	-24,48	43	2,22
	4 904	3 843	3 590	-1 314	-26,79	-253	-6,58
	7 858	6 226	5 963	-1 895	-24,12	-263	-4,22
	10 315	8 348	7 668	-2 647	-25,66	-680	-8,15
	12 622	10 242	9 912	-2 710	-21,47	-330	-3,22
	14 992	12 821	11 699	-3 293	-21,97	-1 122	-8,75
	16 845	14 433	13 029	-3 816	-22,65	-1 404	-9,73
	17 991	15 596	13 877	-4 114	-22,87	-1 719	-11,02
	20 545	17 793	15 663	-4 882	-23,76	-2 130	-11,97
	23 040	20 142	17 440	-5 600	-24,31	-2 702	-13,41
	25 335	23 142	19 528	-5 807	-22,92	-3 614	-15,62
	27 323	25 386	21 315	-6 008	-21,99	-4 071	-16,04
TOTAL	27 323	25 386	21 315	-6 008	-21,99	-4 071	-16,04



Fréquentation horaire République

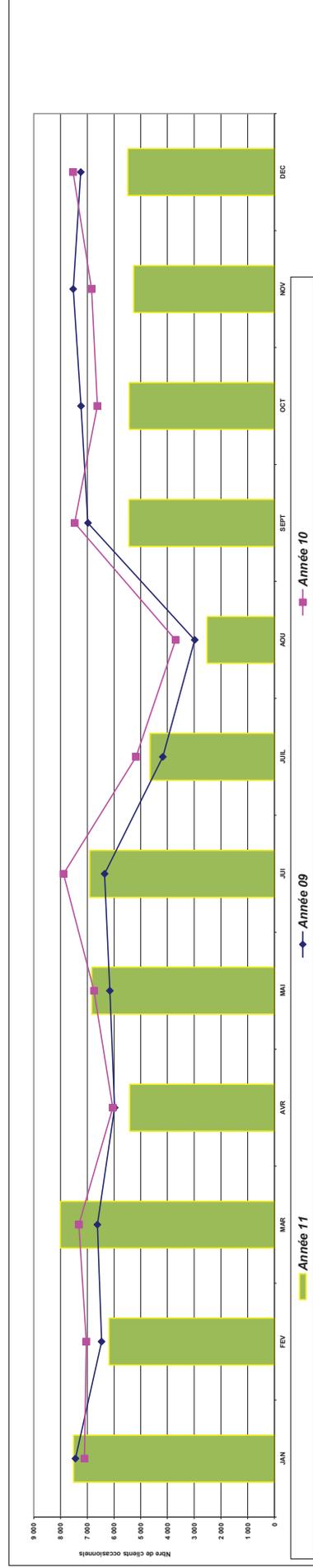
Représentativité du parc en 2010 par rapport à la fréquentation générale : 3,4%
 Recettes horaires 2010 384 858 €
 représentativité du parc / total des recettes horaires 5,51%
 Capacité générale du parc 412 soit 5,16%

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 09	Année 10	Année 11	Ecart 11/09	% 11/09	Ecart 11/10	% 11/10
JAN	7 440	7 104	7 507	67	0,90	403	5,67
FEV	6 465	7 033	6 186	-279	-4,32	-847	-12,04
MAR	6 620	7 308	8 003	1 383	20,89	695	9,51
AVR	5 972	6 040	5 411	-561	-9,39	-629	-10,41
MAI	6 155	6 745	6 824	669	10,87	79	1,17
JUI	6 350	7 889	6 910	560	8,82	-979	-12,41
JUIL	4 176	5 177	4 650	474	11,35	-527	-10,18
AOU	2 982	3 694	2 520	-462	-15,49	-1 174	-31,78
SEPT	6 971	7 467	5 443	-1 528	-21,92	-2 024	-27,11
OCT	7 232	6 623	5 435	-1 797	-24,85	-1 188	-17,94
NOV	7 525	6 836	5 265	-2 260	-30,03	-1 571	-22,98
DEC	7 240	7 526	5 485	-1 755	-24,24	-2 041	-27,12
TOTAL							

Fréquentation cumulée

	Année 09	Année 10	Année 11	Ecart 11/09	% 11/09	Ecart 11/10	% 11/10
	7 440	7 104	7 507	67	0,90	403	5,67
	13 905	14 137	13 693	-212	-1,52	-444	-3,14
	20 525	21 445	21 696	1 171	5,71	251	1,17
	26 497	27 485	27 107	610	2,30	-378	-1,38
	32 652	34 230	33 931	1 279	3,92	-299	-0,87
	39 002	42 119	40 841	1 839	4,72	-1 278	-3,03
	43 178	47 296	45 491	2 313	5,36	-1 805	-3,82
	46 160	50 990	48 011	1 851	4,01	-2 979	-5,84
	53 131	58 457	53 454	323	0,61	-5 003	-8,56
	60 363	65 080	58 889	-1 474	-2,44	-6 191	-9,51
	67 888	71 916	64 154	-3 734	-5,50	-7 762	-10,79
	75 128	79 442	69 639	-5 489	-7,31	-9 803	-12,34
TOTAL	75 128	79 442	69 639	-5 489	-7,31	-9 803	-12,34

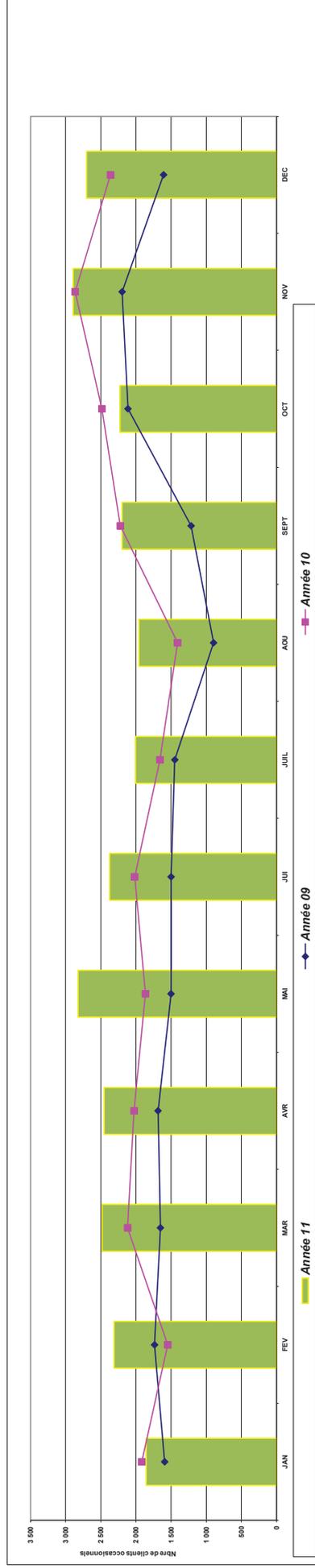


Fréquentation horaire Charles de Gaulle

Représentativité du parc en 2010 par rapport à la fréquentation générale : 1,0%
 Recettes horaires 2010 17 871 €
 représentativité du parc / total des recettes horaires 0,26%
 Capacité générale du parc 282 soit 3,53%

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Fréquentation cumulée													
	Année 09	Année 10	Année 11	Ecart 11/09	% 11/09	Ecart 11/10	% 11/10	Année 09	Année 10	Année 11	Ecart 11/09	% 11/09	Ecart 11/10	% 11/10
JAN	1 591	1 917	1 855	264	16,59	-62	-3,23	1 591	1 917	1 855	264	16,59	-62	-3,23
FEV	1 735	1 547	2 313	578	33,31	766	49,52	3 326	3 464	4 168	842	25,32	704	20,32
MAR	1 652	2 118	2 482	830	50,24	364	17,19	4 978	5 582	6 650	1 672	33,59	1 068	19,13
AVR	1 686	2 027	2 451	765	45,37	424	20,92	6 664	7 609	9 101	2 437	36,57	1 492	19,61
MAI	1 501	1 865	2 825	1 324	88,21	960	51,47	8 165	9 474	11 926	3 761	46,06	2 452	25,88
JUI	1 500	2 018	2 376	876	58,40	358	17,74	9 665	11 492	14 302	4 637	47,98	2 810	24,45
JUIL	1 447	1 659	2 004	557	38,49	345	20,80	11 112	13 151	16 306	5 194	46,74	3 155	23,99
AOU	896	1 407	1 958	1 062	118,53	551	39,16	12 008	14 558	18 264	6 256	52,10	3 706	25,46
SEPT	1 215	2 223	2 199	984	80,99	-24	-1,08	13 223	16 781	20 463	7 240	54,75	3 682	21,94
OCT	2 114	2 484	2 226	112	5,30	-258	-10,39	15 337	19 265	22 689	7 352	47,94	3 424	17,77
NOV	2 197	2 866	2 896	699	31,82	30	1,05	17 534	22 131	25 585	8 051	45,92	3 454	15,61
DEC	1 607	2 362	2 701	1 094	68,08	339	14,35	19 141	24 493	28 286	9 145	47,78	3 793	15,49
TOTAL								19 141	24 493	28 286	9 145	47,78	3 793	15,49



Fréquentation horaire 8 Mai 45

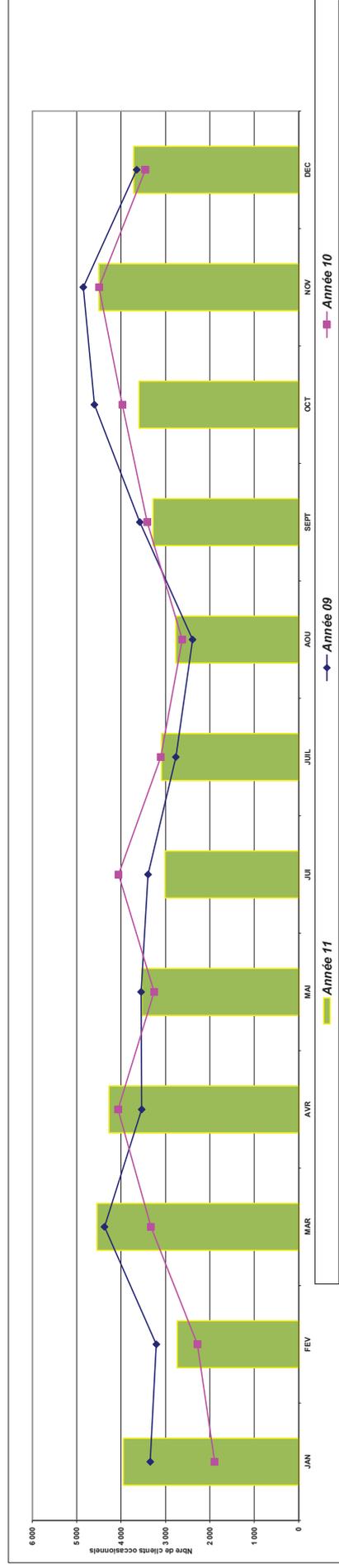
Représentativité du parc en 2010 par rapport à la fréquentation générale :	1,7%
Recettes horaires 2010	186 452 €
représentativité du parc / total des recettes horaires	2,67%
Capacité générale du parc	726 soit 9,09%

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 09	Année 10	Année 11	Ecart 11/09	% 11/09	Ecart 11/10	% 11/10
JAN	3 342	1 895	3 949	607	18,16	2 054	108,39
FEV	3 205	2 278	2 736	-469	-14,63	458	20,11
MAR	4 373	3 328	4 541	168	3,84	1 213	36,45
AVR	3 534	4 067	4 269	735	20,80	202	4,97
MAI	3 548	3 253	3 531	-17	-0,48	278	8,55
JUI	3 391	4 058	3 007	-384	-11,32	-1 051	-25,90
JUIL	2 766	3 107	3 085	319	11,53	-22	-0,71
AOU	2 390	2 624	2 763	373	15,61	139	5,30
SEPT	3 576	3 412	3 278	-298	-8,33	-134	-3,93
OCT	4 600	3 969	3 597	-1 003	-21,80	-372	-9,37
NOV	4 850	4 495	4 498	-352	-7,26	3	0,07
DEC	3 647	3 452	3 713	66	1,81	261	7,56
TOTAL							

Fréquentation cumulée

	Année 09	Année 10	Année 11	Ecart 11/09	% 11/09	Ecart 11/10	% 11/10
	3 342	1 895	3 949	607	18,16	2 054	108,39
	6 547	4 173	6 685	138	2,11	2 512	60,20
	10 920	7 501	11 226	306	2,80	3 725	49,66
	14 454	11 568	15 495	1 041	7,20	3 927	33,95
	18 002	14 821	19 026	1 024	5,69	4 205	28,37
	21 393	18 879	22 033	640	2,99	3 154	16,71
	24 159	21 986	25 118	959	3,97	3 132	14,25
	26 549	24 610	27 881	1 332	5,02	3 271	13,29
	30 125	28 022	31 159	1 034	3,43	3 137	11,19
	34 725	31 991	34 756	31	0,09	2 765	8,64
	39 575	36 486	39 254	-321	-0,81	2 768	7,59
	43 222	39 938	42 967	-255	-0,59	3 029	7,58
TOTAL	43 222	39 938	42 967	-255	-0,59	3 029	7,58



Fréquentation horaire Victoire

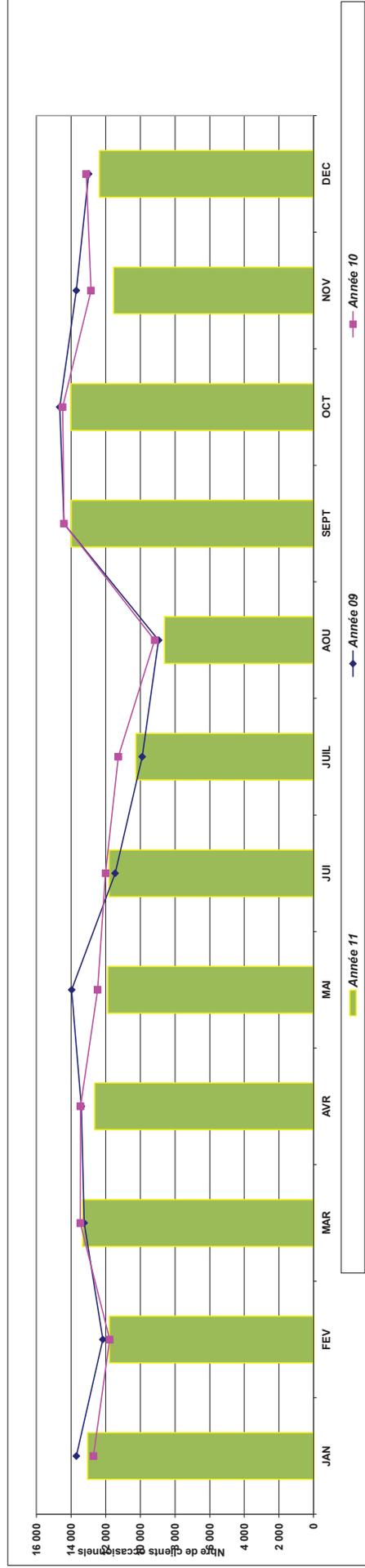
Représentativité du parc en 2010 par rapport à la fréquentation générale : 6,4%
 Recettes horaires 2010 580 935 €
 représentativité du parc / total des recettes horaires 8,32%
 Capacité générale du parc 486 soit 6,08%

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 09	Année 10	Année 11	Ecart 11/09	% 11/09	Ecart 11/10	% 11/10
JAN	13 698	12 712	13 041	-657	-4,80	329	2,59
FEV	12 169	11 777	11 789	-380	-3,12	12	0,10
MAR	13 251	13 467	13 338	87	0,66	-129	-0,96
AVR	13 406	13 458	12 644	-762	-5,68	-814	-6,05
MAI	13 967	12 474	11 885	-2 082	-14,91	-589	-4,72
JUI	11 462	12 009	11 800	338	2,95	-209	-1,74
JUIL	9 897	11 275	10 253	356	3,60	-1 022	-9,06
AOU	8 947	9 175	8 610	-337	-3,77	-565	-6,16
SEPT	14 414	14 414	13 989	-425	-2,95	-425	-2,95
OCT	14 659	14 495	14 015	-644	-4,39	-480	-3,31
NOV	13 701	12 857	11 550	-2 151	-15,70	-1 307	-10,17
DEC	12 989	13 125	12 372	-617	-4,75	-753	-5,74
TOTAL							

Fréquentation cumulée

	Année 09	Année 10	Année 11	Ecart 11/09	% 11/09	Ecart 11/10	% 11/10
	13 698	12 712	13 041	-657	-4,80	329	2,59
	25 867	24 489	24 830	-1 037	-4,01	341	1,39
	39 118	37 956	38 168	-950	-2,43	212	0,56
	52 524	51 414	50 812	-1 712	-3,26	-602	-1,17
	66 491	63 888	62 697	-3 794	-5,71	-1 191	-1,86
	77 953	75 897	74 497	-3 456	-4,43	-1 400	-1,84
	87 850	87 172	84 750	-3 100	-3,53	-2 422	-2,78
	96 797	96 347	93 360	-3 437	-3,55	-2 987	-3,10
	111 211	110 761	107 349	-3 862	-3,47	-3 412	-3,08
	125 870	125 256	121 364	-4 506	-3,58	-3 892	-3,11
	139 571	138 113	132 914	-6 657	-4,77	-5 199	-3,76
	152 560	151 238	145 286	-7 274	-4,77	-5 952	-3,94
TOTAL	152 560	151 238	145 286	-7 274	-4,77	-5 952	-3,94



Fréquentation horaire Pey Berland

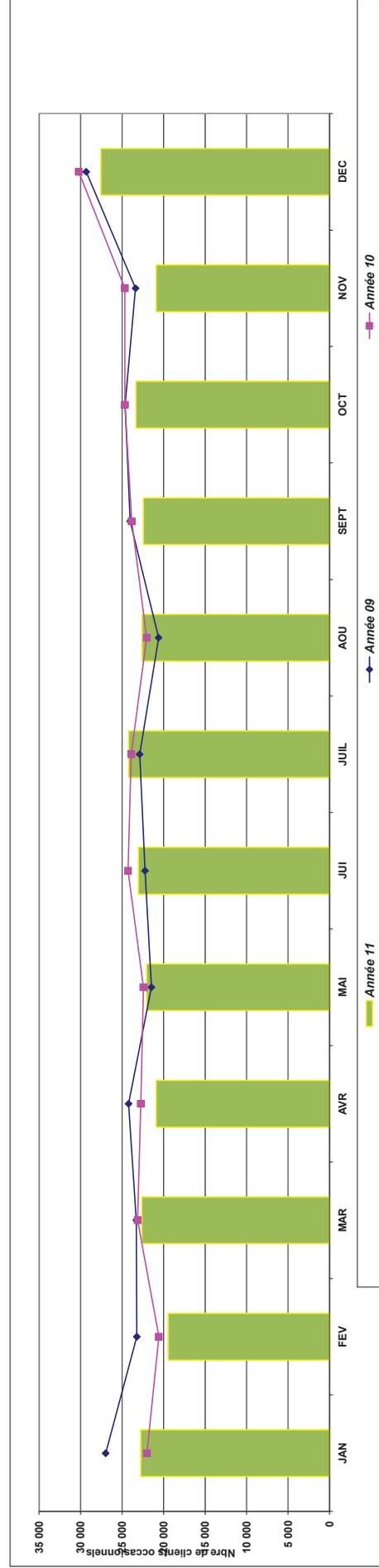
Représentativité du parc en 2010 par rapport à la fréquentation générale : 12,1%
 Recettes horaires 2010 1 306 836 €
 représentativité du parc / total des recettes horaires 18,71%
 Capacité générale du parc 668 soit 8,36%

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 09	Année 10	Année 11	Ecart 11/09	% 11/09	Ecart 11/10	% 11/10
JAN	26 986	22 015	22 755	-4 231	-15,68	740	3,36
FEV	23 229	20 575	19 433	-3 796	-16,34	-1 142	-5,55
MAR	23 294	23 124	22 607	-687	-2,95	-517	-2,24
AVR	24 224	22 754	20 898	-3 326	-13,73	-1 856	-8,16
MAI	21 468	22 439	22 043	575	2,68	-396	-1,76
JUI	22 239	24 287	23 032	793	3,57	-1 255	-5,17
JUIL	22 891	23 902	24 232	1 341	5,86	330	1,38
AOU	20 611	22 034	22 575	1 964	9,53	541	2,46
SEPT	24 034	23 852	22 429	-1 605	-6,68	-1 423	-5,97
OCT	24 642	24 669	23 326	-1 316	-5,34	-1 343	-5,44
NOV	23 375	24 668	20 876	-2 499	-10,69	-3 792	-15,37
DEC	29 330	30 230	27 546	-1 784	-6,08	-2 684	-8,88
TOTAL							

Fréquentation cumulée

	Année 09	Année 10	Année 11	Ecart 11/09	% 11/09	Ecart 11/10	% 11/10
	26 986	22 015	22 755	-4 231	-15,68	740	3,36
	50 215	42 590	42 188	-8 027	-15,99	-402	-0,94
	73 509	65 714	64 795	-8 714	-11,85	-919	-1,40
	97 733	88 468	85 693	-12 040	-12,32	-2 775	-3,14
	119 201	110 907	107 736	-11 465	-9,62	-3 171	-2,86
	141 440	135 194	130 768	-10 672	-7,55	-4 426	-3,27
	164 331	159 096	155 000	-9 331	-5,68	-4 096	-2,57
	184 942	181 130	177 575	-7 367	-3,98	-3 555	-1,96
	208 976	204 982	200 004	-8 972	-4,29	-4 978	-2,43
	233 618	229 651	223 330	-10 288	-4,40	-6 321	-2,75
	256 993	254 319	244 206	-12 787	-4,98	-10 113	-3,98
	286 323	284 549	271 752	-14 571	-5,09	-12 797	-4,50
TOTAL	286 323	284 549	271 752	-14 571	-5,09	-12 797	-4,50



Fréquentation horaire Saint Jean

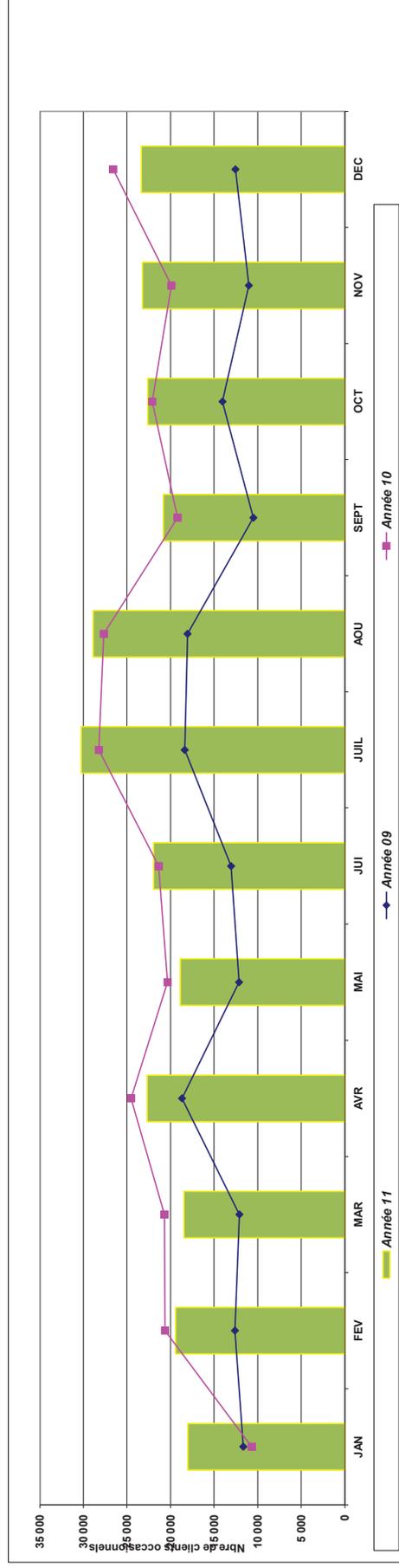
Représentativité du parc en 2010 par rapport à la fréquentation générale : 11,1%
 Recettes horaires 2010 2 093 483 €
 représentativité du parc / total des recettes horaires 29,97%
 Capacité générale du parc 544 soit 6,81%

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 09	Année 10	Année 11	Ecart 11/09	% 11/09	Ecart 11/10	% 11/10
JAN	11 650	10 681	18 027	6 377	54,74	7 346	68,78
FEV	12 609	20 635	19 431	6 822	54,10	-1 204	-5,83
MAR	12 095	20 687	18 450	6 355	52,54	-2 237	-10,81
AVR	18 684	24 519	22 688	4 004	21,43	-1 831	-7,47
MAI	12 135	20 341	18 876	6 741	55,55	-1 465	-7,20
JUI	13 052	21 366	21 953	8 901	68,20	587	2,75
JUIL	18 374	28 225	30 259	11 885	64,68	2 034	7,21
AOU	18 049	27 662	28 883	10 834	60,03	1 221	4,41
SEPT	10 490	19 188	20 822	10 332	98,49	1 634	8,52
OCT	14 036	22 101	22 607	8 571	61,06	506	2,29
NOV	11 019	19 901	23 231	12 212	110,83	3 330	16,73
DEC	12 556	26 582	23 351	10 795	85,97	-3 231	-12,15
TOTAL	164 749	261 888	268 578	103 829	63,02	103 829	63,02

Fréquentation cumulée

	Année 09	Année 10	Année 11	Ecart 11/09	% 11/09	Ecart 11/10	% 11/10
	11 650	10 681	18 027	6 377	54,74	7 346	68,78
	24 259	31 316	37 458	13 199	54,41	6 142	19,61
	36 354	52 003	55 908	19 554	53,79	3 905	7,51
	55 038	76 522	78 596	23 558	42,80	2 074	2,71
	67 173	96 863	97 472	30 299	45,11	609	0,63
	80 225	118 229	119 425	39 200	48,86	1 196	1,01
	98 599	146 454	149 684	51 085	51,81	3 230	2,21
	116 648	174 116	178 567	61 919	53,08	4 451	2,56
	127 138	193 304	199 389	72 251	56,83	6 085	3,15
	141 174	215 405	221 996	80 822	57,25	6 591	3,06
	152 193	235 306	245 227	93 034	61,13	9 921	4,22
	164 749	261 888	268 578	103 829	63,02	6 690	2,55
TOTAL	164 749	261 888	268 578	103 829	63,02	6 690	2,55



Fréquentation horaire Barrière du Médoc

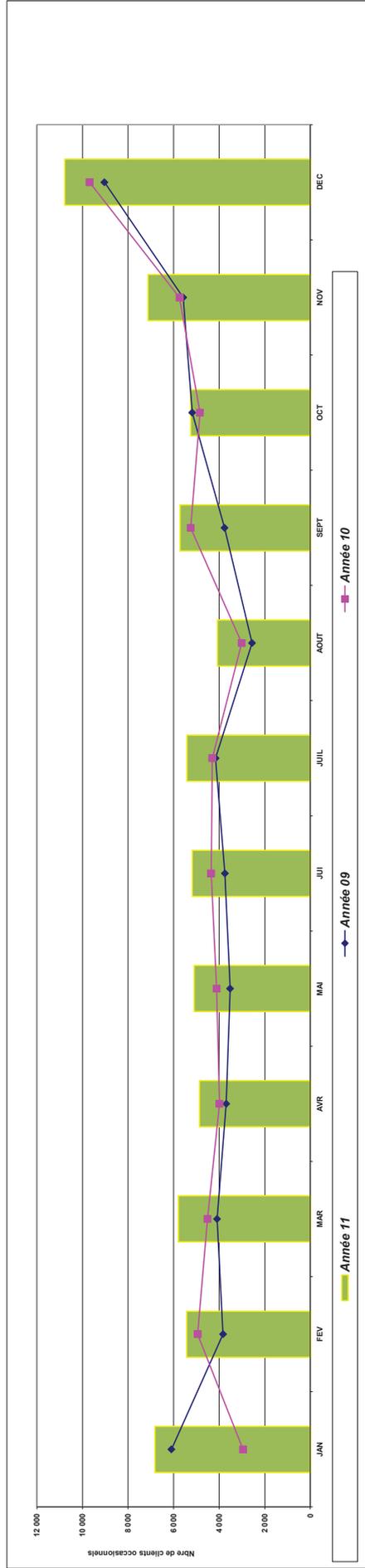
Représentativité du parc en 2010 par rapport à la fréquentation générale :	2,4%
Recettes horaires 2010	30 190 €
représentativité du parc / total des recettes horaires	0,43%
Capacité générale du parc	142
	soit 1,78%

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 09	Année 10	Année 11	Ecart 11/09	% 11/09	Ecart 11/10	% 11/10
JAN	6 099	2 957	6 822	723	11,85	3 865	130,71
FEV	3 832	4 944	5 432	1 600	41,75	488	9,87
MAR	4 096	4 515	5 788	1 692	41,31	1 273	28,19
AVR	3 693	3 992	4 865	1 172	31,74	873	21,87
MAI	3 525	4 114	5 103	1 578	44,77	989	24,04
JUI	3 751	4 356	5 182	1 431	38,15	826	18,96
JUIL	4 160	4 309	5 418	1 258	30,24	1 109	25,74
AOUT	2 563	3 015	4 085	1 522	59,38	1 070	35,49
SEPT	3 768	5 252	5 724	1 956	51,91	472	8,99
OCT	5 186	4 848	5 248	62	1,20	400	8,25
NOV	5 582	5 739	7 123	1 541	27,61	1 384	24,12
DEC	9 040	9 692	10 775	1 735	19,19	1 083	11,17
TOTAL							

Fréquentation cumulée

	Année 09	Année 10	Année 11	Ecart 11/09	% 11/09	Ecart 11/10	% 11/10
	6 099	2 957	6 822	723	11,85	3 865	130,71
	9 931	7 901	12 254	2 323	23,39	4 353	55,09
	14 027	12 416	18 042	4 015	28,62	5 626	45,31
	17 720	16 408	22 907	5 187	29,27	6 499	39,61
	21 245	20 522	28 010	6 765	31,84	7 488	36,49
	24 996	24 878	33 192	8 196	32,79	8 314	33,42
	29 156	29 187	38 610	9 454	32,43	9 423	32,28
	31 719	32 202	42 695	10 976	34,60	10 493	32,58
	35 487	37 454	48 419	12 932	36,44	10 965	29,28
	40 673	42 302	53 667	12 994	31,95	11 365	26,87
	46 255	48 041	60 790	14 535	31,42	12 749	26,54
	55 295	57 733	71 565	16 270	29,42	13 832	23,96
	55 295	57 733	71 565	16 270	29,42	13 832	23,96



Fréquentation horaire Centre Commercial Mériadeck

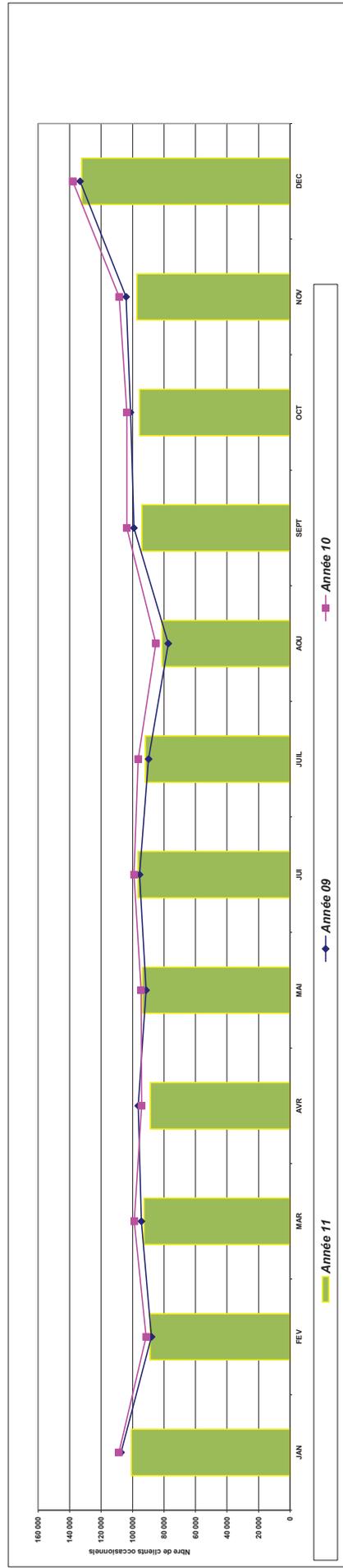
Représentativité du parc en 2010 par rapport à la fréquentation générale : **51,8%**
 Recettes horaires 2010 **1 121 593 €**
 représentativité du parc / total des recettes horaires **16,06%**
 Capacité générale du parc **1377** soit **17,23%**

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 09	Année 10	Année 11	Ecart 11/09	% 11/09	Ecart 11/10	% 11/10
JAN	107 332	108 739	100 753	-6 579	-6,13	-7 986	-7,34
FEV	87 966	91 328	88 957	991	1,13	-2 371	-2,60
MAR	94 390	98 899	92 799	-1 591	-1,69	-6 100	-6,17
AVR	96 420	94 299	88 791	-7 629	-7,91	-5 508	-5,84
MAI	91 430	94 630	93 702	2 272	2,48	-928	-0,98
JUI	95 552	99 031	96 650	1 098	1,15	-2 381	-2,40
JUIL	89 822	96 429	91 876	2 054	2,29	-4 553	-4,72
AOU	77 340	85 167	81 321	3 981	5,15	-3 846	-4,52
SEPT	99 157	103 712	94 057	-5 100	-5,14	-9 655	-9,31
OCT	101 354	103 664	95 517	-5 837	-5,76	-8 147	-7,86
NOV	104 087	108 547	97 274	-6 813	-6,55	-11 273	-10,39
DEC	133 335	137 958	132 257	-1 078	-0,81	-5 701	-4,13
TOTAL							

Fréquentation cumulée

	Année 09	Année 10	Année 11	Ecart 11/09	% 11/09	Ecart 11/10	% 11/10
	107 332	108 739	100 753	-6 579	-6,13	-7 986	-7,34
	195 298	200 067	189 710	-5 588	-2,86	-10 357	-5,18
	289 688	298 966	282 509	-7 179	-2,48	-16 457	-5,50
	386 108	393 265	371 300	-14 808	-3,84	-21 965	-5,59
	477 538	487 895	465 002	-12 536	-2,63	-22 893	-4,69
	573 090	586 926	561 652	-11 438	-2,00	-25 274	-4,31
	662 912	683 355	653 528	-9 384	-1,42	-29 827	-4,36
	740 252	768 522	734 849	-5 403	-0,73	-33 673	-4,38
	839 409	872 234	828 906	-10 503	-1,25	-43 328	-4,97
	940 763	975 898	924 423	-16 340	-1,74	-51 475	-5,27
	1 044 850	1 084 445	1 021 697	-23 153	-2,22	-62 748	-5,79
	1 178 185	1 222 403	1 153 954	-24 231	-2,06	-68 449	-5,60
TOTAL	1 178 185	1 222 403	1 153 954	-24 231	-2,06	-68 449	-5,60



Fréquentation horaire Pessac Centre

Représentativité du parc en 2010 par rapport à la fréquentation générale :	0,3%
Recettes horaires 2010	14 084 €
représentativité du parc / total des recettes horaires	0,20%
Capacité générale du parc	345
	soit
	4,32%

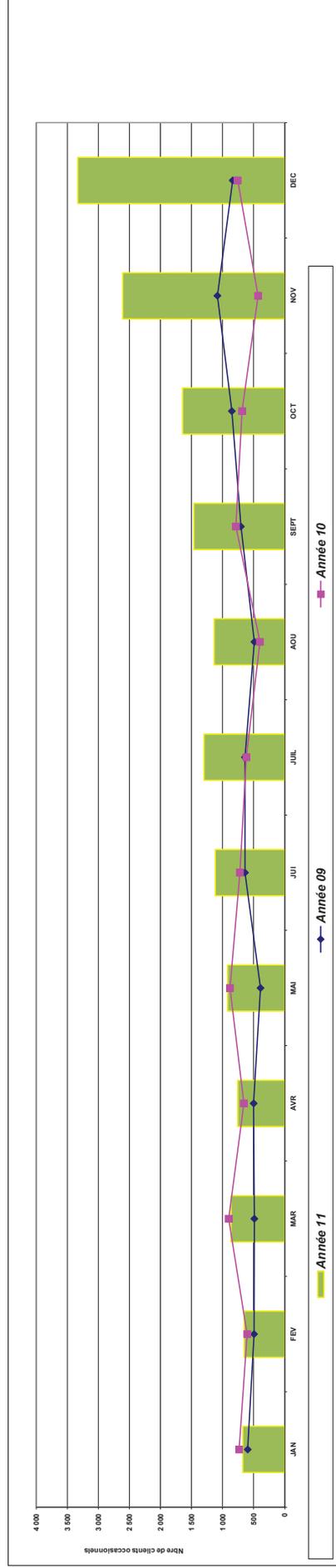
Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 09	Année 10	Année 11	Ecart 11/09	% 11/09	Ecart 11/10	% 11/10
JAN	596	734	673	-61	12,92	-61	-8,31
FEV	494	604	655	161	32,59	51	8,44
MAR	489	903	866	377	77,10	-37	-4,10
AVR	500	659	757	257	51,40	98	14,87
MAI	390	882	922	532	136,41	40	4,54
JUI	641	722	1 117	476	74,26	395	54,71
JUIL	642	617	1 300	658	102,49	683	110,70
AOU	488	400	1 137	649	132,99	737	184,25
SEPT	706	786	1 462	756	107,08	676	86,01
OCT	852	688	1 642	790	92,72	954	138,66
NOV	1 084	429	2 608	1 524	140,59	2 179	507,93
DEC	838	758	3 334	2 496	297,85	2 576	
TOTAL							

Fréquentation cumulée

	Année 09	Année 10	Année 11	Ecart 11/09	% 11/09	Ecart 11/10	% 11/10
	596	734	673	77	12,92	-61	-8,31
	1 090	1 338	1 328	238	21,83	-10	-0,75
	1 579	2 241	2 194	615	38,95	-47	-2,10
	2 079	2 900	2 951	872	41,94	51	1,76
	2 469	3 782	3 873	1 404	56,87	91	2,41
	3 110	4 504	4 990	1 880	60,45	486	10,79
	3 752	5 121	6 290	2 538	67,64	1 169	22,83
	4 240	5 521	7 427	3 187	75,17	1 906	34,52
	4 946	6 307	8 889	3 943	79,72	2 582	40,94
	5 798	6 995	10 531	4 733	81,63	3 536	50,55
	6 882	7 424	13 139	6 257	90,92	5 715	76,98
	7 720	8 182	16 473	8 753	113,38	8 291	101,33
TOTAL	7 720	8 182	16 473	8 753	113,38	8 291	101,33

Récupération des données 2009



Fréquentation horaire Porte de Bordeaux

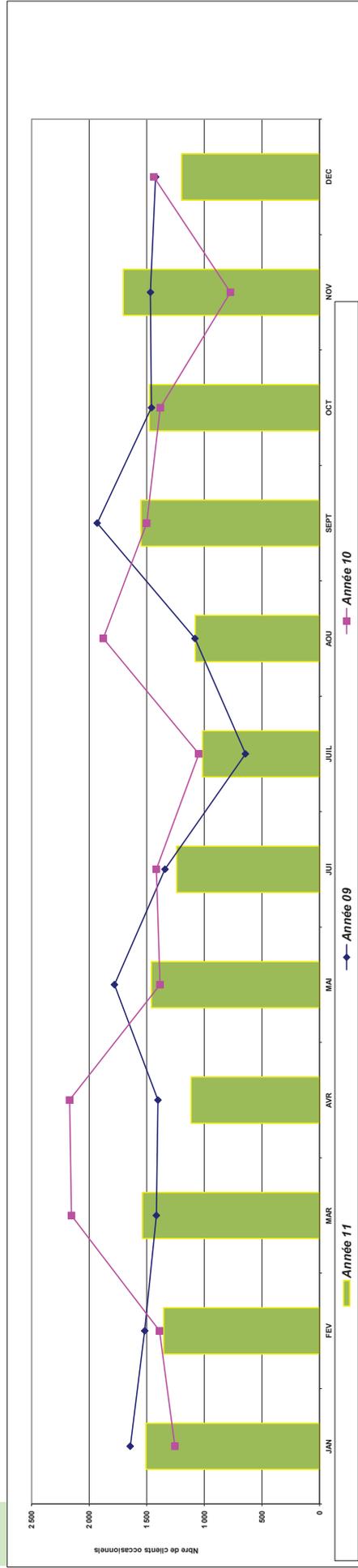
Représentativité du parc en 2010 par rapport à la fréquentation générale :	0,8%
Recettes horaires 2010	40 391 €
représentativité du parc / total des recettes horaires	0,58%
Capacité générale du parc	717
	soit 8,97%

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 09	Année 10	Année 11	Ecart 11/09	% 11/09	Ecart 11/10	% 11/10
JAN	1 644	1 256	1 508	-136	-8,27	252	20,06
FEV	1 518	1 390	1 353	-165	-10,87	-37	-2,66
MAR	1 417	2 154	1 537	120	8,47	-617	-28,64
AVR	1 403	2 171	1 115	-288	-20,53	-1 056	-48,64
MAI	1 781	1 385	1 459	-322	-18,08	74	5,34
JUI	1 342	1 417	1 240	-102	-7,60	-177	-12,49
JUIL	644	1 049	1 016	372	57,76	-33	-3,15
AOU	1 082	1 878	1 080	-2	-0,18	-798	-42,49
SEPT	1 931	1 501	1 551	-380	-19,68	50	3,33
OCT	1 459	1 382	1 477	18	1,23	95	6,87
NOV	1 468	774	1 705	237	16,14	931	120,28
DEC	1 423	1 439	1 198	-225	-15,81	-241	-16,75
TOTAL							

Fréquentation cumulée

	Année 09	Année 10	Année 11	Ecart 11/09	% 11/09	Ecart 11/10	% 11/10
	1 644	1 256	1 508	-136	-8,27	252	20,06
	3 162	2 646	2 861	-301	-9,52	215	8,13
	4 579	4 800	4 398	-181	-3,95	-402	-8,38
	5 982	6 971	5 513	-469	-7,84	-1 458	-20,92
	7 763	8 356	6 972	-791	-10,19	-1 384	-16,56
	9 105	9 773	8 212	-893	-9,81	-1 561	-15,97
	9 749	10 822	9 228	-521	-5,34	-1 594	-14,73
	10 831	12 700	10 308	-523	-4,83	-2 392	-18,83
	12 762	14 201	11 859	-903	-7,08	-2 342	-16,49
	14 221	15 583	13 336	-885	-6,22	-2 247	-14,42
	15 689	16 357	15 041	-648	-4,13	-1 316	-8,05
	17 112	17 796	16 239	-873	-5,10	-1 557	-8,75
TOTAL	17 112	17 796	16 239	-873	-5,10	-1 557	-8,75



Fréquentation horaire Cité Mondiale

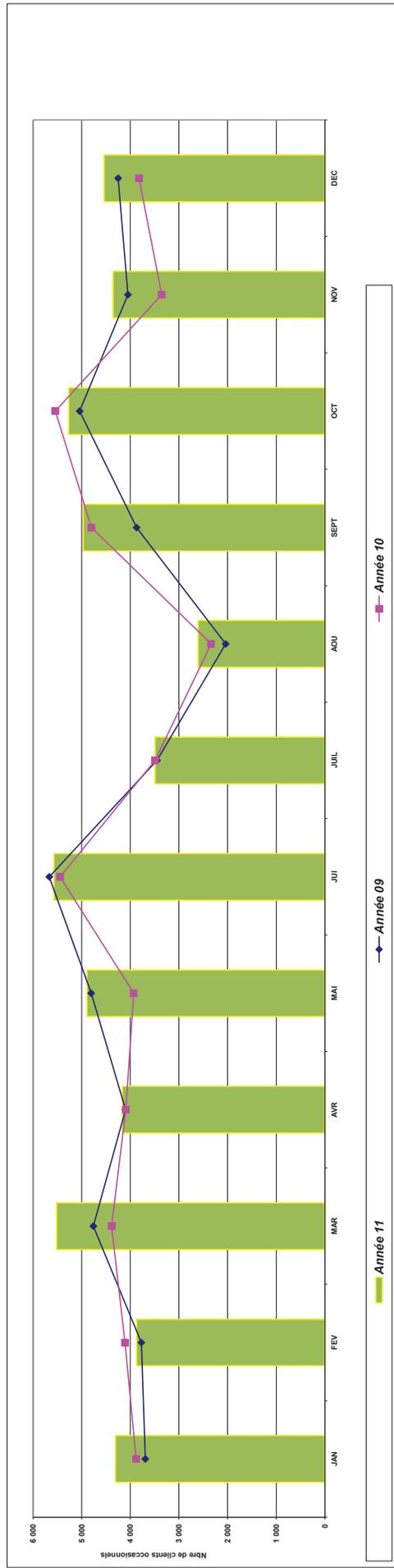
Représentativité du parc en 2010 par rapport à la fréquentation générale :	2,1%
Recettes horaires 2010	344 241 €
représentativité du parc / total des recettes horaires	4,93%
Capacité générale du parc	699
	soit
	8,75%

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 09	Année 10	Année 11	Année 09	Ecart 11/09	% 11/09	Ecart 11/10	% 11/10
JAN	3 691	3 879	4 303	612	424	16,58	424	10,93
FEV	3 773	4 110	3 867	94	-243	2,49	-243	-5,91
MAR	4 759	4 384	5 515	756	1 131	15,89	1 131	25,80
AVR	4 098	4 093	4 165	67	72	1,63	72	1,76
MAI	4 805	3 931	4 888	83	957	1,73	957	24,34
JUI	5 665	5 442	5 569	-96	127	-1,69	127	2,33
JUIL	3 450	3 489	3 490	40	1	1,16	1	0,03
AOU	2 040	2 341	2 604	564	263	27,65	263	11,23
SEPT	3 871	4 798	4 965	1 094	167	28,26	167	3,48
OCT	5 041	5 539	5 266	225	-273	4,46	-273	-4,93
NOV	4 049	3 353	4 353	304	1 000	7,51	1 000	29,82
DEC	4 250	3 823	4 536	286	713	6,73	713	18,65
TOTAL								

Fréquentation cumulée

	Année 09	Année 10	Année 11	Année 09	Ecart 11/09	% 11/09	Ecart 11/10	% 11/10
	3 691	3 879	4 303	612	424	16,58	424	10,93
	7 464	7 989	8 170	706	181	9,46	181	2,27
	12 223	12 373	13 685	1 462	1 312	11,96	1 312	10,60
	16 321	16 466	17 850	1 529	1 384	9,37	1 384	8,41
	21 126	20 397	22 738	1 612	2 341	7,63	2 341	11,48
	26 791	25 839	28 307	1 516	2 468	5,66	2 468	9,55
	30 241	29 328	31 797	1 556	2 469	5,15	2 469	8,42
	32 281	31 669	34 401	2 120	2 732	6,57	2 732	8,63
	36 152	36 467	39 366	3 214	2 899	8,89	2 899	7,95
	41 193	42 006	44 632	3 439	2 626	8,35	2 626	6,25
	45 242	45 359	48 985	3 743	3 626	8,27	3 626	7,99
	49 492	49 182	53 521	4 029	4 339	8,14	4 339	8,82
TOTAL	49 492	49 182	53 521	4 029	4 339	8,14	4 339	8,82





Hors divers (hebdomadaires ..)	janvier 2011					Février 2011				
	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking
Catégories										
Gambetta	116		393		509	118		393		511
F. Médoc	198	58	757		1013	198	58	732		988
République	134	161	258	110	663	134	161	259	110	664
Mérignac	23		71		94	23		72		95
08-mai	136	160	510		806	136	160	514		810
Mériadeck	45		216		261	44		220		264
Saint-Jean			105		105			104		104
Victoire	173	65	240		478	181	65	226		472
Pey-Berland	288		244		532	292		249		541
Pessac	86		302		388	84		299		383
Bouscat	57		113		170	59		113		172
C.Mondiale	260		544		804	266		513		779
P.de Bx	30		482		512	30		482		512
Bergonié	53		8		61	53		8		61
Lhôte	116				116	115				115
Croix de Seguey	44				44	44				44
Bonnac	45		170		215	47		170		217
Total	1 804	444	4 413	110		1 824	444	4 354	110	
Total par catégories	1 804	4 967				1 824	4 908			
global mois	6 771					6 732				
Ecart M-1						-39	-0,6%			
Ecart Mois réf. / janvier2011						-39	-0,6%			
Ecart Mois réf. / Dec 10	-7	-0,10%				-46	-0,7%			
Ecart M-1 Résidents	12	0,7%				20	1,1%			
Ecart M-1 Autres abonnements	-19	-0,38%				-59	-1,2%			
Ecart Résidents / janvier 11						20	1,1%			
Ecart Autres abo. / janv.11						-59	-1,2%			

PARCUB

9 terrasse du Front du Médoc - BP 722 - 33006 Bordeaux Cedex



Hors divers (hebdomadaires ..)	Mars 2011					Avril 2011				
	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking
Catégories										
Gambetta	119		396		515	120		407		527
F. Médoc	194	58	718		970	198	58	717		973
République	133	161	259	110	663	133	146	245	107	631
Mérignac	23		67		90	24		68		92
08-mai	134	160	505		799	133	160	495		788
Mériadeck	41		208		249	38		208		246
Saint-Jean			104		104			104		104
Victoire	178	65	223		466	178	61	215		454
Pey-Berland	292		245		537	296		237		533
Pessac	82		299		381	82		299		381
Bouscat	58		111		169	58		115		173
C.Mondiale	259		499		758	260		505		765
P.de Bx	29		483		512	29		482		511
Bergonié	51		8		59	50		10		60
Lhôte	114				114	118				118
Croix de Seguey	43				43	42				42
Bonnac	46		172		218	45		171		216
Total	1 796	444	4 297	110		1 804	425	4 278	107	
Total par catégories	1 796		4 851			1 804		4 810		
global mois			6 647					6 614		
Ecart M-1	-85	-1,3%				-33	-0,5%			
Ecart Mois réf. / janvier2011	-124	-1,8%				-157	-2,3%			
Ecart Mois réf. / Dec 10	-131	-1,9%				-164	-2,4%			
Ecart M-1 Résidents	-28	-1,5%				8	0,4%			
Ecart M-1 Autres abonnements	-57	-1,2%				-41	-0,8%			
Ecart Résidents / janvier 11	-8	-0,4%				0	0,0%			
Ecart Autres abo. / janv.11	-116	-2,3%				-157	-3,2%			

PARCUB

9 terrasse du Front du Médoc - BP 722 - 33006 Bordeaux Cedex



Hors divers (hebdomadaires ..)	Mai 2011					Juin 2011				
	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking
Catégories										
Gambetta	117		410		527	120		406		526
F. Médoc	197	58	718		973	198	58	720		976
République	134	146	241	107	628	133	146	248	107	634
Mérignac	24		68		92	68		24		92
08-mai	135	160	495		790	135	160	491		786
Mériadeck	36		208		244	37		208		245
Saint-Jean			103		103			102		102
Victoire	181	61	212		454	185	61	213		459
Pey-Berland	298		234		532	306		240		546
Pessac	81		297		378	81		301		382
Bouscat	58		111		169	58		111		169
C.Mondiale	263		508		771	264		506		770
P.de Bx	29		483		512	30		475		505
Bergonié	51		10		61	10		50		60
Lhôte	117				117	118				118
Croix de Seguey	42				42	43				43
Bonnac	45		171		216	45		171		216
Total	1 808	425	4 269	107		1 831	425	4 266	107	
Total par catégories	1 808		4 801			1 831		4 798		
global mois		6 609					6 629			
Ecart M-1	-5	-0,1%				20	0,3%			
Ecart Mois réf. / janvier2011	-162	-2,4%				-142	-2,1%			
Ecart Mois réf. / Dec 10	-169	-2,5%				-149	-2,2%			
Ecart M-1 Résidents	4	0,2%				23	1,3%			
Ecart M-1 Autres abonnements	-9	-0,2%				-3	-0,1%			
Ecart Résidents / janvier 11	4	0,2%				27	1,5%			
Ecart Autres abo. / janv.11	-166	-3,3%				-169	-3,4%			

PARCUB

9 terrasse du Front du Médoc - BP 722 - 33006 Bordeaux Cedex



Hors divers (hebdomadaires ..)	Juillet 2011					Août 2011				
	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking
Catégories										
Gambetta	117		411		528	123		416		539
F. Médoc	192	58	717		967	190	58	719		967
République	134	146	245	107	632	132	146	244	107	629
Mérignac	24		69		93	23		70		93
08-mai	132	160	492		784	130	160	486		776
Mériadeck	39		209		248	38		210		248
Saint-Jean			102		102			101		101
Victoire	181	60	210		451	188	59	206		453
Pey-Berland	314		229		543	317		232		549
Pessac	81		381		462	81		380		461
Bouscat	60		110		170	58		111		169
C.Mondiale	259		504		763	265		499		764
P.de Bx	31		474		505	30		470		500
Bergonié	50		8		58	49		8		57
Lhôte	118				118	117				117
Croix de Seguey	43				43	43				43
Bonnac	44		170		214	44		169		213
Total	1 819	424	4 331	107		1 828	423	4 321	107	
Total par catégories	1 819	4 862				1 828	4 851			
global mois		6 681					6 679			
Ecart M-1	52	0,8%				-2	0,0%			
Ecart Mois réf. / janvier2011	-90	-1,3%				-92	-1,4%			
Ecart Mois réf. / Dec 10	-97	-1,4%				-99	-1,5%			
Ecart M-1 Résidents	-12	-0,7%				9	0,5%			
Ecart M-1 Autres abonnements	64	1,3%				-11	-0,2%			
Ecart Résidents / janvier 11	15	0,8%				24	1,3%			
Ecart Autres abo. / janv.11	-105	-2,1%				-116	-2,3%			

PARCUB

9 terrasse du Front du Médoc - BP 722 - 33006 Bordeaux Cedex



Hors divers (hebdomadaires ..)	Septembre 2011					Octobre 2011				
	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking
Catégories										
Gambetta	123		418		541	126		410		536
F. Médoc	193	58	727		978	196	58	712		966
République	131	146	243	107	627	136	146	245	107	634
Mérignac	26		69		95	28		69		97
08-mai	124	160	487		771	123	160	502		785
Mériadeck	38		209		247	38		208		246
Saint-Jean			101		101			100		100
Victoire	189	59	203		451	199	59	210		468
Pey-Berland	319		229		548	331		238		569
Pessac	81		387		468	80		386		466
Bouscat	58		111		169	56		111		167
C.Mondiale	266		504		770	267		503		770
P.de Bx	33		468		501	32		459		491
Bergonié	48		9		57	48		8		56
Lhôte	117				117	118				118
Croix de Seguey	43				43	43				43
Bonnac	43		167		210	42		167		209
Total	1 832	423	4 332	107		1 863	423	4 328	107	
Total par catégories	1 832	4 862				1 863	4 858			
global mois		6 694					6 721			
Ecart M-1	15	0,2%				27	0,4%			
Ecart Mois réf. / janvier2011	-77	-1,1%				-50	-0,7%			
Ecart Mois réf. / Dec 10	-84	-1,2%				-57	-0,8%			
Ecart M-1 Résidents	4	0,2%				31	1,7%			
Ecart M-1 Autres abonnements	11	0,2%				-4	-0,1%			
Ecart Résidents / janvier 11	28	1,6%				59	3,3%			
Ecart Autres abo. / janv.11	-105	-2,1%				-109	-2,2%			

PARCUB

9 terrasse du Front du Médoc - BP 722 - 33006 Bordeaux Cedex



Hors divers (hebdomadaires ..)	Novembre 2011					Décembre 2011				
	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking
Catégories										
Gambetta	127		416		543	129		406		535
F. Médoc	194	58	708		960	194	58	707		959
République	139	146	253	107	645	142	146	254	107	649
Mérignac	32		70		102	29		70		99
08-mai	122	160	500		782	123	160	504		787
Mériadeck	36		207		243	39		200		239
Saint-Jean			102		102			101		101
Victoire	203	59	207		469	202	59	206		467
Pey-Berland	326		236		562	326		229		555
Pessac	80		385		465	81		384		465
Bouscat	55		111		166	56		110		166
C.Mondiale	278		493		771	285		505		790
P.de Bx	32		446		478	33		446		479
Bergonié	48		8		56	48		8		56
Lhôte	119				119	118				118
Croix de Seguey	43				43	43				43
Bonnac	41		166		207	41		166		207
Total	1 875	423	4 308	107		1 889	423	4 296	107	
Total par catégories	1 875		4 838			1 889		4 826		
global mois			6 713					6 715		
Ecart M-1	-8	-0,1%				2	0,0%			
Ecart Mois réf. / janvier2011	-58	-0,9%				-56	-0,8%			
Ecart Mois réf. / Dec 10	-65	-1,0%				-63	-0,9%			
Ecart M-1 Résidents	12	0,6%				14	0,7%			
Ecart M-1 Autres abonnements	-20	-0,4%				-12	-0,2%			
Ecart Résidents / janvier 11	71	3,9%				85	4,7%			
Ecart Autres abo. / janv.11	-129	-2,6%				-141	-2,8%			

PARCUB

9 terrasse du Front du Médoc - BP 722 - 33006 Bordeaux Cedex

\\Serv-parcom\public share\Abos\ACTIVITE MENSUELLE ABONNEMENTS\Année 2011\TABLEAUX DE BORD ABONNEMENTS ANNEE 20112011

CAPACITE DES ESPACES 2 ROUES VELOS ET MOTOS

PARKINGS	Espaces 2 roues vélos	Espaces 2 roues motos
HYPERCENTRE		
Centre Commercial Mériadeck	32	
Front du Médoc	80	65
Gambetta	90	
Lhôte	64	13
Pey-Berland		25
CENTRE		
8 Mai 45	41	14
Victoire	80	10
Porte de Bordeaux	28	12
PERIPHERIE		
Pessac	28	10
Mérignac	56	15
TOTAL	499	164

PARCUB - SYNTHESE DES RECLAMATIONS DES CLIENTS

REGROUPEMENT TOTAL DES PARCS - ANNEE 2011

INSATISFACTIONS

SINISTRES

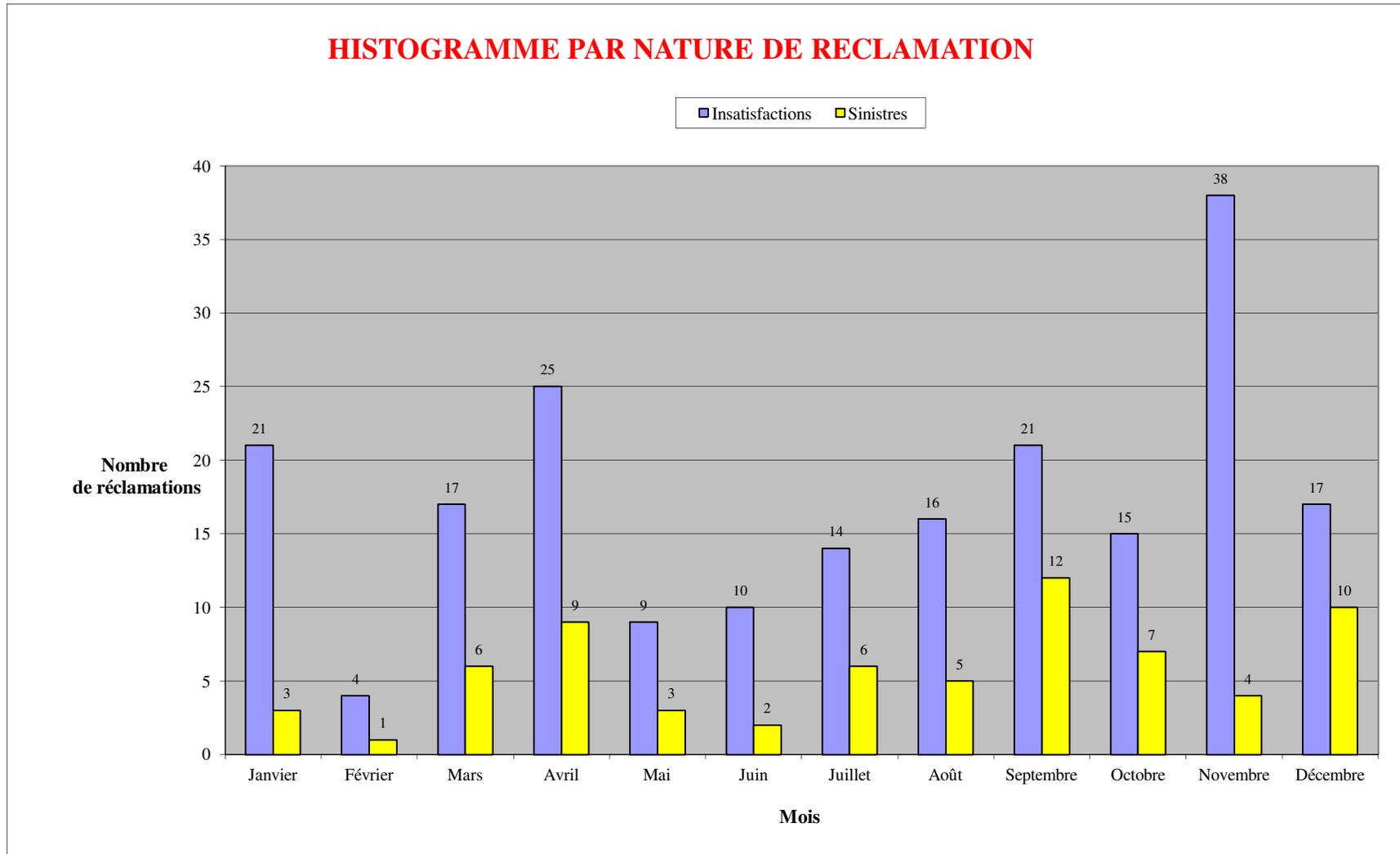
MOIS	INSATISFACTIONS							Sous Total	SINISTRES							Sous Total	TOTAL
	1	2	3	4	5	6	7		1	2	3	4	5	6	7		
Janvier			1		11		9	21			1		1	1		3	24
Février					1		3	4	1							1	5
Mars					5		12	17	2		2			1	1	6	23
Avril	1	1			10		13	25	1		1		2	3	2	9	34
Mai					1		8	9			1		1	1		3	12
Juin					7		3	10	1				1			2	12
Juillet					4		10	14	2				1	2	1	6	20
Août					5		11	16			1		4			5	21
Septembre					7		14	21	4		2	1		1	4	12	33
Octobre				1	3		11	15	4		2				1	7	22
Novembre					17	2	19	38			1			1	2	4	42
Décembre					3		14	17	2		4		1	2	1	10	27
TOTAL	1	1	1	1	74	2	127	207	17	0	14	2	11	12	12	68	275

LEGENDE

INSATISFACTIONS	
Code	
1	Qualité d'ambiance
2	Qualité personnel
3	Fonctionnement équits
4	Signalétique
5	Pb sur CB et Péage caisses
6	Pb sur facture abonnés
7	Divers (tarifs, accès surfaces, etc)

SINISTRES	
Code	
1	Effractions, vandalisme, vol intérieur
2	Vol véhicule - agressions de personnes
3	Retombée barrière, porte garage et PCF
4	Nuisances diverses chantiers
5	Infiltrations plafonds-Pb peinture glissante
6	Chutes piétons (huile, peinture glissante)
7	Divers

Annexe n° 8 Réclamations



II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats Emis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CH. A CAR. GENERAL	4 097 105,00	3 444 959,42	225 746,25	0,00	426 399,33
60221	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études et prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau	32 500,00	30 517,89	2 895,32	0,00	-913,21
60612	Electricité	638 500,00	585 325,66	52 679,79	0,00	494,55
60613	Fuel et huiles	2 700,00	2 652,83	0,00	0,00	47,17
60614	Gaz	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
606301	Fourniture entretien et petit équipement	31 800,00	23 288,24	579,40	0,00	7 932,36
606302	Pièces détachées accessoires auto et cycles	6 500,00	5 955,83	0,00	0,00	544,17
606303	Petit équipement et mobilier de bureau	6 500,00	4 474,92	0,00	0,00	2 025,08
606304	Petit équipement quincaillerie	36 000,00	28 740,25	716,43	0,00	6 543,32
606305	Petit équipement électrique et électronique	57 300,00	56 587,92	0,00	0,00	712,08
606306	Tickets Entrées/Sorties	18 500,00	17 833,44	0,00	0,00	666,56
606307	Produits de Nettoyage	35 300,00	30 122,66	2 138,40	0,00	3 038,94
606308	Vêtements de travail	32 200,00	17 715,28	0,00	0,00	14 484,72
606309	Matériau de construction	12 500,00	8 808,84	1 122,41	0,00	2 568,75
606310	Peinture	69 000,00	62 563,37	0,00	0,00	6 436,63
606313	Petit équipement autolaveuse	50 000,00	42 918,40	0,00	0,00	7 081,60
60641	Fournitures de bureau	8 475,00	6 924,69	0,00	0,00	1 550,31
60642	Enveloppes	1 300,00	1 012,89	0,00	0,00	287,11
60643	Listings et papiers	3 300,00	2 498,95	0,00	0,00	801,05
60645	Consommables informatiques	4 600,00	3 062,51	542,13	0,00	995,36
60646	Petit équipement informatique	8 400,00	7 647,91	0,00	0,00	752,09
60661	Carburants	14 000,00	13 404,43	0,00	0,00	595,57
60662	Carburant autolaveuse	14 900,00	13 819,88	0,00	0,00	1 080,12
60681	Produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60682	Produits pharmaceutiques animaliers	400,00	78,59	0,00	0,00	321,41
60683	Alimentation canine	700,00	687,14	0,00	0,00	12,86
60684	Autres produits de gardiennage	120,00	0,00	0,00	0,00	120,00
6110	Sous-traitance générale	6 500,00	6 441,63	37,62	0,00	20,75
6113	Sous-traitance service canin	5 500,00	4 454,27	0,00	0,00	1 045,73
6114	Sous traitance sté transport	1 000,00	290,00	0,00	0,00	710,00
6116	Sous-traitance Informatique	3 500,00	2 789,20	0,00	0,00	710,80
61351	locations vehicules	18 000,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00
61352	Location materiel	23 660,00	21 808,14	121,36	0,00	1 730,50
61353	Locations diverses	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6142	Charges locatives	222 000,00	217 031,37	4 762,00	0,00	206,63
615200	Entretien Reparation	365 000,00	222 527,20	24 553,19	0,00	117 919,61
615210	Entretien Electrique	23 500,00	17 099,45	2 506,00	0,00	3 894,55
61522	Maintenance menuiserie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615511	Materiel de transport	7 300,00	6 690,28	0,00	0,00	609,72
615581	Materiel industriel	1 000,00	155,30	0,00	0,00	844,70
615582	Materiel Informatique et automatisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615583	Matériel électronique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61561	Maintenance générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61562	Maintenance Photocopieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61563	Maintenance Ascenseur et Escalier	55 000,00	41 068,96	0,00	0,00	13 931,04
61564	Maintenance automatismes et informatiques	247 250,00	169 138,55	9 273,19	0,00	68 838,26
61565	Maintenance matériel industriel	576 000,00	459 535,74	89 684,60	0,00	26 779,66
61566	Maintenance logiciel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61686	Assurances diverses	84 000,00	82 820,41	257,53	0,00	922,06
6181	Documentation	6 500,00	7 318,98	0,00	0,00	-818,98
6226	Honoraires	54 500,00	27 377,33	0,00	0,00	27 122,67

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats Emis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6231	Annonces et insertions	13 700,00	11 456,50	0,00	0,00	2 243,50
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	1 632,54	0,00	0,00	2 367,46
62380	Divers pub.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62381	Projets et conceptions publicitaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	200,00	4,00	0,00	0,00	196,00
6251	Voyages et déplacements	10 500,00	9 471,70	0,00	0,00	1 028,30
6257	Réceptions	5 200,00	2 020,45	0,00	0,00	3 179,55
6261	Frais d'affranchissement	41 000,00	36 147,32	3 378,91	0,00	1 473,77
6262	Frais de Télécommunication	96 000,00	94 986,57	413,39	0,00	600,04
627	Services bancaires et assimilés	159 000,00	158 757,03	122,58	0,00	120,39
6281	Concours divers (cotisations...)	3 000,00	1 300,00	0,00	0,00	1 700,00
62833	Assainissement et nettoyage canalisations	28 000,00	23 272,70	540,00	0,00	4 187,30
63511	Taxe professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxe foncière	770 000,00	728 788,00	0,00	0,00	41 212,00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organi	180 000,00	105 933,28	29 422,00	0,00	44 644,72
012	CH. DE PERSONNEL	7 030 672,00	6 355 460,16	444 313,00	0,00	230 898,84
6211	Personnel intérimaire	625 000,00	594 216,18	0,00	0,00	30 783,82
631200	Effort construction	18 393,00	-11,00	17 604,00	0,00	800,00
631210	Taxe d'apprentissage	27 794,00	0,00	26 584,00	0,00	1 210,00
631300	Participation des employeurs à la formation professionnell	70 398,00	58 546,42	4 060,00	0,00	7 791,58
64110	Salaires, appointements	4 087 377,00	4 012 865,83	0,00	0,00	74 511,17
6412	Congés payés du personnel	55 000,00	-379 000,00	396 065,00	0,00	37 935,00
6413	Primes Panier	58 429,00	54 978,37	0,00	0,00	3 450,63
6451	Cotisations à l'URSSAF	1 229 136,00	1 210 247,11	0,00	0,00	18 888,89
6452	Cotisations aux mutuelles	238 691,00	234 841,74	0,00	0,00	3 849,26
6453	Cotisations aux caisses de retraites et de pensions civiles	250 412,00	235 900,83	0,00	0,00	14 511,17
6454	Cotisations aux ASSÉDIC	177 425,00	156 694,33	0,00	0,00	20 730,67
6471	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6472	Versement Comité d'Entreprise	38 542,00	37 030,92	0,00	0,00	1 511,08
6475	Medecine du travail, pharmacie	11 500,00	9 602,48	0,00	0,00	1 897,52
64781	Médailles du travail	4 575,00	4 868,30	0,00	0,00	-293,30
64782	Interessement	53 000,00	52 738,60	0,00	0,00	261,40
648	Tickets Restaurant	85 000,00	71 940,05	0,00	0,00	13 059,95
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	37 000,00	33 241,72	0,00	0,00	3 758,28
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques,	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	35 000,00	33 241,72	0,00	0,00	1 758,28
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DE SERVICE		11 164 777,00	9 833 661,30	670 059,25	0,00	661 056,45

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats Emis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	CHARGES FINANCIERES	2 000.00	0.00	0.00	0.00	2 000.00
6615	Interêts compte courant et depot de credit	2 000.00	0.00	0.00	0.00	2 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	175 990.00	152 153.16	0.00	0.00	23 836.84
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	146 490.00	123 405.98	0.00	0.00	23 084.02
673	titres annulés ex .antérieur	29 500.00	28 747.18	0.00	0.00	752.82
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés (charges sur	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
69	PARTICIPATION DES SALARIES - IMPOTS SUR LES	342 298.00	249 578.00	56 488.00	0.00	36 232.00
695	Impôts sur les bénéfices	342 298.00	249 578.00	56 488.00	0.00	36 232.00
042	OP. ORDRE TRANSFERT	4 916 956.63	4 699 814.18	0.00	0.00	217 142.45
603	Variation des stocks (approvisionnements, marchandises)	170 000.00	160 859.81	0.00	0.00	9 140.19
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorp	3 734 956.63	3 538 954.37	0.00	0.00	196 002.26
6815	Dotations aux provisions grosses réparations	1 000 000.00	1 000 000.00	0.00	0.00	0.00
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circu	12 000.00	0.00	0.00	0.00	12 000.00
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorpon	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0695-9695	Impôts sur les bénéfices	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6950	Impot sur les bénéfices	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL DEPENSES REELLES		16 602 021.63	14 935 206.64	726 547.25	0.00	940 267.74

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats Emis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
042	OP. ORDRE TRANSFERT	0,00	0,00			0,00
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels sur immobilis	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	16 602 021.63	14 935 206.64	726 547.25	0.00	940 267,74
--	---------------	---------------	------------	------	------------

Pour information D002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				
--	------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DAI+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres Emis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATION CHARGES	122 620,00	63 421,72	4 044,16	0,00	55 154,12
6419	Remboursemt. rémunération personnel	122 620,00	63 421,72	4 044,16	0,00	55 154,12
70	VALEURS DE PRODUITS FABRIQUES. PRESTATION	12 971 717,00	12 255 132,92	826 525,23	0,00	-109 941,15
7061	clients abonnés	5 756 198,00	5 111 674,29	721 950,00	0,00	-77 426,29
7064	clients Cb	5 044 839,00	5 649 146,62	0,00	0,00	-604 307,62
7065	Especes Caisse automatiques	1 950 000,00	1 355 218,98	0,00	0,00	594 781,02
7066	encaissements manuels	51 070,00	35 369,58	0,00	0,00	15 700,42
70870	remboursement de frais	60 000,00	109 289,13	0,00	0,00	-49 289,13
70871	Remboursement Charges Trentenaires	109 610,00	-5 565,68	104 575,23	0,00	10 600,45
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 004 850,00	185 017,99	849 647,75	0,00	-29 815,74
7580	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7581	redevances locations	166 150,00	139 928,99	50 951,30	0,00	-24 730,29
7582	Redevance Centre Commercial Meriadeck	787 800,00	0,00	791 416,53	0,00	-3 616,53
7583	Titres Restaurant	36 000,00	-40 045,84	0,00	0,00	-4 045,84
7584	Redevance Car Clean	14 900,00	5 043,16	7 279,92	0,00	2 576,92
	TOTAL DES RECETTES DE GESTION DE SERVICE	14 099 187,00	12 503 572,63	1 680 217,14	0,00	-84 602,77
76	PRODUITS FINANCIERS	120 000,00	47 747,09	49 287,22	0,00	22 965,69
768	Autres produits financiers	120 000,00	47 747,09	49 287,22	0,00	22 965,69
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	50 000,00	431,28	0,00	0,00	49 568,72
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	50 000,00	431,28	0,00	0,00	49 568,72
773	Mandat annulé sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
774	Subventions Exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7751	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7752	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7756	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7758	Autres éléments d'actif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résul	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	OP. ORDRE TRANSFERT	1 708 252,52	1 490 734,71	0,00	0,00	217 517,81
6032	Variation de stock des autres approvisionnements (peut-êtr	170 000,00	166 838,43	0,00	0,00	3 161,57
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résul	1 014 252,52	1 014 252,52	0,00	0,00	0,00
7815	Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitati	524 000,00	309 643,76	0,00	0,00	214 356,24
	TOTAL RECETTES REELLES	15 977 439,52	14 042 485,71	1 729 504,36	0,00	205 449,45

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres Emis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
042	OP. ORDRE TRANSFERT	0.00	2 766.07			-2 766.07
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorpon.	0.00	2 766,07			-2 766.07
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0.00	2 766.07			-2 766.07

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	15 977 439.52	14 045 251,78	1 729 504.36	0.00	202 683,38
--	---------------	---------------	--------------	------	------------

Pour information R002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	748 819.84				
---	------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats Emis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	43 800,00	11 210,28		0,00	32 589,72
2033	Frais d'insertion	15 000,00	770,00		0,00	14 230,00
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	28 800,00	10 440,28		0,00	18 359,72
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 430 010,00	1 498 995,62		0,00	931 014,38
211	Terrains	0,00	0,00		0,00	0,00
2131	Bâtiments	2 400,00	2 348,56		0,00	51,44
2135	Installations générales, agencements, aménagements des co	910 100,00	666 170,29		0,00	243 929,71
21536	Installations à caractère spécifique affectées ou remises en	0,00	0,00		0,00	0,00
21537	Installations à caractère spécifique acquises	0,00	0,00		0,00	0,00
21538	Autres installations à caractère spécifique	0,00	0,00		0,00	0,00
2154	Matériel industriel	1 447 610,00	786 209,92		0,00	661 400,08
2155	Outillage industriel	0,00	0,00		0,00	0,00
2157	Agencements et aménagements du matériel et outillage inc	0,00	0,00		0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers	0,00	0,00		0,00	0,00
2182	Matériel de transport	38 000,00	22 516,52		0,00	15 483,48
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	21 900,00	17 919,05		0,00	3 980,95
2184	Mobilier	10 000,00	3 831,28		0,00	6 168,72
2185	Cheptel	0,00	0,00		0,00	0,00
2186	Emballages récupérables	0,00	0,00		0,00	0,00
2188	Matériels divers	0,00	0,00		0,00	0,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	0,00	0,00		0,00	0,00
2211	Terrains nus mis en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
2215	Terrains bâtis mis en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
2231	Bâtiments mis en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
2235	Intalation Aménagement Constructions mis en Affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
2254	Matériel industriel mis à Affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
2282	Matériel de Transport mis en Affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
2283	Matériel de bureau et informatique mis en Affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
2284	Mobilier mis en Affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	20 000,00	3 950,00		0,00	16 050,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisat	20 000,00	3 950,00		0,00	16 050,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ÉQUIPEMENT	2 493 810,00	1 514 155,90		0,00	979 654,10
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00		0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIÈRES	0,00	0,00		0,00	0,00
040	OP. ORDRE TRANSFERT	1 538 252,52	1 323 896,28		0,00	214 356,24
131509	Subvention transférée pey berland	0,00	0,00		0,00	0,00
1391500	Group.collect. Subv.équip sur CR	0,00	0,00		0,00	0,00
1391501	subvention transférée du Compte de résultat pl.bergonié	0,00	0,00		0,00	0,00
1391502	subvention transférée du Compte de résultat renouv.matéri	0,00	0,00		0,00	0,00
1391503	subvention transférée du Compte de résultat installations	0,00	0,00		0,00	0,00
1391504	subvention transférée du Compte de résultat inst.technique	0,00	0,00		0,00	0,00
1391505	subvention transférée du Compte de résultat anénagement	0,00	0,00		0,00	0,00
1391506	subvention transférée du Compte de résultat acquisition cil	0,00	0,00		0,00	0,00
1391507	subvention transférée du Compte de résultat pl. Front mede	0,00	0,00		0,00	0,00
1391508	subvention transférée du Compte de résultat places parc be	0,00	0,00		0,00	0,00
1391509	subvention déqupement transférée au compte de résultat	0,00	0,00		0,00	0,00
1391800	Subvention transférée Travaux	11 300,00	11 300,00		0,00	0,00
1393200	Fonds affecté equipement amende de police	71 694,90	71 694,90		0,00	0,00
1393201	Amende police transfere Cpte Résultat LHOTE	9 676,56	9 676,56		0,00	0,00
1393202	Amende de Police Transf. Cpte Résultat Amenagement 1	37 411,96	37 411,96		0,00	0,00
1393203	Amende de Police Transf. Cpte Résultat Amenagement 2	0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats Emis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
1393204	Amende de Police Transf. Cpte Résultat Amenagement 3	31 551,13	31 551,13		0,00	0,00
1393205	Amende de Police Transf. Cpte Résultat Amenagement 4	52 097,51	52 097,51		0,00	0,00
1393206	Amende de Police Transf. Cpte Résultat Amenagement 5	102 560,80	102 560,80		0,00	0,00
1393207	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 1	12 399,03	12 399,03		0,00	0,00
1393208	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 2	0,00	0,00		0,00	0,00
1393209	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 3	9 227,22	9 227,22		0,00	0,00
1393210	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 4	72 893,87	72 893,87		0,00	0,00
1393211	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 5	66 837,79	66 837,79		0,00	0,00
1393212	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 6	14 979,38	14 979,38		0,00	0,00
139500	Grp. collectivités subv. équipement sur compte de resultat	58 320,26	58 320,26		0,00	0,00
139501	Subv transférée sur compte de resultat	8 996,55	8 996,55		0,00	0,00
139502	Subvention transférée Renouv mat.	0,00	0,00		0,00	0,00
139503	Subvention transférée Installation	0,00	0,00		0,00	0,00
139504	Subvention transférée Instal. techniques	0,00	0,00		0,00	0,00
139505	Subvention transférée aménagement	0,00	0,00		0,00	0,00
139506	Subvention transférée Acquisitions	223 129,93	223 129,93		0,00	0,00
139507	Subvention transférée Places fr	221 632,32	221 632,32		0,00	0,00
139508	Subvention transférée places be	9 543,31	9 543,31		0,00	0,00
15722	Provisions pour grosses réparations	524 000,00	309 643,76		0,00	214 356,24
042	OP. ORDRE TRANSFERT	0,00	0,00		0,00	0,00
15182	Autres provisions pour risques	0,00	0,00		0,00	0,00
4013915	Subvention d'équipement	0,00	0,00		0,00	0,00
13915	Subvention d'équipement	0,00	0,00		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 032 062,52	2 838 052,18		0,00	1 194 010,34

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats Emis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
040	OP. ORDRE TRANSFERT	0,00	2 766,07			-2 766,07
28231	Amort. batiments reçus en affectation	0,00	0,00			0,00
28235	Amortissement agencements et installations	0,00	2 228,73			-2 228,73
28254	Amort. matériel reçu en affectation	0,00	537,34			-537,34
TOTAL DES PRÉLÈVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	2 766,07			-2 766,07
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	2 766,07			-2 766,07

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	4 032 062,52	2 840 818,25	0,00	0,00	1 191 244,27
--	--------------	--------------	------	------	--------------

Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00				
---	------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres Emis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		0,00	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	15 000,00	0,00		0,00	15 000,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisat	15 000,00	0,00		0,00	15 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT		15 000,00	0,00		0,00	15 000,00
013	ATTENUATION CHARGES	0,00	0,00		0,00	0,00
119	ATTENUATION CHARGES	0,00	0,00		0,00	0,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (amorti:	0,00	0,00		0,00	0,00
280	Amortissements des immobilisations incorporelles	0,00	0,00		0,00	0,00
281	Amortissements des immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00
282		0,00	0,00		0,00	0,00
040	OP. ORDRE TRANSFERT	1 731 956,63	4 538 954,37		0,00	196 002,26
131501	Subvention acquisition places parc Bergonié	0,00	0,00		0,00	0,00
131502	subvention acquisition matériel péage St Jean	0,00	0,00		0,00	0,00
131503	subvention s/ installations, agencements et construction	0,00	0,00		0,00	0,00
131504	subvention installations techniques divers parcs	0,00	0,00		0,00	0,00
131505	subvention aménagement parking 2 roues 8 mai 45	0,00	0,00		0,00	0,00
131506	subvention aquisition places cité mondiale	0,00	0,00		0,00	0,00
131507	subvention acquisition places Front Medoc	0,00	0,00		0,00	0,00
131508	subvention acquisition places bergonié	0,00	0,00		0,00	0,00
131800	subvention travaux aménagement Pey Berland	0,00	0,00		0,00	0,00
133201	Amende de police rue Lhote	0,00	0,00		0,00	0,00
133202	Amende de police aménagements divers parcs 1	0,00	0,00		0,00	0,00
133203	Amende de police aménagements divers parcs 2	0,00	0,00		0,00	0,00
133204	Amende de police aménagements divers parcs 3	0,00	0,00		0,00	0,00
133205	Amende de police aménagements divers parcs 4	0,00	0,00		0,00	0,00
133206	Amende de police aménagements divers parcs 5	0,00	0,00		0,00	0,00
133207	Amende de police aménagements divers parcs 6	0,00	0,00		0,00	0,00
133208	Amende de police aménagements divers parcs 7	0,00	0,00		0,00	0,00
133209	Amende de police aménagements divers parcs 8	0,00	0,00		0,00	0,00
133210	Amende de police aménagements divers parcs 9	0,00	0,00		0,00	0,00
133211	Amende de police aménagements divers parcs 10	0,00	0,00		0,00	0,00
133500	Participation non réalisation aire stationnement Lhote	0,00	0,00		0,00	0,00
15722	Provisions pour grosses réparations	1 000 000,00	1 000 000,00		0,00	0,00
28033	Amortissement des frais d'insertion	3 100,00	3 687,37		0,00	-587,37
2805	Amortissement Concessions et droits similaires, brevets, li	54 500,00	30 588,12		0,00	23 911,88
28131	Amortissement batiments	57 800,00	56 848,77		0,00	951,23
28135	Amortissement Instalations, amenag. des constructions	81 300,00	69 641,41		0,00	11 658,59
28154	Amortissement Materiel industriel	331 643,63	269 430,03		0,00	62 213,60
28182	Amortissement Materiel de transport	30 475,00	28 736,29		0,00	1 738,71
28183	Amort. Materiel de bureau informatique	966,00	12 122,42		0,00	-11 156,42
28184	Amortissement. Mobilier de bureau	0,00	54,19		0,00	-54,19
28185	Amort. Cheptel	172,00	171,46		0,00	0,54
28211	Amortissements Terrains Nus	0,00	0,00		0,00	0,00
28215	Amortissements Terrains Bâti	0,00	0,00		0,00	0,00
28231	Amortissement Batiments reçus en affectation	2 496 000,00	2 421 401,62		0,00	74 598,38
28235	Amortissement Inst amenag. recus en affectation	454 000,00	422 269,84		0,00	31 730,16
28254	Amortissement Mat. indus recus en affectation	225 000,00	224 002,85		0,00	997,15
28282	Amortissement Matériel de transport reçu en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
28283	Amortissement Matériel de Bureau reçu en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
28284	Mobilier reçu en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
042	OP. ORDRE TRANSFERT	12 000,00	0,00		0,00	12 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres Emis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
15182	Autres provisions pour risques	12 000.00	0.00		0.00	12 000.00
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0.00	0.00		0.00	0.00
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0.00	0.00		0.00	0.00
TOTAL RECETTES REELLES		4 761 956,63	4 538 954,37		0,00	223 002,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DAI+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres Emis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
040	OP. ORDRE TRANSFERT	0,00	0,00			0,00
2231	Batiments reçus en affectation	0,00	0,00			0,00
2254	Matériel reçu en affectation	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00			0,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	0,00	0,00			0,00
2293	Droit de l'Affectant (EPCI)	0,00	0,00			0,00
042	OP. ORDRE TRANSFERT	0,00	0,00			0,00
2254	Matériel reçu en affectation	0,00	0,00			0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	4 761 956,63	4 538 954,37	0,00	0,00	223 002,26
--	--------------	--------------	------	------	------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	6 672 929,56				
---	--------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II -COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ Art	Libellé	Compte administratif 2011	Compte administratif 2010	Ecart	%
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 670 705,67	4 166 902,91	- 496 197,24	-11,91%
60221	Combustibles et carburants	-	-	-	-100,00%
604	Achat étude,prest.serv.équip & trx	4,76	4,76	-	100,00%
605	Achats de matériel,équipement	6 747,61	6 747,61	-	100,00%
60611	Eau	33 413,21	28 640,09	4 773,12	16,67%
60612	Electricité	638 005,45	517 720,66	120 284,79	23,23%
60613	Fuel et huiles	2 652,83	1 873,95	778,88	41,56%
60614	Gaz	-	29,00	- 29,00	-100,00%
606301	Fournit entret. et petit équipement	23 867,64	21 583,63	2 284,01	10,58%
606302	Pièces détachées access auto & cycles	5 955,83	12 451,14	- 6 495,31	-52,17%
606303	Petit équip et mobilier bureau	4 474,92	2 747,51	1 727,41	62,87%
606304	Petit équip. quincaillerie	29 456,68	32 116,03	- 2 659,35	-8,28%
606305	Petit équip électrique-électronique	56 587,92	45 256,19	11 331,73	25,04%
606306	Tickets entrée sortie	17 833,44	21 294,80	- 3 461,36	-16,25%
606307	Produits nettoyage	32 261,06	36 964,26	- 4 703,20	-12,72%
606308	Vêtements de travail	17 715,28	2 139,27	15 576,01	728,10%
606309	Matériaux construction	9 931,25	9 713,57	217,68	2,24%
606310	Peintures	62 563,37	72 768,81	- 10 205,44	-14,02%
606313	Petit équipement autolaveuses	42 918,40	48 825,04	- 5 906,64	-12,10%
60641	Petites fournitures bureau	6 924,69	8 901,59	- 1 976,90	-22,21%
60642	Enveloppes	1 012,89	396,06	616,83	155,74%
60643	Listings & Papiers	2 498,95	1 232,69	1 266,26	102,72%
60645	Consommables informatique	3 604,64	3 955,80	- 351,16	-8,88%
60646	Petit équipement informatique	7 647,91	12 938,08	- 5 290,17	-40,89%
60661	Carburant	13 404,43	11 509,11	1 895,32	16,47%
60662	Carburant autolaveuse	13 819,88	10 440,80	3 379,08	32,36%
60681	Produits pharmaceutiques	-	580,00	- 580,00	-100,00%
60682	Produits pharmaceutiques animaliers	78,59	47,66	30,93	64,90%
60683	Alimentation canine	687,14	648,59	38,55	5,94%
611	Sous traitance générale	6 479,25	16 338,33	- 9 859,08	-60,34%
6113	S/Traitance serv.aux.canins	4 454,27	4 471,86	- 17,59	-0,39%
6116	sous traitance informatique	2 789,20	2 789,20	-	100,00%
61351	Location véhicules	18 000,00	18 000,00	-	0,00%
61352	Location matériel	21 929,50	3 876,96	18 052,54	465,64%
61353	Locations diverses	-	18 349,74	- 18 349,74	-100,00%
6142	Charges locatives	221 793,37	178 080,51	43 712,86	24,55%
6152	Entretien & répar./biens	247 080,39	1 274 037,49	- 1 026 957,10	-80,61%
615210	Entretien électrique	19 605,45	4 110,62	15 494,83	376,95%
615511	Matériel transport	6 690,28	4 720,68	1 969,60	41,72%
615581	Matériel industriel	155,30	6 689,24	- 6 533,94	-97,68%
615582	Matériel informatique & automatisme	-	-	-	-
615583	Matériel électronique	-	-	-	-
61562	Contrat maintenance photocopieur	-	6 829,40	- 6 829,40	-100,00%
61563	Contrats mainten. ascenseurs escal.	41 068,96	28 946,04	12 122,92	41,88%
61564	Contrat mainten.automatismes & inform	178 411,74	172 651,16	5 760,58	3,34%
61565	Contrats mainten. matériel industriel	549 220,34	231 545,04	317 675,30	137,20%
61566	Maintenance logiciels	-	12 208,80	- 12 208,80	-100,00%
61686	Assurances diverses	83 077,94	74 273,73	8 804,21	11,85%
6181	Documentation	7 318,98	7 336,02	- 17,04	-0,23%
6226	Honoraires	27 377,33	89 463,41	- 62 086,08	-69,40%
6231	Annonces et insertions	11 456,50	10 378,75	1 077,75	10,38%
6236	Catalogues et imprimés	1 632,54	15 281,00	- 13 648,46	-89,32%
62381	Projets & concepts publicitaires	-	-	-	-
6241	Transports / achats	4,00	52,00	- 48,00	-92,31%
6251	Frais de déplacement	9 471,70	9 552,42	- 80,72	-0,85%
6257	Réceptions	2 020,45	3 053,13	- 1 032,68	-33,82%
6261	Frais d'affranchissement	39 526,23	25 863,05	13 663,18	52,83%
6262	Frais de télécommunication	95 399,96	104 905,29	- 9 505,33	-9,06%
627	Services bancaires & assimilés	158 879,61	145 865,13	13 014,48	8,92%
6281	Concours divers (cotisations ...)	1 300,00	1 300,00	-	0,00%
62833	Assainiss. & nettoyage canalisation	23 812,70	23 322,41	490,29	2,10%
63511	Taxe professionnelle	-	-	-	-
63512	Taxes foncières	728 788,00	729 637,00	- 849,00	-0,12%
637	Autres impôts & assimilés	135 355,28	30 997,00	104 358,28	336,67%

II -COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ Art	Libellé	Compte administratif 2011	Compte administratif 2010	Ecart	%
012	CHARGES DE PERSONNEL	6 799 773,16	6 908 387,71	- 108 614,55	-1,57%
6211	Personnel intérimaire	594 216,18	615 983,48	- 21 767,30	-3,53%
631210	Taxe d'apprentissage	26 584,00	27 210,00	- 626,00	-2,30%
631200	Effort construction=	17 593,00	18 018,00	- 425,00	-2,36%
631300	Participat° employeur/form.continue	62 606,42	64 665,74	- 2 059,32	-3,18%
6411	Salaires,appointement,com.de base	4 012 865,83	4 076 993,98	- 64 128,15	-1,57%
6412	Congés payés	17 065,00	41 297,58	- 24 232,58	-58,68%
6413	Primes paniers	54 978,37	62 446,89	- 7 468,52	-11,96%
6451	Cotisations à l'URSSAF	1 210 247,11	1 193 102,44	17 144,67	1,44%
6452	Cotisations aux mutuelles	234 841,74	232 648,07	2 193,67	0,94%
6453	Cotisations aux caisses retraites	235 900,83	236 802,15	- 901,32	-0,38%
6454	Cotisations aux ASSEDIC	156 694,33	176 067,12	- 19 372,79	-11,96%
6472	Versements aux comités d'entreprise	37 030,92	37 512,19	- 481,27	-1,28%
6475	Médecine travail, pharmacie	9 602,48	9 728,26	- 125,78	-1,29%
64782	Intéressement	52 738,60	32 857,96	19 880,64	60,50%
64781	Médailles du travail	4 868,30	339,50	4 528,80	1333,96%
6480	Tickets restaurant	71 940,05	82 714,35	- 10 774,30	-13,03%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	33 241,72	-	33 241,72	100,00%
651	Redevance/ concess°,brevet,licence.			-	
654	Pertes / cr&ances irrécouvrables	33 241,72		33 241,72	100,00%
66	CHARGES FINANCIERES				
6615	Intérêt cpt courant & dépôts crédit				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	152 153,16	9 417,93	142 735,23	1515,57%
6718	Autre charge except° / opér.gestion	123 405,98	9 417,93	113 988,05	1210,33%
6730	Titres annulés	28 747,18		28 747,18	100,00%
42	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	4 699 814,18	4 288 046,52	411 767,66	9,60%
603	Variation des stocks	160 859,81	146 823,47	14 036,34	9,56%
6811	Dotat° amort /immob incorp & corpor	3 538 954,37	3 660 307,82	- 121 353,45	-3,32%
6815	Dotation provision grosses réparat;	1 000 000,00		1 000 000,00	-100,00%
6871	Dotation aux amortissements exceptionnels		480 915,23	- 480 915,23	-100,00%
		306 066,00		306 066,00	100,00%
695	Impôts sur les bénéfices	306 066,00		306 066,00	100,00%
	TOTAL DES DEPENSES	15 661 753,89	15 372 755,07	-17 067,18	-0,11%

II - COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

Chap/ Art	Libellé	Compte administratif 2011	Compte administratif 2010	Ecart	%
13	ATTENUATION DE CHARGES	67 465,88	32 935,38	34 530,50	104,84%
6419	Remboursement / rémunérations	67 465,88	32 935,38	34 530,50	104,84%
70	VENTES DE PROD.FAB.PREST.SERV.	13 081 658,15	12 446 087,07	635 571,08	5,11%
7061	Recettes Clients Abonnés	5 833 624,29	5 363 617,32	470 006,97	8,76%
7064	Recettes clients cartes bleues	5 649 146,62	5 161 493,86	487 652,76	9,45%
7065	Recettes EspSces Caisses Automat.	1 355 218,98	1 753 995,81	-398 776,83	-22,74%
7066	Recettes Encaissements Manuels	35 369,58	69 997,10	-34 627,52	-49,47%
70870	Remboursement de frais	109 289,13		109 289,13	100,00%
70871	Remboursements Ch.Trentenaires	99 009,55	96 982,98	2 026,57	2,09%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 034 665,74	1 033 354,82	1 310,92	0,13%
7581	Redevance locations	190 880,29	205 781,56	-14 901,27	-7,24%
7582	Redevance Ctre Cial Mériadeck	791 416,53	778 031,32	13 385,21	1,72%
7583	Titres restaurant	40 045,84	34 970,02	5 075,82	14,51%
7584	Redevance Car Clean	12 323,08	14 571,92	-2 248,84	-15,43%
76	PRODUITS FINANCIERS	97 034,31	15 415,05	81 619,26	529,48%
768	Autres produits financier	97034,31	15 415,05	81 619,26	529,48%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	431,28	9 401,00	-8 969,72	-95,41%
774	Subventions exceptionnelles				
778	Produits exceptionnels				
7718	Autre produit excep. /opér. gestion	431,28	9 401,00	-8 969,72	-95,41%
42	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT	1 493 500,78	2 584 381,59	-1 093 646,88	-42,32%
6032	Variation des stocks	166 838,43	160 859,81	5 978,62	3,72%
777	Quote part des subventions virées résultat	1 014 252,52	1 076 715,48	-62 462,96	-5,80%
7811	Reprisesur amortissements	2 766,07			
7815	Reprise provision PGR	309 643,76	1 346 806,30	-1 037 162,54	-77,01%
	TOTAL DES RECETTES	15 774 756,14	16 121 574,91	-349 584,84	-2,17%

II -COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ Art	Libellé	Compte administratif 2011	Compte administratif 2010	Ecart	%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 210,28	13 286,63	-2 076,35	-15,63%
2033	Frais d'insertion	770,00	5 348,50	-4 578,50	-85,60%
205	Concession, brevet, licence, marque...	10 440,28	7 938,13	2 502,15	31,52%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 498 995,62	1 431 783,77	67 211,85	4,69%
2131	Batiments	2 348,56	115 095,55	-112 746,99	-97,96%
2135	Inst.agenc.aménag.des constructions	666 170,29	63 606,54	602 563,75	947,33%
2154	Matériel industriel	786 209,92	1 224 357,40	-438 147,48	-35,79%
2182	Matériel de transport	22 516,52	13 336,12	9 180,40	68,84%
2183	Matériel de bureau & d'informatique	17 919,05	15 388,16	2 530,89	16,45%
2184	Mobilier	3 831,28		3 831,28	100,00%
23	AVANCE, ACOMPTE SUR COMMANDE	3 950,00	9 209,20	-5 259,20	-57,11%
238	Avance, acompte/ commande	3 950,00	9 209,20	-5 259,20	-57,11%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 326 662,35	2 423 521,78	-1 096 859,43	-45,26%
13915	Subvention équipement	58 320,26	9 543,31	48 776,95	511,11%
1319150	Subvention équipement	8 996,55	8 996,55	0,00	0,00%
1319150	Subvention équipement	223 129,93	223 129,93	0,00	0,00%
1319150	Subvention équipement	221 632,32	221 632,32	0,00	0,00%
1319150	Subvention équipement	9 543,31	9 543,31	0,00	0,00%
139180	Subvention équipement	11 300,00	11 300,00	0,00	0,00%
13932	Amende de police	71 694,90	71 694,90	0,00	0,00%
139320	Amende de police	9 676,56	9 676,56	0,00	0,00%
139320	Amende de police	37 411,96	37 411,96	0,00	0,00%
139320	Amende de police		21 671,17	-21 671,17	-100,00%
139320	Amende de police	31 551,13	31 551,13	0,00	0,00%
139320	Amende de police	52 097,51	52 097,51	0,00	0,00%
139320	Amende de police	102 560,80	102 560,80	0,00	0,00%
139320	Amende de police	12 399,03	12 399,03	0,00	0,00%
139320	Amende de police		89 568,74	-89 568,74	-100,00%
139321	Subvention équipement	72 893,87	72 893,87	0,00	0,00%
139321	Subvention équipement	66 837,79	66 837,79	0,00	0,00%
139321	Subvention équipement	14 979,38	14 979,38	0,00	0,00%
28235	Alortissement agencements et installations	2 228,73		2 228,73	100,00%
28254	Amortissement matériel outillage	537,34		537,34	100,00%
1572	Provision pour grosses réparations	309 643,76	1 346 806,30	-1 037 162,54	-77,01%
	TOTAL	2 840 818,25	3 877 801,38	-1 036 983,13	-26,74%

II - COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ Art	Libellé	Compte administratif 2011	Compte administratif 2010	Ecart	%
238	IMMOBILISATIONS EN COURS	0	9209,20	-9209,2	-100,00%
238	Avance, acompte / commande		9209,20	-9 209,20	-100,00%
40	OPERATIONS D'ORDRE ET DE TRANSFERT	4 538 954,37	4 141 223,05	397 731,32	9,60%
15722	Provision pour grosses réparations	1 000 000,00		1 000 000,00	-100,00%
28033	Frais d'insertion	3 687,37	3 566,77	120,60	3,38%
2805	Concession, brevet, licence, Droits....	30 588,12	112 217,37	- 81 629,25	-72,74%
28131	Batiments	56 848,77	56 354,48	494,29	0,88%
28135	Inst.agenc.aménag.des constructions	69 641,41	62 918,07	6 723,34	10,69%
28154	Matériel industriel	269 430,03	176 894,62	92 535,41	52,31%
28182	Matériel de transport	28 736,29	28 401,35	334,94	1,18%
28183	Matériel de bureau et informatique	12 122,42	8 008,89	4 113,53	51,36%
28184	Mobilier de bureau	54,19		54,19	100,00%
28185	Cheptel	171,46	171,46	-	0,00%
28231	Bâtiments reçus en affect° concess°	2 421 401,62	2 786 758,77	- 365 357,15	-13,11%
28235	Inst.agenc.amé/constr° reçu affect°	422 269,84	453 937,16	- 31 667,32	-6,98%
28254	Matériel industr. reçu en affect°	224 002,85	451 348,38	- 227 345,53	-50,37%
3941,5	Mobilier reçu en affect°/concess°		645,73	- 645,73	-100,00%
	TOTAL	4 538 954,37	4 150 432,25	397 731,32	9,58%

Info/2012/03/03

Evolution de l'activité

Sont annexés à la présente information, les tableaux de bord suivants relatifs à l'évolution :

- de la fréquentation horaire tous parcs,
- de la fréquentation horaire tous parcs hors St Jean,
- de la fréquentation horaire tous parcs hors St Jean et Gambetta,
- des abonnements, chiffres au 1^{er} de chaque mois.

En ce qui concerne la fréquentation horaire

Tous parcs confondus sur les 4 premiers mois, elle progresse de 0,52 % par rapport à la même période de l'année 2011 du fait que le mois d'avril avec une hausse de la fréquentation de 5,57 % a été très favorable. Si l'on raisonne hors parking St Jean, les chiffres sont assez proches bien que légèrement inférieurs. Il convient par ailleurs d'observer que le parking Gambetta a enregistré une évolution très favorable au mois d'avril de + 24,38 % sans pour autant, et de très loin, retrouver le niveau de fréquentation du mois d'avril 2010 (11 983 entrées horaires en avril 2012 pour 15 319 en avril 2010). Le parking République tout comme le parking Gambetta ne retrouve pas un niveau de fréquentation comparable aux années précédentes, ce parking depuis le début de l'année est en recul de près de 25 % par rapport à l'année précédente.

Pour ce qui est des abonnements

Au 1^{er} mai 2012, les abonnés sont au nombre de 6600 contre 6647 au 1^{er} janvier 2012, soit un recul de 0,7 %. Les résidents sont en progression de 4,1 % par rapport au début de l'année, les autres abonnés enregistrent un recul de seulement 0,2 %.



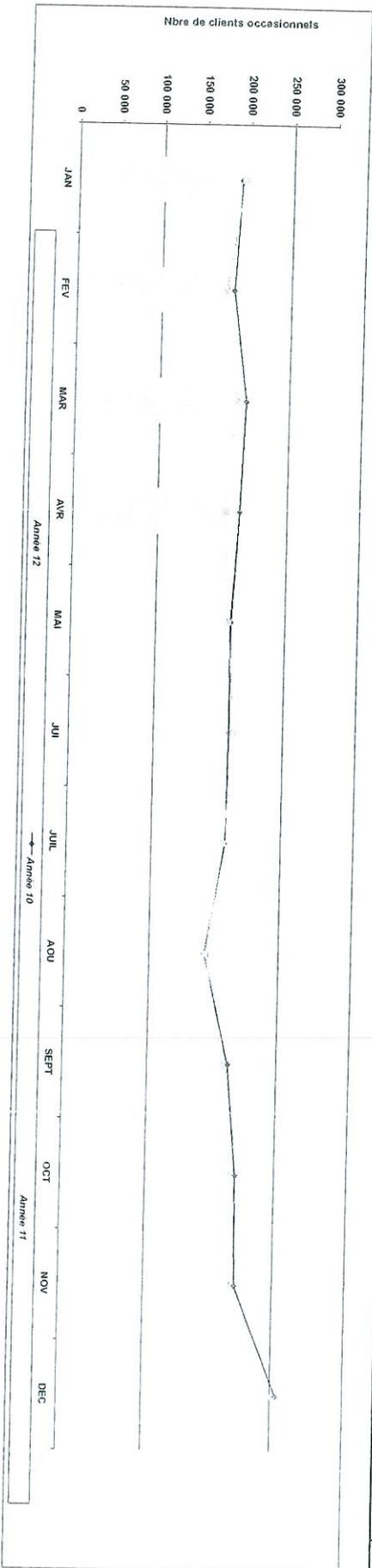
Recettes horaires 2011
Capacité générale des parcs accueillant des horaires

Tous Parcs de Stationnement
7 031 589 €
7 990

(hors centres Privatisés et redevance CVMK)

MOIS	Année 10			Année 11			Année 12			Fréquentation Mensuelle		
	191 105	194 453	194 974	191 105	194 453	194 974	3 869	2,02	521	12/10	12/11	% 12/11
JAN	183 995	175 428	174 477	183 995	175 428	174 477	-9 518	-5,17	-951	-0,54	0,27	0,27
FEB	200 510	189 203	183 464	200 510	189 203	183 464	-17 046	-8,50	-5 739	-3,03	0,27	0,27
MAR	195 520	179 393	189 389	195 520	179 393	189 389	-6 131	-3,14	9 996	5,57	0,27	0,27
AVR	187 829	184 872	0	187 829	184 872	0	0	0	0	0	0,27	0,27
MAI	188 095	193 474	0	188 095	193 474	0	0	0	0	0	0,27	0,27
JUN	185 717	184 008	0	185 717	184 008	0	0	0	0	0	0,27	0,27
JUL	164 211	165 797	0	164 211	165 797	0	0	0	0	0	0,27	0,27
AOU	194 050	186 994	0	194 050	186 994	0	0	0	0	0	0,27	0,27
SEPT	205 260	194 916	0	205 260	194 916	0	0	0	0	0	0,27	0,27
OCT	206 314	197 643	0	206 314	197 643	0	0	0	0	0	0,27	0,27
NOV	255 896	246 266	0	255 896	246 266	0	0	0	0	0	0,27	0,27
DEC												
TOTAL												

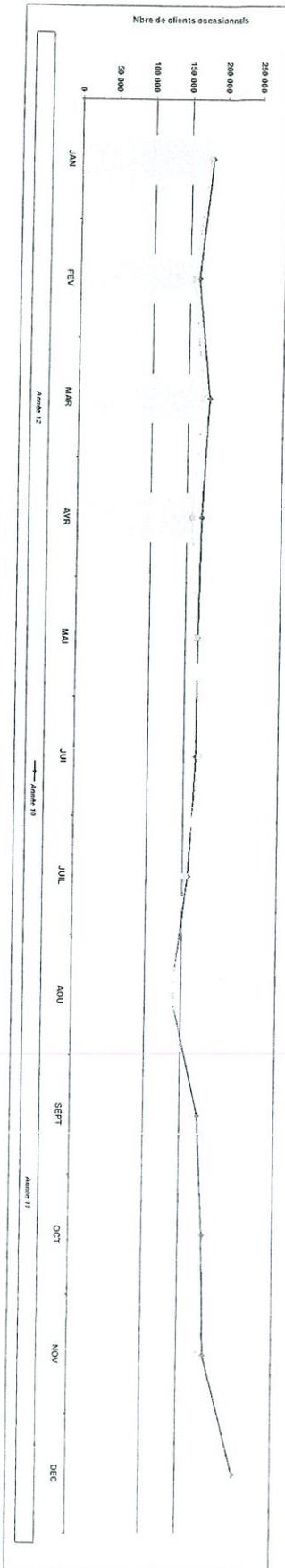
MOIS	Année 10			Année 11			Année 12			Fréquentation Cumulée		
	1 911 054	1 944 533	1 949 774	1 911 054	1 944 533	1 949 774	3 869	2,02	521	12/10	12/11	% 12/11
JAN	1 830 995	1 754 281	1 744 777	1 830 995	1 754 281	1 744 777	-9 518	-5,17	-951	-0,54	0,27	0,27
FEB	2 005 100	1 892 033	1 834 664	2 005 100	1 892 033	1 834 664	-17 046	-8,50	-5 739	-3,03	0,27	0,27
MAR	1 955 200	1 793 393	1 893 389	1 955 200	1 793 393	1 893 389	-6 131	-3,14	9 996	5,57	0,27	0,27
AVR	1 878 299	1 848 722	0	1 878 299	1 848 722	0	0	0	0	0	0,27	0,27
MAI	1 880 995	1 934 724	0	1 880 995	1 934 724	0	0	0	0	0	0,27	0,27
JUN	1 857 177	1 840 008	0	1 857 177	1 840 008	0	0	0	0	0	0,27	0,27
JUL	1 642 111	1 657 797	0	1 642 111	1 657 797	0	0	0	0	0	0,27	0,27
AOU	1 940 500	1 869 994	0	1 940 500	1 869 994	0	0	0	0	0	0,27	0,27
SEPT	2 052 600	1 949 166	0	2 052 600	1 949 166	0	0	0	0	0	0,27	0,27
OCT	2 063 114	1 976 443	0	2 063 114	1 976 443	0	0	0	0	0	0,27	0,27
NOV	2 558 996	2 462 666	0	2 558 996	2 462 666	0	0	0	0	0	0,27	0,27
DEC												
TOTAL												



Tous Parcs de Stationnement hors Saint Jean

MOIS	Fréquentation Mensuelle				
	Année 10	Année 11	Année 12	Ecart 12/10	% 12/10
JAN	180 424	176 426	177 288	-3 136	-1,74
FEB	163 360	156 997	156 200	-8 160	-5,00
MAR	179 823	170 753	164 153	-15 670	-8,71
AVR	171 001	166 705	165 094	-5 907	-3,46
MAL	167 488	165 996	0	0	0,00
JUN	166 729	171 521	0	0	0,00
JUL	157 492	153 749	0	0	0,00
AOU	136 549	136 914	0	0	0,00
SEPT	174 862	166 172	0	0	0,00
OCT	163 159	172 306	0	0	0,00
NOV	166 413	174 412	0	0	0,00
DEC	229 314	222 915	0	0	0,00
TOTAL					

MOIS	Fréquentation cumulée				
	Année 10	Année 11	Année 12	Ecart 12/10	% 12/10
JAN	180 424	176 426	177 288	-3 136	-1,74
FEB	343 784	332 423	332 488	-11 206	-3,29
MAR	523 607	503 176	496 641	-26 966	-5,16
AVR	694 608	659 881	661 725	-32 883	-4,73
MAL	862 096	825 877	0	0	0,00
JUN	1 028 825	997 398	0	0	0,00
JUL	1 186 317	1 151 147	0	0	0,00
AOU	1 322 866	1 288 061	0	0	0,00
SEPT	1 497 728	1 454 233	0	0	0,00
OCT	1 660 887	1 626 542	0	0	0,00
NOV	1 867 300	1 800 954	0	0	0,00
DEC	2 096 614	2 023 869	0	0	0,00
TOTAL	2 096 614	2 023 869	0	0	0,00



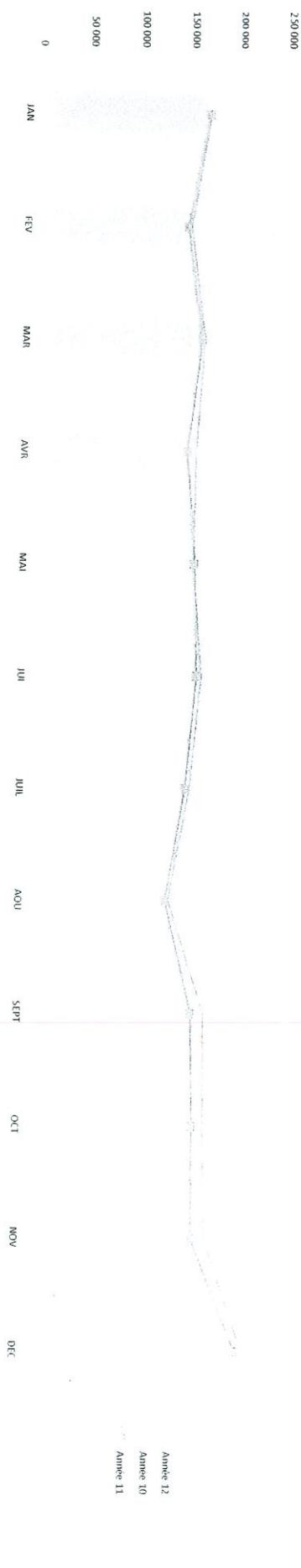
Tous Parcs de Stationnement hors Saint Jean et Gambetta

Fréquentation Mensuelle

Mois	Année 10	Année 11	Année 12	Ecart 12/10	% 12/10	Ecart 12/11	% 12/11
JAN	165 146	165 147	165 028	-118	-0,07	-119	-0,07
FEV	142 491	144 330	144 362	32	0,02	32	0,02
MAR	162 583	159 849	152 898	-6 685	-4,35	-6 951	-4,35
AVR	155 682	147 071	153 101	-2 581	-1,66	6 030	4,10
MAY	153 612	155 426	0	0	0,00	0	0,00
JUN	163 808	158 670	0	0	0,00	0	0,00
JUIL	152 625	148 654	0	0	0,00	0	0,00
AOÛT	132 898	129 501	0	0	0,00	0	0,00
SEPT	169 614	156 883	0	0	0,00	0	0,00
OCT	170 710	159 526	0	0	0,00	0	0,00
NOV	173 564	160 236	0	0	0,00	0	0,00
DEC	212 609	205 704	0	0	0,00	0	0,00
TOTAL	1 960 342	1 890 997					

Fréquentation cumulée

Mois	Année 10	Année 11	Année 12	Ecart 12/10	% 12/10	Ecart 12/11	% 12/11
JAN	165 146	165 147	165 028	-118	-0,07	-119	-0,07
FEV	312 637	309 477	309 390	-3 247	-1,04	-87	-0,03
MAR	475 220	469 326	462 288	-6 932	-2,72	-7 038	-1,50
AVR	630 902	616 397	615 389	-15 513	-2,46	-1 008	-0,16
MAY	784 514	771 823	0	0	0,00	0	0,00
JUN	948 322	930 493	0	0	0,00	0	0,00
JUIL	1 100 947	1 070 147	0	0	0,00	0	0,00
AOÛT	1 233 845	1 208 648	0	0	0,00	0	0,00
SEPT	1 403 459	1 365 531	0	0	0,00	0	0,00
OCT	1 574 169	1 525 057	0	0	0,00	0	0,00
NOV	1 747 733	1 685 293	0	0	0,00	0	0,00
DEC	1 960 342	1 890 997	0	0	0,00	0	0,00



Activité Abonnements Année 2012

Les comparatifs mensuels sont établis chaque 1er du mois par rapport au 1er du mois précédent ainsi que par rapport à la situation constatée le 1er janvier de l'année de référence.
Hors divers (hebdomadaires...)

Catégories	Janvier 2012					Février 2012					Mars 2012					Avril 2012					Mai 2012				
	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking
Gambetta	132		398		530	132		396		528	134		398		532	138		411		549	137		410		547
F. Médoc	192	58	708		958	193	58	705		956	192	58	705		955	194	58	710		962	195	58	706		959
Republique	144	146	253	107	650	140	146	249	107	642	138	146	238	107	629	140	146	228	107	621	142	146	227	107	622
Mérignac	28		74		102	29		75		104	29		78		107	29		74		103	29		73		102
08-mai	122	160	484		766	123	160	487		770	121	160	477		758	124	160	477		761	124	160	472		756
Méradeck	41		196		237	43		195		238	47		183		230	49		183		232	49		184		233
Saint-Jean			92		92			92		92			91		91			91		91			102		102
Victoire	203	59	204		466	205	59	204		468	208	59	200		467	208	59	202		469	210	59	207		476
Pey-Berland	332		225		557	338		220		558	340		223		563	339		221		560	348		227		575
Pessac	80		345		425	82		347		429	82		346		428	81		340		421	81		328		409
Bouscat	58		109		167	58		108		166	57		108		165	58		101		159	58		101		159
C.Mondiale	296		503		799	298		483		781	308		479		787	308		446		754	309		438		747
P.de Bx	33		445		478	38		444		482	39		438		477	38		438		476	38		438		476
Bergonié	48		6		54	50		6		56	50		7		57	49		6		55	48		7		55
Lhoite	117				117	119				119	123				123	127				127	135				135
Croix de Seguey	46				46	49				49	48				48	49				49	50				50
Bonnac	41		162		203	40		161		201	39		160		199	39		159		198	38		159		197
Total par catégories	1 913	423	4 204	107	6 647	1 937	423	4 172	107	6 639	1 955	423	4 131	107	6 616	1 970	423	4 087	107	6 587	1 991	423	4 079	107	6 600
Global mois	1 913	423	4 204	107	6 647	1 937	423	4 172	107	6 639	1 955	423	4 131	107	6 616	1 970	423	4 087	107	6 587	1 991	423	4 079	107	6 600
Ecart Global Mois réf. / janvier 2012						-8	-0.1%			-23	-0.3%				-29	-0.4%				13	0.2%				
Ecart Global M-1 Résidents	24					-8	-0.1%			-31	-0.5%				-60	-0.9%				-47	-0.7%				
Ecart Global Résidents / janvier 11						24	1.3%			18	0.9%				15	0.8%				21	1.1%				
Ecart M-1 Autres abonnements	-92					-32	-0.7%			-41	-0.9%				-57	-3.0%				-44	-0.9%				
Ecart Autres abo. / janv.11						-32	-0.7%			-73	-1.5%				-117	-2.5%				-125	-2.6%				

AFFAIRE 2012/03/01

Décision modificative n° 3

La décision modificative ci-annexée à la présente délibération porte d'une part, sur les recettes et les dépenses de la section d'investissement et d'autre part, sur les dépenses de la section de fonctionnement.

I – SECTION D'INVESTISSEMENT

1.1– Recettes

L'article 1641 « Emprunts en euros » doit être abondé d'une somme de 15 000 € pour tenir compte des nouvelles dépenses d'investissement dans l'attente de l'affectation de l'excédent de l'exercice 2011.

1.2– Dépenses

L'article 2183 « Matériel de bureau et matériel informatique » doit être abondé d'une somme de 15 000 € ; en effet, après audit, il apparaît que le coût du changement du standard téléphonique ainsi que des téléphones devraient être supérieurs à la somme inscrite au budget.

II– SECTION DE FONCTIONNEMENT

2.1– Dépenses

Pour être en conforme avec la nomenclature M4, l'article 603 « variation de stock » inscrit au chapitre 42 doit être diminué de 180 000 € ; en contrepartie, l'article 603 « variation de stock » inscrit au chapitre 11 doit être abondé de 180 000 €.

Aussi, vous est-il proposé, Madame, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir adopter la décision modificative n° 3.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré au siège social de PARCUB le 15 mai 2012

Pour expédition conforme

Le président

Michel DUCHENE

II - PRESENTATION GENERALE DE LA DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°3. III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CH. A CAR. GENERAL	4 665 770,00	180 000,00	180 000,00
60221	Combustibles	0,00	0,00	0,00
603	Variation des stocks (approvisionnements, marchandises)	0,00	180 000,00	180 000,00
604	Achats d'études et prestations de services	0,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	0,00	0,00	0,00
60611	Eau	40 000,00	0,00	0,00
60612	Electricité	610 000,00	0,00	0,00
60613	Fuel et huiles	2 500,00	0,00	0,00
60614	Gaz	100,00	0,00	0,00
606301	Fourniture entretien et petit équipement	41 000,00	0,00	0,00
606302	Pièces détachées accessoires auto et cycles	8 700,00	0,00	0,00
606303	Petit équipement et mobilier de bureau	0,00	0,00	0,00
606304	Petit équipement quincaillerie	30 000,00	0,00	0,00
606305	Petit équipement électrique et électronique	48 600,00	0,00	0,00
606306	Tickets Entrées/Sorties	44 000,00	0,00	0,00
606307	Produits de Nettoyage	24 000,00	0,00	0,00
606308	Vêtements de travail	32 500,00	0,00	0,00
606309	Matériau de construction	6 000,00	0,00	0,00
606310	Peinture	70 000,00	0,00	0,00
606313	Petit équipement autolaveuse	50 000,00	0,00	0,00
60641	Fournitures de bureau	10 825,00	0,00	0,00
60642	Enveloppes	0,00	0,00	0,00
60643	Listings et papiers	0,00	0,00	0,00
60645	Consommables informatiques	0,00	0,00	0,00
60646	Petit équipement informatique	9 330,00	0,00	0,00
60661	Carburants	18 000,00	0,00	0,00
60662	Carburant autolaveuse	15 000,00	0,00	0,00
60681	Produits pharmaceutiques	2 500,00	0,00	0,00
60682	Produits pharmaceutiques animaliers	400,00	0,00	0,00
60683	Alimentation canine	800,00	0,00	0,00
60684	Autres produits de gardiennage	100,00	0,00	0,00
6110	Sous-traitance générale	20 000,00	0,00	0,00
6113	Sous-traitance service canin	5 300,00	0,00	0,00
6114	Sous-traitance sté transport	2 000,00	0,00	0,00
6116	Sous-traitance Informatique	3 500,00	0,00	0,00
61351	locations vehicules	23 000,00	0,00	0,00
61352	Location materiel	12 100,00	0,00	0,00
61353	Locations diverses	0,00	0,00	0,00
6142	Charges locatives	240 000,00	0,00	0,00
615200	Entretien Reparation	871 000,00	0,00	0,00
615210	Entretien Electrique	20 000,00	0,00	0,00
61522	Maintenance menuiserie	0,00	0,00	0,00
615511	Matériel de transport	20 000,00	0,00	0,00
615581	Matériel industriel	2 000,00	0,00	0,00
615582	Matériel Informatique et automatisme	0,00	0,00	0,00
615583	Matériel électronique	0,00	0,00	0,00
61561	Maintenance générale	0,00	0,00	0,00
61562	Maintenance Photocopieur	11 250,00	0,00	0,00
61563	Maintenance Ascenseur et Escalier	42 000,00	0,00	0,00
61564	Maintenance automatismes et informatiques	267 500,00	0,00	0,00
61565	Maintenance matériel industriel	392 000,00	0,00	0,00
61566	Maintenance logiciel	5 060,00	0,00	0,00
61686	Assurances diverses	95 000,00	0,00	0,00
6181	Documentation	7 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	141 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	49 805,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

1111 1111 1111 1111 1111 1111
 1111 1111 1111 1111 1111 1111
 1111 1111 1111 1111 1111 1111
 1111 1111 1111 1111 1111 1111

II - PRESENTATION GENERALE DE LA DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°3 **III**
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES **A1**

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OP. ORDRE TRANSFERT	0,00	0,00	0,00
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels sur immobilisations	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES PRÉLÈVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	15 924 189,00	0,00	0,00
			+
	RESTES A REALISER N-1		0,00
			+
	D002 RESULTATS REPORTEES		
			=
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES			0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DE LA DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°3
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES**III**
A2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OP. ORDRE TRANSFERT	0,00	0,00	0,00
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	16 182 002,00	0,00	0,00
--	----------------------	-------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
-----------------------	------

+

R002 RESULTATS REPORTEES	
--------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES CUMULEES	0,00
------------------------------------	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DE LA DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°3**III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES****BI**

Chap.	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
/ art. (1)				
1393207	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 1	12 399,00	0,00	0,00
1393208	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 2	0,00	0,00	0,00
1393209	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 3	9 228,00	0,00	0,00
1393210	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 4	72 893,00	0,00	0,00
1393211	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 5	66 838,00	0,00	0,00
1393212	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 6	14 979,00	0,00	0,00
139500	Grp. collectivités subv. équipement sur compte de resultat	58 320,00	0,00	0,00
139501	Subv transférée sur compte de resultat	8 997,00	0,00	0,00
139502	Subvention transférée Renouv mat.	0,00	0,00	0,00
139503	Subvention transférée Installation	0,00	0,00	0,00
139504	Subvention transférée Instal. techniques	0,00	0,00	0,00
139505	Subvention transférée aménagement	0,00	0,00	0,00
139506	Subvention transférée Acquisitions	223 130,00	0,00	0,00
139507	Subvention transférée Places fr	221 632,00	0,00	0,00
139508	Subvention transférée places be	9 543,00	0,00	0,00
15722	Provisions pour grosses réparations	941 000,00	0,00	0,00
042	OP. ORDRE TRANSFERT	0,00	0,00	0,00
15182	Autres provisions pour risques	0,00	0,00	0,00
4013915	Subvention d'équipement	0,00	0,00	0,00
13915	Subvention d'équipement	0,00	0,00	0,00
458114581	Dépenses Parc Beaujon	0,00	0,00	0,00
45811	Dépenses Parc Beaujon	0,00	0,00	0,00
458124581	Dépenses Parc Denis	0,00	0,00	0,00
45812	Dépenses Parc Denis	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	5 164 492,00	15 000,00	15 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DE LA DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°3

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III
B2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N) (2)	Propositions nouvelles (3)	Voté (4)
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 194 500,00	15 000,00	15 000,00
1641	Emprunts en euros	1 194 500,00	15 000,00	15 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	20 000,00	0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	20 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT	1 214 500,00	15 000,00	15 000,00
013	ATTENUATION CHARGES	0,00	0,00	0,00
119	ATTENUATION CHARGES	0,00	0,00	0,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (amortissement réel budgétaire)	0,00	0,00	0,00
280	Amortissements des immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
281	Amortissements des immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
282		0,00	0,00	0,00
040	OP. ORDRE TRANSFERT	3 949 992,00	0,00	0,00
131501	Subvention acquisition places parc Bergonié	0,00	0,00	0,00
131502	subvention acquisition matériel péage St Jean	0,00	0,00	0,00
131503	subvention s/ installations, agencements et construction	0,00	0,00	0,00
131504	subvention installations techniques divers parcs	0,00	0,00	0,00
131505	subvention aménagement parking 2 roues 8 mai 45	0,00	0,00	0,00
131506	subvention acquisition places cité mondiale	0,00	0,00	0,00
131507	subvention acquisition places Front Medoc	0,00	0,00	0,00
131508	subvention acquisition places bergonié	0,00	0,00	0,00
131800	subvention travaux aménagement Pey Berland	0,00	0,00	0,00
133201	Amende de police rue Lhote	0,00	0,00	0,00
133202	Amende de police aménagements divers parcs 1	0,00	0,00	0,00
133203	Amende de police aménagements divers parcs 2	0,00	0,00	0,00
133204	Amende de police aménagements divers parcs 3	0,00	0,00	0,00
133205	Amende de police aménagements divers parcs 4	0,00	0,00	0,00
133206	Amende de police aménagements divers parcs 5	0,00	0,00	0,00
133207	Amende de police aménagements divers parcs 6	0,00	0,00	0,00
133208	Amende de police aménagements divers parcs 7	0,00	0,00	0,00
133209	Amende de police aménagements divers parcs 8	0,00	0,00	0,00
133210	Amende de police aménagements divers parcs 9	0,00	0,00	0,00
133211	Amende de police aménagements divers parcs 10	0,00	0,00	0,00
133500	Participation non réalisation aire stationnement Lhote	0,00	0,00	0,00
15722	Provisions pour grosses réparations	0,00	0,00	0,00
28033	Amortissement des frais d'insertion	3 500,00	0,00	0,00
2805	Amortissement Concessions et droits similaires, brevets, licences.	65 000,00	0,00	0,00
28131	Amortissement batiments	72 500,00	0,00	0,00
28135	Amortissement Instalations, amenag. des constructions	95 000,00	0,00	0,00
28154	Amortissement Materiel industriel	536 820,00	0,00	0,00
28182	Amortissement Materiel de transport	30 500,00	0,00	0,00
28183	Amort. Materiel de bureau informatique	1 500,00	0,00	0,00
28185	Amort. Cheptel	172,00	0,00	0,00
28211	Amortissements Terrains Nus	0,00	0,00	0,00
28215	Amortissements Terrains Bâti	0,00	0,00	0,00
28231	Amortissement Batiments reçus en affectation	2 496 000,00	0,00	0,00
28235	Amortissement Inst amenag. recus en affectation	454 000,00	0,00	0,00
28254	Amortissement Mat. indus recus en affectation	195 000,00	0,00	0,00
28282	Amortissement Matériel de transport reçu en affectation	0,00	0,00	0,00
28283	Amortissement Matériel de Bureau reçu en affectation	0,00	0,00	0,00
28284	Mobilier reçu en affectation	0,00	0,00	0,00
042	OP. ORDRE TRANSFERT	0,00	0,00	0,00
15182	Autres provisions pour risques	0,00	0,00	0,00
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	0,00	0,00
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	0,00	0,00
4545821	Recettes parc Beaujon	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DE LA DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°3

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OP. ORDRE TRANSFERT	0,00	0,00	0,00
2231	Batiments reçus en affectation	0,00	0,00	0,00
2254	Matériel reçu en affectation	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRÉLÈVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	0,00	0,00	0,00
2293	Droit de l'Affectant (EPCI)	0,00	0,00	0,00
042	OP. ORDRE TRANSFERT	0,00	0,00	0,00
2254	Matériel reçu en affectation	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	5 164 492,00	15 000,00	15 000,00
			+
RESTES A REALISER N-1			0,00
			+
R001 RESULTATS REPOTES			
			=
TOTAL DES RECETTES CUMULEES			15 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

AFFAIRE 2012/03/03P

Compte administratif 2011

Le compte administratif 2011 joint en annexe de la présente délibération s'accompagne d'un rapport d'activité qui permet notamment de prendre connaissance des points marquants de l'exercice.

Ce rapport d'activité a été rédigé dans l'optique de pouvoir être présenté à la commission consultative des services publics locaux. Il donne entre autre un éclairage approfondi de l'évolution de l'activité ainsi que les commentaires du compte administratif dans ses dernières pages.

Aussi, vous est-il proposé, Madame, Messieurs, si tel est votre avis,

- adopter le compte administratif 2011 tel qu'annexé à la présente délibération et commenté dans le rapport d'activité 2011,
- acter que le rapport d'activité 2011 est également constitutif du rapport destiné à la commission consultative des services publics locaux

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré au siège social de PARCUB le 15 mai 2012

Pour expédition conforme

Le président

Michel DUCHENE

AFFAIRE 2012/03/04P

Passage de 2 postes catégorie employés en catégorie maîtrise

Le tableau des effectifs tel qu'adopté par le conseil d'administration par délibération 2012/02/06P précise que le service des Achats et Marchés et le service Exploitation sont dotés chacun d'une secrétaire confirmée.

Pour ce qui est du premier service, cet agent en l'absence du chef de service contribue sous la direction du directeur général à assurer la bonne continuité du service et pour le deuxième, exerce également des fonctions qui nécessitent suffisamment d'autonomie. Ces 2 agents ont par ailleurs une ancienneté de l'ordre de 10 ans et des niveaux de rémunération déjà équivalents au minima de la catégorie maîtrise.

Aussi, il apparaît approprié de nommer ces 2 salariés agents de maîtrise sachant que leur poste dès lors qu'il serait vacant pourra être indifféremment occupé par un agent de catégorie employé ou maîtrise en fonction du niveau de qualification et d'expérience.

Aussi, vous est-il proposé, Madame, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir acter que les 2 salariées mentionnées seront nommées agent de maîtrise à compter du 1^{er} juillet 2012 et que le tableau des effectifs est modifié en tenant compte de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré au siège social de PARCUB le 15 mai 2012

Pour expédition conforme

Le président

Michel DUCHÈNE



AFFAIRE 2012/03/05P

Cession de 4 véhicules

Depuis sa création, la régie a eu une politique de renouvellement de ses véhicules tenant compte des besoins du service et de la nécessité d'optimiser le coût de sa flotte automobile. A cet égard, il est approprié de céder les 4 véhicules suivants :

- Véhicule immatriculé 3043 LF 33 de marque Citroën AX, date de 1^{ère} mise en circulation : 24.12.1992, kilométrage : 136500,
- Véhicule immatriculé 5868 RC 33 de marque Peugeot 206 D, date de 1^{ère} mise en circulation : 20/03/2003, kilométrage : 148000,
- Véhicule immatriculé 3107 QM 33, de marque Peugeot 206 D, date de 1^{ère} mise en circulation : 07/03/2002, kilométrage : 180000,
- Véhicule immatriculé 9522 KV 33, de marque Renault Express, date de 1^{ère} mise en circulation : 16/01/1992, kilométrage : 114000.

Il convient d'observer que 2 de ces véhicules ont plus de 19 ans. Pour les 2 véhicules les plus récents, les 206 D, le véhicule de 2003 de 148000 kms a un moteur usé qui consomme de l'huile et celui de 2002 a une pompe d'injection hors service et comptabilise un kilométrage encore plus important.

Aussi, selon l'estimation faite par le responsable du parc automobile, ces véhicules ont une valeur vénale tout à fait marginale qui au regard du marché de récupération automobile passé pour les besoins de PARCUB Fourrière peuvent être estimés à une somme de 100 €.

Aussi, vous est-il proposé, Madame, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir acter :

- que les 4 véhicules mentionnés dans la délibération seront proposés dans un premier temps à l'acquisition des personnels de PARCUB pour une valeur unitaire de 100 €,
- qu'à défaut d'acquisition totale ou partielle, le ou les véhicules non acquis seront proposés à la société DUBOURG moyennant le prix du marché passé par PARCUB Fourrière, à savoir 102 € toutes taxes comprises le véhicule.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré au siège social de PARCUB le 15 mai 2012

Pour expédition conforme

Le président

Michel DUCHENE

AFFAIRE 2012/03/07P

**Convention PARCUB/Ville de Pessac relative à la gratuité partielle
du stationnement horaire – Avenant n° 1**

Du fait des travaux sur le centre-ville, il a été acté par convention, suite à délibération n° 2011/03/07, d'accorder une gratuité d'une heure de stationnement à tous les usagers occasionnels du parking souterrain. Compte tenu du contexte, il apparaît approprié, ce qui est l'objet de l'avenant ci-joint, de prolonger cette période de gratuité jusqu'à la fin de l'année 2012, soit pour une période complémentaire de 6 mois pour un coût dû par la ville de Pessac de 3 010 € H.T.

Aussi, vous est-il proposé, Madame, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser M. le Directeur Général à signer l'avenant n° 1.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré au siège social de PARCUB le 15 mai 2012

Pour expédition conforme

Le président

Michel DUCHENE

CONVENTION PARCUB/ VILLE DE PESSAC RELATIVE A LA GRATUITE PARTIELLE DU STATIONNEMENT HORAIRE

AVENANT N° 1

Le présent avenant est passé entre d'une part,

PARCUB, régie communautaire d'exploitation de parcs de stationnement, dont le siège social est situé 9 terrasse Front du Médoc, BP 722, 33006 BORDEAUX Cedex, APE 5221Z SIRET 453 335 069 00010, ci-après dénommée PARCUB, représentée par son directeur général, Monsieur Jean-Philippe NOEL,

La Ville de Pessac, place de la 5^{ème} République, 33604 Pessac Cedex, représentée par son maire, Monsieur Jean-Jacques BENOIT, dûment autorisé aux fins des présentes par décision municipale au prochain conseil municipal également désignée ci-après par les termes, la ville.

lesquelles sont ci-après appelées les parties.

Afin de compenser les difficultés de stationnement liées au réaménagement du centre ville de Pessac, il est apparu approprié d'offrir une heure de stationnement à tous les usagers du parking souterrain pendant toute la phase des travaux de réaménagement du centre ville de Pessac.

Depuis sa mise en application, cette action a permis de faire évoluer très favorablement la fréquentation horaire du parking souterrain qui est nécessaire pour un bon fonctionnement du centre-ville de Pessac.

Le plan de stationnement en vigueur depuis la mise en application de cette offre de gratuité partielle amène progressivement les conducteurs à revoir leurs modes de stationnement. Aussi, la Ville de Pessac a souhaité prolonger la période d'application de la convention afin de confirmer l'évolution des habitudes sur ce secteur du centre ville.

Aussi, après concertation, les parties ont convenu de prolonger la durée de la convention initiale d'une durée de 6 mois pour porter son terme au 31 décembre 2012. Cette durée supplémentaire de 6 mois sera facturée aux mêmes conditions financières que la convention initiale, soit pour les 6 mois supplémentaires 3010 € H.T.

L'ensemble des autres dispositions de la convention demeure inchangé.

Fait à BORDEAUX, le

Pour PARCUB

Pour la Ville de Pessac

Le Directeur Général

Le Maire

Jean-Philippe NOEL

Jean-Jacques BENOIT

AFFAIRE 2012/03/02 F

Compte administratif 2011

Le compte administratif 2011 joint en annexe de la présente délibération s'accompagne d'un rapport d'activité qui permet notamment de prendre connaissance des points marquants de l'exercice.

Ce rapport d'activité a été rédigé dans l'optique de pouvoir être présenté à la commission consultative des services publics locaux. Il donne entre autre un éclairage de l'évolution de l'activité ainsi que les commentaires du compte administratif dans ses dernières pages.

Aussi, vous est-il proposé, Madame, Messieurs, si tel est votre avis,

- adopter le compte administratif 2011 tel qu'annexé à la présente délibération et commenté dans le rapport d'activité 2011,
- acter que le rapport d'activité 2011 est également constitutif du rapport destiné à la commission consultative des services publics locaux

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité

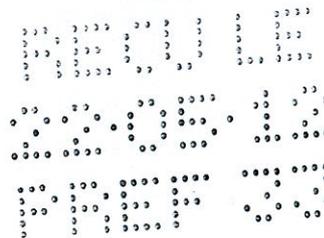
Fait et délibéré au siège social de PARCUB le 15 mai 2012

Pour expédition conforme

Le président

Michel DUCHENE





SERVICE PUBLIC ADMINISTRATIF DE LA FOURRIERE

EXERCICE 2011

RAPPORT D'ACTIVITE

Par délibération en date du 26 novembre 2010, la Communauté urbaine de Bordeaux a transféré la gestion du service de la fourrière à PARCUB à compter du 1^{er} janvier 2011 et a adapté les nouveaux statuts de la régie en conséquence.

Il faut rappeler que ces décisions ont été prises suite à la remise d'un rapport d'audit par un cabinet missionné par la Cub et portant sur le devenir de la fourrière alors que le secteur d'implantation actuel du site situé quai du Maroc doit être réaménagé pour permettre l'accueil du Centre Culturel et Touristique du Vin.

C'est dans le cadre de cette étude qu'il a été demandé d'appréhender l'intérêt d'une éventuelle utilisation d'une partie des parkings gérés par PARCUB alors que ceux-ci, de par leur implantation, sont, d'un point de vue logistique, particulièrement intéressants car au plus près de l'essentiel des lieux d'enlèvement. Pour contribuer à cette étude, PARCUB a fait une étude de faisabilité consistant à déterminer quels parkings pourraient être pour partie mobilisés pour la gestion de la fourrière et a précisé l'ensemble des modalités de la gestion du service et enfin les coûts correspondants.

C'est sur la base du rapport SARECO éclairé par l'étude de faisabilité de PARCUB que le Bureau de la Cub, puis son assemblée délibérante, ont décidé le transfert du service à la régie.

L'année 2011 est une année de transition. Il en sera de même pour 2012 alors que la gestion en configuration définitive ne devrait être effective qu'à compter du 1^{er} novembre 2012. Plus précisément, la gestion en configuration définitive s'appuiera sur l'utilisation pour partie des parkings Front du Médoc, 8 mai 45 et Porte de Bordeaux et plus accessoirement sur un site extérieur permettant d'accueillir les véhicules brûlés, accidentés et hors gabarit.

L'année 2011 étant une année de reprise du service et par ailleurs de transition, ce rapport est en conséquence relativement développé dans un souci de bonne information.

Ce rapport comprend 3 parties :

- les modalités transitoires de fonctionnement de la fourrière et dispositions prévues pour gérer demain la fourrière dans sa configuration définitive,
- les éléments marquants de l'activité 2011,
- la présentation des comptes de l'année 2011.

CHAPITRE 1 – MODALITÉS TRANSITOIRES DE FONCTIONNEMENT DE LA FOURRIÈRE ET DISPOSITIONS PRÉVUES POUR GÉRER LA FOURRIÈRE DANS SA CONFIGURATION DÉFINITIVE

La reprise de la fourrière a été effective au 1^{er} janvier 2011, ce qui a nécessité d'adopter toutes décisions préparatoires nécessaires. L'organisation a été repensée alors que les moyens humains ont été ajustés au plus près des besoins. Au-delà de la nouvelle organisation du service, des dispositions appropriées ont été retenues pour anticiper la gestion en configuration définitive.

1 – Dispositions préparatoires avant la reprise effective du service

La fourrière fait intervenir un ensemble d'acteurs, PARCUB Fourrière ayant la charge de l'enlèvement des véhicules, ce qu'elle sous-traite, du gardiennage des véhicules et de l'ensemble des opérations qui suivent la mise en fourrière. En amont, les polices municipales, nationales et la gendarmerie sont à l'origine des mises en fourrière. A ces premiers acteurs, s'ajoute le Procureur de la République, PARCUB devant par ailleurs pour la bonne gestion du service s'appuyer sur un ensemble de prestataires et pour l'essentiel afin d'assurer l'enlèvement des véhicules et en cas de non récupération, leur devenir (vente par les Domaines ou destruction, qu'elle se fasse sous forme de valorisation pour tout ou partie sous forme de pièces détachées ou de mise à la ferraille).

PARCUB reprenant le service de la fourrière, il a été bien évidemment indispensable de travailler en amont avec les services de la Cub (ancienne direction en charge du service de la fourrière, direction financière, direction des ressources humaines, etc.)

Dans une optique de parfaite concertation mais également en vue d'identifier toutes difficultés antérieures pour y apporter toutes réponses appropriées et d'autre part, ce qui était indispensable, faciliter la communication entre tous les acteurs, un important travail de concertation a été réalisé en amont de la reprise effective de la gestion de la fourrière. PARCUB, à l'issue de ses échanges avec chaque acteur individuellement, les a rassemblés lors d'une réunion générale de synthèse et d'échange direct entre tous. C'est notamment sur la base de ces nombreux échanges que certaines dispositions nécessaires ont pu être prises au plus près des réalités.

1.1 – Dispositions d'ordre comptable et budgétaire

PARCUB est un établissement public à double visage. En effet, la régie gère d'une part, le service public de la fourrière automobile qui est un service public administratif (SPA) et d'autre part, l'ensemble de ses autres activités qui relèvent d'un service public industriel et commercial (SPIC). Pour chaque service, une comptabilité spécifique est tenue, les flux financiers étant par ailleurs strictement séparés.

La comptabilité du SPA, service de la Fourrière, est tenue selon l'instruction comptable M14 alors que le SPIC relève de la M4.

Pour autant, les 2 services relevant d'une entité unique, il va de soi qu'il existe un ensemble de moyens communs humains et matériels pour assurer la gestion des 2 services. Au-delà d'une réalité matérielle, cette mutualisation permet d'optimiser les coûts d'exploitation de chaque service. Cela est de l'intérêt de la Communauté urbaine de Bordeaux puisqu'en cas de déficit du SPA, celui-ci sera amoindri même s'il est à la charge de la Cub et en cas d'excédent, celui-ci, conforté par des charges d'exploitation moindres, revient intégralement à la Cub. Cela permet par ailleurs une plus grande souplesse et réactivité dans la gestion, gage d'une meilleure qualité

de service. A ce titre, les moyens techniques de PARCUB, l'existence d'une équipe d'intervention, l'ensemble des services supports de la régie, la possibilité de recourir au marché d'intérim de PARCUB... sont des atouts précieux.

Dans un souci de parfaite clarté, pour une bonne identification des moyens communs aux 2 services et une bonne affectation des coûts correspondants, il a été arrêté par délibération conjointe de la Cub et de PARCUB (délibération PARCUB 2010/01/05) l'ensemble des règles applicables en matière de comptabilité analytique. Cette délibération précise que 3 parkings : 8 mai 45, Front du Médoc et Porte de Bordeaux seront utilisés pour partie pour les besoins du service de la fourrière. Alors que ces ouvrages étaient pré-existants à la reprise de la gestion de la fourrière et que leurs équipements en matière de sécurité, électrique, etc répondent aux besoins de la gestion de chaque ouvrage dans sa totalité, les coûts d'exploitation non rattachés à une activité sont répartis au prorata des surfaces utilisées pour chaque service. Les moyens dédiés à 100 % pour chaque service font l'objet bien évidemment d'une affectation directe. Pour les autres moyens, ils donnent lieu à une affectation au plus près de la réalité de l'exploitation du service selon des clés de répartition précises.

Le budget 2011 a été adopté par le conseil d'administration lors de sa séance de décembre 2010. Il en a été de même pour l'ensemble des tarifs de la fourrière, la régie ayant dans un premier temps confirmé sans modification les tarifs pratiqués par la Cub.

1.2 – Reprise des anciens marchés et autres dispositions en matière de marchés publics

Alors qu'il convenait d'assurer la continuité du service public, les marchés antérieurement passés par la Cub au nombre de 4 ont été transférés à PARCUB. Cela a été décidé par délibération 2010/01/01 et pour :

- le marché 09355 U : enlèvement et transport de véhicules pour le parc de véhicules en dépôt marché passé avec la société Garage Fourrière Marseille/Assistance Dépannage 33,
- le marché M080747 U : expertise automobile des véhicules mis en dépôt du parc des véhicules au dépôt passé avec la SARL Audit Automobile Expertise,
- le marché 09207 U : enlèvement et destruction de véhicules classés en catégorie « épave » et abandonnés par leurs propriétaires, marché passé avec la société DECONS,
- le marché 080412 R : enlèvement et destruction de véhicules abandonnés par les contrevenants marché passé avec la société DECONS.

Il a été acté également par délibération n° 2010/01/01 que tous marchés passés par la régie pourront l'être pour les besoins du service automobile de la fourrière comme pour toutes les activités de la régie.

Il a été donné délégation au président pour prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords cadres d'un montant inférieur à 90 000 € H.T ainsi que toutes décisions concernant leur avenant qui n'entraînent pas une augmentation du contrat initial supérieur à 5 %.

Les dispositions relatives à la commission d'appel d'offres pour les besoins de la fourrière automobile ont été adoptées par délibération 2010/01/01.

1.3 – Dispositions en matière de personnel

PARCUB a voté le tableau des effectifs du service, éclairé par son organigramme avec pour optique d'assurer un service de qualité avec des moyens optimisés.

Dans la limite des postes à pourvoir au titre de la nouvelle organisation, il a été proposé aux agents de la Cub d'être détachés. Pour ce faire, une information approfondie a été apportée directement par la Cub auprès des personnels de la fourrière mais également par le directeur de la Fourrière directement lors d'un échange avec les agents. Au final, sur les 4 postes d'agents nécessaires au bon fonctionnement du service, 2 agents de la Cub, un du service de la fourrière et un d'un autre service, ont été mis à disposition par arrêté de la Cub. En ce qui concerne le chef du service, à défaut de disposer d'un agent de catégorie A mis à disposition par la Cub et au regard des délais extrêmement contraints, alors qu'il y avait nécessité d'assurer la continuité du service public, il a été décidé par délibération de recourir à un agent contractuel pour une durée de 3 mois renouvelable 1 fois dans l'attente d'un éventuel aboutissement d'une procédure de recrutement d'un attaché.

Il a été acté par ailleurs par délibération, alors que PARCUB avait déjà passé dans le cadre d'une mise en concurrence un marché avec la société d'intérim SAMSIC, que le personnel mis à la disposition de la régie PARCUB pouvait l'être aussi bien pour la gestion des parkings que pour la gestion de la fourrière.

Il a été décidé d'adhérer au centre de gestion de la Gironde.

1.4 – Principales autres dispositions

L'ensemble des questions matérielles (liaisons téléphoniques, outils informatiques, etc) a dû être analysé avant la reprise du service afin de retenir toutes dispositions appropriées. A ce titre :

- en ce qui concerne les aspects matériels, une analyse des installations informatiques et téléphoniques a été réalisée pour permettre le basculement des installations alors que la Cub a récupéré une partie de ses installations,
- un inventaire contradictoire du mobilier a été réalisé, le mobilier nécessaire au fonctionnement du service étant resté sur site,
- un inventaire contradictoire du parc des véhicules a été établi,
- un relevé des compteurs a été établi de façon contradictoire.

Un règlement intérieur du service a été adopté (par délibération n° 2010/07/06F).

Le nécessaire a été fait en vue d'obtenir l'agrément permettant de gérer la fourrière automobile qui a été finalement délivré par Monsieur le Préfet en date du 17 décembre 2010.

Les procédures d'enlèvement des véhicules ont été formalisées.

2 – Dispositions pour permettre l'exploitation de la fourrière en configuration définitive

2.1 – Caractéristiques de la gestion du service de la fourrière en configuration définitive

L'ensemble des dispositions qui suivent permet d'assurer un service dont la qualité sera fortement accrue puisque le service sera ouvert 24 H/24 et les véhicules seront par ailleurs rapidement accessibles car proches du poste de la Police Nationale.

a) Un service fonctionnant 24 H/24

A ce jour et alors que les plages horaires ont été élargies par rapport à l'ancienne gestion par délibération n° 2011/04/11F, le service de la Fourrière reçoit des véhicules sans interruption tous les jours de l'année. La restitution des véhicules se fait sur certains créneaux horaires :

- du lundi au vendredi de 7 H à 20 H 30,
- les samedis, dimanches et jours fériés de 7 H à 12 H 30 puis de 13 H 30 à 20 H 30.

En configuration définitive, les contrevenants pourront récupérer leur véhicule quel que soit le créneau horaire tous les jours de l'année.

b) Utilisation pour partie de parkings en privilégiant le parking Front du Médoc, lieu d'accueil des contrevenants

Environ 90 % des véhicules qui rentrent en fourrière proviennent de la commune de Bordeaux et pour l'essentiel d'entre eux de l'hypercentre. Pour récupérer son véhicule, le contrevenant doit passer par l'hôtel de police du quartier Mériadeck situé rue François de Sourdis. Aussi, les 3 parkings : Front du Médoc, 8 mai 45 et Porte de Bordeaux qui seront utilisés pour partie (respectivement pour Front du Médoc une partie du 1^{er} niveau, pour 8 mai 45 une partie du niveau -1 et pour Porte de Bordeaux le niveau -4, pour une capacité au total pour les 3 parkings de l'ordre de 520 places) sont géographiquement idéalement situés.

Il est à noter que le site Front du Médoc qui correspond au parking central de PARCUB et dont la salle de contrôle a été agrandie ainsi que l'espace d'accueil de la clientèle permettra de recevoir les contrevenants. Ces derniers, après avoir rempli les formalités nécessaires, récupéreront leur véhicule rapidement alors que l'essentiel des véhicules sera positionné sur ce site de stockage qui sera le plus utilisé car il est le seul des 3 parkings qui permet d'acheminer les véhicules avec des camions plateaux.

c) Un site extérieur reste nécessaire pour un nombre de véhicules limités

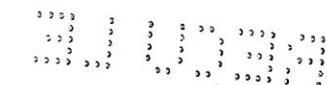
Les véhicules brûlés pour lesquels il peut exister un risque de reprise d'incendie qui par ailleurs ne peuvent pas toujours être aisément déplacés tout comme les véhicules accidentés, ces 2 dernières catégories représentant au plus de l'ordre de 300 véhicules par an, mais également les véhicules hors gabarit qui, au regard des caractéristiques des parkings ne peuvent y entrer, seront acheminés sur un site extérieur.

Après recherches de la Cub puis de PARCUB, un site situé sur la zone industrielle de Mérignac Phare entre les sorties 9 et 10 de la rocade et qui sera prochainement proche du tramway a été identifié. La Cub a délibéré en date du 20 janvier 2012 pour acquérir ce terrain d'une capacité d'accueil, après aménagement, d'environ 80 véhicules.

d) Une organisation humaine et technique adaptée et optimisée pour une gestion multi-sites avec des garanties nécessaires quant au bon gardiennage des véhicules

Le personnel en charge de l'accueil des contrevenants étant intégré et positionné sur le poste central du parking Front du Médoc :

- tous les sites bénéficient d'un système de vidéosurveillance, les moyens préexistants ayant été renforcés,
- les sites ont été rendus étanches par rapport au reste du parking au moyen de la pose de clôtures, de l'installation en tant que de besoin de portails piétons voitures automatisés, de la pose d'interphones, etc. Aussi, très concrètement, lorsque le contrevenant, après être passé par l'accueil de la fourrière (poste central de Front du Médoc), aura réglé les



Les sommes dues pour récupérer son véhicule, celui-ci se verra remettre un titre d'accès correspondant au site sur lequel est entreposé son véhicule. Avec ce titre d'accès, il passera, selon le cas, par l'ascenseur du parking (Porte de Bordeaux) et les sas piétons avec borne de contrôle, pour récupérer son véhicule. Il faut préciser que le personnel dispose d'un visuel au moyen de caméras. Le véhicule récupéré, le contrevenant sortira du site en présentant son titre d'accès et en appelant le personnel au moyen d'un interphone. Le personnel déclenchera alors l'ouverture de la grille en sortie.

La société en charge de l'acheminement des véhicules, le groupement GFM/AD33 titulaire du marché actuel, se verra remettre les supports magnétiques nécessaires permettant d'actionner les portails situés en entrée et sortie de chaque site.

2.2 – Travaux et équipements nécessaires à la gestion en configuration définitive

a) En ce qui concerne les parkings

Tous travaux nécessaires ont déjà été réalisés. Ils ont consisté :

En ce qui concerne le gros œuvre :

- à reprendre la trémie d'accès de l'espace Front du Médoc. En effet, seul cet espace offrait la possibilité, moyennant aménagements, de faire entrer des camions plateaux dont l'usage reste extrêmement intéressant et à maintenir pour assurer une partie de l'enlèvement des véhicules. Alors que la hauteur de la trémie d'entrée était insuffisante d'environ une quarantaine de centimètres, l'ancienne trémie a dû être déposée. Puis, une nouvelle trémie a été réalisée avec une hauteur adéquate et une pente également appropriée grâce à sa prolongation par rapport à l'ancienne rampe. Le garde-corps en entrée et en haut de trémie a dû également être repris ainsi que l'ensemble des chemins de câbles, les luminaires... pour permettre au final toutes manœuvres dans des conditions de sécurité satisfaisantes. Des travaux du même ordre (hauteur de passage en entrée accrue par découpe partielle du mur au-dessus de l'entrée, déplacement et modification de tous les éléments trop bas et fixés au plafond) ont dû également être réalisés sur un site annexe du parking Front du Médoc donnant sur la rue Georges Bonnac et qui permettra la présentation des véhicules destinés à être vendus aux enchères ou éventuellement d'accueillir une partie des véhicules hors gabarit,
- sur le site 8 mai 45 : afin de disposer d'un espace indépendant occupant pour partie le niveau -1 du parking, il a été nécessaire de déposer un mur béton, ce qui a impliqué un renfort au moyen d'un IPN, de reprendre divers îlots bétons pour faciliter la manœuvre des véhicules mais également la pose d'un portail.

Pour ce qui est de la sécurisation et des équipements et pour l'essentiel :

- pose de grilles diverses réalisées par l'équipe Technique de PARCUB,
- ajout en tant que de besoin de grilles, de contrôle d'accès et de portails,
- ajout de caméras avec report sur la salle de contrôle de Front du Médoc qui a été réaménagée et agrandie,
- équipements d'interphonie permettant en entrée comme en sortie de site à pied ou en voiture tous échanges nécessaires entre les contrevenants et le personnel de PARCUB Fourrière,
- adaptation du système de contrôle à distance des équipements,
- adaptation de l'éclairage.

Le site extérieur situé sur la zone industrielle de Mérignac Phare étant nu, un maître d'œuvre, après mise en concurrence, a été désigné. Un dossier de permis de construire a été déposé en janvier 2012. Ce dossier prévoit :

- la clôture intégrale du terrain,
- un système de détection périmétrique, des caméras nécessaires et interphonie,
- un portail télécommandable à distance,
- les équipements d'éclairage,
- le traitement des surfaces avec une récupération des eaux, un bac décauteur avec pompe de relevage,
- un local permettant d'y entreposer l'élévateur de manutention des véhicules et par ailleurs, tous les équipements techniques nécessaires au fonctionnement du site.

CHAPITRE 2 - LES ELEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE 2011

2.1 – DISPOSITIONS DIVERSES RETENUES POUR ADAPTER LE SERVICE EN VUE D'UNE GESTION OPTIMISEE

Des investissements extrêmement conséquents

Pour ce qui est des aménagements des sites, il convient de se reporter aux principales précisions mentionnées ci-dessus.

En ce qui concerne le matériel, outre les investissements mentionnés, PARCUB Fourrière a acquis, après une mise en concurrence, un engin de manutention d'une capacité de 7 tonnes en mai 2011. Cet équipement est actuellement utilisé pour déplacer les véhicules sur le parc actuel quai du Maroc permettant ainsi de regrouper notamment les lots de casse. En configuration définitive, il sera positionné sur le site extérieur de Mérignac.

En matière de logiciel, PARCUB Fourrière a repris le logiciel de la fourrière qui avait été développé en son temps par la direction informatique de la Cub. Une consultation a été lancée en vue d'acquies un progiciel spécialisé, lequel sera utilisable aussi bien par PARCUB Fourrière que par la Police Nationale. L'utilisation du même outil facilitera le traitement de chaque dossier du début à la fin, limitant ainsi les doubles saisies avec les risques d'erreur que cela comporte, facilitant les échanges en limitant ainsi les envois de fax, modalités actuellement utilisées et non optimum. Cet outil permettra à la Police Nationale d'avoir une connaissance en temps réel du stock, d'établir la liste des véhicules à la casse... Le marché a été notifié courant du 1^{er} trimestre 2012.

Un logiciel comptable a été acquis en mars 2011.

En ce qui concerne les marchés, le marché de valorisation des véhicules au titre des pièces détachées a été remis en concurrence courant du mois de juin 2011. Suite à cela, la société DUBOURG, qui a fait l'offre économiquement la plus avantageuse, a été retenue et s'est engagée à récupérer l'intégralité des véhicules. Aussi, le marché détenu par la société DECONS au titre de la destruction des véhicules (ferraille), alors que la société DECONS était par ailleurs anciennement titulaire du marché destruction des véhicules au titre de la valorisation des pièces détachées, est devenu de fait sans objet. Cette procédure de type marché négocié qui a permis d'obtenir des prix très intéressants au regard des pratiques du secteur qui ont été préalablement cernées, s'avère financièrement plus intéressante pour la régie. Le nouveau marché offre en outre une meilleure lisibilité quant aux recettes, alors que le prix d'enlèvement des véhicules était antérieurement indexé sur le cours de la ferraille, lequel est extrêmement volatile.

Le marché d'enlèvement et de transport des véhicules détenu par le groupement GFM/AD33 a été avenanté suite à délibération n° 2011/06/20F. Celui-ci tient compte de l'adaptation des moyens matériels et humains nécessaire à l'évolution du service de la fourrière.

Le marché d'expertise a été relancé et un nouveau marché a été signé en décembre 2011.

Alors qu'un engin de manutention des véhicules a été acquis, il a été nécessaire pour que celui-ci puisse être utilisé que le personnel soit en possession du CACES. 4 personnes ont été formées et sont désormais détentrices du CACES niveau 4.

Les tarifs

Comme précisé ci-avant, PARCUB Fourrière par délibération n° 2010/01/01 a confirmé les tarifs pratiqués par la Cub. Pour autant, un changement a été apporté en cas d'abandon et d'autre part, au tarif d'expertise. En effet, ce dernier a été porté de 13 € à 20 € par délibération n° 2011/01/09F. De plus, les contrevenants qui abandonnaient leur véhicule pouvaient le faire sans contrepartie financière, situation qu'il a été jugé appropriée de faire évoluer alors que le traitement d'un véhicule est générateur de coûts et qu'il paraissait judicieux qu'un usager du service, qui a la qualité de contrevenant, soit mis à contribution financièrement. Aussi, le conseil d'administration a fixé le tarif en cas d'abandon à la somme de 226 €, soit un niveau comparable à celui pratiqué sur les fourrières de Marseille, Montpellier et Lille.

Par délibération 2011/04/16F, les tarifs ont été revus à la baisse pour les 2 roues qu'il s'agisse des vélos et des 2 roues moteur. Aussi, sont-ils à ce jour à 22,6 € pour les vélos et à 113 € pour les 2 roues à moteur, soit pour les 2 roues à moteur 50 % du tarif antérieur et pour les vélos 10 % du tarif des véhicules à moteur.

2.2 – POINTS RELATIFS A L'ACTIVITE

Afin que les données relatives à l'activité 2011 soient suffisamment parlantes, celles-ci bien que PARCUB ait repris la gestion du service qu'à compter du 1^{er} janvier 2011 sont rapprochées des données de l'année antérieure disponibles dans le logiciel de gestion de la fourrière repris par PARCUB en 2011 dans l'attente de l'acquisition d'un progiciel réalisée en 2012. Les données financières ci-après, alors qu'aucun abandon n'est entré dans le logiciel de gestion, ne correspondent pas de ce fait strictement aux données comptables mais en sont très proches. Elles sont par contre parfaitement significatives pour analyser de façon détaillée l'évolution de l'activité, ce qui est l'objectif des développements qui suivent.

En synthèse, les points significatifs suivants peuvent être mis en avant étant précisé, alors que le service a été géré sur le même site, qu'une analyse comparative d'une année sur l'autre peut être considérée comme pertinente.

Les entrées de véhicules se sont élevées à 12 070 pour 10 222 en 2010, soit une progression de 1 848 véhicules, soit + 18,07 %,

La facturation sur usagers, donc les recettes hors ventes domaines, ferraille et casse, s'établissent à la somme de 1 606 405 € en progression de 26,55 %.

Les fortes progressions mentionnées s'expliquent bien évidemment du fait d'une activité plus soutenue des services de police et en particulier de la Police Municipale de Bordeaux, mais également par l'importance de la concertation qui existe entre le transporteur, PARCUB Fourrière et la Police Municipale qui permet, avec des moyens au plus près des besoins et adaptés en fonction des demandes de la police, de répondre aux besoins d'enlèvement.

Les transactions payées, c'est-à-dire les sommes dues suite à un début d'exécution sans que les véhicules soient enlevés, ont atteint la somme de 46 840 € pour 18 300 € en 2010, soit + 28 540 €, soit + 156 %.

Les expertises (conformément aux textes, l'expertise est réalisée au 3^{ème} jour de l'entrée des véhicules sur le parc) se sont élevées à la somme de 22 016 € pour 15 743 €, soit + 6 273 €, soit + 39,8 %. Cette progression est liée à l'augmentation des entrées sur le parc mais également au fait que les frais d'expertise initialement de 13 € au 1^{er} janvier 2011 ont été relevés à 20 € à compter du 1^{er} avril 2011, suite à délibération n° 2011/01/09F.

Les frais de gardiennage (10 € par jour pour un VL) atteignent la somme de 242 122 € contre 213 733 €, soit + 28 389 €, soit + 13,28 %, chiffre sensiblement inférieur au nombre d'entrées, ce qui traduit un meilleur taux de rotation des véhicules sur le parc.

Les abandons ont représenté une somme de 15 743 €, et ceci alors que la facturation de ces derniers n'a été effective qu'à compter de mars 2011. Aussi, cette somme devrait progresser en 2012. Ce montant est loin d'être marginal puisqu'il a représenté entre le 1^{er} avril et la fin du mois de décembre, une recette de 14 387 €, soit environ 9 % du total des recettes hors ventes domaines, ferraille et casse.

Les ferrailles ont représenté une recette de 74 153 € pour 164 338 €, soit une baisse de 90 185 €. Cela s'explique, comme explicité ci-avant, par le fait que le marché de valorisation des véhicules au titre des pièces détachées (casse) a été renouvelé et a conduit, grâce à la négociation qui a été menée, à une reprise intégrale des véhicules. Aussi, à compter du mois de septembre, aucune recette « ferraille » n'a été enregistrée. Pour mieux évaluer ce poste, une analyse peut être réalisée sur la période du 1^{er} janvier à la fin août. En 2010, sur cette période, la recette était de 134 316 €, soit une recette bien supérieure à celle qui a été enregistrée sur les 8 premiers mois de gestion de PARCUB alors que le nombre d'entrées des véhicules a été supérieur. Ce constat, alors que le marché était exactement le même, tient au prix de la ferraille qui, sur les premiers mois de gestion de PARCUB, a été particulièrement défavorable.

Globalement et pour une bonne analyse, il convient, compte tenu du marché négocié passé par PARCUB Fourrière, d'additionner des recettes ferraille et casse. Celles-ci ont été en 2011 de 152 292 € alors que sur l'exercice 2010, la Cub avait enregistré une recette ferraille et casse de 164 649 €, soit une recette supérieure de 12 357 €. Ce niveau est en fait relativement faible lorsqu'on tient compte du niveau des prix de la ferraille qui, en 2010, étaient bien supérieurs, ce qui ressort des chiffres qui ont été énoncés quelques lignes avant.

La Cub avait enregistré en 2010 une recette parfaitement marginale concernant les casses de seulement 311 €, soit le prix pour un seul et unique véhicule, car la société Decons qui était titulaire du marché ferraille mais également du marché casse avec un prix beaucoup trop élevé et sans obligation de reprise minimum, de ce fait ne prenait aucun véhicule. Cela était prévisible car l'activité principale voire quasi unique de Decons est bien la valorisation des véhicules sous forme de ferraille. Pour autant, PARCUB dans le même contexte contractuel, c'est-à-dire entre janvier et août 2011, a enregistré pour sa part une recette casse de 26 746 €. Cela a été possible, car le chef du service de la Fourrière a insisté pour que la société DECONS prenne sur chaque lot un minimum de véhicules pour un tarif de plus du triple du prix marché ferraille alors que dans les faits, la grande majorité de ces véhicules est partie à la ferraille.

2.3 – LE VECU DU SERVICE – UNE EQUIPE AU SERVICE DU PUBLIC

Le personnel de la Fourrière assure une présence physique sur le site 24h/24h, 365 jours sur 365 jours. Si les vacations de nuit (23h/7h) s'apparentent à du gardiennage, les vacations de jour (7h/15h et 15h/23h) confrontent les agents à l'accueil des contrevenants.

Le personnel est issu d'horizons professionnels très divers. Malgré cette diversité des parcours, une vraie cohésion existe avec un objectif permanent : rendre un service public de qualité.

Au-delà des mots, cela se traduit par un accueil de qualité où le personnel de la fourrière a le souci de s'adapter à chacun des contrevenants dont les profils sont très différents.

Ce service est rendu, parfois, dans des conditions difficiles. Même si on peut les évaluer à moins de 3 %, les restitutions dites "difficiles", l'impact psychologique de ces cas sur les agents d'accueil n'en est pas moins important.

Quelle attitude à tenir, à 20h par moins 6 degrés, devant un jeune homme en larme qui ne peut s'acquitter des frais de fourrière pour le vétuste camping-car qui lui sert de domicile et qui ne peut sortir que sur plateau pour défaut d'assurance ?

Que proposer à la mère de famille effondrée et en larme à l'accueil, à 19h, démunie de tout moyen de paiement, et qui explique qu'elle vient de divorcer, que personne ne peut récupérer ses enfants qui sont à la garderie qui ferme dans 30 minutes et qu'elle n'a aucun moyen pour rejoindre son domicile situé à 25 kilomètres de Bordeaux ?

Ces situations placent inévitablement l'agent dans une situation déstabilisante.

Il est confronté d'un côté à son obligation d'assurer sa mission, de l'autre la situation qu'il doit gérer à l'instant T requiert des réponses individuelles qui ne dépendent pas de son champ d'action.

L'agent d'accueil doit s'adapter en permanence. Il doit passer du contrevenant qui assume les conséquences d'un stationnement non réglementaire au contrevenant injurieux. Celui-ci persuadé d'être victime d'une injustice flagrante, libère parfois toute sa frustration au guichet de la fourrière. Dans les cas les plus graves et qui restent exceptionnels, la fourrière requiert l'intervention des forces de l'ordre dans le respect des consignes qui leur ont été données.

Un débriefing informel et quotidien est fait entre les agents de la fourrière et le chef de service. L'objectif est de permettre aux agents, par la prise de parole, d'évacuer un trop plein de stress que génère la confrontation soit à une forme de détresse humaine, soit à la confrontation à la violence verbale. Il permet aussi à chacun, à travers sa propre expérience, de favoriser un échange des bonnes pratiques.

PARCUB Fourrière a programmé pour ses agents fourrière une formation à la gestion des situations difficiles et conflictuelles pour 2012. A l'issue de cette formation qui sera faite en intra, il est prévu notamment un échange avec le formateur qui contribuera à déterminer les dispositions les plus appropriées dans le cadre de la politique de prévention des risques professionnels liés à l'activité de la fourrière, laquelle sera définie d'ici la fin de l'année 2012.

CHAPITRE 3 – COMPTES 2011

Sont présentées, ci-après, en premier lieu la section d'exploitation puis la section d'investissement avec préalablement une analyse synthétique d'ensemble.

Sont donnés ensuite pour la section d'exploitation le niveau des réalisations de l'exercice, les rattachements, les restes à réaliser ainsi que les crédits annulés. La section d'investissement donne pour les dépenses, les mandats émis et pour les recettes, les titres émis.

3.1 – ANALYSE DES COMPTES 2011

3.1.1 - Section d'exploitation

L'analyse synthétique peut être réalisée à partir des principaux chiffres qui suivent et qui sont ensuite commentés.

	Exercice 2011
Produits des services (chapitre 70)	1 992 519 €
Masse salariale (salaires chargés et hors intérim)	271 027 €
Charges et frais de personnel intérim inclus (chapitre 12)	375 191 €
Achats et charges externes (intérim inclus)	1 139 502 €
Dotations aux amortissements et provisions (chapitre 42 hors variation de stock)	0
Résultat courant non financier	477 846 €
Résultat financier	0
Résultat courant (résultat courant non financier + résultat financier)	477 846 €
Résultat exceptionnel	- 2 866 €

La section d'exploitation présente en 2011 avec 1 992 519,10 € pour 1 517 559,45 € de dépenses un excédent de **474 959,65 €**.

Il convient de préciser que le conseil d'administration de PARCUB en cours d'exercice par délibération a décidé de facturer les abandons de véhicule pour un montant de 226 €. Alors qu'une partie des sommes dues sur l'exercice 2011 sont en cours de recouvrement par la Recette des Finances, sachant que ces contrevenants ont parfois des difficultés financières, une partie de ces recettes potentielles ne devrait pouvoir être récupérée. Comme précisé dans la DM n° 2011/06/16F du 13 décembre 2011, par prudence 180 800 € ont été inscrits en prévisions budgétaires à l'article 653 pertes sur créances irrécouvrables. La trésorerie n'ayant pas suffisamment de recul à ce jour alors que les dates d'engagements des actions de recouvrement sont encore trop récentes, cette prévision budgétaire ne s'est pas traduite en terme de réalisation.

Aussi, en prenant pour hypothèse très prudente que les pertes sur créances irrécouvrables pourraient, compte tenu des titres émis au 31 décembre, atteindre la somme de 119 000 €, le résultat de la section d'exploitation ainsi corrigé serait de 355,959 €. Cette somme, dès que le compte administratif aura été voté par le conseil d'administration, sera reversée à la Cub sachant qu'un point sera fait dans les prochains mois pour qu'en fonction des recouvrements effectifs, les sommes revenant à la Cub lui soient reversées dans les meilleurs délais.

Alors que la Cub, selon le rapport SARECO, enregistrait chaque année hors charges de structure un déficit de l'ordre de 300 000 € sur le service de la fourrière automobile, une progression d'un tel niveau s'explique par une baisse considérable des charges d'exploitation mais également par une progression du niveau d'activité consécutive, certes comme expliqué plus avant, par une progression du nombre d'enlèvement de véhicules mais également, ceci expliquant d'ailleurs pour partie cela, une meilleure coordination entre différents acteurs intervenant dans la chaîne.

Pour une bonne analyse des produits d'exploitation, le lecteur peut se référer aux explications données dans le point 2.2 sachant que les données chiffrées correspondent à celles saisies dans le logiciel, ce qui permet d'effectuer une comparaison avec les données qui avaient été saisies par la Cub lors de la dernière année d'exploitation du service par cette dernière.

En ce qui concerne les dépenses de la section d'exploitation, les principaux commentaires suivants peuvent être faits.

Les charges ont été sensiblement inférieures aux prévisions. Pour ce qui est du chapitre 11, à savoir les charges à caractère général, elles atteignent la somme de 1 139 502,90 €, soit 93,75 % de la prévision budgétaire. Cet écart, comme c'est le cas pour certains chapitres ou articles présentés ci-après, s'explique notamment voire essentiellement par le fait que le déménagement de la fourrière qui était prévu lors de l'élaboration du budget en milieu d'année a dû être différé. Les principales lignes du chapitre 11 concernent les prestations réalisées par des tiers, à savoir, pour :

- 1 060 195,30 €, somme enregistrée à l'article 611, les frais liés à l'enlèvement des véhicules et ceci en application du contrat qui avait été passé antérieurement par la CUB et qui a été transféré à PARCUB Fourrière,
- 34 393,00 €, somme enregistrée à l'article 6226 et correspondant aux frais d'expertise, laquelle est réalisée pour rappel le 3^{ème} jour de l'arrivée du véhicule sur le parc conformément aux textes applicables.

Outre ces 2 principaux postes de dépenses, s'ajoutent ensuite pour l'essentiel les dépenses en matière d'affranchissement, article 6261, pour un montant de 15 150,66 € qui correspond aux courriers envoyés en accusé réception du fait du suivi de la procédure de traitement d'un véhicule.

Les 3 postes qui viennent d'être cités représentent 97,82 % des dépenses enregistrées au chapitre 11.

Le chapitre 12, charges de personnel et frais associés, s'élève à la somme de 375 190,94 € qui comprend la totalité des charges de personnel, soit 24,72 % du total des charges de la section de fonctionnement. Il s'agit :

- d'une part, des personnels titulaires de la fourrière qu'il s'agisse du personnel titulaire recruté directement par PARCUB Fourrière ou des personnels mis à disposition par la Cub,
- du recours à du personnel intérimaire nécessaire en phase transitoire avant configuration définitive,

- et enfin de la refacturation de moyens de PARCUB SPIC mobilisé pour les besoins de la fourrière dans le respect des dispositions qui ont été actées en matière de comptabilité analytique.

Au regard du niveau des charges d'exploitation, le résultat courant s'établit à la somme de 477 846 €, soit la quasi-totalité du résultat de la section d'exploitation. Cela s'explique par le fait que le résultat financier est à 0 alors qu'il n'y a ni produits financiers (puisque tous les fonds sont déposés au Trésor et qu'ils ne peuvent donner lieu à placement) et qu'il n'y a par ailleurs, pas de charges financières en l'absence d'emprunt. Il convient ici de préciser que les investissements qui ont été réalisés par PARCUB Fourrière l'ont été moyennant mise à disposition des sommes nécessaires par la Cub.

Aucune dotation aux amortissements n'a été constatée malgré la réalisation d'investissements en cours d'année du fait que l'année 2011 est le premier exercice de gestion du service et que selon l'instruction M14, les amortissements doivent être constatés en année pleine et que par ailleurs, aucun investissement nécessitant amortissement n'a été transféré par la Cub, les quelques immobilisations transférées étant déjà amorties.

3.1.2 - Section d'investissement

Sont comptabilisés à la section d'investissement 1 239 651 € de titres émis pour 761 720,31 € de mandats émis, ce qui donne un excédent de la section d'investissement de 477 930,69 €.

➤ Recettes de la section d'investissement

Le total des recettes financières d'un montant de 1 225 000 € correspond au chapitre 10 et uniquement à l'article 1021, à savoir la dotation initiale versée par la Cub pour faire face aux besoins d'investissement du service automobile de la fourrière. Ces investissements sont présentés plus haut et correspondent à ce que l'on peut qualifier d'investissements de premier établissement nécessaires au fonctionnement de la fourrière en configuration définitive, c'est-à-dire en utilisant pour partie la capacité des parkings gérés par PARCUB.

L'article 23, immobilisations en cours, est comptabilisé à l'article 238.

Le total des recettes d'équipements s'élève à la somme de 14 651 € et correspond uniquement aux avances faites aux tiers dans le cadre des marchés qui ont été passés par PARCUB Fourrière.

➤ Dépenses de la section d'investissement

Le montant des dépenses, 761 720,31 €, est tout à fait considérable au regard des recettes d'exploitation. L'importance de ces sommes s'explique par les travaux nécessaires pour permettre le passage en configuration définitive. Ces travaux ont été décrits plus avant. Si les dépenses d'investissement ont été très conséquentes, il convient pour autant de remarquer que le résultat de la section de fonctionnement correspond à une part tout à fait significative des investissements. Si l'on tient compte du déficit qu'enregistre la Cub, c'est plus des 2 tiers des investissements de l'exercice qui sont couverts.

L'essentiel des dépenses de la section d'investissement concerne les immobilisations corporelles qu'elles aient été achevées ou en cours tandis que les immobilisations incorporelles pour un montant de 6 087,64 € correspondent à l'acquisition du logiciel comptable. A titre d'information, le nouveau logiciel de gestion de la fourrière a été acquis en 2012, un logiciel comptable pour la régie de recettes devant être également acquis sur cet exercice.

AFFAIRE 2012/03/03F

Marché relatif à l'enlèvement et à la destruction au titre de la récupération de pièces détachées des véhicules non récupérés par leurs propriétaires – Approbation de la procédure et autorisation de signature du marché

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code des marchés publics,

Considérant la nécessité de lancer une consultation

Durée du marché : 12 mois

Estimation financière : 150 000 € H.T.

Procédure : MAPA fournitures et services.

Aux termes des articles L 325-7 et L 325-8 du Code de la Route, les véhicules non retirés de la fourrière automobile dans les délais prévus à l'article L 325-7 par leurs propriétaires sont destinés à la destruction sachant que deux hypothèses sont à considérer :

- si le véhicule est estimé par expertise à une valeur supérieure au montant fixé par arrêté, le véhicule est alors proposé à la vente par le service des Domaines. Si le véhicule n'est pas vendu, celui-ci est mis à la ferraille,
- si le véhicule est estimé par expertise à une valeur inférieure au montant fixé par arrêté, le véhicule est alors détruit. Celui-ci peut alors être retiré définitivement de la circulation pour faire l'objet de récupération de pièces, la partie véhicule non valorisé étant ensuite mis à la ferraille.

Le marché relatif à la valorisation des véhicules sous forme de récupération de pièces détachées arrivant à échéance le 31 août 2012, doit être relancé, ce qui est l'objet de la présente délibération.

La consultation comprend un lot unique :

Enlèvement et destruction au titre de la récupération de pièces détachées de véhicules non récupérés par leurs propriétaires.

Critères de sélection des offres :

- prix de reprise

Date de début des prestations : 1^{er} septembre 2012.

Après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration,

Par 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

DECIDE

DECIDE de lancer un marché de type procédure MAPA Fourniture et service,

DIT que les crédits budgétaires nécessaires à la réalisation de l'opération seront inscrits au chapitre 011 article 611 budget 2012 et du budget suivant.

Aussi, vous est-il proposé, Madame, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser M. le Président à lancer la procédure et à signer le marché.

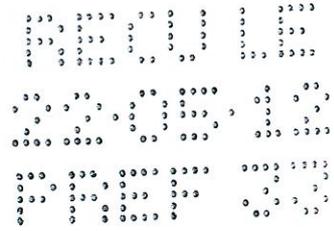
Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré au siège social de PARCUB le 15 mai 2012

Pour expédition conforme

Le président

Michel DUCHENE



Procès-verbal

de la séance du conseil d'administration de la régie
du mardi 10 avril 2012

PV N° 2012/02

Administrateurs présents :

- Monsieur Michel DUCHENE, président
- Monsieur Patrick BOBET, administrateur
- Monsieur Jean-Jacques BONNIN, administrateur
- Madame Martine DIEZ, administrateur
- Monsieur Christophe DUPRAT, administrateur
- Monsieur Vincent MAURIN, administrateur
- Monsieur Clément ROSSIGNOL, administrateur
- Monsieur Joël SOLARI, administrateur

Administrateurs absents :

- Monsieur Patrick GUILLEMOTEAU, vice-président ayant donné pouvoir à M. DUCHENE
- Monsieur Alain CHARRIER, administrateur ayant donné pouvoir à Mme DIEZ
- Monsieur Jean-Louis DAVID, administrateur

Est présent pour la Recette des Finances :

- Monsieur BOUDIER, Administrateur des Finances Publiques

Est présent pour la Communauté Urbaine :

- Madame Marie-Pierre GAIFFAS, Directrice de la direction des Transports et de la Mobilité durable

Sont présents en tant que représentant du personnel :

- Monsieur Norbert MARTIN

Sont présents pour la Régie Communautaire :

- Monsieur Jean Philippe NOEL, Directeur Général
- Monsieur Dominique N'GUYEN, Directeur Opérationnel
- Monsieur Gilles NOUQUERET, Directeur Financier
- Madame Fabienne ROUX, Assistante de Direction

M. le **Président** constatant que le quorum est atteint ouvre la séance. Il demande si des observations sont formulées sur le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 6 mars 2012, aucune observation n'est faite, le procès-verbal est adopté.

Info/2012/02/01 : Information sur la passation des marchés passés par le Directeur

M. NOEL indique qu'il est remis à chaque conseil d'administration un document précisant les marchés passés avec diverses informations et qu'il peut répondre à toutes questions.

Info/2012/02/02 : Information sur le déroulement des travaux

M. NOEL précise qu'à chaque conseil d'administration est remis un tableau portant sur l'avancement des travaux.

Info/2012/02/03 : Information sur l'évolution de l'activité

M. NOEL indique que les 2 premiers mois de l'année étaient dans le contexte actuel plutôt positifs mais le dernier mois enregistre une baisse de la fréquentation horaire de 3,03% pour autant, les recettes horaires sont supérieures de 3,2 % aux prévisions budgétaires qui ont été établies avec prudence.

M. le Président ajoute que la baisse de la fréquentation, comme l'enregistrent d'autres gestionnaires, est sûrement liée à la crise et à l'augmentation du prix des carburants.

Info/2012/02/04 : Informations diverses

M. NOEL indique que cette information porte sur les plannings de l'équipe de nettoyage journée. L'objectif est d'optimiser les ressources humaines de la régie tout en maintenant un niveau de qualité au moins équivalent voire supérieur. Une réflexion de fond a été engagée et 3 grands axes se sont dégagés. Tout d'abord, prioriser les tâches en mettant l'accent sur ce que perçoit le client quand il est à pied, ensuite réajuster le volume d'heures de travail entre différents parcs car la fréquentation et l'usage des parkings ne sont pas les mêmes d'un parc à un autre. Deuxièmement, les adaptations qui seront apportées ne doivent pas aller à l'encontre de la capacité d'initiative du personnel. En effet, l'agent de nettoyage est amené à constater des dérives de la part d'usagers indécents ainsi que le chef de parc d'où la nécessité d'apporter des ajustements immédiats de leur part. 2 agents de nettoyage de jour sont de fait partis d'où une économie globale de 2 postes avec des définitions précises de tâches. Si besoin, les plannings seront réajustés sur les mois à venir en tenant compte des résultats concrets de la nouvelle organisation.

M. le Président précise que les escaliers sont propres et il faut veiller à ce qu'ils ne servent pas de toilettes publiques. Ils doivent être la priorité des équipes de nettoyage. Le parking Gambetta est bien entretenu mais il souhaiterait savoir si les problèmes d'infiltration ont été réglés car ce parking est impeccable.

M. NOEL répond que les problèmes devraient être réglés en septembre.

M. le Président souhaite que ce problème soit réglé avant septembre. Il faut trouver une solution et se dit prêt à venir sur place pour rencontrer les services de la Cub car l'eau s'infiltrait partout.

M. NOEL précise que la date de septembre a été avancée par prudence. Les poches d'eau ont été identifiées mais le point le plus bas n'est pas connu. Il pense que fin juin le problème devrait être réglé.

M. le Président demande s'il ne serait pas souhaitable que la Cub enlève la terre des butes afin de régler le problème.

M. NOEL répond que dans ce cas, il faudrait décaisser et que ces travaux auraient un coût important.

M. le Président ajoute qu'il n'est pas content.

M. NOEL indique que sans rejeter la faute sur qui que ce soit, quand la Cub a décidé de refaire la place, s'est posée la question de l'étanchéité. La régie a fait faire un diagnostic. Ensuite, la Cub a lancé les travaux et M. NOEL indique avoir recommandé personnellement à l'époque que le problème des butes soit traité. Le point bas de la place est vers l'extérieur et toute l'eau de pluie ruisselle dans le sens de la pente en allant en partie dans les buttes où se trouve de plus l'arrosage automatique. Enfin, en troisième lieu, quand il pleut, l'eau qui

tombe dans les butes s'ajoute. Par rapport à la situation antérieure, il y a des points d'infiltration importants. Les racines des végétaux qui ont été enlevés ont pu endommager l'étanchéité au moment de leur arrachage.

M. le Président ajoute que les infiltrations ne seraient pas dues qu'aux butes alors qu'il y avait avant déjà des infiltrations mais bien moindres.

M. BONNIN précise que l'arrachage a dû ouvrir les fissures.

M. le Président souhaite qu'il y ait une réunion avec la Cub le plus rapidement possible et trouve la situation extrêmement inquiétante.

M. NOEL répond que la solution de percer la dalle pour que l'eau s'écoule est une solution qui a un coût modéré. C'est un carottage de diamètre 15 qui doit être réalisé dans les règles de l'art. Si après la situation n'est pas satisfaisante, il a été demandé par PARCUB à la Cub de créer une étanchéité au niveau des butes qui le nécessiteraient.

Mme GAIFFAS demande quel est l'interlocuteur de la Cub ?

M. NOEL répond que c'est François Durquety.

M. le Président ajoute qu'il souhaite être là lors de la visite avec la Cub et voudrait savoir combien vont coûter ces travaux.

M. NOEL répond que le coût n'est pas encore connu, la consultation doit partir tout prochainement.

M. BONNIN ajoute qu'il n'est pas certain que cette solution règle le problème.

M. NOEL indique que le pavage a été mis sur la dalle béton et celle-ci s'arrête aux butes végétales, l'inclinaison de la place va dans le sens des butes qui s'opposent au ruissellement.

M. MAURIN précise être d'accord avec le Président. Il faut agir vite sur ce parking car il est emblématique du fait de la réalisation d'un certain nombre d'innovations de la régie comme la signalétique sonore, sur les travaux de peinture. La présence de l'eau est incohérente avec l'image que la régie veut donner. Tout le monde se félicite de l'aménagement de cette place. Il est urgent de traiter les questions d'étanchéité du parking notamment en revoyant l'aspect paysager de la place. Par contre, ce problème ne doit pas être traité, lui semble-t-il, dans l'urgence car il faut être sûr de traiter définitivement le problème en posant également la question de la prise en charge des frais. Ce problème doit être réglé mais pas dans l'urgence.

M. SOLARI ajoute que le diagnostic a été fait.

M. le Président précise que ce dossier ne doit pas traîner.

M. BONNIN indique que ces problèmes sont dus à une mauvaise réalisation de la place au moment où les travaux de réaménagement ont été réalisés car tout le monde savait que dessous il y avait un parking. Il fallait s'assurer de la bonne étanchéité.

M. le Président demande à ce qu'une réunion ait lieu sur place et les membres du conseil d'administration pourront y participer s'ils le souhaitent.

Affaire 2012/02/01P : Décision modificative n° 2

M. NOEL indique que la décision modificative n° 2 porte sur les dépenses de la section de fonctionnement dont l'article 606307, produits de nettoyage, doit être abondé d'une somme de 22 000 € suite au renouvellement de ce marché.

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité la délibération n° 2012/02/01

Affaire 2012/02/02P : Compte de gestion 2011

Affaire 2012/02/03P : Compte administratif 2011 – Rapport annuel destiné à la commission consultative des services publics locaux de la Communauté urbaine de Bordeaux

M. NOEL indique qu'il avait rencontré M. BOUDIER il y a une quinzaine de jours et que M. BOUDIER a fait état d'une surcharge de travail mais qu'il pensait que le compte de gestion pouvait être arrêté. Le conseil d'administration ne peut pas délibérer tant que les comptes ne sont pas arrêtés.

M. BOUDIER précise avoir rencontré des difficultés depuis le début de l'année avec notamment la perte de personnel au fil des mois et de ce fait, ses services n'ont pas eu le temps d'arrêter les comptes dans les délais. Les comptes de la fourrière sont quasiment achevés et les chiffres qui ont été annoncés sont fiables. Sur les parkings, quelques ajustements sont encore à faire, les derniers mandats étant arrivés à la trésorerie le 5 avril, la trésorerie les traite. Il précise être navré mais il n'a pu terminer dans les temps.

M. NOEL ajoute que la partie analyse de l'activité est bonne. Par rapport à l'année précédente, le résultat est en retrait. Le compte de gestion et le compte administratif 2011 feront l'objet d'une présentation au prochain conseil d'administration.

Affaire 2012/02/04P : Charte partenariale entre PARCUB et la direction générale des finances publiques – PARCUB SPIC et SPA

M. NOEL indique que cette charte est basée sur le même modèle voté par la Cub ou avec les différentes communes. C'est un travail important et M. NOEL tient à remercier M. BOUDIER pour le travail réalisé. En effet, cette charte fixe les dispositions portant notamment sur les seuils, sur la qualité du renseignement ou sur le regroupement de la facturation de diverses créances. Elle fera l'objet de points réguliers avec la Recette des Finances alors que les échanges réguliers sont indispensables pour une bonne efficacité.

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité la délibération n° 2012/02/04

Affaire 2012/02/05P : Accord salarial 2012

M. NOEL précise que 2 syndicats, FO et Sud, se sont engagés verbalement à signer le protocole d'accord et le syndicat CFE-CGC s'est engagé à signer l'accord sous réserve qu'il y ait suffisamment de syndicats majoritaires qui signent le protocole. Il est donc probable que le protocole d'accord soit signé par 3 syndicats. La CGT qui n'est pas habilitée à signer l'accord car ce syndicat est non représentatif, pour autant a diffusé un tract faisant état de son analyse et mettant en avant les évolutions intervenues depuis le début de la négociation sachant que le délégué syndical est ici présent.

M. MARTIN indique que si son syndicat était en capacité de signer, il aurait demandé l'avis à la base.

M. NOEL précise que dans l'hypothèse d'une absence de signature de l'accord, il apparaît approprié de prévoir également un constat de désaccord, ce que prévoit la délibération à laquelle sont annexés le protocole d'accord et un tableau qui permet de visualiser les propositions initiales, les avancées et sur fond vert, les dispositions qui seraient prises en cas de constat de désaccord. La situation que connaît la régie impose une certaine prudence sachant que si la situation s'améliorait, il est prévu un juste retour vis-à-vis du personnel. Cet accord s'inscrit dans le droit fil des observations faites par la Chambre Régionale des Comptes sur la faiblesse de la rémunération variable et ce qui rejoint les débats qui ont eu lieu autour de la table des négociations. Tout le monde a souligné la nécessité d'augmenter la part variable du salaire puisqu'il a été constaté une situation atypique à PARCUB. Le salaire de base quelle que soit la situation économique progresse avec un effort plus particulier en faveur des salaires de base en dessous de 1 600 € bruts de 1,2 % et au-delà les salaires progressent de 1 %. Si l'activité abonnées et les recettes abonnées et si d'autre part, l'activité horaires et les recettes horaires progressent, l'ensemble des salaires de base augmentera de 1,8 % sachant que l'inflation prévue pour 2012 serait entre 1,4 et 2 %, selon les organismes. Si une de ces 2 conditions était réunie, l'augmentation pour les salaires de base inférieurs à 1 600 € serait de 1,5 % et au-delà de 1,2 %. Pour ce qui est de la prime d'objectif, il est clair que dans la plupart des entreprises, en général, pour les cadres, le déroulement d'une carrière se fait à l'appréciation du travail et par le biais des augmentations individuelles. La prime d'ancienneté qui concernait les cadres était atypique, ce qu'a d'ailleurs remarqué le cabinet qui a réalisé l'audit sur la politique salariale et les rémunérations. Au final, la prime d'objectif maximale augmente pour toutes les catégories en fonction de l'appréciation du travail. La prime sera donc versée en totalité ou pour partie. Les augmentations de cette prime quelle que soit la catégorie sont conséquentes. Pour la catégorie employés-ouvriers, la prime d'objectif passe de 270 € à 405 €, pour les agents de maîtrise de 350 € à 585 €, pour les cadres de niveau I de 550 € à 875 € et pour les cadres de niveau II, III et IV de 1073 € à 1650 €. Si la prime d'objectif augmente dans le cadre de cette accord, elle sera néanmoins versée qu'en 2013. Aussi, il a été proposé, alors que l'augmentation du salaire de base est contenue, de verser une prime exceptionnelle en 2012 correspondant à 30 % du montant maximum de la prime d'objectif, montant qui sera déduit de la base de la prime d'objectif qui sera versée en 2013. La prime de panier de jour est actuellement à un niveau inférieur au ticket restaurant, l'accord propose de mettre la contribution de l'employeur pour la prime de panier de jour au même niveau que le ticket restaurant. Dans l'hypothèse où il n'y aurait pas d'accord, la délibération énonce les dispositions qui seront prises.

M. DUPRAT précise que la régie est extrêmement généreuse car pour parler du point d'indice de la fonction publique, cela fait 2 ans qu'il est à 0 alors que les salariés de PARCUB peuvent bénéficier d'une augmentation de 1,8 % sachant que la fréquentation diminue. Il ajoute que ces augmentations le gênent un peu alors qu'ailleurs, de telles augmentations de salaire ne se pratiquent pas.

M. MAURIN indique être dans la position inverse de M. DUPRAT. Il y a également des hausses dans la fonction publique, certes pas aussi élevées mais il y a une revalorisation du point d'indice chaque année. Les augmentations dans le cadre des NAO se pratiquent dans toutes les entreprises qui font l'objet de discussions. Le conseil d'administration peut toutefois se féliciter que le passage en régie a été possible grâce au dévouement du personnel et à une certaine forme de professionnalisation et puis pourquoi ne pas accompagner la bonne santé de la régie, même si elle est précaire, par un coût de pouce significatif. Les salariés font vivre la régie. Ils méritent la considération et la considération salariale. Il ajoute qu'il faut arrêter de dire que c'est la crise et qu'il faut se serrer la ceinture, la rigueur n'est pas signe de bonne santé. Le protocole d'accord a été discuté avec les

organisations syndicales et la direction et si 2 syndicats sont prêts à signer, cela veut dire qu'ils sont allés au bout de la discussion.

M. DUPRAT précise que le point d'indice est gelé depuis 2 ans dans la fonction publique.

M. MAURIN répond que dans la fonction publique, il y a des déroulements de carrière avec des augmentations régulières.

M. DUPRAT ajoute que les augmentations ne sont pas de ce niveau, cela fait 2 ans que la régie va au-delà de ce qui se pratique à la Cub. Il trouve que cette année vis-à-vis des autres salariés y compris dans les entreprises privées, ces augmentations sont indécentes.

M. ROSSIGNOL précise que, comme la régie va mieux, d'un point de vue financier et ce constat est fait au fil des réunions des conseils d'administration, il paraît naturel que les agents aient des augmentations de salaire. Si après discussion syndicale, la direction estime que le protocole d'accord est équilibré et que cela ne met pas en péril le fonctionnement de la régie et si le président en est d'accord, cet accord paraît équilibré. Une régie est une entreprise publique mais qui a plus de souplesse et aussi un autre niveau de rémunération. Il faut avoir une vision plus élargie que la fonction publique. Au niveau des primes, il trouve que les interrogations des agents concernant les modalités d'attribution des primes sont compréhensibles. L'accord salarial est équilibré. Il souhaiterait avoir un éclairage sur la masse financière supplémentaire que cet accord va engendrer.

M. BONNIN souhaiterait savoir également ce que représentent annuellement ces augmentations sur le plan budgétaire.

M. NOEL répond que les augmentations prévues sont en dessous des prévisions budgétaires. La régie est tenue à un principe de prudence, une certaine marge est toujours prise.

M. BOBET précise qu'il est assez d'accord avec l'analyse faite par M. ROSSIGNOL. Le conseil d'administration n'a pas forcément à jouer un rôle dans les discussions entre les syndicats et la direction. Des syndicats acceptent cet accord salarial, il pense que le conseil d'administration n'a pas à rentrer dans ce débat.

M. le Président indique que, comme l'a précisé M. ROSSIGNOL, la régie va mieux mais il faut rester prudent. Toutes les perspectives sont basées sur la fréquentation hors celle-ci est en train de se tasser, c'est peut-être structurel ou conjoncturel et la régie doit s'adapter aux nouveaux modes de déplacement. Il y a eu une négociation avec les organisations syndicales auxquelles il n'a pas participé. Aujourd'hui, un accord, semble-t-il, est accepté par la majorité des représentants syndicaux. C'est un accord équilibré ; néanmoins, il peut y avoir des positions radicales. La CFTC a remis un tract qui n'est pas très sérieux. Cet accord devrait plutôt aboutir. M. le Président précise avoir entendu ce qui vient d'être dit et saura faire passer des messages. Il propose de passer au vote.

Le conseil d'administration adopte à la majorité la délibération n° 2012/02/05 et MM. DUPRAT et MAURIN s'abstiennent.

M. MARTIN précise qu'il est choqué des propos tenus par M. DUPRAT. Il voudrait juste rappeler que le personnel de la régie est de droit privé et non pas de droit public. Les recettes de la régie ne proviennent pas d'argent public et les augmentations salariales ont lieu alors qu'il n'y a plus de versement de subvention de la part de la Cub. C'est bien avec l'argent de la régie que les augmentations salariales sont pratiquées.



Affaire 2012/02/06P : Tableau des effectifs – Optimisation en matière de nettoyage

M. NOEL indique que le tableau des effectifs fait apparaître la création pour une période test d'un poste de référent incendie et formateur sécurité au sein de l'équipe d'intervention et ceci sans augmentation de l'effectif.

M. SOLARI précise que c'est obligatoire et souhaiterait connaître le niveau de cet agent.

M. NOEL répond que cet agent est SIAPP 2 et chef de corps des pompiers de Macau.

M. N'GUYEN précise que la réglementation l'impose aux parkings construits après 2006. Néanmoins, la régie a souhaité que l'équipe d'intervention soit formé en totalité au SIAPP1 et les chefs de parc au SIAPP2.

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité la délibération n° 2012/02/06

Affaire 2012/02/07P : Contrat de prêt

M. NOEL indique que la régie développe des services complémentaires avec la mise à disposition des clients de vélos, de fauteuils roulants, de cabas de ménagère, de parapluies, d'appareils multifonction de dépannage, de croix démonte roue et de poussettes. Pour ce faire, le client intéressé par ces prêts se rend en salle de contrôle où il lui sera demandé de remplir un contrat de prêt et une caution lui sera demandée, le montant de cette caution variant selon le matériel emprunté. Pour les vélos, le montant de la caution varie selon si c'est un vélo classique ou un vélo à assistance électrique, respectivement 500 € ou 2000 €. Les coûts de réparation ou de remplacement sont précisés dans le contrat vélo.

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité la délibération n° 2012/02/07

Affaire 2012/02/08P : Conditions générales et particulières de ventes en ligne

M. NOEL précise que la régie va prochainement proposer à ses clients un certain nombre de services sur le web comme la souscription d'abonnement permanent, recharger une carte privilège, s'inscrire sur liste d'attente, réserver une place de stationnement ou consulter leur compte client. L'exploitation d'une activité en ligne nécessite le respect de dispositions légales telles que retracées dans les documents annexés à la délibération, les conditions générales de vente en ligne qui s'appliquent à toutes les opérations de vente et les conditions particulières de vente des forfaits réservation à entrée et sortie unique.

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité la délibération n° 2012/02/08

Affaire 2012/02/09P : Marché relatif à l'achat de fournitures électriques – Approbation de la procédure et autorisation de signature

M. NOEL indique qu'il est nécessaire de lancer une consultation relative aux achats de petits équipements, appareillages et fournitures diverses électriques permettant d'assurer l'entretien journalier, les dépannages des installations électriques et la réalisation de petits travaux. Ce marché sera passé pour une durée de 3 ans et est estimé à 150 000 € H.T pour la durée du marché. Aussi, il est demandé aux membres du conseil d'administration d'autoriser le directeur général à lancer la procédure et à signer le marché.

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité la délibération n° 2012/02/09

2011 à 46 840 €. En ce qui concerne les recettes liées aux expertises, elles ont progressé du fait de l'évolution de l'activité et du fait également que le tarif a été revu à la hausse. Les frais de gardiennage ont progressé en cohérence avec l'activité mais d'un niveau légèrement inférieur car le temps de rotation a été réduit. Les abandons sont maintenant facturés et représentent 9 % du chiffre d'affaires. Les ferrailles grâce notamment au nouveau marché ont évolué de façon favorable alors que le prix de la ferraille a baissé. Le rapport annuel fait état également du vécu du service. L'équipe en place est soudée et impliquée dans son travail sachant qu'elle peut être confrontée à des situations humaines problématiques. Le chef de service fait des debriefing avec les salariés et il est prévu une formation spécifique pour mieux gérer des situations difficiles. Sous réserve que le compte de gestion soit arrêté, la section d'exploitation dégage un excédent de 489 259,65 € sachant que du temps de la gestion de la fourrière par la Cub, hors facturation des frais de structure, le déficit était de l'ordre de 300 000 €. Pour l'instant, un certain nombre de recettes sont incertaines car certaines créances liées aux abandons seront probablement irrécouvrables, ce qui laisse augurer au final un résultat de l'ordre de 370 000 € en étant prudent. L'essentiel des charges porte sur le chapitre 11 qui fait état de toutes les prestations confiées à des tiers. Les frais d'expertise et les frais postaux représentent 97,4 % des charges d'exploitation. La masse salariale est tout à fait contenue et représente 24 % de la section de fonctionnement. Aucune dotation aux amortissements n'a été constatée puisque les nouveaux sites n'ont pas été exploités et qu'en M14 le premier amortissement est pratiqué sur une année pleine. Le premier exercice de la gestion de la fourrière se traduira par le versement de l'excédent à la Cub puisque la fourrière est un service public administratif.

M. le Président souhaiterait faire un point sur le terrain de Mérignac.

M. NOEL répond que le terrain a été acheté par la Cub et le permis de construire a été déposé par PARCUB. Il est en cours d'instruction par les services de la ville de Mérignac. Pour réaliser les investissements d'aménagement, PARCUB reste dans l'attente de décision de la Cub. La gestion de la fourrière en configuration définitive devrait être effective au 1^{er} novembre 2012.

M. le Président demande si la société titulaire du marché pour l'enlèvement des véhicules a fait des efforts sur le logo de la fourrière sur les camions ?

M. NOEL répond qu'ils ont fait un effort sur un véhicule.

M. le Président demande s'il est envisageable qu'ils aient le même type de véhicule et de même couleur ?

M. NOEL répond que pour l'essentiel des véhicules, cela pourra être le cas.

M. le Président ajoute qu'il est partisan de la dissuasion car sur les véhicules actuels figure l'affichage soit dépannage, soit fourrière. Il pourrait être obtenu que la société ait le même type de véhicule de même couleur et surtout une sérigraphie visible.

M. NOEL répond que lorsque le marché sera relancé, ces points seront imposés dans le cahier des charges.

Affaire 2012/02/03F : Demande de classement sans suite de mise en fourrière d'un véhicule, de remboursement et remises gracieuses

M. NOEL précise que 2 demandes gracieuses font l'objet de cette délibération. Tout d'abord un camion J9 qui est actuellement sur le site de la fourrière et qui sert de toit à son propriétaire. Une demande est faite pour une remise gracieuse afin que le véhicule sorte sans régler les frais de fourrière. Ensuite, un véhicule de marque Mercédès Smart dont le

0000 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
0000 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
0000 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
0000 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Contrôleur Général Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Gironde qui indique qu'il a procédé au classement sans suite de la contravention.

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité la délibération n° 2012/02/03F

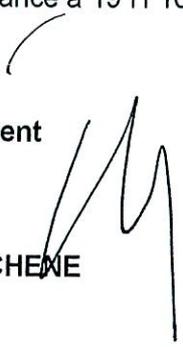
M. le Président demande si les membres du conseil d'administration ont des questions à poser.

M. SOLARI demande si la régie a pu répondre à la demande de la directrice de la gare St Jean sur la possibilité de délivrer une vingtaine d'abonnements sur le parking.

M. NOEL répond que par l'affirmative.

Fin de la séance à 19 H 10.

Le Président



Michel DUCHENE

info/2012/03/01P
Conseil d'administration du 15 mai 2012

Conformément à la délibération 2008/02/04 prise dans le cadre de l'article R2221-4 du code général des collectivités territoriales et donnant pouvoir au Directeur de la Régie pour l'attribution de marchés inférieurs à 90.000 € HT, le directeur doit rendre compte au conseil d'administration des marchés qu'il a passés.

Les tableaux joints ont pour objet de porter à la connaissance du conseil d'administration :

- 1- la liste des marchés qui ont été passés depuis le conseil d'administration du 10 avril 2012 et d'en apporter une information sommaire à l'aide des rapports de présentation.**
- 2- la liste des bons de commande établis conformément à un marché ou après consultation.**

Pour les marchés inférieurs à 20 000 € et tel qu'il a été acté dans le guide des marchés de PARCUB, une fiche simplifiée vous est communiquée et ce pour les marchés ne faisant pas l'objet d'une rédaction de cahier des charges dans le logiciel SIS.

De plus, tous les rapports d'analyse sont à la disposition des administrateurs du conseil d'administration.

La publicité pour les marchés en procédure adaptée qui au minimum dépasse le seuil de 20 000 € (et inférieur à 90 000 €) est passée selon l'objet du marché sur le site internet du BOAMP dans la version formulaire simplifié pour un coût unitaire de 70 € et/ou sur le site internet Mapa-online du moniteur pour un coût unitaire de 50 €.

Liste des marchés notifiés

Depuis le dernier document présenté au Conseil d'Administration

Arrêté au 04 mai 2012

N° Affaire	N° Marché	Intitulé du marché	Notification	Durée	Entreprise Attributaire	Mt Attribué en euro HT
12S0011	2012/FS/006	Fourniture et livraison de cartes sans contact MIFARE ISO 14443 partie A.	10/04/12	12 mois	CALMELL	mini: 8 000 € maxi : 24 000 €
12S0008	2012/SE/010	Maintenance des portails automatiques de garage	30/03/12	36 mois	THYSSENKRUPP	Forfait : 19 434 € Mini : 10 000 € Maxi : 59 000 €
12S0005	2012/FS/007	Fourniture et livraison de papiers et enveloppes	16/04/12	24 mois	ROBERT MAJUSCULE	Mini 3000 Maxi 12000
	2012/FS/008	Fourniture et livraison de fournitures courantes	16/04/12	24 mois	ROBERT MAJUSCULE	Mini 3000 Maxi 12000
12S0015	2012/SE/014	Location de 6 véhicules électriques	02/04/12	24 mois reconductible 1 x 24 mois	FOSSARD ACCUS SERVICE	38 988,00 €
11S0056	2012/TR/003	Travaux de retrait des portes coupe-feu contenant des matériaux amainifère	24/04/12	6 mois	EAS	99 267,81 €
	2012/TR/004	Installation de nouveaux rideaux coupe feu et remise en conformité des portes existantes	24/04/12	6 mois	GESOP	89 500,00 €
RECONDUCTION DES MARCHES						



Marché public de Fournitures

RAPPORT DE PRESENTATION

Article 79 du Code des marchés publics

1- Identification du pouvoir adjudicateur

PARCUB
Service commercial

Adresse :

PARCUB
9 Terrasse Front du Médoc-BP 722
33006 Bordeaux Cedex

Téléphone : 05.56.99.50.00
Télécopieur : 05.56.96.49.94
Courriel : gzuber@parcub.com
Adresse internet : <http://www.parcub.com>

2- Objet du marché

Affaire : Fourniture et livraison de cartes sans contact mifare ISO 14443 partie A (n°12S0011)
Procédure d'attribution : Procédure adaptée, articles 26-II-2 et 28 du Code des Marchés Publics
Forme du contrat : à bons de commande avec minimum et/ou maximum
Nombre de lots : 1

N°	Libellé du lot
01	Lot unique

3- Motif du recours à la procédure

Montant estimé du marché en dessous du seuil Européen.

4- Déroulement de la procédure

4.1- Publicité

Publication	Date de parution
Marchés Online	13/02/2012

4.2- Dates de la procédure

Envoi de la publication : 13 février 2012
Limite de réception des offres : 29 février 2012
Ouverture des offres : 6 mars 2012
Information des entreprises non retenues : 27 mars 2012

4.3- Dématérialisation

Le dossier de consultation des entreprises a été mis en ligne de manière complète.
L'avis a été transmis par voie électronique.
Nombre de dossiers retirés de manière électronique : 9

5- Résultat de la procédure

5.1- Rappel des critères de jugement des propositions :

Phase	N°	Critère	Pondération
Offre	1	Prix de la prestation	60
Offre	2	Valeur technique	30
Offre	3	Délais d'exécution	10

5.2- Motif du rejet des candidats non retenus

Pli n°	Candidat	Motif du rejet
1	CUBIT FRANCE TECHNOLOGIES	Offre non retenue : NOTE 35 /100
2	BIOTATOO-ISCS FRANCE	Offre non retenue : NOTE 35 /100
3	CPS TECHNOLOGIES	Offre non retenue : NOTE 86 /100
4	PRO TICKET	Offre non retenue : NOTE 45 /100
6	SCOPUS	Offre non retenue : NOTE 35/100
7	ALIOS	Offre non retenue : NOTE 61 /100
8	DIGITAL PEOPLE	Pli arrivé hors délai

5.3- Motif du choix des attributaires

Marché	Date signature	Attributaire	Montant en € HT et TTC
2012/FS/006 - Fourniture et livraison de cartes sans contact mifare ISO 14443 partie A-Lot unique	21/03/2012	CALMELL Motivation : Offre technique conforme à notre demande et économiquement la plus avantageuse.	Mini 8 000 HT Maxi 24 000 HT
			Mini 9 568 TTC Maxi 28 704 TTC

Durée du Marché : 1 AN

Date de Notification : le 10 avril 2012

5.4- Lot infructueux : sans objet

Lot	Motif de l'infructuosité
-----	--------------------------

5.5 - Divers

Les fournitures proviennent d'un pays membre de l'Union Européenne ou d'un pays signataire de l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

A Parcub, le 10/04/2012

Le Service Achats et Marchés



Marché public de Services

RAPPORT DE PRESENTATION

Article 79 du Code des marchés publics

1- Identification du pouvoir adjudicateur

PARCUB
Technique

Adresse :

PARCUB
9 Terrasse Front du Médoc-BP 722
33006 Bordeaux Cedex

Téléphone : 05.56.99.50.00
Télécopieur : 05.56.96.49.94
Courriel : gzuber@parcub.com
Adresse internet : <http://www.parcub.com>

2- Objet du marché

Affaire : Maintenance des portails automatiques de garage (n°12S0008)
Procédure d'attribution : Procédure adaptée, articles 26-II-2 et 28 du Code des Marchés Publics
Forme du contrat : à bons de commande avec minimum et/ou maximum
Nombre de lots : 1

N°	Libellé du lot
01	Lot unique

3- Motif du recours à la procédure

Montant estimé du marché en dessous du seuil européen

4- Déroulement de la procédure

4.1- Publicité

Publication	Date de parution
Bull. Off. des annonces M.P.	09/02/2012

4.2- Dates de la procédure

Envoi de la publication	:	9 février 2012
Limite de réception des offres	:	27 février 2012
Ouverture des offres	:	5 mars 2012
Information des entreprises non retenues	:	19 mars 2012

4.3- Dématérialisation

Le dossier de consultation des entreprises a été mis en ligne de manière complète.

L'avis a été transmis par voie électronique.
Nombre de dossiers retirés de manière électronique : 3

5- Résultat de la procédure

5.1- Rappel des critères de jugement des propositions :

Phase	N°	Critère	Pondération
Offre	1	Prix de la prestation	60
Offre	2	Valeur technique	40

5.2- Motif du rejet des candidats non retenus

Pli n°	Candidat	Motif du rejet
2	METAREG Aquitaine (EIFFAGE)	Offre non retenue : Note : 40 /100
3	LACROIX	Offre non retenue : Note : 91,80 /100

5.3- Motif du choix des attributaires

Marché	Date signature	Attributaire	Montant HT en €
2012/SE/010 - Maintenance des portails automatiques de garage-Lot unique	16/03/2012	THYSSENKRUPP ASCENSEUR Motivation : Offre technique conforme à notre demande et économiquement la plus avantageuse.	Mini 10 000€ Maxi 59 000€
			Mini 11 960€ Maxi 70 564€

Durée du Marché : 3 ans (du 29/03/12 au 29/03/15)

Date de Notification : 29/03/2012

5.4- Lot infructueux

Lot	Motif de l'infructuosité
-----	--------------------------

A Parcup, le 29/03/2012

Le service Achats et Marchés



Marché public de Fournitures
RAPPORT DE PRESENTATION
Article 79 du Code des marchés publics

1- Identification du pouvoir adjudicateur

PARCUB - Siege

Adresse :

PARCUB
9 Terrasse Front du Médoc-BP 722
33006 Bordeaux Cedex

Téléphone : 05.56.99.50.00
Télécopieur : 05.56.96.49.94
Courriel : gzuber@parcub.com
Adresse internet : <http://www.parcub.com>

2- Objet du marché

Affaire : Fourniture et livraison de fournitures de bureau (n°12S0005)
Procédure d'attribution : Procédure adaptée, articles 26-II-2 et 28 du Code des Marchés Publics
Forme du contrat : à bons de commande avec minimum et/ou maximum
Nombre de lots : 2

N°	Libellé du lot
01	Fournitures de bureau courantes
02	Papier et enveloppe

3- Motif du recours à la procédure

Montant estimé du marché en dessous du seuil Européen.

4- Déroulement de la procédure

4.1- Publicité

Publication	Date de parution
Bull. Off. des annonces M.P.	10/02/2012

4.2- Dates de la procédure

Envoi de la publication : 10 février 2012
Limite de réception des offres : 1 mars 2012
Ouverture des offres : 8 mars 2012
Information des entreprises non retenues : 5 avril 2012

4.3- Dématérialisation

Le dossier de consultation des entreprises a été mis en ligne de manière complète.
L'avis a été transmis par voie électronique.
Nombre de dossiers retirés de manière électronique : 21

5- Résultat de la procédure

5.1- Rappel des critères de jugement des propositions :

Lot n°	Phase	N°	Critère	Pondération
Tout	Offre	1	Prix de la prestation	60
Tout	Offre	2	Valeur technique	40

5.2- Motif du rejet des candidats non retenus

Lot n°	Pli n°	Candidat	Motif du rejet
01	1	LYRECO	Offre non retenue : Obtient la note de 17.49/20 – 3ème
01	2	EPS 33 (BURO+)	Offre non retenue : Obtient la note de 5.20/20 - 4ème
01	3	FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS	Offre non retenue : Obtient la note de 17.80/20 – 2ème
02	1	LYRECO	Offre non retenue : Obtient la note de 14.50/20 – 2ème
02	2	EPS 33 (BURO+)	Offre non retenue : Obtient la note de 9.59/20 – 3ème
02	5	CEPAP LA COURONNE	Offre non retenue : Obtient la note de 9.22/20 – 4ème

5.3- Motif du choix des attributaires

Lot n°	Marché	Date signature	Attributaire	Montant HT en €
01	2012/FS/008 - Fourniture et livraison de fournitures de bureau courantes	04/04/2012	ROBERT MAJUSCULE Motivation : Obtient une note de 18.90/20. Meilleure proposition financière	Mini 3 000,00 Maxi 12 000,00
02	2012/FS/007 - Fourniture et livraison de papier et enveloppes	04/04/2012	ROBERT MAJUSCULE Motivation : Obtient une note de 20/20. Meilleure proposition financière.	Mini 3 588,00 Maxi 14 352,00

Durée du Marché : 2 ANS

Date de Notification : 16/04/2012

5.4- Lot infructueux : Sans objet

Lot

Motif de l'infructuosité

5.5 - Divers

Les fournitures proviennent d'un pays membre de l'Union Européenne ou d'un pays signataire de l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

A Parcup, le 17 Avril 2012

Le Service Achats et Marchés



Marché public de Services

RAPPORT DE PRESENTATION

Article 79 du Code des marchés publics

1- Identification du pouvoir adjudicateur

PARCUB
Exploitation

Adresse :

PARCUB
9 Terrasse Front du Médoc-BP 722
33006 Bordeaux Cedex

Téléphone : 05.56.99.50.00
Télécopieur : 05.56.96.49.94
Courriel : gzuber@parcub.com
Adresse internet : <http://www.parcub.com>

2- Objet du marché

Affaire : Location de 6 véhicules électriques. (n°12S0015)
Procédure d'attribution : Procédure adaptée, articles 26-II-2 et 28 du Code des Marchés Publics
Forme du contrat : ordinaire
Nombre de lots : 1

N°	Libellé du lot
01	Lot unique

3- Motif du recours à la procédure

Montant estimé du marché en dessous du seuil Européen.

4- Déroulement de la procédure

4.1- Publicité

Publication	Date de parution
Marchés Online	06/03/2012

4.2- Dates de la procédure

Envoi de la publication	:	6 mars 2012
Limite de réception des offres	:	26 mars 2012
Ouverture des offres	:	27 mars 2012
Information des entreprises non retenues	:	19 avril 2012

4.3- Dématérialisation

Le dossier de consultation des entreprises a été mis en ligne de manière complète.
L'avis n'a pas été transmis par voie électronique.
Nombre de dossiers retirés de manière électronique : 3

5- Résultat de la procédure

5.1- Rappel des critères de jugement des propositions :

Phase	N°	Critère	Pondération
Offre	1	Prix de la prestation	60
Offre	2	Valeur technique	40

5.2- Motif du rejet des candidats non retenus

Lot n°	Pli n°	Candidat	Motif du rejet
01	2	RENAULT	Offre non retenue : Offre technique conforme à notre demande mais économiquement la moins avantageuse.

5.3- Motif du choix des attributaires

Lot n°	Marché	Date signature	Attributaire	Montant HT en €
01	2012/SE/014 - Location de 6 véhicules électriques	18/04/2012	FOSSARD ACCUS SERVICE Motivation : Offre technique conforme à notre demande et économiquement la plus avantageuse.	38 988,00

Durée du Marché : 2 ANS (renouvelable 1 X 2 ANS par tacite reconduction dans les mêmes conditions initiales).

Date de Notification : 02 mai 2012

5.4- Lot infructueux

Lot	Motif de l'infructuosité
-----	--------------------------

A PARCUB, le 02 mai 2012

Le Service Achats et Marchés



Marché public de Travaux
RAPPORT DE PRESENTATION
Article 79 du Code des marchés publics

1- Identification du pouvoir adjudicateur

PARCUB - Technique

Adresse :

PARCUB
9 Terrasse Front du Médoc-BP 722
33006 Bordeaux Cedex

Téléphone : 05.56.99.50.00
Télécopieur : 05.56.96.49.94
Courriel : gzuber@parcub.com
Adresse internet : <http://www.parcub.com>

2- Objet du marché

Affaire : Réfection de portes de compartimentage coupe-feu (n°11S0056)
Procédure d'attribution : Procédure adaptée, articles 26-II-5 et 28 du Code des Marchés Publics
Forme du contrat : ordinaire
Nombre de lots : 2

N°	Libellé du lot
01	travaux de retrait de rideaux coupe-feu contenant des matériaux amiantifères
02	Installation nouveaux rideaux coupe-feu et remise en conformité de portes coupe-feu existantes

3- Motif du recours à la procédure

Montant estimé du marché en dessous du seuil Européen.

4- Déroulement de la procédure

4.1- Publicité

Publication	Date de parution
Bull. Off. des annonces M.P.	25/01/2012

4.2- Dates de la procédure

Envoi de la publication	:	23 janvier 2012
Limite de réception des offres	:	20 février 2012
Ouverture des offres	:	5 février 2012
Information des entreprises non retenues	:	10 avril 2012

4.3- Dématérialisation

Le dossier de consultation des entreprises a été mis en ligne de manière complète.
L'avis a été transmis par voie électronique.
Nombre de dossiers retirés de manière électronique : 7

5- Résultat de la procédure

5.1- Rappel des critères de jugement des propositions :

Lot n°	Phase	N°	Critère	Pondération
Tout	Offre	1	Prix de la prestation	60
Tout	Offre	2	Valeur technique	40

5.2- Motif du rejet des candidats non retenus

Lot n°	Pli n°	Candidat	Motif du rejet
01	1	AG DEVELOPMENT	Offre non retenue : Obtient une note de 67.57/100 – 2ème
02	2	PROMAT	Offre non retenue : Obtient une note de 40/100 – 3ème
02	3	PORTAFEU	Offre non retenue : Obtient une note de 90.35/100 – 2ème

5.3- Motif du choix des attributaires

Lot n°	Marché	Date signature	Attributaire	Montant HT en €
01	2012/TR/003 - Réfection de portes de compartimentage coupe-feu-travaux de retrait de rideaux coupe-feu contenant des matériaux amiantifères	29/03/12	EAS Société Nouvelle Motivation : Offre technique conforme à notre demande et financièrement la plus avantageuse.	99 267,81
02	2012/TR/004 - Réfection de portes de compartimentage coupe-feu-Installation nouveaux rideaux coupe-feu et remise en conformité de portes coupe-feu existantes	29/03/12	GESOP Motivation : Offre technique conforme à notre demande et financièrement la plus avantageuse.	89 500,00

Durée du Marché : 6 mois – 2 mois de préparation 4 mois d'exécution
Date de Notification : 24 avril 2012

5.4- Lot infructueux : sans objet

Lot	Motif de l'infructuosité
-----	--------------------------

A PARCUB, le 03 mai 2012

Le Service Achats et Marchés

Recensement marchés 2012 liste des bons de commande

Aff en consultation (hors marchés) avec fiches de suivi

le N° d'affaire est attribué pendant le déroulement de la procédure de passation. Après notification un N° de marché est attribué pour le suivi et son exécution.
Nbre de fournisseurs consultés : SO signifie marché attribué à un titulaire unique (prestations à Bons de commande relatives au marché)

Date dte	N° du BC	Service Gestionnaire	Libellé	nbre de fournisseurs consultés	modalités (par courriers- courriel-fax- publicité)	Montant HT	date cde	fournisseur retenu	Observations
30/03/2012	02-1203195	technique	ascenseurs parc pessac	so	courrier + fax	2 739,70	30/03/12	THYSSEN KRUPP	marché 2010SE030
30/03/2012	02-1203196	technique	remise en état du groupe hydraulique défectueux parc victoire	so	courrier + fax	2 110,00	30/03/12	THYSSEN KRUPP	marché 2012SE010
02/04/2012	01-1204197	exploitation	batteries et accumulateurs	so	courrier + fax	998,56	02/04/12	UNIS BATTERIES	marché n°2012-FS-005
02/04/2012	01-1204198	exploitation	consommables informatiques	4	courrier + fax	328,34	02/04/12	ACIPA	affaire n°12F0041
29/03/2012	02-1204200	technique	bc annule et remplace le bc n°02-1201055 du 02/02/12	so	courrier + fax	886,58	02/04/12	KERLYS	marché 2011FS001 LOT3
02/03/2012	02-1204201	magasin technique	poignée de porte avec serrure + 5 clés pour le local serveur	3	courrier + fax	83,75	06/04/12	PAGES	affaire 12F0043
03/03/2012	02-1204202	magasin technique	fournitures électriques pour M. TARDY	so	courrier + fax	135,17	05/04/12	AUSCHITZKY	marché 2009FS/019
02/03/2012	02-1204203	magasin technique	fournitures électriques pour déverouillage des portes C/F	so	courrier + fax	260,84	05/04/12	AUSCHITZKY	marché 2009FS/019
27/03/2012	02-1204204	magasin technique	fournitures d'outillage pour Ms. Baritau et Ferchaut	so	internet	133,45	05/04/12	LEGALLAIS BOUCHARD	marché 2010FS/040
03/04/2012	00-1204205	commercial	fournitures de tubes et coudes PVC pour le réfectoire + stock	3	courrier + fax	154,51	05/04/12	COBATRI	affaire 12F0042
04/04/2012	02-1204206	magasin technique	assistance pour création de lien vers Règlement intérieur, CGV et CP	so	courrier	100,00	05/04/12	APRIM	fournisseur exclusif
06/04/2012	00-1204207	siège	barre, tube serrurier, panneau galvanisé	3	courrier + fax	968,39	06/04/12	PAGES	affaire 12F0046
15/01/2012	01-1204208	exploitation	Kit cartouche d'encre pour machine à affranchir	so	internet	141,00	06/04/12	PITNEY BOWES	fournisseur exclusif
11/01/2012	01-1204209	exploitation	intervention urgente sur serveurs et logiciel Exchange	so	courrier + fax	1 250,00	06/04/12	GLOBAL CONSULTING	marché n°2011-SE-020
12/03/2012	01-1204210	exploitation	débagage de l'application et dépannage de l'imprimante	SO	courrier + fax	110,00	06/04/12	GLOBAL CONSULTING	marché n°2011-SE-020
10/04/2012	00-1204211	siège	Publicité dans l'annuaire pages jaunes	SO	courrier + fax	220,00	06/04/12	GLOBAL CONSULTING	marché n°2011-SE-020
11/04/2012	00-1204212	commercial	achat de cartes MIFARE	so	courrier + fax	3 149,00	10/04/12	PAGES JAUNES	exclusif
10/04/2012	02-1204213	magasin	renouvellement du stock d'aérosols	so	mail	6 590,00	12/04/12	CALMELL	marché 2012FS/006
11/04/2012	02-1204214	technique	contrôle annuel clapet parc 8 mai 45	so	courrier + fax	740,00	12/04/12	TECHNOUTIL	marché 2011FS/025
02-1204215	technique	remplacement accélérateurs et vane parc pessac	so	courrier + fax	290,12	11/04/12	LYONNAISE DES EAUX	fournisseur exclusif	
02-1204216	technique	renouvellement du clapet anti-pollution parc pey-berland	so	courrier + fax	100,10	11/04/12	AIRESS	marché 2012SE006	
05/02/2012	01-1204217	exploitation	déplacement d'un véhicule sir le parc Saint Jean	so	courrier + fax	1 721,15	11/04/12	LYONNAISE DES EAUX	fournisseur exclusif
12/04/2012	00-1204218	siège	publicité pour l'aménagement du terrain fourrière	so	courrier + fax	95,00	12/04/12	ASSISTANCE DEPANNAGE 33	marché n°2009-SE-002
13/04/2012	01-1204219	exploitation	DOTATION 2012 : tee-shirts pour agents techniques, peintres, agents nettoyage, J+JN	so	internet	Forfait	12/04/12	BOAMP	aff 12S0026
13/04/2012	01-1204220	exploitation	DOTATION 2012 : polos MC & ML pour chefs de parc, adjoints, opérateurs et opératrices	so	courrier + fax	1 138,50	13/04/12	FIMSO	marché n°2011-FS-012
13/04/2012	01-1204221	exploitation	DOTATION 2012 : polos MC & ML pour les agents d'intervention	so	courrier + fax	3 299,64	13/04/12	FIMSO	marché n°2011-FS-012
12/04/2012	02-1204222	magasin technique	réparation de la pompe AIRLESS	so	courrier + fax	1 078,56	13/04/12	FIMSO	marché n°2011-FS-012
12/04/2012	02-1204223	magasin technique	renouvellement du stock de fournitures électriques + pour réfectoire	so	courrier + fax	354,36	20/04/12	VEILLON	marché 2011ISE019
23/03/2012	02-1204224	technique	détection CO/NO sur le parc Porte de Bordeaux	so	courrier + fax	154,70	20/04/12	AUSCHITZKY	marché 2011FS/019
17/04/2012	02-1204225	technique	panneaux signalétique	so	courrier + fax	1 040,63	17/04/12	DRAGER	marché 2009SE014
17/04/2012	01-1204226	exploitation	chaussures de sécurité pour M. Pecout	so	courrier + fax	344,70	20/04/12	SERI	marché 2011FS/008 lot 3
17/04/2012	01-1204227	exploitation	vêtements de travail pour M. Pecout	so	courrier + fax	43,77	17/04/12	France SECURITE	marché n°2010-FS-050
17/04/2012	01-1204228	exploitation	dotation 2012 : polos MC & ML grandes tailles	so	courrier + fax	100,33	17/04/12	FIMSO	marché n°2010-FS-052
18/04/2012	02-1204229	magasin	renouvellement du stock	so	courrier + fax	103,20	17/04/12	FIMSO	marché 2011FS-012
19/04/2012	01-1204230	exploitation	savon POWER CLEAN pour lavage machine	so	internet	603,34	20/04/12	LEGALLAIS BOUCHARD	marché 2011FS/020
19/04/2012	02-1204231	technique	divers interventions sur différents parcs	so	courrier + fax	3 996,00	19/04/12	HP CHIMIE	marché n°2009-FS-086
12/04/2012	01-1204232	exploitation	cartes graphiques et barrettes de mémoire	so	courrier + fax	5 591,79	23/04/12	SNEF	marché 2011ISE/005
19/04/2012	00-1204233	siège	Publicité mise à disposition de personnel intérimaire	3	courrier + fax	634,66	19/04/12	OFFICEXPRESS	affaire n°12F0047
20/04/2012	00-1204234	siège	Renouvellement du pack publicité sur marchésonline	so	internet	Forfait	19/04/12	BOAMP	aff 12S0028
20/04/2012	00-1204235	siège	Publicité pour les travaux de traitement et de canalisation d'infiltrations	so	fax	1 734,00	20/04/12	BOAMP	aff 12S0032
20/04/2012	02-1204236	technique	Remplacement enregistreur vidéo sur le parc Lhote	so	courrier + fax	6 943,32	23/04/12	SNEF	marché 2011SE/005

Date dde	N° du BC	Service Gestionnaire	Libellé	nbre de fournisseurs consultés	modalités (par courriers-courriel-fax-publicité)	Montant HT	date cde	fournisseur retenu	Observations
20/04/2012	02-1204237	magasin technique	Fournitures de pièces électriques pour le réfectoire	so	courrier + fax	289,39	23/04/12	AUSCHITZKY	marché 2011/FS/019
19/04/2012	01-1204238	exploitation	renouvellement du stock de fournitures de bureaux	so	internet	261,46	23/04/12	ROBERT MAJUSCULE	marché 2012/FS/008
20/04/2012	00-1204239	siège	renouvellement du stock de papier et enveloppes	so	internet	347,70	23/04/12	ROBERT MAJUSCULE	marché 2012/FS/007
20/04/2012	00-1204240	siège	Publicité pour la maintenance des véhicules de la flotte auto	so	internet	Forfait	20/04/12	BOAMP	aff 12S0031
20/04/2012	01-1204241	exploitation	Achat de 30 Registres de contrôle de sécurité pour les parcs	so	internet	380,70	23/04/12	ROBERT MAJUSCULE	marché 2012/FS/008
16/04/2012	01-1204242	exploitation	déplacement sur le même niveau d'un véhicule parc FDM	so	courrier + fax	70,00	23/04/12	ASSISTANCE DEPANNAGE 33	marché n°2012-SE-005
16/04/2012	01-1204243	exploitation	déplacement sur un autre niveau d'un véhicule parc Mérygnac	so	courrier + fax	90,00	23/04/12	ASSISTANCE DEPANNAGE 33	marché n°2012-SE-005

**INFORMATION GENERALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 MAI 2012
SUR LES TRAVAUX**

POINTS ESSENTIELS DE L'ETAT D'AVANCEMENT AU 14 MAI 2012

AVANT PROPOS

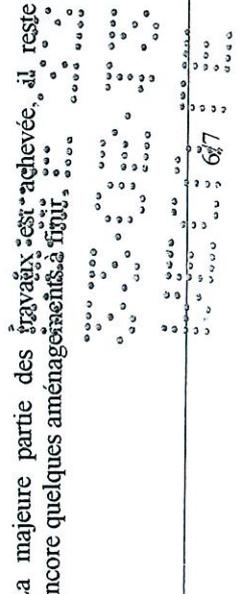
Le tableau ci-après présente l'état d'avancement des travaux à la date indiquée ci-dessus. Il ne reprend pas les travaux déjà exécutés et mentionnés dans le précédent tableau présenté au précédent Conseil d'administration sauf dans le cas où ceux-ci n'étaient pas encore réceptionnés.

ETUDES DIVERSES – MAITRISE D'OEUVRE

NATURE ET LIEU DES TRAVAUX	ETAT D'AVANCEMENT	COMMENTAIRES
Assistance à maîtrise d'œuvre pour la recherche d'optimisation de la consommation électrique des parcs de stationnement.	Le cahier des charges techniques pour chaque lot est en cours d'élaboration.	
Diagnostique en vue de leur amélioration sur l'état des structures des escaliers des parkings Saint-Jean, Charles de Gaulle, Centre Commercial Mériadeck, République et Front du Médoc avec préconisations techniques, assistance pour l'élaboration du cahier des charges techniques et analyse des offres des marchés de travaux	La publicité sur le BOAMP a été faite, la remise des offres est prévue pour le 6 juin	
Etude contraintes techniques et réglementaires et réalisations de plans dans le cadre du dépôt du permis de construire du terrain fourrière à Mérignac	Le dossier de demande de permis de construire est en cours d'instruction par les services de la ville de Mérignac et de la CUB. Dès que les ajustements du dossier PC auront été validés, le DCE travaux pourra être mis en publicité.	PARCUB reste en attente d'un courrier officiel de la CUB pour savoir si tout ou partie des travaux sont réalisés par PARCUB et d'une décision de la CUB pour augmenter la dotation initiale nécessaire pour régler les travaux.
Travaux de rénovation du 1 ^{er} étage du siège de PARCUB	La date de déménagement de la fourrière suite à réunion avec la CUB devant être décalée (PARCUB reste en attente à ce jour de la confirmation écrite demandée) ce dossier a été retardé.	Comme il a été précisé lors du conseil d'administration du 13 décembre, seuls les travaux minimum seront réalisés notamment pour accueillir le chef de service de la fourrière

<p>Reprise peinture murs, plafonds et sols du couloir de sortie voitures du niveau -1 du parking Gambetta</p>	<p>Préalablement aux travaux de peinture, il est nécessaire de maîtriser les infiltrations dont l'origine provient des travaux réalisés en surface du square des Commandos de France. Le marché de travaux de traitement des infiltrations a été mis en publicité. Les offres sont attendues pour le 24 mai au plus tard. Les travaux devraient être achevés fin juin.</p> <p>Il est prévu que les travaux de peinture de reprise des murs, plafonds et sols des zones sinistrées soient faits en interne par l'équipe technique de PARCUB dès la fin des travaux et si possible dans la 1^{er} quinzaine du mois de juillet en décalant la fin des travaux de peinture du 1^{er} sous sol du parking Pessac Centre</p>	<p>L'équipe technique de PARCUB a posé des gouttières de récupération des infiltrations principalement au plafond et le long du mur de la rampe de montée du N-2 vers le N-1 ainsi qu'au plafond du couloir de sortie. Ces travaux doivent être considérés comme provisoires le temps que des travaux plus conséquents soient réalisés après le diagnostic.</p>
<p>Travaux divers tous parcs de finition de peinture et de reprises ponctuelles</p> <p>Mises aux normes des cheminements piétons spécifiques aux personnes handicapées et repositionnement de places réservées</p>	<p>Programmation en 2012</p> <p>Programmation sur deux ans 2011 et 2012 et sur les mois d'été à moindre fréquentation des parkings.</p> <p>En fin d'année 2011 et au 1^{er} trimestre 2012, le repositionnement des places handicapées et la mise aux normes des cheminements piétons se poursuivent</p>	<p>Ces travaux de finition et/ou de reprises de certains parties sur l'ensemble des parkings suivent leur cours.</p> <p>Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de l'accessibilité des ERP aux personnes handicapées qui a fait l'objet d'un programme de travaux très volumineux qui a été présenté en 2010 au conseil d'administration avec pour objectif une fin des travaux si possible d'ici fin 2013 (la réglementation spécifie une obligation avant 2015).</p> <p>Les autres parkings exception faite des parkings 8 mai 1945, Saint-Jean, Charles de Gaulle et Pessac Centre, qui avaient déjà fait l'objet d'un traitement en 2010, sont programmés pour la période juillet/août 2012, date à laquelle ces travaux seront terminés sur tous les parkings.</p>
<p>Rénovation et amélioration de la signalétique de l'ensemble des parkings</p>	<p>Cité Mondiale : le renforcement et l'amélioration de la signalétique de guidage des piétons vers les ascenseurs de la Cité Mondiale sont terminés</p> <p>Gambetta : Tant que les travaux inhérents au traitement des infiltrations de surface n'auront pas été faits, il n'est pas possible de faire le traitement peinture ni de changer la signalétique</p>	<p>Un effort très conséquent a été réalisé sur cet ouvrage par la pose de 53 panneaux de guidage grand format guidant les clients vers les ascenseurs. L'accent a été mis sur l'aspect esthétique de cette signalétique en cohérence avec la rénovation peinture des niveaux qui avait été faite en 2009.</p> <p>L'amélioration de la signalétique sera faite dès les travaux de rénovation peinture seront achevés vraisemblablement courant de l'été.</p>

	<p>Centre Commercial Mériadeck : Les panneaux relatifs au guidage vers la sortie voitures ont été réalisés en 2011, ceux relatifs au guidage dans les niveaux depuis l'entrée vers les places réservées à tous niveaux, ont été posés fin mars 2012.</p>	<p>Suite à une visite faite récemment avec la direction de CMK, il a été convenu, alors même que l'ensembliste de la signalétique et de la rénovation peinte des niveaux supérieurs ont été jugés globalement satisfaisantes, pour autant améliorer encore la signalétique sortie à différents points stratégiques ce qui sera fait en concertation avec CMK et Auchan Mériadeck avant l'été.</p>
	<p>OPERATIONS DIVERSES</p>	
<p>Remontées d'eaux du sol de la trémie de sortie gauche vers les boulevards des arrêts minutes du parking Saint-Jean</p>	<p>Il est prévu un diagnostic spécifique dans le marché qui vient d'être mis en publicité s'agissant du traitement des désordres de structure concernant les escaliers de certains parkings dont ceux du parking Saint-Jean.</p>	<p>Dès que le diagnostic sera réalisé un marché de travaux sera lancé vraisemblablement dans le courant du mois de septembre avec réalisation des travaux courant novembre 2012.</p>
<p>Extension et création des espaces deux roues vélos et motos</p>	<p>Front du Médoc : individualisation des espaces vélos et motos : le contrôle d'accès spécifique aux motos sera mis en place d'ici la fin du mois de mai</p> <p>Centre Commercial Mériadeck : l'espace motos spécifique abonnés sera mis en fonction dès que les lecteurs de carte auront été posés, ce qui est prévu d'ici la fin du mois de mai</p> <p>Gambetta : l'espace motos d'une capacité de 22 places est en cours de travaux, sa mise en exploitation est prévue d'ici la fin du mois de mai</p> <p>8 Mai 1945 : l'extension du local 2 roues (motos et vélos) sera terminée le 15 mai</p> <p>Pey-Berland : la création de l'espace vélos est prévue dans le courant du mois de mai 2012</p>	<p>L'extension des espaces vélos et motos a été achevée au mois de février 2012 avec le doublement de la capacité vélos et le triplement de la capacité motos (suite à demande spécifique de La Poste)</p> <p>Cet espace a été positionné en fin de la zone annexe du niveau -1 du parking, ce qui a permis d'utiliser une partie de la voie de circulation et des surfaces libres de tout stationnement et de limiter ainsi la perte des places voitures à seulement 4 places au lieu du double.</p> <p>Cette extension a permis une augmentation de 10 places motos et d'autant de places vélos.</p> <p>Cet espace est positionné sur le niveau -3 à proximité même de l'ascenseur public donnant sur la place Jean Moulin, ce qui limite le parcours vélos à l'intérieur du parking à moins de 5 mètres sur un itinéraire sécurisé.</p>

<p>Travaux de renouvellement des équipements de péage et de contrôle d'accès des 12 parkings de PARCUB :</p>	<p>Les réserves sont en cours de levée. Délais jusqu'au 29 juin 2012.</p>	
<p>Travaux d'aménagements des zones d'accueil des véhicules mis en fourrière sur les parkings Front du Médoc, 8 mai 45 et Porte de Bordeaux</p> <p><u>Parking Front du Médoc :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagements avec grilles métalliques et portillons piétons d'accès avec lecteurs de cartes à la zone fourrière, <p><u>Sur tous les sites</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - création et pose d'une signalétique fourrière à l'extérieur des sites ainsi qu'aux abords et à l'intérieur des zones fourrière 	<p>Les dernières grilles, prêtes à être posées, le seront juste avant le déménagement de la fourrière.</p> <p>Des panneaux de signalétique spécifiques au guidage vers les zones fourrière sont en cours de réalisation, la pose sera faite peu avant la mise en service de ces zones courant novembre.</p>	<p>Quelques aménagements complémentaires vont être réalisés en interne par l'équipe technique de la régie, notamment la création dans la zone fourrière du parking Front du Médoc, d'une zone spécifique qui sera utilisée lors des ventes aux domaines.</p>
<p>Réalisation des travaux d'aménagement et d'équipement du terrain fourrière à Mérignac</p>	<p>Le marché de travaux relatifs aux trois lots concernant l'aménagement du terrain de la fourrière situé à Mérignac est en cours. Plusieurs candidats ont déjà fait la visite du site. La remise des offres est prévue pour le 14 mai.</p>	
<p>Aménagements nouveaux locaux vestiaires, douches et réfectoire des équipes de lavage machines et technique sur le parking Front du Médoc</p>	<p>Travaux en cours d'achèvement, prévu d'ici la fin du mois de mai</p>	<p>Initialement ces travaux réalisés en interne devaient être terminés avant la fin du mois d'avril mais des travaux urgents sur les parkings ont nécessité le décalage de ces derniers à fin mai</p> <p>A cette date, tous les locaux de travail du personnel opérationnel avec ces derniers travaux auront été remis à niveau.</p>
<p>Traitement des infiltrations et amélioration des systèmes d'aération du local cuisine du parking Saint-Jean</p>	<p>L'achèvement de ces travaux est prévu pour la fin mai</p>	<p>La majeure partie des travaux est achevée, il reste encore quelques aménagements à finir.</p> 

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 215 496,00	1 139 502,90			75 993,10
60611	Eau et assainissement	2 410,00				2 410,00
60612	Energie - Electricité	2 300,00	1 614,65			685,35
60618	Autres fournitures non stockables	50,00				50,00
606310	Fournit & petit equip	2 500,00	2 235,62			264,38
606311	Pord Nettoyage	1 000,00				1 000,00
606320	Pieces detachees	450,00	411,61			38,39
606321	Petit equipement & mobilier bureau	4 250,00	3 851,72			398,28
606322	Petit equipement quincaillerie	7 750,00				7 750,00
606323	Petit equipement electrique	500,00				500,00
60641	Fournitures de bureau	2 600,00	2 493,22			106,78
60643	Listing & papiers	100,00	70,80			29,20
60645	Consommables Informatiques	1 150,00	971,14			178,86
60646	Petit equipement Informatique	900,00	850,00			50,00
606810	Produits pharmaceutiques	100,00				100,00
6111	Prestations de services transport	1 053 535,00	1 060 195,30			-6 660,30
6116	Sous traitance informatique	50,00				50,00
61353	Location diverse	1 100,00				1 100,00
615581	Entretien Mat indust	200,00	170,36			29,64
615582	Entretien Mat. Info & automatisme	700,00	668,03			31,97
61561	Maintenance generale	750,00	740,33			9,67
61563	Maintenance ascenceurs & escaliers	250,00				250,00
61564	Maintenance automatisme & informatique	750,00	215,28			534,72
61565	Maintenance materiel industriel	2 400,00	2 204,07			195,93
61686	Assurances diverses	3 500,00				3 500,00
6182	Documentation générale et technique	200,00				200,00
6184	Verst. à des organismes de formation	2 700,00	2 601,30			98,70
6226	Honoraires	44 401,00	34 393,00			10 008,00
6236	Catalogues et imprimés	49 000,00	8 114,32			40 885,68
6251	Voyages et déplacements	600,00	374,86			225,14
6257	Réceptions	500,00	482,09			17,91
6261	Frais d'affranchissement	15 300,00	15 150,66			149,34
6262	Frais de télécommunications	8 000,00				8 000,00
627	Services bancaires et assimilés	4 500,00	1 694,54			2 805,46
637	Aut Imp taxes versem rémun. (aut. Organ.)	1 000,00				1 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A:	389 958,00	375 190,94			14 767,06
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachemen	13 000,00				13 000,00
62181	Personnel interimaire	108 433,00	104 163,74			4 269,26
62182	Autre personnel extérieur- PARCUB	85 000,00	100 765,44			-15 765,44
64111	Rémunération principale	122 525,00	122 221,81			303,19
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	34 400,00	34 064,32			335,68
6453	Cotisations aux caisses de retraites	20 000,00	7 769,41			12 230,59
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 100,00	4 825,85			274,15
6471	Prestations versees pour le F.N.A.L.	1 500,00	1 380,37			119,63

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	181 220,00				181 220,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	180 800,00				180 800,00
657358	Autres groupements	420,00				420,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 786 674,00	1 514 693,84			271 980,16

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	CHARGES FINANCIERES	1 000,00				1 000,00
6615	Intérêts comptes courants et dépôts créd	1 000,00				1 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	107 000,00	2 865,61			104 134,39
6718	Autres charges excep. Opérations gestion	107 000,00	2 865,61			104 134,39
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS I					
022	DEPENSES IMPREVUES					
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 894 674,00	1 517 559,45			377 114,55
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSE					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	26 950,00				26 950,00
6811	Dotations amortissements immobilisations	26 950,00				26 950,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		26 950,00				26 950,00
043	OPERATIONS PATRIMONIALES					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		26 950,00				26 950,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= total des opérations réelles et d'ordre)		1 921 624,00	1 517 559,45			404 064,55
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du 66112 sera négatif ;
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre ,DF 042 = RI 040 ;
(5) Dont 675 et 676 ;
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachés Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	34 000,00			34 000,00
6032	Variation de stocks autres approvision.	34 000,00			34 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE	2 003 027,00	1 992 519,10		10 507,90
70688	Autres prestations de service	2 003 027,00	1 992 519,10		10 507,90
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		2 037 027,00	1 992 519,10		44 507,90

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachés	
76	PRODUITS FINANCIERS				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET				
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 037 027,00	1 992 519,10		44 507,90

042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT				
043	OPERATIONS PATRIMONIALES				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE					

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= total des opérations réelles et d'ordre)		2 037 027,00	1 992 519,10		44 507,90
---	--	--------------	--------------	--	-----------

Pour information	
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040;
- (4) Dont 776;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;

AFFAIRE 2012/03/04F

Contrat de maintenance du chariot élévateur

La constitution des lots de casse nécessite l'utilisation d'un chariot élévateur qui a été acquis par le service de la fourrière en juin 2011. La garantie de cet équipement qui était de 6 mois étant terminée, il est nécessaire de conclure un contrat de maintenance avec prestations complémentaires incluant la location d'un chariot similaire en cas de panne prolongée de l'équipement.

Aussi, il convient donc de lancer une consultation sous mode MAPA, de type fournitures et services conclu pour une durée d'un an renouvelable deux fois par période d'un an.

Le marché comprend un lot correspondant à :

- le contrat de maintenance comprenant deux visites par an et incluant pour la 1^{ère} année, la formation d'une journée du mécanicien de PARCUB et de son suppléant – estimation à 1.500 € Hors Taxes pour la 1^{er} année et 1200 € hors taxes pour les années suivantes
- les prestations complémentaires, comprenant les interventions correctives du prestataire (main d'œuvre et pièces de rechange), avec si nécessaire la mise à disposition d'un chariot élévateur en remplacement

Il s'agit d'un marché de type à bons de commande à prix unitaire estimé pour chaque année à un montant mini de 1.000 € hors taxes et maxi de 3.000 € hors taxe, soit pour une durée de trois années :

- pour la partie contrat de maintenance : 3.900 € HT
- et pour la partie prestations complémentaires : mini : 3.000 € HT, maxi : 9.000 € HT

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

- Prix des prestations : pondération de 60%
- Valeur technique : pondération de 20%
- Délais d'intervention : pondération de 20%

Aussi, vous est-il proposé, Madame, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser le président à procéder au lancement du marché et à sa signature.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré au siège social de PARCUB le 15 mai 2012

Pour expédition conforme

Le président

Michel DUCHENE

AFFAIRE 2012/02/05 F

Demande de remboursement et de remise gracieuse suite à la mise en fourrière d'un véhicule

Deux demandes gracieuses ont été adressées à PARCUB Fourrière concernant 2 contrevenants.

La première concerne un véhicule de marque FIAT qui a été mis en fourrière le 2 avril 2012 sachant que la propriétaire de ce véhicule était hospitalisée depuis le 30 mars 2012. Etant toujours hospitalisée et du fait de sa situation financière précaire, les services sociaux de l'hôpital Charles Perrens ont contacté PARCUB Fourrière en vue d'exonérer la propriétaire du véhicule des frais de gardiennage de la fourrière. Aussi, il apparaît approprié de ne faire payer à cette contrevenante que l'enlèvement et le premier jour de garde, soit 136 €.

La deuxième concerne un véhicule IVECO dont le propriétaire est décédé. Son épouse se retrouvant dans une situation financière difficile selon la mairie dont dépend cette propriétaire, les frais occasionnés par cette mise en fourrière qui ont été réglés à PARCUB Fourrière et s'élevant à 196 € pourraient lui être remboursés.

Aussi, vous est-il proposé, Madame, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir acter :

- pour le 1^{er} cas, que la contrevenante ne règle que les frais d'enlèvement et le premier jour de garde, soit 136 €,
- et pour le 2^{ème} cas, qu'il soit procédé au remboursement des frais de mise en fourrière, soit 196 €.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré au siège social de PARCUB le 15 mai 2012

Pour expédition conforme

Le président

Michel DUCHENE

Analyse des offres pour l'achat de périphériques informatiques

Libellé de l'affaire : refroidisseurs pour ordinateur portable et point d'accès sans fil pour vidéo projecteur

Date de la demande : 12/04/2012

Service demandeur : Exploitation

Affaire traitée le : 12/04/2012

Par : T. ACIEN / C. VERDIN

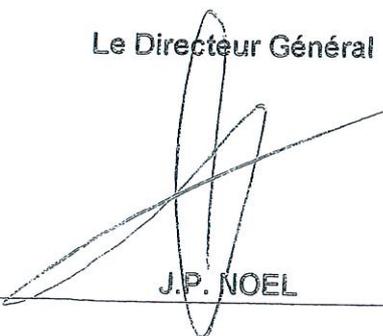
N° affaire : 12F0047

N° 12F0047
Date 12/04/2012
Service Exploitation
Affaire traitée le 12/04/2012
Par T. ACIEN / C. VERDIN

CONSULTATIONS (3 devis minimum)		
Date	Entreprise/ Contact	Observations
12/04/2012	MAKESOFT	pas de réponse
12/04/2012	OFFICE XPRESS	
12/04/2012	INMAC-WSTORE	

REPOSES				
Date	Entreprise	Montant HT	Matériel proposé	Observations
13/04/2012	OFFICEXPRESS	634.66 €		RAS

Société retenue		
Date	Entreprise/ produits	RAISONS
19/04/2012	OFFICEXPRESS	Je propose de retenir le devis de la société OFFICEXPRESS car il est conforme à notre demande.

<p>Proposition le 19 avril 2012</p> <p style="text-align: center;">Le responsable du service Exploitation</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p style="text-align: center;">G. DELANNOY</p>	<p>Accord le 19 avril 2012</p> <p style="text-align: center;">Le Directeur Général</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p style="text-align: center;">J.P. NOEL</p>
---	---

RECEVÉ
04/05/12
PAGE 02

Libellé de l'affaire :
Achat de tube et panneau serrurier

Date de remise de la demande :
03/04/2012

Service demandeur :
Magasin - Technique

Traitée le : 04/04/2012

Par : Linda MAILLE

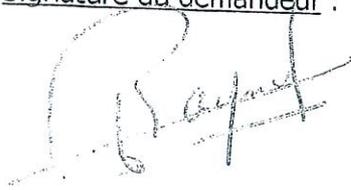
Ressources Associées :
Jean Bruno RAYNAL

Observations :

Montant Estimé : 1200 € HT

CONSULTATIONS (3 devis minimum)			
Date	Entreprise/ Contact		Observations
04/04/2012	PAGES		
04/04/2012	VERNIERES		
04/04/2012	LETOILE		
RÉPONSES			
Date	Entreprise	Total HT	Observations
04/04/2012	VERNIERES	1043.90 €	
04/04/2012	LETOILE	1128.89 €	
05/04/2012	PAGES	968.38 €	
PROPOSITION			
Date	Entreprise	RAISONS	
05/04/2012	PAGES	L'offre technique répond en tous points à la demande de PARCUB et l'offre financière, 968.38€ HT, est la plus avantageuse.	

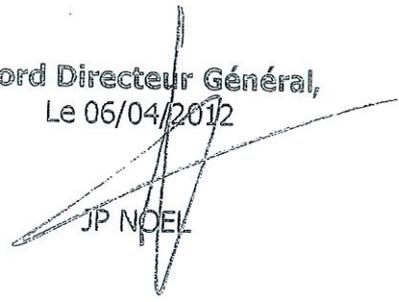
Signature du demandeur :



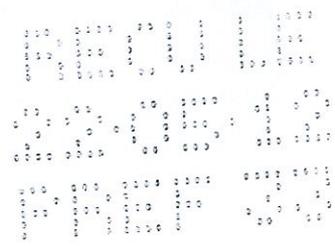
Signature du service achats et Marchés :



Accord Directeur Général,
Le 06/04/2012



JP NOEL



Libellé de l'affaire :

Achat de tubes et coudes PVC pour le réfectoire + stock

Date de remise de la demande :

27/03/2012

Service demandeur :

Magasin - Technique

Traité le : 28/03/2012

Par : Linda MAILLE

Ressources Associées :

Jean Bruno RAYNAL

Date limite de remise des offres :

Mardi 03 avril 2012 au plus tard 13h00

Montant Estimé : 200 € HT

CONSULTATIONS (3 devis minimum)			
Date	Entreprise/ Contact		Observations
28/03/2012	PAGES		
28/03/2012	SIDER		
28/03/2012	COBATRI		
RÉPONSES			
Date	Entreprise	Total HT	Observations
28/03/2012	PAGES	167.08 €	
29/03/2012	SIDER	264.74 €	
29/03/2012	COBATRI	154.51 €	
PROPOSITION			
Date	Entreprise	RAISONS	
03/04/2012	COBATRI	Offre technique et financière conforme à notre demande.	

Signature du demandeur :

Signature du service achats et Marchés :

Accord Directeur Général,
Le 03/04/2012

JP NOEL

RECEVU
LE 29/03/2012
A 10H00

Libellé de l'affaire :

Achat d'une poignée de porte avec serrure pour le local serveur du siège.

Date de remise de la demande :

29/03/2012

Service demandeur :

Magasin - Technique

Traitée le : 29/03/2012

Par : Linda MAILLE

Ressources Associées :

Jean Bruno RAYNAL

Date limite de remise des offres :

Mercredi 04 avril 2012 au plus tard 13h00

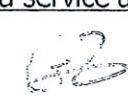
Montant Estimé : 100 € HT

CONSULTATIONS (3 devis minimum)			
Date	Entreprise/ Contact	Observations	
29/03/2012	LEDOUX		
29/03/2012	PAGES		
29/03/2012	LEGALLAIS BOUCHARD		
RÉPONSES			
Date	Entreprise	Total HT	Observations
02/04/2012	PAGES	83.75 €	
PROPOSITION			
Date	Entreprise	RAISONS	
04/03/2012	PAGES	Offre technique et financière conforme à notre demande.	

Signature du demandeur :



Signature du service achats et Marchés :



Accord Directeur Général,
Le 04/04/2012



JP NOEL

Analyse des offres pour l'achat de consommables informatiques

Libellé de l'affaire : cartouches d'encre

Date de la demande : 27/03/2012

Service demandeur : Exploitation

Affaire traitée le : 27/03/2012

Par : C. VERDIN

N° affaire : 12F0041

CONSULTATIONS (3 devis minimum)				
Date	Entreprise/ Contact		Observations	
27/03/2012	MAKESOFT		pas de réponse pas de réponse	
27/03/2012	OFFICE XPRESS			
27/03/2012	INMAC-WSTORE			
27/03/2012	ACIPA			
REPONSES				
Date	Entreprise	Montant HT	Matériel proposé	Observations
29/03/2012	MAKESOFT	333.90 €		RAS
29/03/2012	ACIPA	328.34 €		RAS
Société retenue				
Date	Entreprise/ produits	RAISONS		
02/04/2012	ACIPA	Les devis étant conformes à notre demande, je propose de retenir celui de la société ACIPA qui est le mieux disant pour un montant de 328.34 € HT.		
Proposition le 2 avril 2012		Accord le 2 avril 2012		
Le responsable du service Exploitation		Le Directeur Général,		
				
G. DELANNOY		J.P. NOEL		



 **URBIS**  **PARK**
RÉCONCILIIONS LA VILLE ET LA VOITURE

Délégation de service public

BP 3000

Compte rendu annuel d'activité 2011
Communauté Urbaine de Bordeaux

Sommaire

1. Avant-propos
2. Caractéristiques du parc
3. Informations sur l'exploitation de l'ouvrage
4. Informations financières
5. Actions qualité & développement durable
6. Vos contacts



1. Avant-propos

Conformément à l'article L-1411-3 du code général des collectivités territoriales, nous vous remettons en notre qualité de délégataire des parcs de stationnement Bourse, Jaurès, Tourny, Salinières et Meunier(en cours de construction), ce présent compte rendu annuel d'activité 2011 relatif à la réalisation de notre mission de délégation de service public.

Il constitue avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse détaillée de l'exploitation de ces ouvrages tant sur les aspects commerciaux, sécurité et qualité de service.

BP3000, filiale d'Urbispark, a construit et exploite donc pour le compte de la Communauté Urbaine de Bordeaux depuis Juin 1999 plus de 3267 places de stationnement (Autos, deux roues motorisés et vélos).

Fin 2010, BP3000 gérait 4 parcs de stationnement implanté dans la ville centre de la Communauté Urbaine de Bordeaux et démarrerait la construction du 5^{ème} parc objet de la Délégation de Service Public.



2. Caractéristiques des parcs

2.1 Caractéristiques Techniques :

Urbispark propose à sa clientèle un total de 3 267 places réparties comme suit :

	Bourse/ Jaures	Tourny	Salinières
Véhicules	1 659	957	407
Vélos	60	15	62
Motos	44	11	16
Niveaux	6 / 7	2	5
Entrées	3 communes	1	1
Sorties	2 / 2	2	2

L'ensemble des ouvrages est ouvert et accessible 24h/24h.

Ils bénéficient tous d'au moins 1 ascenseur 1000 kg garantissant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et aux cyclistes.

2.2 Politique tarifaire en 2011

La politique tarifaire de BP3000 est conforme au contrat de Délégation de Services Public qu'elle a signé avec la CUB en 1999 et ses avenants 1 & 2. BP3000 a proposé une évolution moyenne de 1,3 % de ses tarifs fin août 2010 pour une application au 1^{er} Avril 2011.

Les grilles tarifaires des différents parcs s'établissent ainsi :

Parc Bourse/Jean Jaurès :

Horaires	JOUR	Forfait nuit
0 à 30 mn	1,00 €	
1 h	2,20 €	
2 h	5,20 €	
3 h	7,20 €	
4 h	9,20 €	
5 h	11,20 €	3,60 €
6 h	12,40 €	
7 h	14,40 €	
8 h	17,40 €	
9 h à 12 h	19,60 €	

Abonnés	Résident	Non résident
<i>Jour</i>		
Mensuel	72,90 €	146,90 €
Trimestriel	215,00 €	432,00 €
Semestriel	424,00 €	848,00 €
Annuel	840,00 €	1 680,00 €
<i>Nuit</i>		
Mensuel	31,40 €	62,80 €

- ✓ La grille tarifaire horaire jour évolue de 1,3% en moyenne
- ✓ Le forfait nuit n'évolue pas
- ✓ Les abonnements évoluent de 1,5% en moyenne.
- ✓ La politique tarifaire de BP3000 reste donc tout à fait favorable aux résidents avec une réduction de 50% minimum sur le tarif non résident.

Parc Tourmy:

Horaires	JOUR	NUIT
0 à 30 mn	1,00 €	
1 h	2,30 €	
2 h	5,20 €	
3 h	7,20 €	
4 h	9,20 €	3,60 €
5 h	11,20 €	
6 h	12,40 €	
7 h	14,40 €	
8 h	17,50 €	
9 h à 12 h	19,60 €	

Abonnés	Résident	Non résident
Jour		
Mensuel	76,00 €	152,00 €
Trimestriel	225,00 €	450,00 €
Semestriel	438,00 €	876,00 €
Annuel	870,00 €	1 740,00 €
Nuit		
Mensuel	32,40 €	64,80 €

Parc Salinières :

Horaires	JOUR	NUIT
0 à 30 mn	1,00 €	
1 h	1,90 €	
2 h	3,30 €	
3 h	4,60 €	
4 h	5,70 €	
5 h	6,80 €	3,60 €
6 h	8,00 €	
7 h	9,10 €	
8 h	10,10 €	
9 h	11,10 €	
10h à 12h	11,10 €	

Abonnés	Résident	Non résident
Jour		
Mensuel	48,60 €	93,20 €
Trimestriel	145,00 €	276,00 €
Semestriel	282,00 €	541,00 €
Annuel	550,00 €	1 054,00 €
Nuit		
Mensuel	13,20 €	25,30 €

- ✓ La grille tarifaire horaire jour évolue de 1,3% en moyenne
- ✓ Le forfait nuit n'évolue pas
- ✓ Les abonnements évoluent de 1,5% en moyenne.
- ✓ La politique tarifaire de BP3000 reste donc tout à fait favorable aux résidents avec une réduction de 50% minimum sur le tarif non résident.

3. Informations sur l'exploitation des ouvrages

3.1 Evolution de la fréquentation

Afin d'appréhender au mieux les évolutions de comportement des usagers, il est utile de procéder à une analyse sur plusieurs années de la fréquentation des ouvrages. De cette dernière découle une première période de montée en charge des ouvrages neufs, que l'on estime terminée fin 2006, et une période de pleine exploitation à compter de janvier 2007. C'est à cette seconde période que notre analyse se rattache.

Dans un premier temps, au travers de l'analyse globale, il sera intéressant d'établir les tendances importantes qui régissent le fonctionnement des parcs que nous gérons :

- Attractivité générale de la Ville centre,
- Influence des conditions météo,
- Influence du coût du carburant,
- Transport en commun et autres modes de transport
- ...

Par la suite, au travers de l'analyse détaillée de la fréquentation de chaque ouvrage, nous nous attacherons à comprendre l'évolution des comportements spécifiques des usagers :

- Evolution des fréquentations spécifiques des ouvrages
- Attractivité des zones d'implantation
- Accessibilité
- Travaux,
- ...

La fréquentation horaire :

En premier lieu, l'historique de la fréquentation fait apparaître un « plus haut » de fréquentation en 2007, période d'avant crise.

Depuis la forte dégradation de 2008 (-7%), le retour vers le plus haut se fait progressivement (+1,5% / an). L'année 2011 a suivi la même progression de fréquentation d'environ 2%.

(Annexe 1)

Quelques spécificités méritent cependant des commentaires :

- L'attractivité estivale du centre ville profite à la fréquentation des ouvrages
- La période des fêtes de fin d'année demeure la plus fréquentée
- Les festivités de Juin (fête du vin, fête du fleuve, fête de la musique) boostent la fréquentation des ouvrages.
- La mise en œuvre du forfait nuit, permet aux usagers de stationner dans les ouvrages sans se soucier de l'horaire de retour. Ce tarif dynamise également la fréquentation.

Années	Evolution mensuelle BP3000 tous parcs					Variation 2010/2011
	Horaire					
	2007	2008	2009	2010	2 011	
Mois						
Janvier	94671	88 903	93 282	91 796	94 550	3%
Février	85187	82 465	82 831	81 856	82 549	1%
Mars	100080	84 869	89 595	94 709	97 026	2%
Avril	92735	89 729	89 592	96 191	96 445	0%
Mai	92927	88 110	91 970	90 347	90 461	0%
Juin	113349	86 522	95 859	100 355	102 592	2%
Juillet	96266	87 720	94 051	96 494	103 693	7%
Août	93225	85 575	77 461	85 144	85 555	0%
Septembre	93861	87 867	90 124	93 817	94 747	1%
Octobre	102685	103 678	112 767	105 040	108 987	4%
Novembre	95791	94 707	91 139	92 446	92 359	0%
Décembre	122697	123 451	125 740	124 961	126 514	1%
Total	1 183 474	1 103 596	1 134 411	1 153 156	1 175 478	1,94%

Evolution de la répartition de la Fréquentation Horaire										
	2007		2008		2009		2010		2011	
	F°	Repart°								
Bourse / Jaurès	550 998	47%	516 419	47%	526 523	46%	519 860	45%	537 604	46%
Tourmy	564 809	48%	527 608	48%	549 386	48%	574 871	50%	580 547	49%
Salinières	67 667	6%	59 569	5%	58 502	5%	58 425	5%	57 327	5%
Tous parcs	1 183 474	100%	1 103 596	100%	1 134 411	100%	1 153 156	100%	1 175 478	100%

La répartition de la fréquentation horaire entre les différents parcs n'évolue pas significativement depuis les 5 dernières années. Le parking Tourmy reste le parc de référence en matière de clients horaires, malgré un potentiel de place inférieur à Bourse Jean Jaurès.

Les abonnés :

Le tableau de suivi de l'évolution du nombre d'abonnés sur les parcs que nous gérons confirme deux tendances :

- Le nombre d'abonnés sur les parcs continue à progresser de 3 à 4 % par an
- L'inversion de répartition Résidents / Non Résidents se confirme, puisque le nombre d'abonnements résident est désormais supérieur au non résidents

(annexe 2)

Globalement, au cours de l'année 2011, le nombre d'abonnés résidents a augmenté de 70 alors que le nombre d'abonnés non résidents baissait de 35. En synthèse, cela signifie pour chaque abonné non résident « perdu », nous avons gagné 2 abonnés résident. La tendance générale était quasi-identique entre 2009 et 2010.

La demande d'abonnements résidents reste soutenue tandis que les entreprises (abonnements non résidents) ont tendance à s'éloigner de l'hyper-centre, voir à s'installer en périphérie de Bordeaux.

Evolution du nombre d'abonnés									
Années	2009		2010		2011		Var. 2010/2011		
	R	NR	R	NR	R	NR	R	NR	
Janvier	1 008	1 224	1 115	1 143	1 227	1 170	10%	2%	
Février	1 004	1 206	1 120	1 162	1 238	1 166	11%	0%	
Mars	1 017	1 197	1 118	1 150	1 246	1 143	11%	-1%	
Avril	1 045	1 203	1 128	1 165	1 238	1 151	10%	-1%	
Mai	1 055	1 203	1 144	1 157	1 254	1 144	10%	-1%	
Juin	1 062	1 194	1 148	1 158	1 252	1 130	9%	-2%	
Juillet	1 052	1 171	1 150	1 149	1 251	1 129	9%	-2%	
Août	1 066	1 173	1 164	1 146	1 268	1 124	9%	-2%	
Septembre	1 090	1 166	1 186	1 149	1 292	1 130	9%	-2%	
Octobre	1 100	1 180	1 203	1 155	1 287	1 121	7%	-3%	
Novembre	1 105	1 176	1 200	1 155	1 273	1 138	6%	-1%	
Décembre	1 112	1 145	1 202	1 170	1 272	1 135	6%	-3%	
Moyenne	1 060	1 187	1 152	1 154	1 257	1 141	9%	-1%	
Total	2 246		2 306		2 397		4%		

Evolution de la répartition des abonnés												
2009				2010				2011				
R	NR	Total	Répart°	R	NR	Total	Répart°	R	NR	Total	Répart°	
Bourse / Jaur	601	590	1 191	53%	650	577	1 227	53%	730	563	1 292	54%
Tourmy	117	575	692	31%	147	555	701	30%	172	558	730	30%
Salinières	341	22	363	16%	359	22	381	16%	356	20	376	16%
Tous parcs	1 059	1 187	2 246	100%	1 155	1 154	2 309	100%	1 258	1 140	2 398	100%
	47%	53%		50%	50%		52%	48%				

Malgré une évolution continue du nombre total d'abonnés, la répartition du nombre d'abonnés entre les différents parcs n'évolue quasiment pas. En revanche, comme précisé ci-avant, la répartition entre résident et non résidents à évolué de plus de 5% sur les trois dernières années.

Evolution de la proportion d'abonnés / nbre places											
2009				2010				2011			
Places	Abonnés	%	Abonnés	Répart°	Abonnés	Répart°	Abonnés	Répart°			
Bourse / Jaur	1 659	72%	1 191	72%	1 227	74%	1 292	78%			
Tourmy	957	72%	692	72%	701	73%	730	76%			
Salinières	407	89%	363	89%	381	94%	376	92%			
Tous parcs	3 023	74%	2 246	74%	2 309	76%	2 398	79%			

L'attractivité de Bourse Jean Jaurés mais surtout sa capacité globale (vs Tourmy ou Salinières) en font le parc référence en matière d'abonnements.

BOURSE JAURES

	Horaires	Abonnés
Capacité	1 659	
Taux d'occupation moyen sur 24 heures	57,20%	
Durée moyenne de stationnement	1 h 59 mn	11 h
Analyse et évolution de la fréquentation	3,4%	5,4%

TOURNY

	Horaires	Abonnés
Capacité	957	
Taux d'occupation moyen sur 24 heures	58,05%	
Durée moyenne de stationnement	2 h 11 mn	8 h 30
Analyse et évolution de la fréquentation	1,0%	3,7%

SALINIÈRES

	Horaires	Abonnés
Capacité	407	
Taux d'occupation moyen sur 24 heures	42,45%	
Durée moyenne de stationnement	2 h 10 mn	14 h
Analyse et évolution de la fréquentation	-1,9%	-1,2%

En conclusion la fréquentation horaire des différents parcs continue à revenir vers les plus hauts de 2007, sans toutefois parvenir à dépasser le niveau atteint à cette date. Le parking de Tourny bénéficie toujours d'une attractivité forte mais reste limité par sa capacité au regard de celui de Bourse Jean Jaurès.

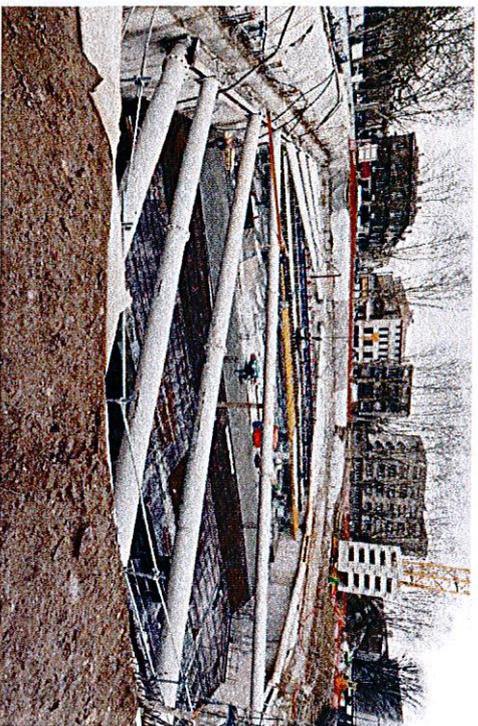
Le nombre d'abonnés, tous parcs confondus, continue de progresser malgré un renversement dans la proportion Résident/Non Résident qui désormais est en faveur du premier. Le parc de Bourse/Jean Jaurès est toujours le plus fréquenté. Les proportions d'abonnés sur les différents parcs sont aujourd'hui suffisantes si l'on ne veut pas pénaliser la fréquentation horaire.

Les taux d'occupation des parcs évoluent légèrement du fait de l'augmentation du nombre d'abonnés, de la fréquentation horaire et du temps moyen de stationnement.

Pour rappel, l'évaluation du taux d'occupation est le fruit du rapport entre le nombre d'heures de stationnement disponibles sur une année sur chaque parc par le nombre d'heures occupées dans le parc :

$$T_x = \frac{((F^o \times Durée_{Hor}) + (Nbre Ab \times Durée_{Ab} \times 12 m))}{Nbre places \times 365 j \times 24h}$$

3.2 Le programme des travaux réalisés



L'année 2011 a bien entendu été marquée par le démarrage des travaux de construction du parking Meunier. Ce parking de 323 places réparties sur 4 niveaux, situé en face de l'ancienne Ecole de Santé Navale, sous la place André Meunier, ouvrira ses portes au public dès Novembre 2012.

2011 fut aussi l'année de l'achèvement de travaux relatifs à la protection des ouvrages contre le risque d'inondation. A ce titre, des batardeaux (système de protection mobile des accès au parc) ont été installés en entrée et en sortie du parking de Bourse et Jaurès. De plus, ces travaux se sont combinés avec une amélioration en surface de l'évacuation des eaux de ruissellement au droit du miroir d'eau et une protection renforcée des locaux techniques du parc susceptibles d'être inondés.

Cette modification a également entraînée des travaux d'amélioration de la protection inondation du parking des Salinières avec la remise en état complète des batardeaux électriques d'entrée et de sortie du parc, ainsi que la protection de la ventilation au droit du nouveau marché de Saint Michel. .

Des travaux d'amélioration des conditions d'exploitation ont également été entrepris au cours de cette année :

- Centralisation des systèmes de vidéo surveillance des ouvrages sur le parking de Bourse
- Centralisation de l'interphonie du péage sur le parking de Bourse
- Equipement du parc Bourse/Jaurès du paiement télépéage « Liber'T »
- Détecteur de présence pour commander l'éclairage des niveaux -1 et -2 de Bourse – Objectif développement durable

3.3 Commissions de sécurité

L'année 2011 a également été marquée par la visite quinquennale de la commission de sécurité pour les parcs de Bourse et Jean Jaurès.

L'avis favorable rendu par la commission de sécurité lors de leur passage pour les deux ouvrages, assortie de félicitations, traduit la volonté d'Urbispark de garantir une sécurité optimale à ses clients.

3.4 Le Plan de Management de la Qualité (PMQ)

2011 aura été également la première année pleine de mise en application du plan de management de la qualité.

L'exploitation des parcs n'a fait l'objet d'aucune pénalité financière au titre du PMQ, ce qui traduit la volonté quotidienne d'Urbispark de proposer à ses clients des parcs d'une qualité et d'une propreté irréprochable et constante.

Les remarques relevées par la Communauté Urbaine de Bordeaux, lors de contrôles mensuels, ont toutes fait l'objet d'un traitement spécifique sous un mois maximum.

4. Informations financières

Dans une première partie, nous présenterons l'évolution des recettes globales et indépendamment pour chaque ouvrage et analyserons leur évolution. Nous analyserons ensuite les charges d'exploitation et leur évolution par rapport à 2010.

4.1 Recettes

BOURSE / JAURES

Evolution des recettes Horaires						Evolution des recettes Abonnés						
Mois	2007	2008	2009	2010	2011	Var. 2010/2011	2007	2008	2009	2010	2011	Var. 2010/2011
Janvier	193 379	182 876	194 507	191 092	218 118	14%	97 008	101 336	94 936	99 983	104 756	5%
Février	165 589	155 063	159 285	163 017	176 978	9%	96 457	112 079	107 469	100 146	105 048	5%
Mars	193 064	164 146	185 793	197 423	214 116	8%	96 475	104 688	104 851	99 065	106 112	7%
Avril	181 343	174 361	185 652	205 306	229 366	12%	103 402	104 338	105 798	99 916	105 755	6%
Mai	174 563	179 863	198 185	190 595	208 110	9%	106 489	104 033	103 876	101 230	105 556	4%
Juin	239 982	173 855	192 127	209 457	247 295	18%	111 419	103 397	103 831	101 404	106 512	5%
Juillet	196 692	184 677	206 528	218 703	251 982	15%	110 211	102 973	102 846	101 615	105 130	3%
Août	191 488	181 754	186 078	206 259	223 503	8%	108 478	99 199	101 521	99 057	104 607	6%
Septembre	190 606	175 955	190 941	205 377	225 618	10%	109 814	99 684	101 850	101 649	107 479	6%
Octobre	215 803	214 871	236 328	229 815	257 926	12%	109 884	97 266	102 833	103 370	106 329	3%
Novembre	201 208	189 291	187 134	205 945	204 913	-1%	111 048	98 802	104 770	100 825	107 751	7%
Décembre	255 232	257 153	277 672	293 947	301 809	3%	105 883	96 690	102 205	103 770	108 564	5%
Total	2 398 949	2 233 866	2 400 228	2 516 933	2 759 733	9,6%	1 266 568	1 224 485	1 236 786	1 212 030	1 273 598	5,1%

L'évolution du chiffre d'affaire horaire sur le parking de Bourse est liée à plusieurs facteurs :

- La fréquentation du parc en hausse de 3,5%
- Un temps moyen de stationnement en hausse de 2%
- L'évolution de la grille tarifaire
- La météo estivale favorable à une forte fréquentation par temps maussade
- Le calendrier du mois de mai avec très peu de ponts ou de jours fériés supplémentaires

Cette évolution poursuit la hausse constatée depuis 2008

L'évolution du chiffre d'affaire abonnés est lié au nombre d'abonnés croissant et à l'évolution des tarifs consentie en 2011 (vs 2010). Cette évolution reste cependant limitée, au regard de la mutation qui s'opère sur la clientèle de plus en plus résidente, nous obligeant à prendre 2 abonnés résidents pour un départ de non-résident.

Evolution des recettes Globales					
2007	2008	2009	2010	2011	Var. 2010/2011
290 386	284 212	289 443	291 075	322 874	11%
262 045	267 143	266 754	263 162	282 026	7%
289 539	268 835	290 644	296 488	320 228	8%
284 745	278 699	291 449	305 222	335 120	10%
281 052	283 897	302 061	291 825	313 666	7%
351 400	277 251	295 959	310 861	353 807	14%
306 903	287 649	309 374	320 317	357 112	11%
299 966	280 952	287 599	305 316	328 110	7%
300 420	275 639	292 790	307 026	333 097	8%
325 688	312 138	339 161	333 185	364 255	9%
312 256	288 093	291 903	306 770	312 663	2%
361 115	353 843	379 877	397 716	410 373	3%
3 665 516	3 458 351	3 637 013	3 728 963	4 033 331	8,2%

L'évolution des recettes globales du parking de Bourse Jean Jaurès traduisent, d'années en années, la transformation de la ville au travers de la reconquête des berges et du fleuve.

Elles traduisent également la bonne accessibilité de ce parking via les quais de la Garonne qui restent un des axes de circulation majeurs de Bordeaux

Enfin, cette évolution des recettes traduit également la mutation générale du quartier dans lequel sont implantés ces deux parcs :

- Vie nocturne importante, restaurants, ...
- Quartier très résidentiel en forte rénovation
- Zone très touristique rénovée.

TOURNY

Evolution des recettes Horaires						
Mois	2007	2008	2009	2010	2011	Evolution / N-1
Janvier	210 844	194 049	222 118	239 352	260 803	9%
Février	196 201	173 000	187 344	203 780	219 494	8%
Mars	225 799	182 971	211 669	235 179	257 200	9%
Avril	213 279	203 014	223 365	244 197	251 809	3%
Mai	213 168	169 367	213 805	232 631	241 055	4%
Juin	252 358	192 557	235 643	258 721	275 454	6%
Juillet	204 790	201 599	223 502	240 971	279 016	16%
Août	200 171	197 476	180 237	217 489	227 052	4%
Septembre	196 701	208 188	228 680	241 760	249 134	3%
Octobre	221 535	246 785	284 830	298 920	292 417	-2%
Novembre	210 984	221 507	230 074	256 867	262 980	2%
Décembre	291 887	266 808	318 143	341 608	353 125	3%
Total	2 637 717	2 507 320	2 759 409	3 071 474	3 169 540	5,2%

-5% 10% 9% 5%

Evolution des recettes Abonnés					
2007	2008	2009	2010	2011	Var. 2010/2011
85 289	65 475	74 950	74 389	79 371	7%
83 630	74 436	74 932	75 258	77 585	3%
82 283	70 414	76 102	77 139	76 516	-1%
71 649	71 194	76 694	76 541	77 300	1%
70 588	69 246	77 709	76 986	80 147	4%
68 867	72 461	78 828	76 234	76 117	0%
65 249	71 427	73 542	75 046	76 063	1%
69 003	71 062	75 130	74 259	75 761	2%
67 852	73 039	76 114	75 089	78 913	5%
66 706	78 579	75 663	75 043	79 698	6%
68 626	74 608	77 298	74 931	78 992	5%
63 009	73 672	77 788	75 355	90 932	21%
862 751	865 612	914 748	906 270	947 395	4,5%

0% 6% -1% 5%

L'évolution du chiffre d'affaire horaire sur le parking Tourny résulte de :

- La fréquentation en hausse de 1%
- Le temps moyen de stationnement en hausse de 2%
- La revalorisation tarifaire
- L'attractivité importante de la zone commerciale du centre ville et la bonne activité commerciale de l'année (soldes, ...)
- La météo estivale et les diverses manifestations culturelles (Epicuriales, Marché de Noël, ...)

L'évolution du chiffre d'affaire abonné est lié essentiellement à l'augmentation du nombre d'abonnés résident sur la période. On peut remarquer que cette augmentation s'est faite sans dégradation de la fréquentation horaire.

TOURNY

Evolution des recettes Globales					
2007	2008	2009	2010	2011	Var. 2010/2011
296 133	259 524	297 068	313 741	340 174	8%
279 830	247 436	262 276	279 039	297 078	6%
308 083	253 384	287 771	312 318	333 716	7%
284 928	274 208	300 059	320 738	329 110	3%
283 756	258 612	291 514	309 617	321 202	4%
321 225	265 018	314 471	334 955	351 571	5%
270 039	273 026	297 044	316 017	355 080	12%
269 174	268 538	255 367	291 748	302 813	4%
264 553	281 227	304 793	316 849	328 047	4%
288 241	325 364	360 493	373 963	372 115	0%
279 610	296 115	307 371	331 798	341 972	3%
354 895	370 479	395 931	416 963	444 057	6%
3 500 468	3 372 932	3 674 157	3 917 744	4 116 934	5,1%

Globalement Tourny reste le parc de référence de BP3000 en matière de chiffre d'affaire. Mais son potentiel d'évolution sera contrarié dans les prochaines années par sa capacité trop faible au regard du potentiel.

L'attractivité de l'hyper-centre ville, la localisation du parc à proximité des commerces, restaurants et hôtels du centre ville, associée à l'habitude des clients en font un des parkings payant les plus fréquentés par la clientèle horaire.

Enfin, l'augmentation générale du chiffre d'affaire traduit également la volonté d'Urbispark de faire profiter au plus grand nombre de bordelais du tarif résident.

SALINIÈRES

Evolution des recettes Horaires						
Mois	2007	2008	2009	2010	2011	Evolution / N-1
Janvier	16 989	14 144	14 199	15 406	15 670	2%
Février	15 782	14 519	14 321	13 765	14 592	6%
Mars	19 339	15 214	18 043	16 259	17 929	10%
Avril	20 196	14 242	16 500	18 729	18 445	-2%
Mai	17 939	15 807	19 139	17 786	19 473	9%
Juin	22 041	16 050	18 580	19 256	20 573	7%
Juillet	21 381	16 472	17 149	18 673	21 239	14%
Août	16 703	16 508	14 676	18 364	18 285	0%
Septembre	19 963	18 496	17 625	20 733	21 293	3%
Octobre	18 225	18 037	18 488	22 237	21 980	-1%
Novembre	16 235	17 905	15 580	16 967	17 245	2%
Décembre	18 337	15 838	15 185	17 910	17 128	-4%
Total	223 131	193 233	199 486	216 084	223 852	3,6%

-13%

3%

8%

4%

Evolution des recettes Abonnés						
2007	2008	2009	2010	2011	Var. 2010/2011	
13 729	12 625	13 526	14 945	16 431	10%	
13 079	14 109	13 548	14 980	15 975	7%	
12 622	13 985	14 172	14 887	15 973	7%	
12 656	14 453	14 091	15 591	15 653	0%	
13 287	15 101	14 682	15 612	15 622	0%	
13 481	14 784	14 722	15 391	15 422	0%	
12 630	13 951	13 772	15 702	15 361	-2%	
12 242	12 711	14 817	15 234	15 273	0%	
12 288	14 912	13 847	16 010	15 418	-4%	
12 505	14 455	14 288	15 567	15 777	1%	
13 133	14 145	14 535	15 842	15 623	-1%	
12 224	14 135	14 788	16 170	15 493	-4%	
153 877	169 365	170 787	185 931	188 021	1,1%	

10%

1%

9%

1%

L'évolution du chiffre d'affaire horaire de Salinières résulte essentiellement du bon fonctionnement du marché Saint Michel (et d'une météo favorable les jours de marché) et de l'évolution de la grille tarifaire, notamment la mise en place du forfait nuit.

L'évolution du chiffre d'affaire abonné s'explique uniquement par l'évolution de la grille tarifaire

SALINIÈRES

Evolution des recettes Globales					
2007	2008	2009	2010	2011	Var. 2010/2011
30 718	26 769	27 725	30 350	32 100	6%
28 861	28 628	27 870	28 745	30 567	6%
31 961	29 199	32 215	31 146	33 901	9%
32 852	28 695	30 591	34 320	34 098	-1%
31 226	30 908	33 820	33 398	35 095	5%
35 522	30 834	33 301	34 646	35 995	4%
34 012	30 422	30 921	34 375	36 601	6%
28 945	29 219	29 493	33 598	33 558	0%
32 251	33 409	31 472	36 743	36 711	0%
30 730	32 492	32 775	37 804	37 757	0%
29 367	32 050	30 114	32 809	32 868	0%
30 562	29 973	29 973	34 080	32 621	-4%
377 008	362 598	370 273	402 015	411 872	2,5%

Globalement le parking Salinières reste essentiellement un parc d'abonnés résidents car l'attractivité de la zone de chalandise reste faible (liée au marché Saint Michel).
L'influence de la météo et du plan de circulation modifié sur la fréquentation du parking sont de nature perturber fortement la visibilité sur le recettes horaires.

UrbisPark a donc pris le parti de privilégier largement les abonnés dans ce parc afin de garantir un niveau de recettes régulier

Tous parcs

Evolution des recettes Globales						
2007	2008	2009	2010	2011	Var. 2010/2011	
617 238	570 505	614 236	635 166	695 149	9%	
570 737	543 207	556 900	570 946	609 671	7%	
629 583	551 418	610 630	639 952	687 845	7%	
602 526	581 603	622 099	660 280	698 328	6%	
596 035	573 417	627 395	634 839	669 963	6%	
708 148	573 103	643 731	680 462	741 373	9%	
610 954	591 098	637 339	670 709	748 792	12%	
598 085	578 709	572 459	630 662	664 481	5%	
597 223	590 274	629 056	660 617	697 855	6%	
644 659	669 994	732 430	744 952	774 127	4%	
621 234	616 258	629 389	671 378	687 504	2%	
746 572	754 295	805 781	848 759	887 050	5%	
7 542 993	7 193 881	7 681 443	8 048 722	8 562 138	6,4%	

L'évolution globale des recettes horaires et abonnés tous parcs confondus reste pour l'essentiel, liée à l'augmentation de la fréquentation (H ou Ab), à l'augmentation du temps moyen de stationnement horaire et aux évolutions de la grille tarifaire.

Pour autant, il ne faut pas sous-estimer l'impact « météorologique » et les macro-phénomènes de type « crise mondiale de la dette » ou « coût du pétrole » dans l'analyse des chiffres. En effet, ces aspects peuvent impacter très lourdement les comportements de nos clients (liés à leurs modes de consommation) et ainsi provoquer de forte baisse du chiffre d'affaire.

Nous restons donc attentifs à ces deux sujets, notamment le coût de l'énergie en ce début d'année 2012 ou le prix des carburants s'envole et entraîne des modifications de comportements.

4.2 Comptes d'exploitation :

Vous trouverez en annexe les comptes sociaux de l'entreprise (Bilan et Compte de résultats)

** Le compte d'exploitation présenté reflète le compte de résultat social. Seuls quelques reclassements font différer la présentation, mais n'affectent pas le résultat final.*

Les charges et produits sont affectés directement par parc quand cela est possible. Pour les charges et produits non affectés, ils sont répartis sur les ouvrages au prorata des produits d'exploitation.

Le coût de gestion par la société Urbis Park Service est facturé sur une base régie par une convention et établie à 9% du chiffre d'affaires de la société.

Le Résultat Courant avant Impôts et frais financiers : Le résultat constaté passe de 1336 k.€ en 2010 à 2090 k.€ en 2011, soit une amélioration de 754 k.€. Cette amélioration est liée à trois éléments majeurs :

- **Les produits d'exploitation** passent de 8163 k.€ à 8806 k.€, soit une progression de +8% (+643 k.€).
- **Les charges d'exploitation et de fonctionnement** sont maîtrisées, passant, hors taxe foncière, de 2649 k.€ en 2010 à 2786 k.€ en 2011, soit +135 k.€ (+5%).
- **Les provisions pour risque & charges** diminuent de 246 k.€ par rapport à 2010, en raison de reprises de provisions en 2011 sur des dossiers achevés (132 k.€), de reprises de provisions de taxe foncière suite à réestimation (41 k.€), et enfin à des provisions exceptionnelles passées en 2010 (+110 k.€).

La majeure partie des charges sont lissées sur les 12 mois de l'année, soit que les charges fassent l'objet d'une facturation mensuelle (principales charges de gestion, personnel,...), soit qu'elles soient analytiquement étalées sur l'année (impôts, amortissements,...).

	BOURSE/JAURES		SALINIÈRES		TOURNY		CONSOLIDÉ	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Recettes des parkings	4 143 K€	3 787 K€	430 K€	404 K€	4 233 K€	3 968 K€	8 806 K€	8 158 K€
par place	2 557 €	2 283 €	1 014 €	961 €	4 237 €	3 693 €	2 894 €	2 562 €

Le taux de charge de la société reste stable à 32% des recettes. Ce chiffre confirme la bonne maîtrise globale des coûts d'exploitation par la société Urbispark.

Le taux de charge n'est en revanche pas homogène d'un parc à l'autre, preuve de l'optimisation des coûts sur Tourny, de la faible rentabilité de Salnières et du potentiel de progression de Bourse Jaures, notamment en matière de recettes horaires (à charges constantes).

	Evolution 2009/2010 en %		Evolution 2010/2011 en %		Evolution 2010/2011 en %		Evolution 2010/2011 en %	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Produits d'exploitation	4 143 K€	3 787 K€	430 K€	404 K€	4 233 K€	3 968 K€	8 811 K€	8 163 K€
Evolution 2009/2010 en %	9%		6%		7%		8%	
Maintenance	139 K€	127 K€	45 K€	40 K€	65 K€	49 K€	249 K€	216 K€
Entretien	24 K€	70 K€	7 K€	4 K€	8 K€	34 K€	39 K€	108 K€
Location auto-laveuse	7 K€	7 K€	1 K€	1 K€	6 K€	6 K€	14 K€	13 K€
Vêtements professionnels		0 K€		0 K€		0 K€		0 K€
Frais de fonctionnement (assurances, transport de fonds, élect, eau)	185 K€	132 K€	52 K€	27 K€	116 K€	119 K€	353 K€	278 K€
Charges de gestion des parcs	355 K€	335 K€	105 K€	72 K€	195 K€	208 K€	655 K€	614 K€
en % des recettes	9%	9%	24%	18%	5%	5%	7%	8%
par place	219 €	201 €	248 €	236 €	195 €	166 €	215 €	194 €
Evolution 2010/2011 en %	6%		47%		-6%		7%	
Impôts et taxes	93 K€	64 K€	10 K€	7 K€	95 K€	67 K€	198 K€	138 K€
en % des recettes	2%	2%	2%	3%	2%	2%	2%	2%
Urbispark	372 K€	357 K€	38 K€	38 K€	380 K€	374 K€	790 K€	768 K€
Personnel externe	453 K€	437 K€	136 K€	163 K€	277 K€	268 K€	866 K€	869 K€
Charges de personnel	825 K€	794 K€	174 K€	201 K€	657 K€	642 K€	1 656 K€	1 637 K€
en % des recettes	20%	21%	40%	50%	16%	16%	19%	20%
Evolution 2010/2011 en %	4%		-14%		2%		1%	
Délégation de siège	99 K€	100 K€	20 K€	12 K€	105 K€	87 K€	224 K€	199 K€
Redevance pour concession	23 K€	23 K€	5 K€	4 K€	23 K€	23 K€	51 K€	50 K€
Autres	0 K€	5 K€	0 K€	1 K€	0 K€	5 K€	0 K€	11 K€
Ch. indirectes de gestion courante	122 K€	128 K€	25 K€	17 K€	128 K€	115 K€	275 K€	260 K€
en % des recettes	3%	3%	6%	4%	3%	3%	3%	3%
Evolution 2010/2011 en %	-5%		47%		11%		6%	
Charges d'exploitation hors amort.	1 395 K€	1 321 K€	314 K€	297 K€	1 075 K€	1 032 K€	2 784 K€	2 649 K€
en % des recettes	34%	35%	73%	73%	25%	26%	32%	32%
Evolution 2010/2011 en %	6%		6%		4%		5%	
Cash flow courant d'exploitation	2 748 K€	2 466 K€	116 K€	107 K€	3 158 K€	2 936 K€	6 022 K€	5 508 K€
en % des recettes	66%	65%	27%	27%	75%	74%	68%	68%
Evolution 2010/2011 en %	11%		8%		8%		9%	

Coûts de gestion directs

L'augmentation des coûts de gestion directs (+107k€) est pour moitié (48 k€) due aux frais d'électricité (factures 2010 décalées en 2011 et augmentation de 6% des prix de l'énergie).

Les coûts de maintenance ont également augmenté (+ 33k€) sur les parcs de Bourse Jean Jaurès et Salinières pour le remplacement des détecteur incendie dans le cadre d'un programme pluriannuel. L'augmentation du coût de la maintenance de Tourny s'explique par l'évolution du coût de la maintenance péage (fin des 3 premières années à bas coût et maintenance Liber't).

Les frais de téléphone et autres fournitures d'exploitation ou techniques ont également augmenté notamment sur le parking Bourse/Jaurès pour des raisons de centralisation des informations (vidéo, astreintes, phonie, ...).

L'augmentation des coûts de personnel (qui représentent 60% des coûts de gestion directs) reste très limitée (+1%).

Coûts de gestion indirects

Les coûts de gestion indirects évoluent légèrement, du fait des coûts de délégations de siège en légère augmentation.

	BOURSE/JAURES		SALINIÈRES		TOURNY		CONSOLIDE	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Recettes des parkings	4 143 K€	3 787 K€	430 K€	404 K€	4 233 K€	3 968 K€	8 806 K€	8 158 K€
Charges d'exploitation hors amort.	1 395 K€	1 321 K€	314 K€	297 K€	1 075 K€	1 032 K€	2 784 K€	2 649 K€
<i>en % des recettes</i>	34%	35%	73%	73%	25%	26%	32%	32%
Cash flow courant d'exploitation	2 748 K€	2 466 K€	116 K€	107 K€	3 158 K€	2 936 K€	6 022 K€	5 508 K€
<i>en % des recettes</i>	66%	65%	27%	27%	75%	74%	68%	68%
Autres produits							5 K€	5 K€
Reprises de provisions							166 K€	166 K€
Dotation aux amort. sur immobilisations							-3 854 K€	-3 596 K€
Provisions pour risques et charges							133 K€	-423 K€
Provisions pour gros entretien							-212 K€	-211 K€
Dotation nette aux amort. et prov.							-3 933 K€	-4 229 K€
Résultat d'exploitation							2 260 K€	1 450 K€
<i>en % des recettes</i>							26%	18%

Dotation aux amort. sur immobilisations	2 891 K€	2 292 K€	554 K€	404 K€	409 K€	899 K€	3 854 K€	3 596 K€
Provisions pour risques et charges	-63 K€	196 K€	-5 K€	21 K€	-65 K€	206 K€	-133 K€	423 K€
Provisions pour gros entretien	138 K€	117 K€	31 K€	21 K€	43 K€	74 K€	212 K€	211 K€
Dotation aux amort. et provisions	2 966 K€	2 605 K€	580 K€	446 K€	387 K€	1 178 K€	3 933 K€	4 229 K€
<i>en % des recettes</i>	72%	69%	135%	110%	9%	30%	45%	52%
Résultat d'exploitation	-218 K€	-140 K€	-464 K€	-339 K€	2 771 K€	1 758 K€	2 260 K€	1 450 K€
<i>en % des recettes</i>	-5%	-4%	-108%	-84%	65%	44%	26%	18%

Cash Flow d'exploitation :

Le cash flow d'exploitation évolue de 9% par rapport à 2010, grâce augmentation globale du chiffre d'affaire et une bonne maîtrise des charges d'exploitation.

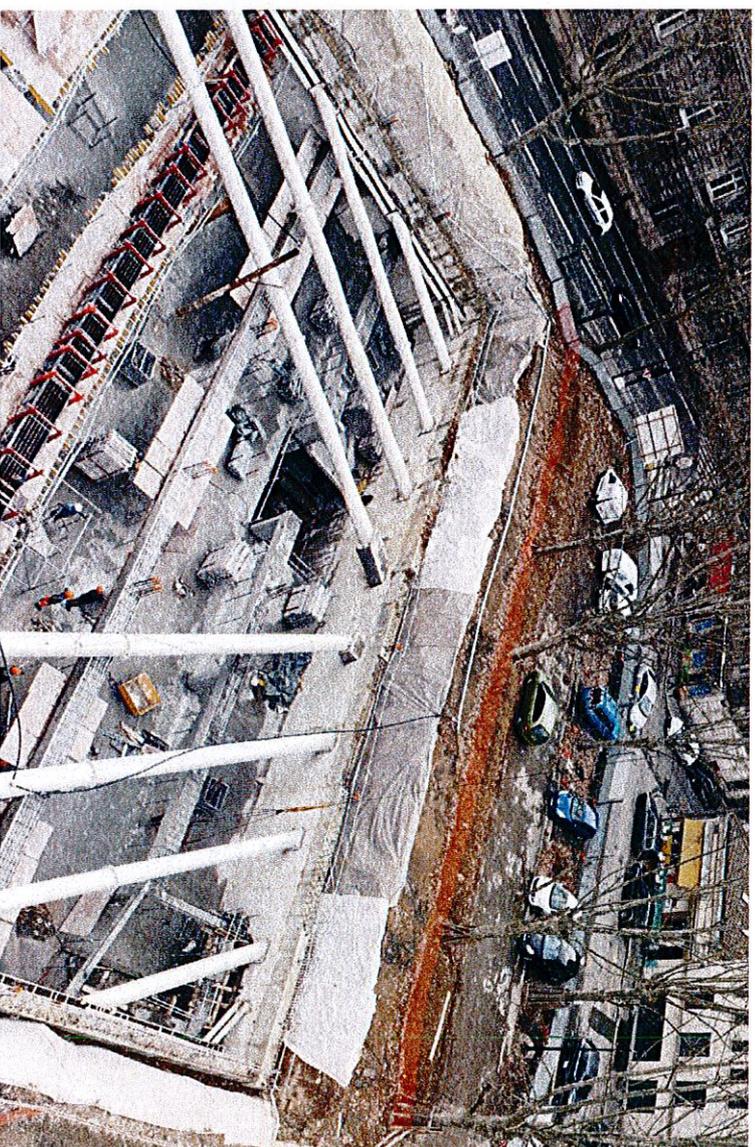


4.3 Exploitation 2011 & prévisionnel 2012 :

L'année 2011 a été marquée par la mise en chantier au mois d'Avril, du parking André Meunier, dernier parking objet du contrat de Délégation de Service Public.

Ces travaux, réalisés sous Maitrise d'Ouvrage Urbispark, ont été confiés à un groupement d'entreprise composé de la société SOLETANCHE BACHY (paroi moulée & terrassement) et DEMATHIEU & BARD (gros œuvre & corps d'état secondaires).

Le planning prévisionnel de construction est à ce jour respecté. A l'issue de la construction, Urbispark proposera 3346 places de stationnement réparties dans Bordeaux intra-muros.



Les objectifs principaux de BP3000 demeurent la propreté et la qualité d'exploitation des ouvrages leur conférant une attractivité certaine et une sécurité de chaque instant.

L'exploitation des ouvrages est cependant encore significativement pénalisée par :

- **La tarification du stationnement de voirie en contradiction avec le PDU** générant une concurrence importante aux parcs enterrés,
- **La concurrence horaire du parking des Allées de Chartres** qui devrait, en toute cohérence, être exclusivement destiné à une clientèle d'abonnés résidents.

L'objectif poursuivi par BP3000 en 2012 est d'optimiser l'exploitation des ouvrages confiés par la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Cela passe bien évidemment par le respect des engagements contractuels au niveau de la date d'ouverture du parking Meunier, prévue au plus tard le 15 Novembre 2012.

Par ailleurs, quatre axes d'amélioration sont envisagés :

- *Internalisation du personnel d'accueil pour une meilleure maîtrise des savoir-faire et savoir-être en conformité avec notre engagement en matière de qualité*
- *Poursuivre les investissements visant à limiter les dépenses énergétiques dans les parcs en travaillant sur des systèmes d'éclairage performants.*
- *Entamer les investissements liés aux obligations de la loi Handicap dans le cadre de l'accessibilité de nos ouvrages*
- *Poursuivre le travail de recherche et d'évolution de nos services dans les ouvrages visant à optimiser les recettes (paiement Télépéage, paiement sans contact, carte de fidélité, ...)*
- *Poursuivre la politique volontariste d'incorporation d'abonnés résidents en compensation des départs des non-résidents.*

4.4 Conclusion :

La flambée du prix de l'essence risque, comme en 2008, de modifier en profondeur les habitudes de transport des usagers du centre ville. Malgré les efforts permanents en matière de propreté, de sécurité, de qualité et de services innovants, la fréquentation des ouvrages souffrira probablement de ces modifications macro-économiques.

Pour limiter ces impacts, BP3000 continuera de renforcer ses partenariats commerciaux avec les différents acteurs du commerce, de la culture et de l'animation (office de tourisme, TNBA, Opéra, Epicuriales, CCI, Agora, Bordeaux Grands Evénements, ...) et poursuivra les développements technologiques visant à faciliter le stationnement en ouvrage.

Au titre de 2011, pour l'ensemble des ouvrages, deux anomalies sont à déplorer sur le mois d'Août pour les parcs de Bourse et Tourny. Elles ont toutes les deux fait l'objet d'un traitement immédiat.

Ces contrôles réalisés en internes viennent en complément de passages réalisés par la collectivité dans nos parcs pour lesquels elle nous adresse mensuellement un rapport.

Cette méthodologie garantie à l'utilisateur des ouvrages un niveau de qualité, de propreté et de sécurité optimal.

En matière de sécurité, Urbisipark est également associé au SDIS33 dans le cadre d'opération de formation des pompiers aux secours dans les parkings. A ce titre, nous mettons régulièrement à disposition nos installations, notamment le parking Jean Jaurès ou le parking Salinières, pour des exercices de simulation d'incendie et de secours. Nos agents bénéficient ainsi d'une formation récurrente aux bonnes pratiques à adopter dans de telles circonstances et le bon fonctionnement des installations est également testé.

Vos contacts

Nicolas BERTIN

6 Rue Saint Rémi

33 000 Bordeaux

Tel : 05 40 12 11 14

Mail : nicolas.bertin@urbispark.fr

www.urbispark.fr

ANNEX 1

BOURSE / JAURES

Mois	Années	Horaires				Evolution mensuelle	Abonnés
		2007	2008	2009	2010		
Janvier	2010/2011	43659	42 247	43 321	40 420	42 484	5%
Février	2010/2011	38665	38 375	38 067	36 229	36 994	1%
Mars	2010/2011	45102	40 003	40 975	43 053	42 916	0%
Avril	2010/2011	41144	42 048	41 440	43 593	45 570	5%
Mai	2010/2011	40617	42 891	43 790	40 888	41 134	1%
Juin	2010/2011	56755	39 188	42 867	44 502	47 455	7%
Juillet	2010/2011	45182	42 415	45 376	45 543	48 087	6%
Août	2010/2011	44596	41 557	40 156	41 686	42 367	2%
Septembre	2010/2011	42929	39 349	41 185	41 952	44 070	5%
Octobre	2010/2011	49893	49 005	51 364	44 977	50 012	11%
Novembre	2010/2011	45347	42 952	40 827	40 987	39 691	-3%
Décembre	2010/2011	56809	56 389	57 155	56 230	57 224	2%
Total		550 998	516 419	526 523	519 860	537 604	3,41%

TOURNY

Mois	Années	Horaires				Evolution mensuelle	Abonnés
		2007	2008	2009	2010		
Janvier	2010/2011	45992	42 415	45 757	46 918	48 014	2%
Février	2010/2011	41305	39 413	40 313	41 589	42 068	1%
Mars	2010/2011	48889	39 940	43 222	46 799	49 414	6%
Avril	2010/2011	45462	43 091	43 371	47 446	49 473	-3%
Mai	2010/2011	46995	40 206	42 537	44 566	44 423	0%
Juin	2010/2011	50023	42 364	47 572	50 536	49 976	-1%
Juillet	2010/2011	45035	40 503	43 941	45 560	50 276	9%
Août	2010/2011	43829	39 212	33 081	38 737	38 741	0%
Septembre	2010/2011	44735	42 691	43 782	46 157	45 206	-2%
Octobre	2010/2011	47086	49 139	55 921	54 561	53 359	-2%
Novembre	2010/2011	45404	46 383	45 715	47 276	48 218	2%
Décembre	2010/2011	60054	62 251	64 174	64 326	64 879	1%
Total		564 809	527 608	549 386	574 871	580 547	0,99%

SALINIERES

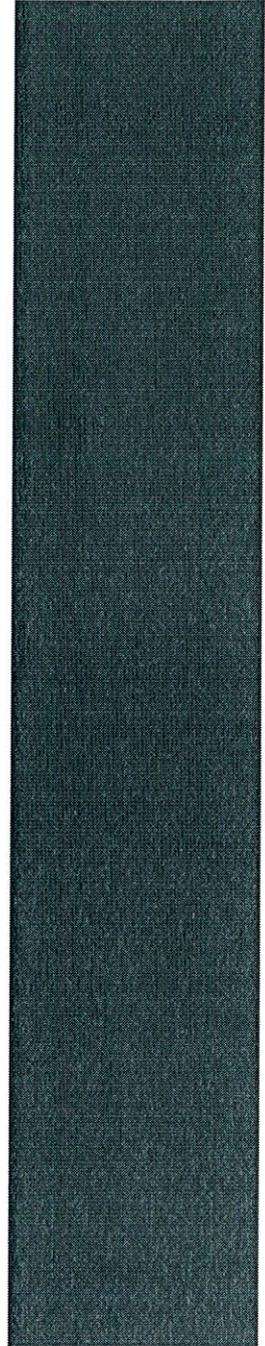
Mois	Années	Horaires				Evolution mensuelle	Abonnés
		2007	2008	2009	2010		
Janvier	2010/2011	5020	4 241	4 204	4 458	4 052	-9%
Février	2010/2011	4917	4 677	4 451	4 038	3 887	-4%
Mars	2010/2011	6089	4 926	5 398	4 857	4 696	-3%
Avril	2010/2011	6129	4 590	4 781	5 152	4 902	-5%
Mai	2010/2011	5315	5 013	5 643	5 093	4 904	-4%
Juin	2010/2011	6571	4 970	5 420	5 317	5 161	-3%
Juillet	2010/2011	6049	4 802	4 734	4 991	5 330	7%
Août	2010/2011	4800	4 806	4 224	4 721	4 447	-6%
Septembre	2010/2011	6197	5 827	5 157	5 708	5 471	-4%
Octobre	2010/2011	5706	5 534	5 482	5 502	5 616	2%
Novembre	2010/2011	5040	5 372	4 597	4 183	4 450	6%
Décembre	2010/2011	5834	4 811	4 411	4 405	4 411	0%
Total		67 667	59 569	58 502	58 425	57 327	-1,88%

2009		2010		2011		Var. 2010/2011	
R	NR	R	NR	R	NR	R	NR
329	22	350	21	350	30	3%	43%
323	23	354	21	356	27	1%	29%
323	27	355	21	352	23	-1%	10%
337	22	360	19	350	23	-3%	21%
346	21	358	20	352	19	-2%	-5%
347	20	363	22	352	18	-3%	-18%
342	18	364	21	355	17	-2%	-19%
348	21	361	19	353	16	-2%	-16%
351	22	366	23	353	15	-1%	-35%
351	21	360	24	357	14	2%	-42%
348	19	359	29	361	14	1%	-52%
350	22	349	40	358	16	5%	-60%
341	22	359	22	356	20	-1%	-10%

2009		2010		2011		Var. 2010/2011	
R	NR	R	NR	R	NR	R	NR
114	592	122	562	171	562	40%	0%
113	581	124	575	172	560	39%	-3%
114	576	129	568	174	552	35%	-3%
117	580	129	566	174	555	35%	-2%
118	585	142	564	175	556	23%	0%
117	576	149	553	170	556	14%	1%
116	568	155	549	169	556	9%	1%
116	571	160	547	170	558	6%	2%
119	565	163	542	177	558	9%	3%
122	570	166	546	173	560	4%	3%
123	568	175	539	165	566	-6%	5%
121	563	169	551	160	560	-5%	2%
117	575	147	555	172	558	17%	1%

2009		2010		2011		Var. 2010/2011	
R	NR	R	NR	R	NR	R	NR
565	610	643	560	696	578	8%	3%
568	602	642	566	710	579	11%	2%
580	594	634	561	720	568	14%	1%
591	601	639	580	714	573	12%	-1%
591	597	644	583	727	569	13%	-2%
598	598	636	583	730	566	15%	-5%
594	585	631	579	727	566	15%	-4%
602	581	643	580	745	550	16%	-5%
620	579	657	584	752	557	14%	-5%
627	589	677	585	747	547	10%	-6%
634	589	666	587	747	558	12%	-5%
641	560	684	579	744	559	9%	-3%
601	590	650	577	730	563	12%	-3%

ANNEXE 2



TXSVL
FDRX3;inv-083;1821;150;FRA

27/03/2012 09:51:34

Consultation tableaux de bord

Critères de sélection	
Tableau : RESULTPARK	Résultat Social
Version : RESULTPARK022	

LIEBARD Béatrice

Détail :

Détail sites : Non
 Détail comptes/natures : Oui
 Détail tiers : Non
 Détail champs centralisables : Non
 Détail analytique : Non

Paramètres :

Soc	Site	Debut	Fin	Dev	sél	Imp	Type cours	A nvx	Closure
A22		01/01/2011	31/12/2011	EUR		EUR			
A22		01/01/2010	31/12/2010	EUR		EUR			

Variables :

:

Résultat Social		Exercice N (EUR)	Exercice N-1 (EUR)	LIB
Résultat Social				
18/11/2010				
Produits d'exploitation :				
Vente marchandises				
Prod. vendue biens				
706201 - RECETTES ABONNEMENTS	2 433 692,13	2 276 044,63		
706202 - RECETTES HORAIRES	6 177 872,39	5 743 064,88		
706203 - RECETTES PUBLICITE	39 027,13	33 966,36		
706204 - RECETTES AMODIATIONS	53 696,76	51 746,16		
706205 - RECETTES CHARGES AMODIATIONS	15 744,76	15 397,61		
708100 - PRESTATIONS HORS GROUPE		5 921,94		
708300 - LOCATIONS DIVERSES	69 272,85	25 514,24		
708802 - PROD. ACTIVITES ANNEXES SOUMIS	17 150,00	6 758,69		
Prod. vendue services	8 806 456,02	8 158 414,51		
Ca nets (a)	8 806 456,02	8 158 414,51		
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions exploit.				
781500 - REP PROV P/RISQ CH EXPL	173 541,00	51 378,12		
791000 - TRANSFERT CHARGES EXPLOITATION	3 802,28	2 039,81		
791110 - TRANSFERT CHARGES SINISTRES	5 867,28			
Repr. sur prov., Tr. de ch	183 210,56	53 417,93		
758000 - PROD DIV GESTION COUR	0,98	4 589,42		
Autres produits	0,98	4 589,42		
Total prod. exploit.	8 989 667,56	8 216 421,86		
Charges d'exploitation :				
607001 - ACHAT MARCHANDISES		1 789,00		
Achats marchandises		1 789,00		
Variation stock				
Achat matières prem.				

Résultat Social		Exercice N (EUR)	Exercice N-1 (EUR)	
Variation stock				
606100 - FOURNITURES NON STOCKABLES		59 245,50		
606101 - FOURNITURES NON STOCKABLES		90 411,07		
606300 - FOURNITURES ENTRETEN ET PETIT		828,37	9 479,73	
606301 - FOURNITURES ENTRETEN ET PETIT		32 978,64	23 413,31	
606400 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES		2 468,64	1 817,25	
606401 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES		1 540,87	1 250,15	
606500 - FOURNITURES PARKING TICKETS			5 185,60	
606501 - FOURNITURES PARKING TICKETS		24 090,65	11 072,20	
606800 - AUTRES MATIERES ET FOURNITURES		781,59	678,41	
611000 - SERVICES EXTERIEURS - PRESTATI			1 500,00	
611001 - SERVICES EXT - PREST GROUPE		788 087,20	729 380,05	
611013 - HONORAIRES DIVERS		2 267,79	38 328,20	
613200 - LOCATIONS IMMOBILIERES		22 563,93	17 841,06	
613500 - LOCATIONS MOBILIERES		1 247,59	6 088,55	
613501 - LOCATIONS MOBILIERES		13 502,68	6 606,81	
614000 - CHARGES LOCATIVES			1 130,00	
615201 - ENTRETEN IMMEUBLE		45 179,14	108 221,57	
615500 - ENTRETEN BIENS MOBILIERES		1 000,00	126,26	
615601 - MAINTENANCE IMMOBILIERE		249 463,69	215 600,03	
616100 - ASSURANCES RC		13 633,92	13 633,92	
616101 - ASSURANCES MULTIRISQUES		68 354,63	64 770,06	
616300 - ASSURANCES TRANSPORTS		3,80	453,00	
618100 - DOCUMENTATION GENERALE		190,60		
621100 - PERSONNEL INTERIMAIRE			6 409,90	
621101 - PERSONNEL INTERIMAIRE		867 251,86	861 973,98	
622600 - HONORAIRES		12 523,52	3 743,54	
622601 - HONORAIRES		11 140,58	4 708,00	
622610 - HONORAIRES COMMISSAIRES AUX		15 500,00	18 000,00	
622611 - HONORAIRES EXPERTISES SUR AC		6 000,00	2 000,00	
622700 - FRAIS ACTES ET DE CONTENTIEUX		483,91	441,62	
622701 - FRAIS ACTES ET DE CONTENTIEUX			63,10	
623100 - ANNONCES ET INSERTIONS		294,70	4 659,65	
623101 - ANNONCES ET INSERTIONS		12 279,00	21 335,00	

LIB

18/11/2010

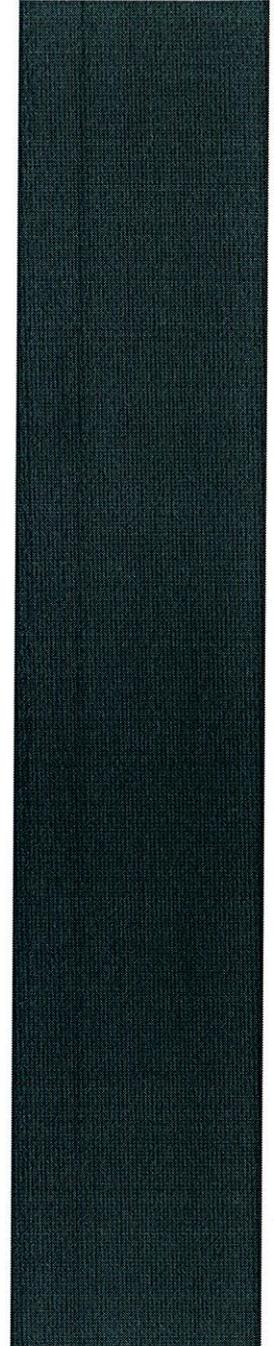
Résultat Social		18/11/2010		LIB
		Exercice N (EUR)	Exercice N-1 (EUR)	
623400	- CADEAUX A LA CLIENTELE	71,45		
623800	- DIVERS (POURBOIRES DON'S)	150,00	250,00	
624100	- TRANSPORT S/ACHAT		90,46	
625100	- VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 916,94		
625600	- MISSIONS		55,36	
625700	- RECEPTIONS	78,01	388,95	
626100	- FRAIS POSTAUX	8 614,75	6 827,61	
626101	- FRAIS POSTAUX		42,90	
626200	- FRAIS DE TELEPHONE		9 188,64	
626201	- FRAIS DE TELEPHONE	25 174,22	12 787,10	
627800	- AUTRES FRAIS ET COMMISSIONS B	117 328,02	91 751,74	
628800	- AUTRES SERVICES EXTERIEURS	59,00		
Autres achats		2 546 294,28	2 450 950,28	
635110	- TAXE PROFESSIONNELLE	182 533,00	125 008,00	
635121	- TAXES FONCIERES	1 195,24		
635130	- AUTRES IMPOTS LOCAUX		59,52	
635800	- AUTRES DROITS	59,20		
635801	- AUTRES DROITS	957,00	546,70	
637100	- CONTRIBUTION SOCIALE SOLIDARIT	14 135,00	12 177,00	
Impôts, taxes		198 879,44	137 791,22	
Salaires & traitements				
647500	- MEDICINE DU TRAVAIL		3,61	
Charges sociales			3,61	
681120	- DOT-AMORTISSEMENTS IMMOB COF	43 991,58	45 760,58	
681130	- DOT-AMORTISSEMENTS BIENS REN	1 056 865,61	1 044 414,90	
681200	- DOT.CHARGES A REPARTIR	19 000,00	19 103,84	
681210	- PROV GR REPARATIONS	560 968,48	560 968,48	
Dot. aux amort.		1 680 825,67	1 670 247,80	
Dot. aux prov. s/immo				
Dot. aux prov. s/a. circ				
681500	- DOT.PROVISION POUR RISQUES ET	285 855,00	422 570,78	

Résultat Social		18/11/2010		LIB
		285 855,00	422 570,78	
	Dot. aux prov. rsq. & ch			
	650010 - AMORTISSEMENT CADUCITE	1 925 335,65	1 925 335,64	
	651101 - REDEVANCES CONCESSIONS BREV	51 000,00	50 077,00	
	656100 - PROV POUR RENOUVELLEMENT	211 826,45	210 738,33	
	658000 - CHARGES DIVERSES DE GESTION	2,51	11 062,87	
	Autres charges	2 188 164,61	2 197 213,84	
	Total charges expl.	6 900 019,00	6 880 566,53	
	(1) RESULTAT EXPLOIT.	2 089 648,56	1 335 855,33	
	QP d'opé faites en comm.:			
	Bén. attri ou perte trans			
	Perte supp. ou bén. trans			
	Total quote part.			
	Produits financiers :			
	De participations			
	D'autres val. mob. & créa			
	Autres intérêts & et prod			
	786500 - REPRISE PROV/RISQ/CHARGES FIN	151 000,00	112 500,00	
	Reprises/provisions & tra	151 000,00	112 500,00	
	Diff. + de change			
	Prod. nets/cessions mo			
	Total prod. financ.	151 000,00	112 500,00	
	Charges Financières :			
	686500 - DOT PROV RISQUE FINANCIERS	379 000,00	151 000,00	
	Dot. financ. amort.	379 000,00	151 000,00	
	661160 - INT/EMP/PRUNTS & DET ASS	895 933,23	696 116,11	
	661520 - INT DES COMPTES COURANTS GRC	78 207,40	59 310,04	
	668000 - AUTRES CHARGES FINANCIERES		151 001,26	
	668100 - AUTRES CHARGES FINANCIERES C	12 921,76	12 886,60	

Résultat Social		Exercice N (EUR)	Exercice N-1 (EUR)	LIB
668130 - CHARGES FINANCIERES COUVERTES		1 124 636,68	1 362 090,56	
Intérêts & charges		2 111 699,07	2 281 404,57	
Diff. - de change				
Charges nettes/cession				
Total charges finan.		2 490 699,07	2 432 404,57	
(2) RESULTAT FINANCIER		-2 339 699,07	-2 319 904,57	
(3) RESULTAT COURANT		-250 050,51	-984 049,24	
Produits exceptionnels :				
772000 - PRODUITS EXERCICES ANTERIEURS		15 646,00		
S/opé. de gestion		15 646,00		
777000 - QUOTE-P SUBV INV VIR RES		78 296,36	78 296,36	
778800 - PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS			0,08	
S/opé. en capital		78 296,36	78 296,44	
Reprises / provi. & tran.				
Total produits exc.		93 942,36	78 296,44	
Charges exceptionnelles :				
671200 - PENALITES-AMENDES FISCALES ET			3 000,00	
671800 - CHARGES EXCEPTIONNELLES/OG			952,36	
672000 - CHARGES SUR EXERCICES ANTERI		31 039,87		
S/opé. de gestion		31 039,87	3 952,36	
675200 - VNC IMMOBILISATIONS CORPORELL			25 786,14	
678800 - AUTRES CHARGES EXCEPTIONNEL			19 032,39	
S/opé. en capital			44 818,53	
Dol. exc. amort. et prov.				
Total charges exc.		31 039,87	48 770,89	
(4) RESULTAT EXCEPT.		62 902,49	29 525,55	
Participation salariés				

LIB 18/11/2010

Résultat Social				
	Exercice N (EUR)	Exercice N-1 (EUR)		
Impôts / les bénéfices				
Total particip./ impot				
Total des produits	9 234 609,92	8 407 218,30		
Total des charges	9 421 757,94	9 361 741,99		
Bénéfice ou perte	-187 148,02	-954 523,69		
(a) dont a l'export.				
(3) dont crédit mobil.				
(3) dont crédit immob.				



TXSVAL
FDRX3;inv-083;1821;150;FRA

27/03/2012 09:48:47

Consultation tableaux de bord

Critères de sélection	
Tableau :	ACTPARK
	Bilan Social Actif
Version :	ACTPARK022BP3

LIEBARD Béatrice

Détail :

Détail sites : Non

Détail comptes/natures : Oui

Détail tiers : Non

Détail champs centralisables : Non

Détail analytique : Non

Paramètres :

	Soc	Site	Debut	Fin	Dév sél	Dev imp	Type cours	A nvx	Clôture
--	-----	------	-------	-----	------------	------------	------------	-------	---------

Brut A22 01/01/2011 31/12/2011 EUR

Amort. Prov. A22 01/01/2011 31/12/2011 EUR

N-1 Net A22 01/01/2010 31/12/2010 EUR

Variables :

Bilan Social Actif				
	Brut (EUR)	Amort. Prov. (EUR)	Net	N-1 Net (EUR)
Autres immo. corpo.	89 426 396,69	-7 624 374,14	81 802 025,58	82 679 257,64
231300 - IMMOBILISATIONS EN COURS - CON	3 734 982,32			617 170,73
Immo. en cours	3 734 982,32		3 734 982,32	617 170,73
Avances et acomptes				
Immobilisations financ. :				
Particip. évaluées				
Autres particip				
Créances rat. part.				
Autres titres immo.				
Prêts				
275100 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	1 000,00			1 000,00
Autres immo. financ.	1 000,00		1 000,00	1 000,00
TOTAL (I)	93 397 302,09	-7 758 684,83	85 638 620,26	83 407 420,52
Stock et en-cours :				
Matières premières				
En cours prod biens				
En cours prod.serv.				
Produits intermédiaires				
Marchandises				
Avances & acpt/cde				
Créances :				
411100 - CLIENTS (non auxiliaire)	1 334 268,79			233 858,25
411150 - CLIENTS DIVERS	5,00			
Clients & cpt ratta.	1 334 273,79		1 334 273,79	233 858,25
401000 - FOURNISSEURS (auxill)	4 798,59			
404000 - FOURNISSEURS D IMMOBILISATION	1 364,89			
409100 - FOURNISSEURS RRR				887,67

LIB

18/11/2010

Bilan Social Actif			
409400 - FRS DIMMO DEBITEURS	409800 - AVOIRS NON PARVENUES	445621 - TVA DEDUCTIBLE IMMOBILISATION	445660 - TVA DEDUCTIBLE SUR BIENS ET SE
1 364,89	19 918,14		138 812,51
			15 439,49
			445670 - TVA CREDIT A REPORTER
		2 873,00	
			445710 - TVA COLLECTEE
			445840 - TVA DEDUCTIBLE ATTENTE
		32 275,05	25 995,60
			445860 - TVA SUR FACTURES NON PARVENU
		76 973,44	53 319,71
			467500 - CREANCES DIVERSES
		5 867,28	50 077,00
			468700 - PRODUITS A RECEVOIR
		144 070,39	288 186,28
			Autres créances
			Capital souscrit app
			Valeurs mobilières:
			Actions propres
			Autres titres
		300,00	511200 - CHQ ESPECES A ENCAISSER
			512024 - C.AGRICOLE
			512028 - CREDIT AGRICOLE LORRAINE
			512029 - CREDIT AGRICOLE
			512030 - CREDIT AGRICOLE
			512053 - CALYON
		1 165,15	512102 - CIC
			533100 - CAISSE SALINIÈRES
		1 000,00	533110 - CAISSE BOURSE
		3 000,00	533120 - CAISSE TOURNY
		44,15	533210 - CAISSE BOURSE PETITE
		466,42	533230 - CAISSE SALINIÈRES PETITE
		171,73	533240 - CAISSE TOURNY PETITE
			Disponibilités
		12 163,25	486000 - CHARGES CONST AVANCES
			486600 - CCA FINANCIER
		3 150,84	
			LIB
			18/11/2010

LIB

10/11/2010

Bilan Social Actif			
	Brut (EUR)	Amort. Prov. (EUR)	Net
			N-1 Net (EUR)
Charges const. avanc	3 465,46		3 465,46
TOTAL (II)	1 493 972,89		1 493 972,89
481500 - CHARGES A REPARTIR-FRAIS HYPO	176 542,00		
Charges à répartir (III)	176 542,00		176 542,00
Primes rbt obligat. (IV)			
Ecart conv. actif (V)			
TOTAL GENERAL (0aV)	95 067 816,98	7 758 681,83	87 309 135,15
			84 319 299,60



TXSVL
FDRX3;inv-083;1821;150;FRA

27/03/2012 09:50:34

Consultation tableaux de bord

Critères de sélection	
Tableau :	PASSIFPARK Bilan Social Passif
Version :	PASSIFPARK022E

LIEBARD Beatrice

Détail :

Détail sites : Non

Détail comptes/natures : Oui

Détail tiers : Non

Détail champs centralisables : Non

Détail analytique : Non

Paramètres :

Soc	Site	Début	Fin	Dev	Dev	Imp	Type cours	Nvx	Clôture
-----	------	-------	-----	-----	-----	-----	------------	-----	---------

Solde fin N

A22

01/01/2011

31/12/2011

EUR

Solde fin N-1

A22

01/01/2010

31/12/2010

EUR

Variables :

LIB		26/11/2010	
614000 - CHARGES LOCATIVES		-1 130,00	
613501 - LOCATIONS MOBILIERES		-6 606,81	-13 502,68
613500 - LOCATIONS MOBILIERES		-6 088,55	-1 247,59
613200 - LOCATIONS IMMOBILIERES		-17 841,06	-22 563,93
611013 - HONORAIRES DIVERS		-38 328,20	-2 267,79
611001 - SERVICES EXT - PREST GROUPE		-729 380,05	-788 087,20
611000 - SERVICES EXTERIEURS - PRESTATI		-1 500,00	
607001 - ACHAT MARCHANDISES		-1 789,00	
606800 - AUTRES MATIERES ET FOURNITURE		-678,41	-781,59
606501 - FOURNITURES PARKING TICKETS		-11 072,20	-24 090,65
606500 - FOURNITURES PARKING TICKETS		-5 185,60	
606401 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES		-1 250,15	-1 540,87
606400 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES		-1 817,25	-2 468,64
606301 - FOURNITURES ENTRETEN ET PETI		-23 413,31	-32 978,64
606300 - FOURNITURES ENTRETEN ET PETI		-9 479,73	-828,37
606101 - FOURNITURES NON STOCKABLES		-90 411,07	-197 244,59
606100 - FOURNITURES NON STOCKABLES		-59 245,50	
Acompte de dividendes			
Report à nouveau		-16 383 493,35	-17 338 017,04
119000 - REPORT A NOUVEAU DEBITEUR		-16 383 493,35	-17 338 017,04
Autres réserves			
Réserves réglementées			
Réserves statutaires			
Réserve légale (3)			
Réserves :			
Ecartis réévaluation (b)			
Primes émission/fusion		16 265 521,80	16 265 521,80
104100 - PRIMES D'EMISSION		16 265 521,80	16 265 521,80
Capital social (a)		8 384 688,00	8 384 688,00
101300 - CAPITAL APPELE VERSE		8 384 688,00	8 384 688,00
Bilan Social Passif		Solde fin N-1 (EUR)	Solde fin N (EUR)

Bilan Social Passif		26/11/2010		LIB
615201 - ENTRETEN BIENS MOBILIERS	-1 000,00	-126,26	-108 221,57	
615601 - MAINTENANCE IMMOBILIERE	-249 463,69	-215 600,03		
616100 - ASSURANCES RC	-13 633,92	-13 633,92		
616101 - ASSURANCES MULTIRISQUES	-68 354,63	-64 770,06		
616300 - ASSURANCES TRANSPORTS	-3,80	-453,00		
618100 - DOCUMENTATION GENERALE	-190,60			
621100 - PERSONNEL INTERIMAIRE		-6 409,90		
621101 - PERSONNEL INTERIMAIRE	-867 251,86	-861 973,98		
622600 - HONORAIRES	-12 523,52	-3 743,54		
622601 - HONORAIRES	-11 140,58	-4 708,00		
622610 - HONORAIRES COMMISSAIRES AUX	-15 500,00	-18 000,00		
622611 - HONORAIRES EXPERTISES SUR AC	-6 000,00	-2 000,00		
622700 - FRAIS ACTES ET DE CONTENTIEUX	-483,91	-441,62		
622701 - FRAIS ACTES ET DE CONTENTIEUX		-63,10		
623100 - ANNONCES ET INSERTIONS	-294,70	-4 659,65		
623101 - ANNONCES ET INSERTIONS	-12 279,00	-21 335,00		
623400 - CADEAUX A LA CLIENTELE	-71,45			
623800 - DIVERS (POURBOIRES DONNS)	-150,00	-250,00		
624100 - TRANSPORT S/ACHAT		-90,46		
625100 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS	-3 916,94			
625600 - MISSIONS		-55,36		
625700 - RECEPTIONS	-78,01	-388,95		
626100 - FRAIS POSTAUX	-8 614,75	-6 827,61		
626101 - FRAIS POSTAUX		-42,90		
626200 - FRAIS DE TELEPHONE		-9 188,64		
626201 - FRAIS DE TELEPHONE	-25 174,22	-12 787,10		
627800 - AUTRES FRAIS ET COMMISSIONS B	-117 328,02	-91 751,74		
628800 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	-59,00			
635110 - TAXE PROFESSIONNELLE	-182 533,00	-125 008,00		
635121 - TAXES FONCIERES	-1 195,24			
635130 - AUTRES IMPOTS LOCAUX		-59,52		
635800 - AUTRES DROITS	-59,20			
635801 - AUTRES DROITS	-957,00	-546,70		
Soide fin N (EUR)				
Soide fin N-1 (EUR)				

Bilan Social Passif		26/11/2010		LIB
781500 - REP PROV P/RISQ CH EXPL	173 541,00	51 378,12		
786500 - REPRISE PROV/RISQ/CHARGES FIN	151 000,00	112 500,00		
791000 - TRANSFERT CHARGES EXPLOITATI	3 802,28	2 039,81		
791110 - TRANSFERT CHARGES SINISTRES	5 867,28			
Resultat de l'exercice	-187 148,02	-954 623,69		
131400 - SUBVENTIONS EQUIPEMENT - COM	11 840 431,00	10 671 431,00		
139400 - QUOTE PART SUBVENTIONS EQUIP	-1 129 981,82	-1 051 685,46		
Subventions investis.	10 710 449,18	9 619 745,54		
Provisions règlement.				
TOTAL (I)	17 835 493,92	16 931 938,30		
Produit titres partic.				
229500 - CADUCITE GO	15 057 479,42	13 132 143,77		
Avances conditionnées	15 057 479,42	13 132 143,77		
TOTAL (II)	15 057 479,42	13 132 143,77		
151800 - AUTRES PROVISIONS POUR RISQUE	1 897 743,78	1 785 429,78		
Provisions pr risques	1 897 743,78	1 785 429,78		
156000 - PROVISION POUR RENOUVELLEMEN	1 473 629,64	1 261 803,19		
157200 - PROVISION GROSSES REPARATION	4 374 429,80	3 813 461,32		
158000 - PROVISION POUR CHARGES	379 000,00	151 000,00		
Provisions pr charges	6 227 059,44	5 226 264,51		
TOTAL (III)	8 124 803,22	7 011 694,29		
Emprunts obligataires				
Autres emprunts				
164000 - EMPRUNT AUPRES DES ETABLISSEME	37 416 772,32	38 291 772,32		
168800 - INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	4 961,88	2 156,00		
512024 - C.AGRICOLE	16 068,12			
512029 - CREDIT AGRICOLE	275 355,71			
512030 - CREDIT AGRICOLE	295 121,85			
512041 - CREDIT AGRICOLE	4 415,90	124 596,54		
512053 - CALYON	459 839,61			

Bilan Social Passif		26/11/2010		LIB
Empr. & dettes étab.		38 509 535,39	38 418 524,86	
165500 - DEPOT ET CAUTIONNEMENT		216 969,79	225 813,90	
451100 - C C INTEGRATION FISCALE			20 000,00	
451500 - COMPTES COURANTS GROUPE		3 993 367,03	5 115 159,63	
Empr. & dettes financ.		4 210 336,82	5 360 973,63	
419100 - CLIENTS AVANCES ET ACOMPTES		5 040,00	5 040,00	
Avances & acpt/cde		5 040,00	5 040,00	
401000 - FOURNISSEURS (auxill)		123 402,75	1 387 982,91	
408100 - FOURNISSEURS FNP		1 420 947,45	337 668,20	
408110 - FRS FACTURES NON PARV			1 614,00	
Dettes fournisseurs		1 544 350,20	1 727 265,11	
445710 - TVA COLLECTEE		35 672,56		
445870 - TVA SUR FACTURES A ETABLIR			163 042,16	
447000 - AUTRES IMPOTS ET TAXES ASSIMIL		11 634,00		
448600 - ETAT CHARGES A PAYER		26 312,00	12 177,00	
Dettes fiscales & soc.		73 618,56	175 219,16	
404000 - FOURNISSEURS D IMMOBILISATION		77 386,61	109 344,09	
404700 - FOURNISSEURS RG		1 726,68	1 726,68	
408400 - FNP FOURNISS IMMOBILISATION		193 061,36		
Dettes/immobilisations		272 174,65	111 070,77	
467500 - CREANCES DIVERSES		1 394,28		
468600 - DIVERS CHARGES A PAYER		4 005,00		
Autres dettes		5 399,28		
487000 - PRODUITS CONSTATES AVANCE		490 437,78	262 208,00	
487200 - PRODUITS CONSTATES AVANCE-AM		1 180 465,91	1 183 221,81	
Produits const. avanc.		1 670 903,69	1 445 429,81	
TOTAL (IV)		46 291 358,69	47 243 623,24	
Ecart convert. passif (V)				
TOTAL GENERAL (I-V)		87 309 136,16	84 319 299,60	

LIB

26/11/2010

Bilan Social Passif			
	Soide fin N (EUR)	Soide fin N-1 (EUR)	
512024 - C.AGRICOLE	16 068,12		
512029 - CREDIT AGRICOLE	275 355,71		
512030 - CREDIT AGRICOLE	295 121,85		
512041 - CREDIT AGRICOLE	41 415,90	124 596,54	
512053 - CALYON	459 839,61		
Dont concours bancaire	1 087 801,19	124 596,54	
101300 - CAPITAL APPELE VERSE	8 384 688,00	8 384 688,00	
Dont capital versé (a)	8 384 688,00	8 384 688,00	
Dont 1051 (b)			
Dont 1052 (b)			
Dont 1053 (b)			

Communauté Urbaine de Bordeaux
Pôle de la Mobilité

Direction des Transports et de la Mobilité Durable
Service stationnement et mobilité durable
Centre stationnement et mobilités alternatives



RAPPORT D'ACTIVITÉS STATIONNEMENT 2011

SOMMAIRE

ÉDITO	5
FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE	7
REPÈRES	9
CHAPITRE 1 : DESCRIPTION DU SERVICE	13
1.1 Présentation générale	13
1.2 Définitions	13
1.3 Situation communautaire	13
1.4 Descriptif des parcs	15
CHAPITRE 2 : SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ	17
2.1 Activités 2011 - Parcup	17
2.2 Activités 2011 - Urbis Park	30
2.3 Activités 2011 - Central Parcs	41
CHAPITRE 3 : ANALYSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE	45
3.1 Analyse financière - Urbis Park	45
3.2 Analyse financière - Central parcs	53
3.3 Analyse financière - Parcup	61
CHAPITRE 4 : CONTRÔLES EFFECTUES	70
4.1 Jalonnement dynamique	70
4.2 jalonnement directionnel	71
4.3 Contrôles périodiques des parcs	71
4.4 Suivi du projet de construction du parc André Meunier	74
4.5 Réclamations	74
CHAPITRE 5 : AVIS DU DÉLÉGANT	75

ÉDITO

La Communauté, en retenant parmi ses compétences, les parcs de stationnement publics en ouvrage avait manifesté le souhait d'accompagner le développement urbain et répondre aux besoins de la voiture en ville.

En proposant un meilleur partage de la voie, en favorisant l'usage des transports en commun et des modes doux et en limitant l'utilisation de la voiture de manière individuelle, les politiques communautaires font évoluer le rôle joué par les parcs de stationnement publics.

Ainsi, pour l'ensemble des 22 parcs sous compétence communautaire, on observe en 2011 dans la continuité de 2010, une baisse de la fréquentation horaire et une progression du nombre d'abonnés résidents à l'exception de Central Parcs qui a vu le nombre d'abonnés baissé en raison du départ des acteurs économiques. Ceci traduit un phénomène de résidentialisation des parcs alors que le modèle économique repose sur le foisonnement horaire des véhicules.

Cette situation, qui semble se confirmer, a des effets sur l'équilibre financier de l'exploitation des parcs. Celui-ci reste globalement fragile pour des raisons différentes tant pour Central Parcs, BP 3000 ou Parcub.

Aussi, pour rester accueillants, les parcs font l'objet de campagnes régulières de travaux. A l'instar de Parcub, des nouveautés dans la grille tarifaire comme le tarif « petits rouleurs » accompagnent les nouvelles pratiques constatées.

Enfin, la réalisation de nouveaux parcs fait partie des objectifs communautaire avec, le 1^{er} juin 2011, la pose de la première pierre du 23^{ème} parc situé place André Meunier à Bordeaux pour mieux répondre aux besoins de stationnement des quartiers Sainte Croix et Saint-Jean.

Parallèlement la réorganisation des services en février 2011 a permis de renforcer le contrôle des parcs grâce au rapprochement des équipes stationnement et circulation. La mobilisation des agents, leur réactivité et leur prise d'initiative ont généré une dynamique positive pour conduire une réflexion sur la compétence stationnement, pour élaborer de nouveaux outils de suivi et pour établir de nouveaux espaces de dialogue avec les délégataires comme la régie, notamment sur la qualité. De plus, des liens plus étroits se sont établis entre les directions pour assurer une veille tant technique que contractuelle ou financière.

Finalement, 2012 devrait permettre de consolider à la fois les tendances observées dans l'activité des parcs de stationnement et le rôle de contrôle et de suivi de la Communauté.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

1^{ER} SEMESTRE

Janvier	février	Mars	Avril	Mai	Juin
<p>Parcub Le 1^{er}, prise en gestion de la fourrière en Service Public Administratif</p> <p>Parcub Le 1^{er}, modification de la grille tarifaire</p> <p>Urbis park Mise en service du PMQ, plan management qualité</p>		<p>Parcub Le 10, Conseil d'administration</p> <p>Parcub Saint Jean Les 3, 4 et 6, accès gratuit pour le Congrès national des personnes à mobilité réduite</p>	<p>Urbis park Le 1^{er}, modification de la grille tarifaire</p> <p>Central parcs Rénovation des peintures des 3 niveaux hauts</p>	<p>Parcub le 10, Conseil d'administration</p> <p>Central parcs Modification du gabarit d'entrée</p>	<p>Parcub le 21, Conseil d'administration</p> <p>Urbis park Le 23, pose de la première pierre du parc André Meunier (livraison fin 2012)</p> <p>Urbis park Bourse Centralisation vidéo et interphones de tous les parcs</p>

2^{ÈME} SEMESTRE

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<p>Urbis park Tourny Mise en service télé péage</p> <p>Central parcs Reprise du système d'éclairage néon défaillant</p>	<p>Urbis park Jaurès Le 3, violent orage et inondations</p> <p>Urbis park Bourse Jaurès Salinières Fin des travaux anti-inondation (batardeaux)</p>	<p>Parcub Le 20, Conseil d'administration</p> <p>Urbis park Bourse Le 29, Commission quinquennale de sécurité</p> <p>Urbis park Bourse Jaurès Rénovation de tous les plafonniers d'ascenseurs</p>	<p>Central parcs Achat d'une laveuse de sols autoportée</p>	<p>Parcub Le 15, Conseil d'administration.</p> <p>Validation des tarifs « petits rouleurs » qui seront mis en service pour les résidents mi-2012 (après l'installation du système de lecture des plaques d'immatriculation)</p> <p>Central parcs Remplacement des pompes de relevage</p>	<p>Parcub Le 13, Conseil d'administration</p> <p>Parcub Présentation des grilles tarifaires 2012 à la CUB</p> <p>Urbis park Validation des grilles tarifaires par la CUB avec effet au 1^{er} avril 2012</p> <p>Urbis park Jaurès Le 1er, Commission quinquennale de sécurité</p> <p>Central parcs Validation des grilles tarifaires par la CUB avec effet au 1^{er} avril 2012</p>

REPÈRES

Le stationnement

C'est avec le décret du 21 août 1928 qu'apparaît la notion de stationnement payant à condition que soit préservée la desserte des riverains.

Le stationnement est nécessaire dans le développement des activités d'une ville, d'une commune, d'un établissement public ou d'une entreprise. Sa régulation est un outil de la politique des déplacements (pour favoriser les modes alternatifs et limiter les flux pendulaires) et un atout économique pour chacun des acteurs (pour favoriser la rotation des véhicules sur les zones commerçantes et l'accueil des clients).

Aujourd'hui, c'est à l'aide d'aménagements hors de la voirie publique que l'on s'efforce de satisfaire le besoin de stationnement dont l'intérêt économique est désormais reconnu.

Le partage de l'espace

Dans les agglomérations, l'espace public devient rare : il ne saurait avoir pour destination unique le stationnement de véhicules.

De plus, il n'est plus possible aujourd'hui de répondre aux besoins de stationnement sur la seule voirie. C'est ainsi que les parcs publics et privés, en ouvrage comme en surface, mais également les parcs de dissuasion et les parcs relais situés en périphérie, doivent répondre à la demande dans un souci d'économie générale et de promotion d'une mobilité durable.

S'attachant à organiser l'espace urbain au profit des piétons, des deux roues et des transports en commun, les collectivités se sont lancées dans de véritables politiques de stationnement. Ces politiques doivent permettre d'instaurer une régulation effective entre l'offre et la demande.

La situation

Les études, les plus récentes sur le stationnement, ont été publiées par le bureau d'analyse des secteurs professionnels (D.A.E.I.) et par le Centre d'Études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme, et les constructions publiques (CERTU). L'étude D.A.E.I. publiée au cours du mois de novembre 2006 porte sur la gestion des parcs de stationnement en ouvrages ouverts au public.

L'étude du CERTU publiée en décembre 2008 porte sur le stationnement public en France en 2005.

Le CERTU publie tous les cinq ans une enquête sur le stationnement public en France auprès des villes de plus de 20 000 habitants et ce, dans la lignée des précédentes enquêtes de 1985, 1995, et 2000. La prochaine enquête Certu sur le stationnement devrait être publiée courant 2012

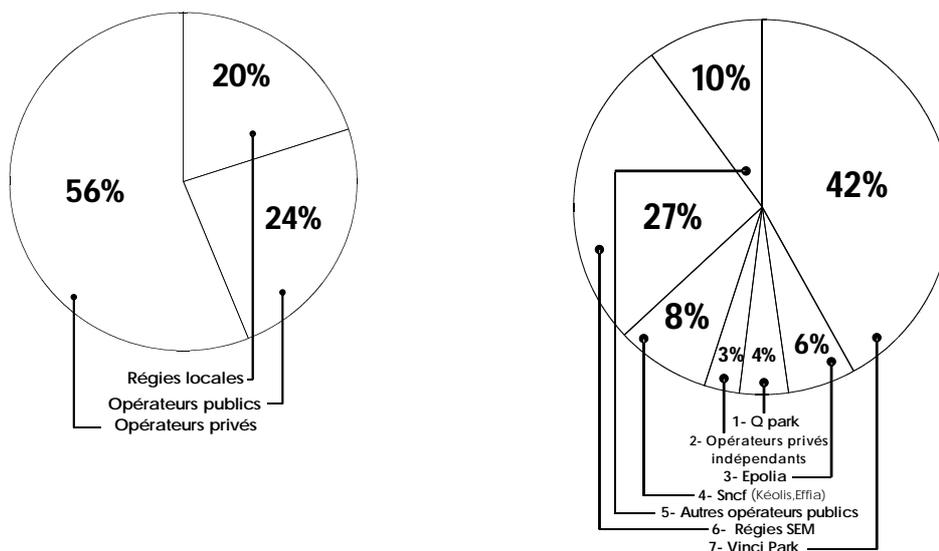
EN FRANCE, 400 COMMUNES DISPOSENT DE STRUCTURES HORS VOIRIE REPRÉSENTANT UN TOTAL ESTIMÉ À 1 400 PARCS POUR UNE CAPACITÉ D'ENVIRON 780 000 PLACES.

Les opérateurs

Le partage du marché lié au stationnement n'évolue pas de manière significative d'une année à l'autre. Les opérateurs publics (24%) se partagent ainsi le marché avec les opérateurs privés (56%).

Ces derniers agissent, de manière générale, dans le cadre de gestion déléguée par des collectivités locales par voie de régie comme la Communauté urbaine de Bordeaux (17 parcs représentant 8 600 places).

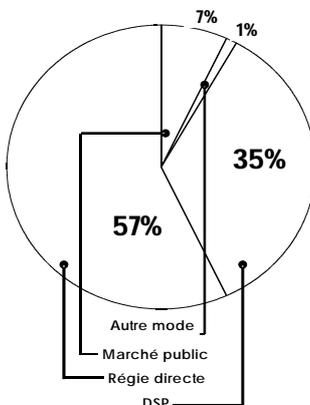
Répartition des parts de marchés par opérateurs



Les modes de gestion

La répartition des modes de gestion publique est majoritairement orientée vers de la gestion directe.

Les délégations de service public représentent plus d'un tiers du global, alors que les marchés publics sont plus résiduels.



Le stationnement et les Communautés urbaines

On dénombre seize communautés urbaines sur le territoire national. Ces communautés urbaines se caractérisent par une forte hétérogénéité, s'agissant du nombre de communes qui les composent ou bien de leur démographie.

	<i>Communes</i>	<i>Habitants</i>
Grand Lyon	55	1 253 201
Lille Métropole	87	1 107 861
Marseille Provence Métropole	18	1 023 972
Le grand Toulouse	25	744 812
La CUB	27	714 727
Nantes Métropole	24	579 131
Nice côte d'Azur	24	510 214
Communauté Urbaine de Strasbourg	28	467 376
Grand Nancy	20	264 657
Brest métropole Océane	8	214 504
Dunkerque Grand Littoral	18	208 705
Le Mans Métropole	9	194 138
Communauté Urbaine Creusot-Montceau	16	95 500
Communauté Urbaine d'Arras	24	94 059
Communauté Urbaine de Cherbourg odeville	5	88 208
Communauté Urbaine d'Alençon	19	52 555

Des compétences communes

Les parcs de stationnement sont du ressort des communautés urbaines. La surveillance du stationnement payant sur voirie est généralement assurée par les communes alors que l'entretien de la voirie destinée au stationnement de surface revient juridiquement aux communautés urbaines puisqu'elles en ont la propriété.

Des compétences partagées

La gestion des parcs de stationnement sur l'ensemble des communautés urbaines peut être également assurée par les communes. Sur le territoire communautaire bordelais, la ville de Bordeaux assure ainsi la gestion de cinq parcs de stationnement :

Les Allées de Chartre, Grands hommes, Victor Hugo, des Capucins et Alsace Lorraine

Exemples de tarification	Tarifs moyens en €			
	1 heure en parc	Abonnement mensuel résident	Abonnement mensuel non résident	1 heure sur voirie
Lyon	1,85	88	124	1,30 à 2 €
Lille	1,60	71	Non disponible	0,85 à 1,90 €
Toulouse	1,85	Non disponible	Non disponible	0,50 à 1,50 €
Nantes	2	75	134	1 à 1,70 €
Bordeaux	2,20	61	99	1,70 à 2,20

En 2011, au niveau national, les tarifs « horaires » moyens pratiqués dans la communauté urbaine de Bordeaux se maintiennent à un niveau élevé. Par contre, le tarif des abonnements demeure comparativement très attractif.

CHAPITRE 1 : DESCRIPTION DU SERVICE

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le stationnement est devenu un facteur déterminant en matière d'aménagement du territoire communautaire.

Ainsi en complément de la gestion du domaine public de la voirie, la circulaire 68 427 du 18 septembre 1968 confère le transfert des compétences, en matière de gestion et d'exploitation des parcs de stationnement hors voirie à la Communauté urbaine de Bordeaux.

Il convient toutefois de noter que quatre parcs de stationnement ouvragés situés en centre ville de Bordeaux sont sous la compétence de la ville de Bordeaux : Capucins, Grands Hommes, Victor Hugo, Alsace Lorraine.

L'offre de stationnement sous compétence communautaire est de 22 parcs pour une capacité totale de 11 961 places.

2. DÉFINITIONS

Les parcs de stationnement sont payants et leur accès contrôlés. On distingue deux types de structures :

- **Les parcs de surface** : aire de stationnement à l'air libre ou parcs en enclot,
- **Les parcs ouvragés** : aire de stationnement construite dans un immeuble bâti avec partie en élévation à l'air libre ou partie enterrée.

La population utilisatrice des parcs se segmente en trois grandes catégories d'utilisateurs :

- **Les visiteurs** : Usagers ponctuels, professionnels qui souhaitent disposer d'un stationnement de proximité immédiate de leur lieu d'achat ou de rendez-vous.
- **les pendulaires** : Usagers qui stationnent en journée pour se rendre à leur travail (demande de stationnement en journée).
- **les résidents** : Dans cette catégorie d'utilisateurs, on recense **les résidents actifs** qui utilisent leurs véhicules pour une destination régulière et journalière. La demande de stationnement se situe essentiellement la nuit et le Week-end et **les résidents fixes** qui utilisent irrégulièrement leur véhicule. La demande de stationnement est de longue durée (journée, nuit, week-end).

3. SITUATION COMMUNAUTAIRE

L'exploitation des parcs de stationnement est assurée par la régie Parcub et par Urbis Park et Central Parcs sous la forme de contrats de délégations de services publics, de types concessifs.

A. La régie Parcub

La régie Parcub a été créée le 5 avril 2004, son activité a commencé le premier mai de la même année. Cette régie à personnalité morale et autonomie financière, assure la mission d'exploitation de l'ensemble des parcs de stationnement publics de la Communauté urbaine, à l'exception de ceux faisant l'objet d'une délégation de service public.

De plus Parcub peut procéder à la demande de la Communauté urbaine, à la construction ou à l'achat de tous nouveaux parcs de stationnement publics ou parcs relais.

D'une façon générale la régie peut exercer toutes autres activités annexes se rapportant au stationnement ou correspondant à des services offerts aux usagers de tout espace de stationnement sur la Communauté urbaine de Bordeaux.

Les tarifs sont fixés par le Conseil d'Administration dans le respect du Plan des Déplacements Urbains (P.D.U.).

L'autonomie conférée à la régie s'exerce en réalité dans l'intérêt de la collectivité de rattachement, sous le contrôle des membres du Conseil d'Administration, issus de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

L'offre est de 8 600 places pour 17 parcs de stationnement répartis selon trois secteurs géographiques :

Hyper centre ville	Capacités	Centre ville	Capacités	Périphérie	Capacités
Mériadeck	1 388	Huit mai 1945	736	Pessac Centre	361
Front du Médoc	1 159	Porte de Bordeaux	740	Mérignac Charles de Gaulle	298
Cité Mondiale	729	Gare Saint-Jean	523	Barrière du Médoc	135
Pey Berland	709	Victoire	466		
Gambetta	529	Bergonié	64		
Bonnac	168	Croix de Seguey	53		
République	431				
Rue Lhôte	111				

Les parcs mixtes Parcub et tbc

En complément des parcs relais (parc de stationnement dédié aux automobilistes utilisant les transports en commun), 252 places de stationnement sont réservées aux abonnés du réseau de transport en commun de la Communauté Urbaine de Bordeaux sur les trois parcs suivants :

- Pessac Centre
- Mérignac Charles de Gaulle
- Porte de Bordeaux

Cette convention tripartite a été passée en Juin 2007 entre la Communauté Urbaine de Bordeaux, le délégataire du réseau et la régie Parcub.

B. Urbis park

Ce contrat de délégation de service public, de type concessif, a une durée de 41,5 années, il a débuté le 26 juin 2000 et prendra fin le 31 décembre 2042.

Ce contrat prévoyait la réalisation et l'exploitation de quatre parcs de stationnement situés Place Jean Jaurès, Place de la Bourse, Place Salinières et Place André Meunier.

Il convient de noter que la construction du parc André Meunier a commencé en avril 2012.

Cette délégation de service public prévoyait également, à la charge du délégataire, la rénovation du parc de stationnement situé Place Tourny.

L'offre de 3 028 places (hors parc A. Meunier) se répartit en :

	Capacités
Jean Jaurès	963
Tourny	957
Bourse	691
Salinières	407
<i>André Meunier</i>	<i>323</i>

C. Central parcs

De type concessif, avec une durée de 35 ans, le contrat de délégation de service public a débuté le 17 février 1989, il prendra fin le 9 février 2026.

Ce contrat prévoyait la réalisation et l'exploitation du parc situé place Camille Jullian. Actuellement la Société Vinci Park en assure l'exploitation du parc, pour le compte de Central parcs.

L'offre du parc Camille Jullian est de 331 places.

4. DESCRIPTIF DES PARCS COMMUNAUTAIRES

Exploitant : PARCUB											
Parcs	Communes	Accès	Types	Dates de mise en service	Nb de niveaux	Capacités V.L (1)	Places P.H.(2)	Places V.E (3)	Places motos	Espaces deux roues	
Hyper centre	Gambetta	Bordeaux	rue E.Michelet	Ouvrage	01/03/1980	3	515	10	4	-	-
	Bonnac	Bordeaux	rue E.Michelet	Ouvrage	30/09/2009	1	165	3	-	-	-
	Pey Berland	Bordeaux	place Pey-Berland	Ouvrage	27/06/1985	6	688	19	2	-	-
	République	Bordeaux	place de la République	Ouvrage	01/05/1980	3	421	8	2	-	-
	C.C. Mériadeck	Bordeaux	rue Révérend-Père Dieuzayde rue C. Bonnier	Ouvrage	01/09/1986	5	1363	23	2	-	32
	Cité Mondiale	Bordeaux	quai des Chartrons	Ouvrage	01/01/1992	4	712	15	2	-	-
	Front du Médoc	Bordeaux	rue R. Lateulade	Ouvrage	01/01/1994	3	1144	13	2	35	49
Rue Lhôte	Bordeaux	rue Lhôte	Ouvrage	01/12/2005	3	106 abonnés uniquement	2	3	4	50	
Périphérie	Barrière du Médoc	Le Bouscat	av. de la Libération rue R. Schumann	Surface	01/12/1985	2	132	3	-	-	-
	Pessac centre	Pessac	rue des Poilus	Ouvrage	15/09/1988	3	355	4	2	-	-
	Mérignac C. de Gaulle	Mérignac	place C. de Gaulle	Ouvrage	16/04/1985	4	290	6	2	14	82
Centre ville	8 mai 1945	Bordeaux	cours Mal. Juin rue J. Fleuret	Ouvrage	17/05/1982	3	726	8	2	19	20 (+ 22 gratuites)
	Porte de Bordeaux	Bordeaux	av. Gal. De Larminat	Ouvrage	01/01/1992	4	724	14	2	-	-
	Victoire	Bordeaux	rue Candale	Ouvrage	12/11/1984	3	455	9	2	-	-
	Gare St Jean	Bordeaux	rue St Vincent de Paul	Ouvrage	01/12/1985	4	512	5	6	oui	-
	Bergonié	Bordeaux	cours de l'Argonne	Ouvrage	01/11/2002	1	64 résidents uniquement	-	-	-	-
	Croix de Seguey	Bordeaux	rue Croix de Seguey	Surface	28/08/2006	1	51 dont 11 résidents Aquitanis	2	-	-	-
							8 423	144	33	72	255

Exploitant : BP 3000 / Urbis Park											
Parcs	Communes	Accès	Types	Dates de mise en service	Nb de niveaux	Capacités V.L	Places P.H.	Places V.E	Places motos	Espaces deux roues	
Hyper centre	Bourse	Bordeaux	place Jean-Jaurès quai Mal. Lyautey	Ouvrage	01/12/2003	6	677	14	2 places sur emplacements P.H.	24	30
	J Jaurès	Bordeaux	place Jean-Jaurès quai Mal. Lyautey	Ouvrage	01/07/2005	7	945 + 3 places pour service de lavage	18	2	-	-
	Tourny	Bordeaux	allées de Tourny	Ouvrage	01/01/1974	2	931 + 6 places pour service delavage	20	-	11	15
Centre ville	Salinières	Bordeaux	quai des Salinières	Ouvrage	01/04/2003	5	399	8	1 place sur emplacement P.H.	16	62
							2 961	60	2	51	107

Exploitant : Central Parcs											
Parcs	Communes	Accès	Types	Dates de mise en service	Nb de niveaux	Capacités V.L	Places P.H.	Places V.E	Places motos	Espaces deux roues	
Hyper centre	Camille Jullian	Bordeaux	rue du Pas St Georges	Ouvrage	02/09/1991	4	324	7	-	-	-

Récapitulatif	11 715	211	35	123	362
Parcs Communautaires	11 961				

CHAPITRE 2 : SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

2.1 Activité 2011 des parcs gérés par PARCUB

Fin 2011, PARCUB gérait 17 parkings représentant une capacité de 8261 places.

Les parcs sont répartis en trois secteurs :

- les secteurs « Hyper centre » et « Centre », situés sur la commune de Bordeaux, regroupent la grande majorité de ces équipements.
- la troisième zone, baptisée « Périphérie », comprend trois autres parkings, implantés sur les communes de Mérignac, Pessac et Le Bouscat.

- **Parcub 2011 : 17 parcs, sur 3 zones**

Seule modification importante à ce classement en 2011 : depuis le début de l'année, le parc Victoire est classé dans la zone Hyper centre, alors que, jusqu'à fin 2010, il appartenait à la zone Centre.

Zone Hyper centre 2011: 9 parcs 5690 places	Places PARCUB	Places privées
C.C. Mériadeck	1 388	
Pey Berland	709	405
Gambetta	529	
Bonnac	168	
République	431	
Cité mondiale	729	146
Front du Médoc	1 159	
Victoire	466	
Lhôte	111	
Zone Centre 2011: 5 parcs, 2116 places		
Huit Mai 1945	736	
Bergonié	64	
Porte de Bordeaux	740	
Croix de Seguey	53	11
Saint Jean	523	
Zone Périphérie 2011: 3 parcs, 794 places		
Barrière du Médoc	135	
Charles de Gaulle	298	
Pessac centre	361	
TOTAL: 17 parcs, 8600 places	8 600	562

- **Gestion de la fourrière depuis début 2011**

Il est à noter que, depuis le 1^{er} janvier, le domaine de compétence de Parcub s'est étoffé : en effet,

la régie autonome s'est vu confier par la Cub la gestion du service de la fourrière automobile sur l'ensemble du territoire communautaire. Pour remplir cette nouvelle mission, en 2011 (et certainement jusqu'à fin octobre 2012), Parcub continue d'utiliser le parc initial, d'une capacité de 450 places environ, situé quai du Maroc à Bordeaux. Par la suite, Parcub devrait utiliser pour partie plusieurs parcs, en particulier ceux de Huit mai 45, Front du Médoc et Porte de Bordeaux.

Pour mémoire, s'agissant d'un SPA, service public administratif, la fourrière fait l'objet d'une comptabilité distincte de celle du stationnement, qui est pour sa part gérée en SPIC, service public industriel et commercial.

Zone HYPER CENTRE de PARCUB

Tarification PARCUB 2011, en zone Hyper centre (sauf Bonnac et Lhôte)

- Zone Parcub Hyper centre : cas général

Tarification Parcub zone Hyper centre 2011			
Tarifs horaires		Tarif nuit	
1 heure	2,40 €	Tarif nuit	3,50 €
2 heures	4,80 €		
3 heures	7,20 €	Tarifs abonnés permanents	
4 heures	8,60 €	mensuel	110,00 €
5 heures	10,60 €	annuel	1 320,00 €
6 heures	12,60 €	Tarifs résidents	
7 heures	14,60 €	mensuel	67,00 €
Maxi 24 h	19,00 €	annuel	804,00 €

Le tarif global pour 24 heures de stationnement a été ramené de 23€ à 19€ pour les parcs de l'Hyper centre. Pour mémoire, à mi-2011, les tarifs 24 heures dans l'hyper centre de Bordeaux sont, pour BP3000 (Bourse- Jaurès et Tourny) à 23,20€, et pour Central parcs (Camille Jullian) à 20,50€.

- Zone Parcub Hyper centre : parc Centre commercial Mériadek

Parcub zone Hyper centre, Centre commercial Mériadek			
Tarifs horaires		Tarifs abonnés permanents	
1 HEURE ET DEMIE	GRATUIT	mensuel	110,00 €
de 1,5 à 2 heures	2,20 €	annuel	1 320,00 €
3 heures	4,40 €		
4 heures	6,60 €	Tarifs résidents	
5 heures	8,80 €	mensuel	42,00 €
6 heures	10,60 €	annuel	504,00 €
7 heures	12,60 €	Rappel résidents parcs Hyper centre	
Maxi 24h:19€ou bien	23,00 €	mensuel	67,00 €
Tarif nuit	3,50 €	annuel	804,00 €

Le parking Mériadeck possède bien sûr certaines spécificités tarifaires, liées à la présence du centre commercial. Ainsi, en début de stationnement, la première heure et demie reste gratuite; ensuite, il en coûte 2,20€ entre 1.5heure à 2 heures.

Par ailleurs, le tarif 24 heures à 19€ ne s'applique entre 20H00 à 7H00 que lorsque les commerces sont fermés (entre 22H00 à 7H00 en période d'ouverture).

Autre particularité : un tarif Résidents très compétitif, à 42€ mensuels, pour donner de l'attractivité dans ce quartier où l'offre est importante pour cette catégorie d'utilisateurs, puisque les zones des 300m se chevauchent parfois.

- **Zone Parcub Hyper centre: parc Victoire**

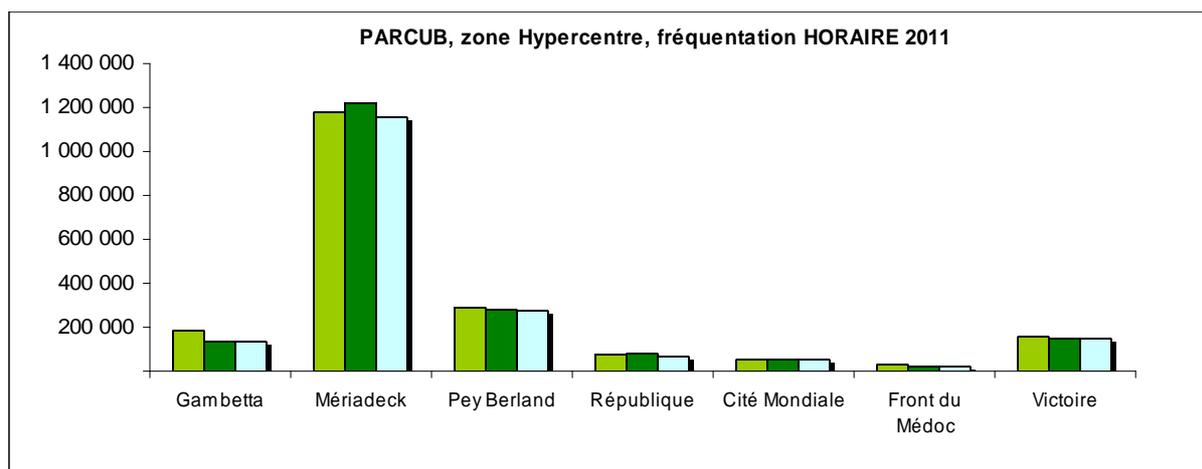
Début 2009, les parcs Cité mondiale et Front du médoc avaient rejoint la zone Hyper centre. Depuis le 1^{er} janvier 2011, c'est également le cas du parc Victoire: les tarifs horaires de ce dernier parc augmentent donc, tout en restant en retrait par rapport à ceux de la zone de référence (0.20€ de moins sur les premières heures). A compter du 1^{er} janvier 2012, les tarifs horaires de ce parking rejoindront ceux du secteur.

Les abonnements sont conservés en deçà de ceux pratiqués dans le reste du secteur Hyper centre.

Hyper centre, Victoire 2011			
Tarifs horaires		Tarifs abonnés permanents Victoire	
1 heure	2,20 €	mensuel	90,00 €
2 heures	4,40 €	annuel	1 080,00 €
3 heures	6.60 €	Rappel tarifs abonnés permanents autres parcs	
4 heures	8,80 €	mensuel	110,00 €
5 heures	10,80 €	Tarifs résidents victoire	
6 heures	12,80 €	mensuel	56,00 €
7 heures	14,80 €	annuel	672,00 €
Maxi 24 h	19,00 €	Rappel résidents parcs Hyper centre	
Tarif nuit	3,50 €	mensuel	67,00

Fréquentation horaire PARCUB en zone Hyper centre

PARCUB zone Hyper centre, fréquentation HORAIRE				
PARCUB Hyper Centre	2009	2010	2011	Variation 2011/10
Gambetta	188 755	136 272	132 872	-2,50%
Mériadeck	1 178 185	1 222 403	1 153 954	-5,60%
Pey Berland	286 323	284 549	271 752	-4,50%
République	75 128	79 442	69 639	-12,34%
Cité Mondiale	49 492	49 182	53 521	8,82%
Front du Médoc	27 323	25 386	21 315	-16,04%
Victoire	152 560	151 238	145 286	-3,94%
Total	1 957 766	1 948 472	1 848 339	-5,14%

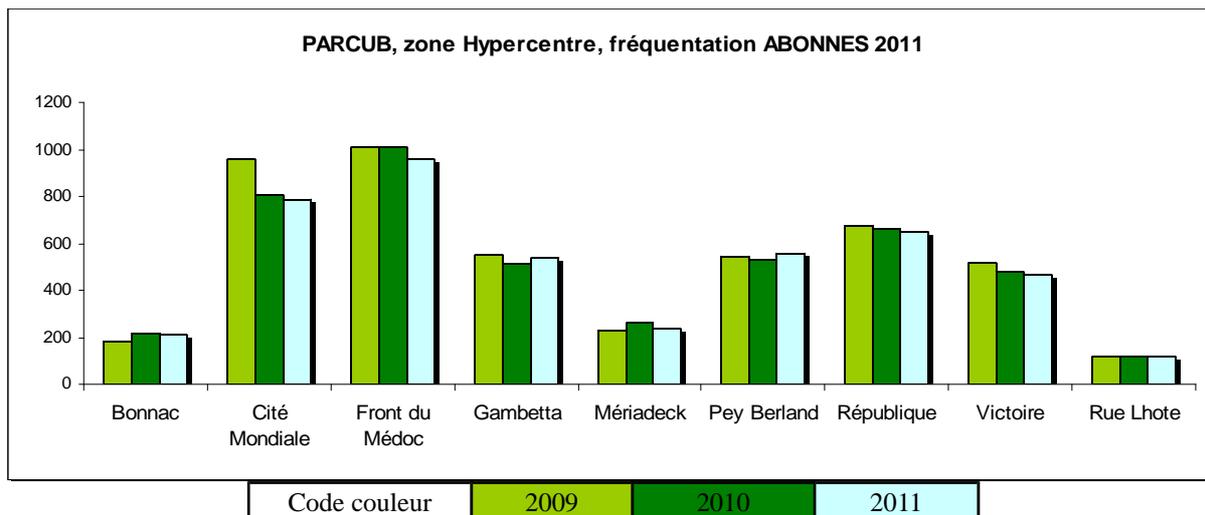


Code couleur	2009	2010	2011
--------------	------	------	------

PARCUB zone Hyper centre, TAUX DE ROTATION HORAIRE					
PARCUB Hyper Centre	Nombre de places	2009	2010	2011	Variation 2011/10
Gambetta	489	106%	76%	74%	-2,50%
Mériadeck	1316	245%	254%	240%	-5,60%
Pey Berland	677	116%	115%	110%	-4,50%
République	412	50%	53%	46%	-12,34%
Cité Mondiale	682	20%	20%	22%	8,82%
Front du Médoc	1092	7%	6%	5%	-16,04%
Victoire	470	89%	88%	85%	-3,94%
Total	5138	104%	104%	99%	-5,14%

Abonnés PARCUB en zone Hyper centre

PARCUB zone Hyper centre, fréquentation ABONNES				
PARCUB Hyper Centre	2009	2010	2011	Variation 2011/10
Bonnac	184	215	207	-3,72%
Cité Mondiale	960	804	790	-1,74%
Front du Médoc	1 012	1 013	959	-5,33%
Gambetta	554	509	535	5,11%
Mériadeck	229	261	239	-8,43%
Pey Berland	542	532	555	4,32%
République	674	663	649	-2,11%
Victoire	520	478	467	-2,30%
Rue Lhôte	121	116	118	1,72%
Total	4 796	4 591	4 519	-1,57%



Les chiffres ci-dessous tiennent compte de tous les abonnements (y compris longue durée) et des amodiations.

Parcub, Hyper centre, répartition résidents et non résidents au 1/01/2012					
	Capacité Parking	Abonnés non résidents	% de la capacité du parking	Abonnés résidents	% de la capacité du parking
C.C. Mériadeck	1 363	196	14,38%	41	3,00%
Pey Berland	688	225	32,70%	332	48,30%
Gambetta	515	398	77,28%	132	25,60%
Bonnac	164	162	98,78%	41	25,00%
République	421	506	120,19%	144	34,20%
cité mondiale	712	503	70,65%	296	41,60%
Front du Médoc	1 144	766	66,96%	192	16,80%
Victoire	455	263	57,80%	203	44,60%
Rue Lhôte	106	0	0,00%	117	100%
Total Hyper centre ville	5 568	3 019	54,22%	1 381	24,80%

Observations sur la zone Hyper centre PARCUB

- **Activité horaire**

Bien que les variations de fréquentation horaire en 2011 soient extrêmement variables d'un parking à l'autre, la tendance générale dans la zone Hyper centre de Parcub reste à la baisse, de plus de 5% en moyenne.

Certains chantiers expliquent en partie ce résultat, notamment les travaux réalisés en surface du parking Gambetta (reprise intégrale du Square des Commandos de France) ou ceux qui ont touché les accès du parking République (inversion des sens entrée-sortie) ainsi que les modifications des plans de circulation autour de ces parcs.

Mais la régie autonome souligne également l'importance de facteurs tels que l'augmentation

sensible de la part modale des transports en commun et des modes de déplacements doux dans le secteur, ou bien encore le report de l'attractivité urbaine vers les quais de Bordeaux et le fleuve.

- **Abonnements**

L'analyse du nombre d'abonnés par secteur est complexe. En effet, chaque parc possède des spécificités qui peuvent déformer les résultats finaux.

Pour l'Hyper centre par exemple, le nombre moyen d'abonnés est en recul de 1,57% ; or cette valeur est très impactée par les résultats de Mériadeck, qui, avec ses 1306 places, est de fait un parking de surface commerciale : malgré des tarifs préférentiels (42€ par mois, au lieu de 67€ pour la zone Hyper centre), ce parc enregistre en 2011 une baisse de 8,43% du nombre de ses abonnés, ce qui impacte fortement les données globales du secteur.

En réalité, ces résultats masquent la politique volontariste de Parcub en faveur des abonnés résidents sur l'ensemble de ses parcs (cf. §.2.3.1.4)

Dans la plus part des parcs de l'Hyper centre, cela se traduit par des augmentations des quotas de résidents admissibles.

Ainsi, sur le parc Pey Berland, le pourcentage maximum réservé aux résidents a été revu à la hausse, à 45%, au 1^{er} janvier 2011.

A la même date, ce taux est passé de 35% à 40% pour le parking Gambetta.

En ce qui concerne les parkings République et Cité Mondiale, le quota maximum a également été porté à 40%.

S'agissant du parc Victoire, on peut considérer qu'il est saturé en résidents, puisque, avec un gain de 17.3% durant l'année 2001, leur nombre total, 203, représente 44,6% de la capacité globale de cet équipement.

A l'opposé, le parking Front du Médoc, bien qu'enregistrant près de 200 abonnés résidents, est à un niveau bien inférieur au quota maximum du fait de la taille de ce parking.

C'est aussi le cas des parkings Huit mai 45 et surtout Porte de Bordeaux, pour lesquels il existe beaucoup moins de demande.

Enfin, le parking Rue Lhôte, qui est exclusivement réservé à des résidents, enregistre 117 abonnés à la fin 2011, pour un total de 106 places disponibles. Ces nombres s'expliquent grâce au foisonnement pratiqué.

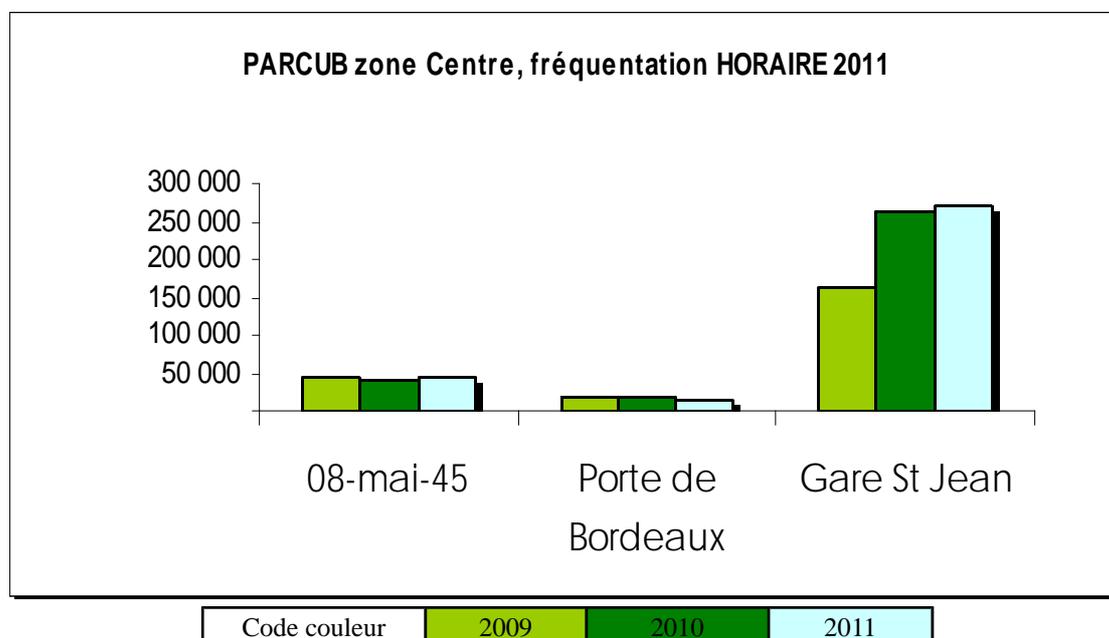
Zone CENTRE de PARCUB

Tarification horaire PARCUB en zone Centre

Tarification Parcub zone Centre 2011			
Tarifs horaires		Tarif nuit	
1 heure	2,00 €	Tarif nuit	3,50 €
2 heures	4,00 €		
3 heures	6,00 €	Tarifs abonnés permanents	
4 heures	7,20 €	mensuel	85,00 €
5 heures	9,00 €	annuel	1 020,00 €
6 heures	10,80 €	Tarifs résidents	
7 heures	12,60 €	mensuel	51,00 €
Maxi 24 h	19,00 €	annuel	612,00 €

Fréquentation horaire PARCUB en zone Centre

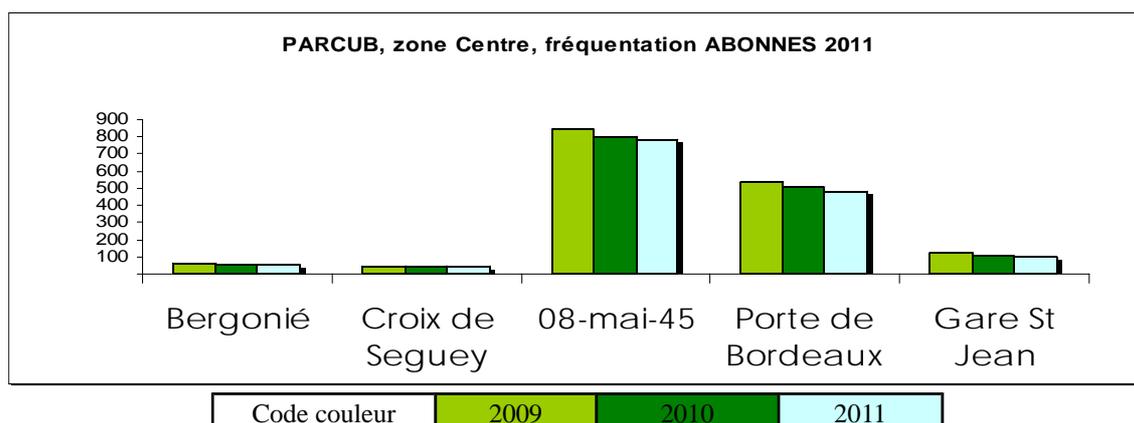
PARCUB zone Centre fréquentation HORAIRE				
PARCUB Centre	2009	2010	2011	Variation 2011/10
Bergonié	Abonnés seuls	Abonnés seuls	Abonnés seuls	Pas d'horaires
Croix de Seguey	Abonnés seuls	Abonnés seuls	Abonnés seuls	Pas d'horaires
08-mai-45	43 222	39 938	42 967	7,58%
Porte de Bordeaux	17 112	17 796	16 239	-8,75%
Gare St Jean	164 749	261 888	268 578	2,55%
Total	225 083	319 622	327 784	2,55%



PARCUB zone Centre, TAUX DE ROTATION HORAIRE					
PARCUB Centre	Nombre de places	2009	2010	2011	Variation 2011/10
08-mai-45	723	16%	15%	16%	7,58%
Porte de Bordeaux	724	6%	7%	6%	-8,75%
Gare St Jean	525	86%	137%	140%	2,55%
Total	1972	31%	44%	46%	2,55%

Abonnés PARCUB en zone Centre

PARCUB zone Centre fréquentation ABONNES				
PARCUB Centre	2009	2010	2011	Variation 2011/10
Bergonié (dont 8 permanents)	59	53	56	5,66%
Croix de Seguey	41	44	43	-2,27%
08-mai-45	846	806	787	-2,36%
Porte de Bordeaux	538	512	479	-6,45%
Gare St Jean	129	105	101	-3,81%
Total	1 613	1 520	1 466	-3,55%



Les chiffres ci-dessous tiennent compte de tous les abonnements (y compris longue durée et des amodiations).

Parcub, Centre, répartition Résidents et non résidents au 1/01/2012					
	Capacité Parking	Abonnés non résidents	% de la capacité du parking	Abonnés résidents	% de la capacité du parking
Huit Mai 1945	726	644	88,71%	122	16,80%
Bergonié	64	6	9,38%	48	75,00%
Porte de Bordeaux	724	445	61,46%	33	4,56%
Croix de Seguey	40	0	0,00%	46	115,00%
Total hors Saint Jean	1 554	1095	70,46%	249	16,02%
Saint Jean	512	92	17,97%	0	0,00%
Total général	2 066	1 187	57,45%	249	12,05%

Observations sur la zone Centre PARCUB

- **Activité horaire**

Le bon résultat global du secteur centre, +2,55% en 2011, repose sur l'importante fréquentation du parking Saint Jean. Celle-ci a été dopée par l'ouverture des arrêts minute ainsi que par la reprise du plan de circulation en lien avec l'aménagement du Pôle intermodal. Après une chute de 22,5% en 2009, la fréquentation représente, fin 2011, une augmentation d'environ 25% par rapport à 2008.

- **Abonnements**

Le secteur enregistre une forte baisse du nombre d'abonnés non résidents.

Pour le parking Saint Jean, la baisse du nombre d'abonnés s'explique par la politique de PARCUB qui privilégie les usagers horaires sur ce site: depuis la création de la régie, aucun contrat d'abonnement n'a été signé.

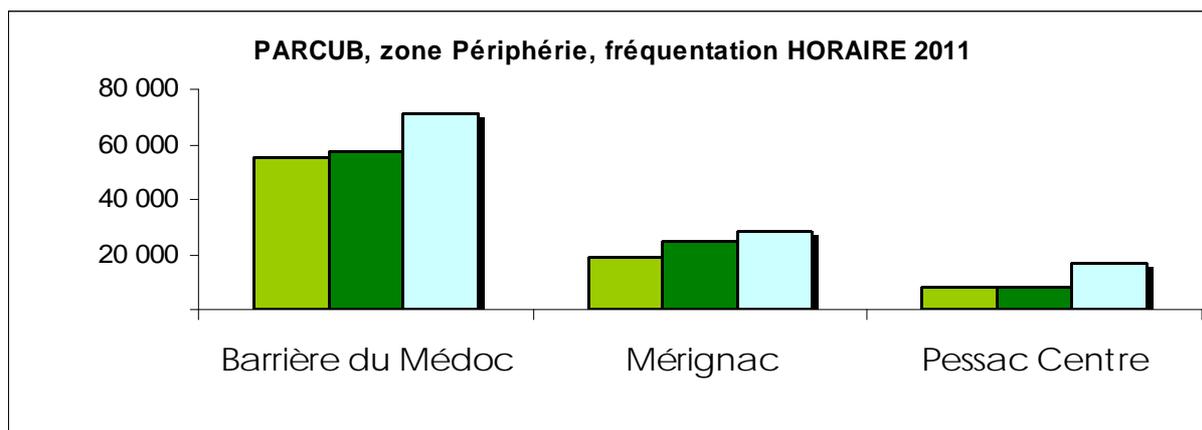
Zone Périphérie de PARCUB

Tarifification horaire PARCUB en zone Périphérie

Tarification Parcub zone Périphérie 2011			
Tarifs horaires		Tarif nuit	
1 heure	1,00 €	Tarif nuit	3,00 €
2 heures	2,00 €		
3 heures	3,00 €	Tarifs abonnés permanents	
4 heures	4,00 €	mensuel	55,00 €
5 heures	5,00 €	annuel	660,00 €
6 heures	6,00 €	Tarifs résidents	
7 heures	7,00 €	mensuel	35,00 €
Maxi 24 h	15,00 €	annuel	420,00 €

Fréquentation horaire PARCUB en zone Périphérie

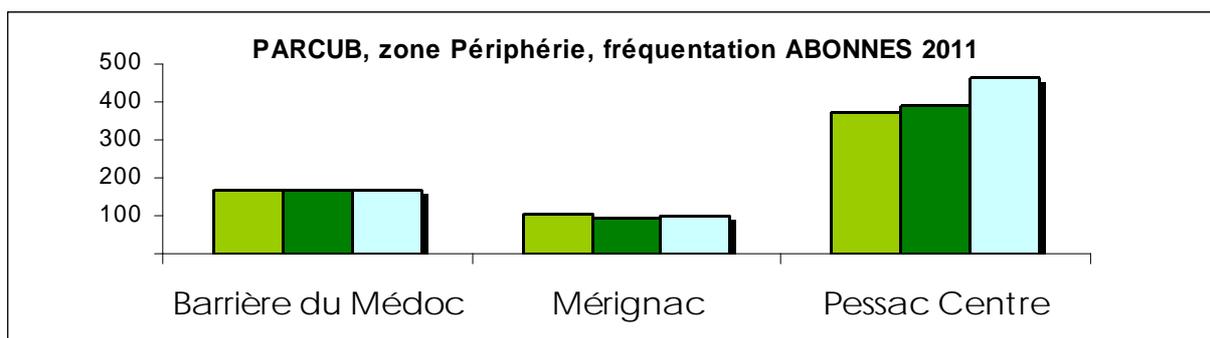
PARCUB zone Périphérie, fréquentation HORAIRE				
PARCUB Périphérie	2009	2010	2011	Variation 2011/10
Barrière du Médoc	55 295	57 733	71 565	23,96%
Mérignac	19 141	24 493	28 286	15,49%
Pessac Centre	7 720	8 182	16 473	101,33%
Total	82 156	90 408	116 324	28,67%



PARCUB Périphérie	Nombre de places	2009	2010	2011	Variation 2011/10
Barrière du Médoc	135	112%	117%	145%	23,96%
Mérignac	290	18%	23%	27%	15,49%
Pessac Centre	336	6%	7%	13%	101,33%
Total	761	30%	33%	42%	10,04%

Abonnés PARCUB en zone Périphérie

PARCUB Périphérie	2009	2010	2011	Variation
Barrière du Médoc	166	170	166	-2,35%
Mérignac	103	94	99	5,32%
Pessac Centre	372	388	465	19,85%
Total	641	652	730	11,96%



Code couleur	2009	2010	2011

Les chiffres ci-dessous tiennent compte de tous les abonnements (y compris longue durée et des amodiations).

Parcub, Périphérie, répartition résidents et non résidents au 1/01/2012					
	Capacité Parking	Abonnés non résidents	% de la capacité du parking	Abonnés résidents	% de la capacité du parking
Barrière du Médoc	132	109	82,58%	58	43,90%
Charles de Gaulle	290	74	25,52%	28	9,70%
Pessac centre	355	345	97,18%	80	22,50%
Total périphérie	777	528	67,95%	166	21,40%

Observations sur la zone Périphérie de Parcub

- **Activité horaire**

On notera la forte progression de l'activité de la périphérie, même si cette zone ne représente qu'une fraction relativement faible du nombre total de places de Parcub (9,2%).

Depuis 2004, l'activité a effectivement plus que doublé sur ce secteur. Globalement, cela s'explique par les bons résultats des parkings de Mérignac centre (Charles de Gaulle) et du Bouscat (Barrière du Médoc), ainsi que, plus récemment, de Pessac Centre (sa fréquentation a été multipliée par deux durant l'année 2001).

Il est à noter que la fréquentation horaire des parkings de Pessac et Mérignac a été dopée par l'instauration d'une gratuité partielle du stationnement, Parcub souhaitant accompagner les travaux engagés sur ces 2 centres-villes, avec pour objectif de favoriser l'évolution des comportements.

Le taux de rotation horaire augmente de 10%, traduisant une réduction de durée de stationnement.

Depuis 2004, le poids des 3 parkings de périphérie est passé de 1,6 % à 5,07 % du total de l'activité horaire.

- **Abonnements**

Le parking Barrière du Médoc accueille un nombre significatif d'abonnés résidents mais également d'abonnés permanents.

Les parkings de Mérignac et Pessac se caractérisent par le faible nombre d'abonnés résidents et ceci malgré des tarifs particulièrement attractifs. Cette situation découle des caractéristiques du tissu urbain avoisinant.

En effet, les résidents automobilistes ont des possibilités de stationnement globalement satisfaisantes.

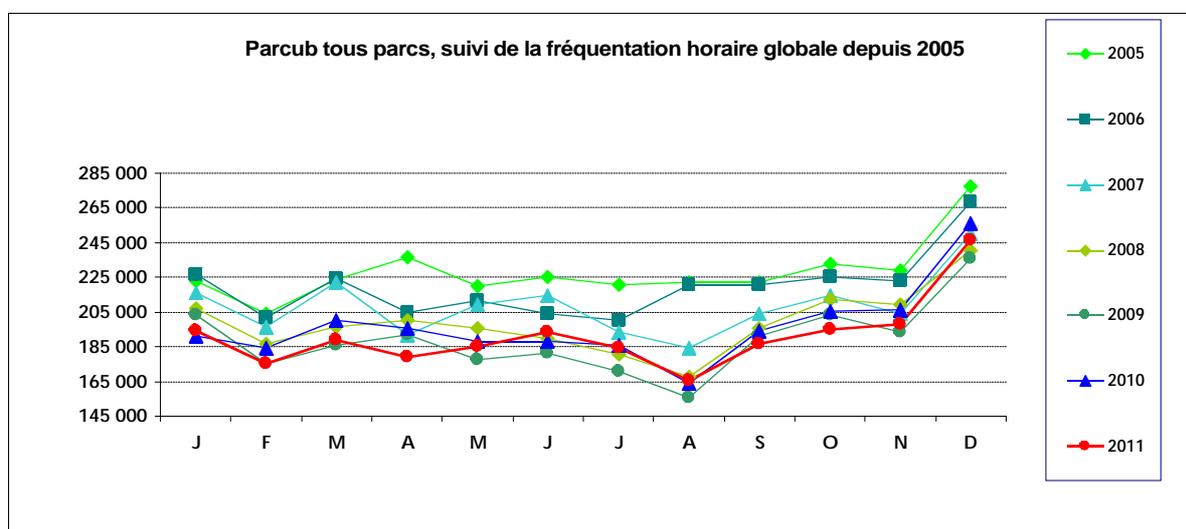
Il est à noter que, à Pessac centre, le nombre d'abonnés permanents, qui équivaut à 85 % de la

capacité du parking, ne correspond pas à proprement parler à une réelle demande; en effet, la très grande majorité de ces places occupées en abonnement permanent a fait l'objet d'une convention longue durée passée par la ville de Pessac, lors de travaux entrepris par le passé pour la construction de locaux administratifs.

Ensemble des parcs PARCUB

- **Activité horaire**

PARCUB 2011 TOUTES ZONES, fréquentation HORAIRE				
PARCUB	2009	2010	2011	Variation 2011/10
Hyper centre	1 957 766	1 948 472	1 848 339	-5,14%
Centre	225 083	319 662	327 784	2,54%
Périphérie	82 156	90 408	116 354	28,70%
Total	2 265 005	2 358 542	2 292 477	-2,80%



Tous parcs confondus, la fréquentation horaire de l'année passée présente une baisse de 2,8%.

Cette évolution défavorable de l'activité horaire pour 2011 fait suite à une reprise de la fréquentation en 2010, alors que l'année 2009 avait marqué un minimum pour ces six dernières années.

Globalement, l'augmentation de la fréquentation des zones Centre et Périphérie ne parvient pas à compenser la baisse sensible constatée sur l'Hyper centre.

- **Abonnements**

Le nombre d'abonnés résidents a très fortement augmenté du fait de la politique volontariste suivie par PARCUB, avec deux augmentations successives des quotas de places réservées à ce type d'utilisateurs.

Ainsi, depuis la création de la régie, la fraction de résidents dans le total des abonnements s'est considérablement accrue, passant de 11,2 % à 28,8 %. Ce résultat s'explique par la progression

des quotas en faveur des résidents.

De plus, en 2011, le rayon de la zone « résidents » a été augmenté de 25%. Cette mesure correspond à la distance maximum en deçà de laquelle une habitation doit nécessairement se trouver pour bénéficier du tarif résident : l'accroissement de 300 à 400 mètres permet donc à beaucoup plus de foyer de prétendre à ce tarif spécifique.

A ce jour, les listes d'attente sont quasiment absorbées, alors qu'elles étaient significatives à la mise en place de la Régie.

Investissements et travaux pour PARCUB en 2011

• Marchés

Sur le plan de l'exploitation, Parcub a lancé les marchés suivants :

- rénovation des portes coupe-feu de compartimentage du parking Victoire,
- maintenance des installations de détection de monoxyde de carbone,
- maintenance des portes, rideaux et clapets coupe-feu,
- mise en conformité radioélectrique des parkings,
- création d'un ascenseur sur le parking République,
- changement des portes coupe-feu sur le parking Victoire,
- travaux de peinture dans les parkings Centre Commercial Mériadeck et St Jean,
- travaux électriques dans les parkings pour optimiser les consommations liées à l'éclairage,
- remplacement avec fourniture, installation, mise en service et maintenance des équipements de péage.

• Travaux de peinture et de reprise de revêtements

L'année 2011 a permis à Parcub de parachever les travaux de reprise des sols entrepris ces dernières années.

Concernant les peintures, il n'y a pas eu de prestations externes, l'équipe de peinture de la régie étant en capacité de réaliser les travaux selon un programme établi jusqu'en 2013. En 2011, en matière de peinture les rénovations ont concerné :

- Centre Commercial Mériadeck : niveau +1 « mauve » et niveau +2 « bleu »
- Charles de Gaulle, à Mérignac : niveau -1
- Front du Médoc : reconfiguration des places réservées à des personnes handicapées au niveau -1, avec normalisation des passages piétons handicapés.

• Travaux électriques

- Rénovation du tableau général basse tension (TGBT) parc Gambetta

- Optimisation des éclairages des parcs
- Centre Commercial Mériadeck : l'ensemble des niveaux a été repris (blocs autonomes de sécurité, changement de certains appareils d'éclairage normal)
- Front du Médoc : même type de travaux que dans le parc Mériadek
- Victoire : renforcement de l'éclairage de secours par blocs autonomes.

- **Travaux relatifs à la sécurité**

- Travaux de rénovation du réseau « sprinklers » du parking Front du Médoc
- Mise en sécurité des bureaux du service comptage

- **Travaux relatifs au parc Gambetta**

- Réaménagement des trémies d'entrée et de sortie du parking
- Mise en service de l'ascenseur du parking Gambetta et rénovation de l'escalier proche
- Travaux de traitement des infiltrations consécutives aux travaux de surface

- **Autres travaux internes aux parcs**

- Renouvellement des équipements de péage et de contrôle d'accès, avec possibilité de réservation par Internet. Le programme de renouvellement des équipements de péage et de contrôle d'accès des abonnés s'est achevé en 2011 avec les parkings République, Centre Commercial Mériadeck, Pey Berland, Victoire.
- Parking Front du Médoc : début des travaux d'extension des espaces 2 roues, motos et vélos, du parking Front du Médoc
- Parking Centre Commercial Mériadeck : création d'un espace sécurisé motos
- Changement de pompes de relevage : dorénavant, tous les postes de relevage des parcs sont rénovés.

- **Travaux liés à des chantiers de surface**

- Enfin, dans la zone Hyper centre (cf. §.2.3.1.1.4), les travaux de surface et les modifications des plans de circulation en découlant, ont impacté la fréquentation de certains équipements de Parcube
- Parking Gambetta : reprise intégrale du Square des Commandos de France
- Parking République : inversion des sens entrée et sortie des trémies

Activité 2011 des parcs gérés par Urbis park (BP3000)

Société de gestion dédiée, URBIS PARK agit depuis le 5 avril 2004, dans le cadre d'une délégation de service public de la CUB, comme prestataire de service pour le compte de la société BP 3000. Ce contrat s'achèvera en 2042.

Ces dispositions ont été actées par l'avenant du 22 novembre 2006 concernant la dénomination Urbis park.

Urbispark propose à sa clientèle un total de 3 267 places réparties comme suit :

Parcs BP3000 2011	Bourse/ Jaurès	Tourny	Salinières
Véhicules	1 659	957	407
Vélos	60	15	62
Motos	44	11	16
Niveaux	6 / 7	2	5
Entrées	3 accès communs	1	1
Sorties	2 / 2	2	2

Tous ces ouvrages, ouverts et accessibles 24H/24, sont situés à Bordeaux, à l'intérieur des cours. Sur un total de plus de 3000 places, les 5/6èmes appartiennent aux parcs Bourse- Jaurès et Tourny, dans la zone hyper centre.

Plus au sud, le parc Salinières est situé dans la zone centre, principalement destiné aux résidents des quartiers de Saint Michel et de la Rousselle, ainsi qu'aux visiteurs pour les jours de marché à St Michel.

Un nouveau parc de 340 places, situé place André Meunier, viendra bientôt compléter ce dispositif : ses travaux ont commencé au printemps 2011, et il devrait être livré fin 2012.

Tarification horaire BP3000, mise en place au 1^{er} avril 2011

La politique tarifaire de BP3000 est conforme au contrat de Délégation de Services Public signé avec la CUB en 1999, et en particulier de l'avenant 2 du 22 Octobre 2010.

Par rapport à l'année 2010, les tarifs BP3000 intègrent une évolution moyenne de 1,3 %, avec une application au 1^{er} Avril 2011. Depuis cette date les grilles tarifaires des différents parcs s'établissent ainsi :

- Parc **Bourse /Jaurès**

Tarification BP3000 zone Hyper centre 2011			
Bourse/Jaurès			
Tarifs horaires (2011)		Tarifs de nuit 20h à 8h	
0 à 30mn	1,00 €	Forfait	3,60 €
1 heure	2,20 €		
2 heures	5,20 €		
3 heures	7,20 €		
4 heures	9,20 €	Tarifs abonnés non résidents	
5 heures	11,20 €	mensuel	146,90 €
6 heures	12,40 €	annuel	1 680,00 €
7 heures	14,40 €		
8 heures	17,40 €	Tarifs résidents	
9 heures	19,60 €	mensuel	72,90 €
Maxi 24 h	23,20 €	annuel	840,00 €

- Parc **Tourny**

Tarification BP3000 zone Hyper centre 2011			
Tourny			
Tarifs horaires (2011)		Tarifs de nuit 20h à 8h	
0 à 30mn	1,00 €	Forfait	3,60 €
1 heure	2,30 €		
2 heures	5,20 €		
3 heures	7,20 €		
4 heures	9,20 €	Tarifs abonnés non résidents	
5 heures	11,20 €	mensuel	152,00 €
6 heures	12,40 €	annuel	1 740,00 €
7 heures	14,40 €		
8 heures	17,50 €	Tarifs résidents	
9 heures	19,60 €	mensuel	76,00 €
Maxi 24 h	23,20 €	annuel	870,00 €

- Parc **Salinières**

Tarification BP3000 zone Centre 2011			
Salinières			
Tarifs horaires (2011)		Tarifs de nuit 20h à 8h	
0 à 30mn	1,00 €	Forfait	3,60 €
1 heure	1,90 €		
2 heures	3,30 €		
3 heures	4,50 €		
4 heures	5,60 €	Tarifs abonnés non résidents	
5 heures	6,70 €	mensuel	93,20 €
6 heures	7,90 €	annuel	1 054,00 €
7 heures	9,00 €		
8 heures	10,00 €	Tarifs résidents	
9 heures	11,00 €	mensuel	48,60 €
Maxi 24 h	14,70 €	annuel	93,20 €

- Commentaire sur les tarifs 2011 de BP3000

Sur les « horaires », la grille tarifaire de jour évolue de 1,3% en moyenne.

Un forfait nuit avait été instauré en 2010, facturé dès la première demi heure, quelque soit la durée de stationnement entre 20 heures et 8 heures. Ce tarif nuit unique à 3,60€, reste inchangé en 2011.

Pour une durée de 24 heures, l'usager s'acquitte donc de 23,20€ (19,60 + 3,60) pour les parcs Bourse-Jaurès et Tourny ; cela correspond à la frange haute des tarifs de parking dans le secteur Hyper centre.

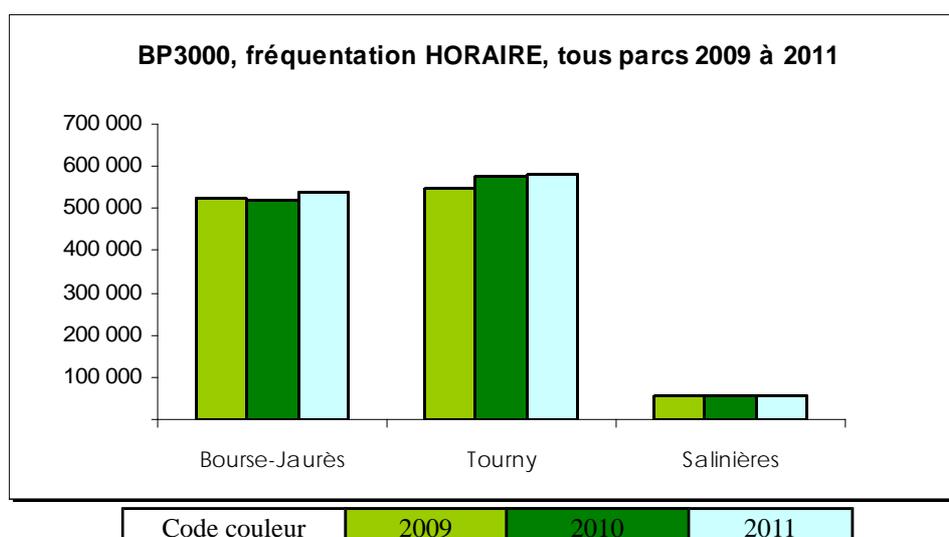
Sur Salinières, les 24 heures reviennent à 14,70€ (soit 11+3,60), ce qui correspond mieux à la typologie de la clientèle.

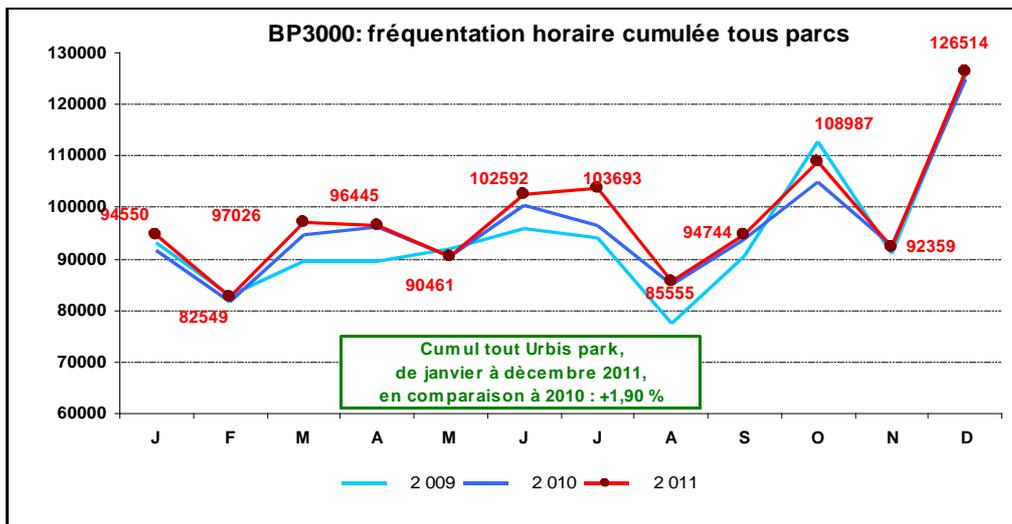
S'agissant des abonnements, ils évoluent de 1,5% en moyenne.

Avec des tarifs « non résidents » deux fois plus élevés que les tarifs des abonnés « résidents », la politique tarifaire de BP3000 reste tout à fait favorable à ces derniers, conformément à la volonté communautaire en matière de déplacements durables.

Bilan 2011 de la fréquentation horaire des parcs BP3000

BP3000, fréquentation horaire des parcs				
Fréquentation BP3000	2009	2010	2011	Variation 11/10
Bourse-Jaurès	526 523	519 860	537 604	+3,41%
Tourny	549 386	574 871	580 547	+0,99%
Salinières	58 502	58 425	57 327	-1,88%
Total	1 134 411	1 153 156	1 175 478	+1,94%

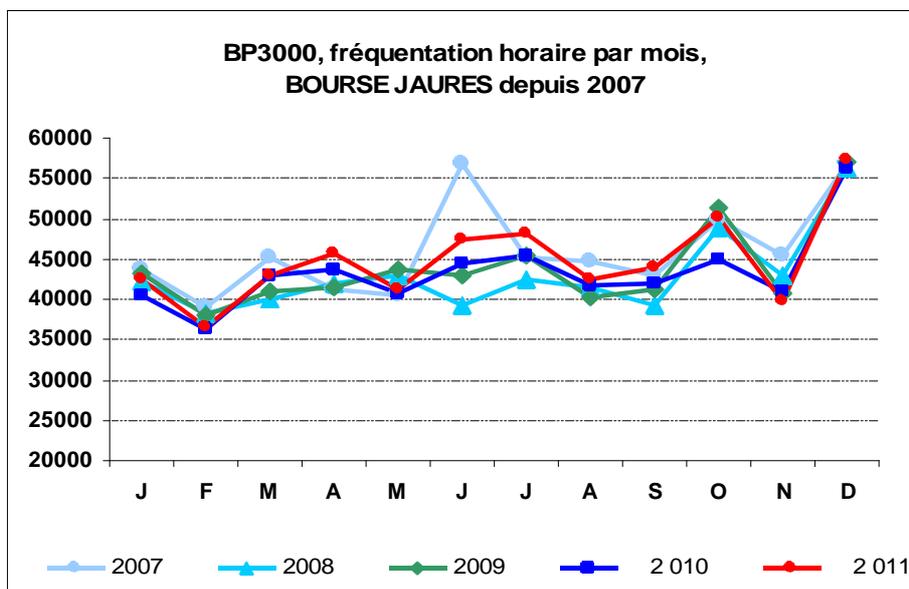




Suivi mensuel de la fréquentation horaire BP3000 par parc

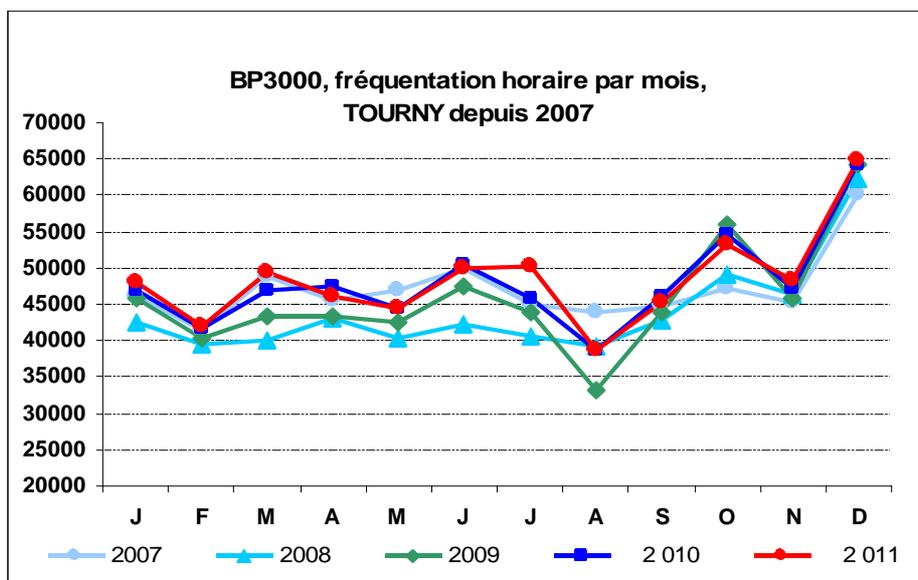
- Parc Bourse-Jaurès

Année	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011
J	43659	42 247	43 321	40 420	42 484
F	38965	38 375	38 067	36 229	36 594
M	45102	40 003	40 975	43 053	42 916
A	41440	42 048	41 440	43 593	45 570
M	40617	42 891	43 790	40 688	41 134
J	56755	39 188	42 867	44 502	47 455
J	45182	42 415	45 376	45 543	48 087
A	44596	41 557	40 156	41 686	42 367
S	42929	39 349	41 185	41 952	44 070
O	49893	49 005	51 364	44 977	50 012
N	45347	42 952	40 827	40 987	39 691
D	56809	56 389	57 155	56 230	57 224
total	551 294	516 419	526 523	519 860	537 604
Variation an/an-1		-6,33%	1,96%	-1,27%	3,41%



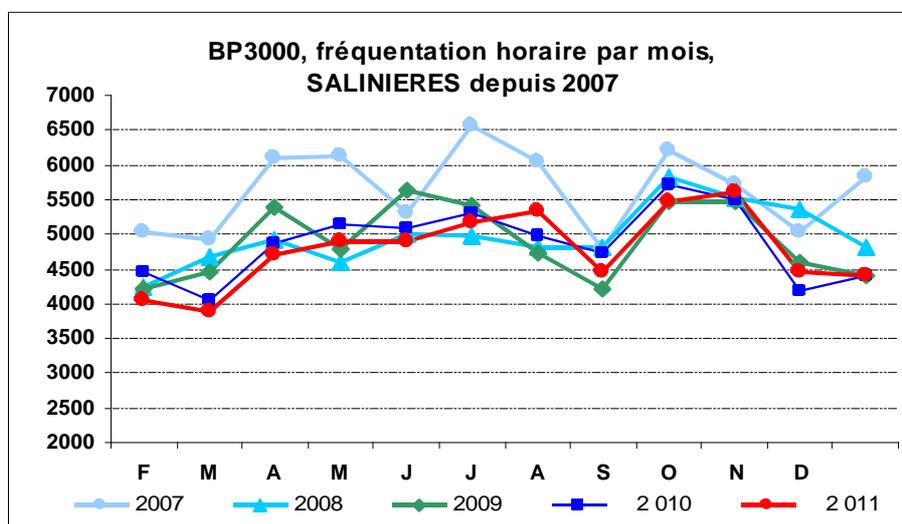
- Parc Tourny

Fréquentation horaire Tourny					
Année	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011
J	45992	42 415	45 757	46 918	48 014
F	41305	39 413	40 313	41 589	42 068
M	48889	39 940	43 222	46 799	49 414
A	45462	43 091	43 371	47 446	45 973
M	46995	40 206	42 537	44 566	44 423
J	50023	42 364	47 572	50 536	49 976
J	45035	40 503	43 941	45 960	50 276
A	43829	39 212	33 081	38 737	38 741
S	44735	42 691	43 782	46 157	45 203
O	47086	49 139	55 921	54 561	53 359
N	45404	46 383	45 715	47 276	48 218
D	60054	62 251	64 174	64 326	64 879
total	564 809	527 608	549 386	574 871	580 544
Variation an/an-1		-6,59%	4,13%	4,64%	0,99%



- Parc Salinières

Fréquentation horaire Salinières					
Année	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011
J	5020	4 241	4 204	4 458	4 052
F	4917	4 677	4 451	4 038	3 887
M	6089	4 926	5 398	4 857	4 696
A	6129	4 590	4 781	5 152	4 902
M	5315	5 013	5 643	5 093	4 904
J	6571	4 970	5 420	5 317	5 161
J	6049	4 802	4 734	4 991	5 330
A	4800	4 806	4 224	4 721	4 447
S	6197	5 827	5 482	5 708	5 471
O	5706	5 534	5 482	5 502	5 616
N	5040	5 372	4 597	4 183	4 450
D	5834	4 811	4 411	4 405	4 411
total	62 647	59 569	58 827	58 425	57 327
Variation an/an-1		-4,91%	-1,25%	-0,68%	-1,88%



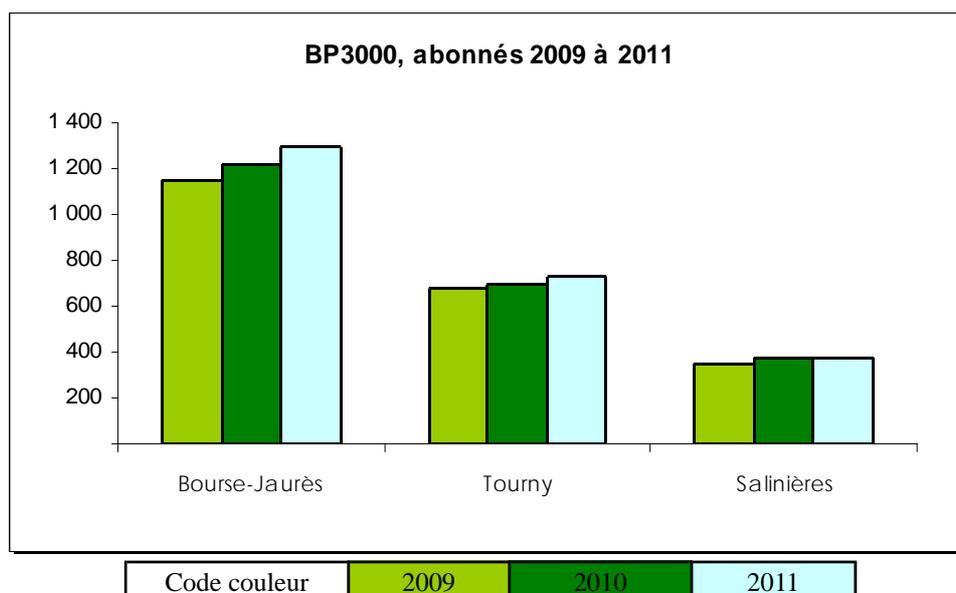
- Taux de rotation horaire des parcs BP3000

Pour rappel, le taux de rotation représente le rapport entre le nombre de véhicules relevés en stationnement sur les places autorisées et le nombre de places proposées.

BP3000, taux de rotation des parcs				
Taux de rotation	2009	2010	2011	Variation 2011/10
Bourse-Jaurès	87%	86%	89%	3,41%
Tourny	157%	165%	166%	0,99%
Salinières	39%	39%	38%	-1,88%
Total	103%	104%	106%	1,94%

Suivi des abonnés des parcs BP3000

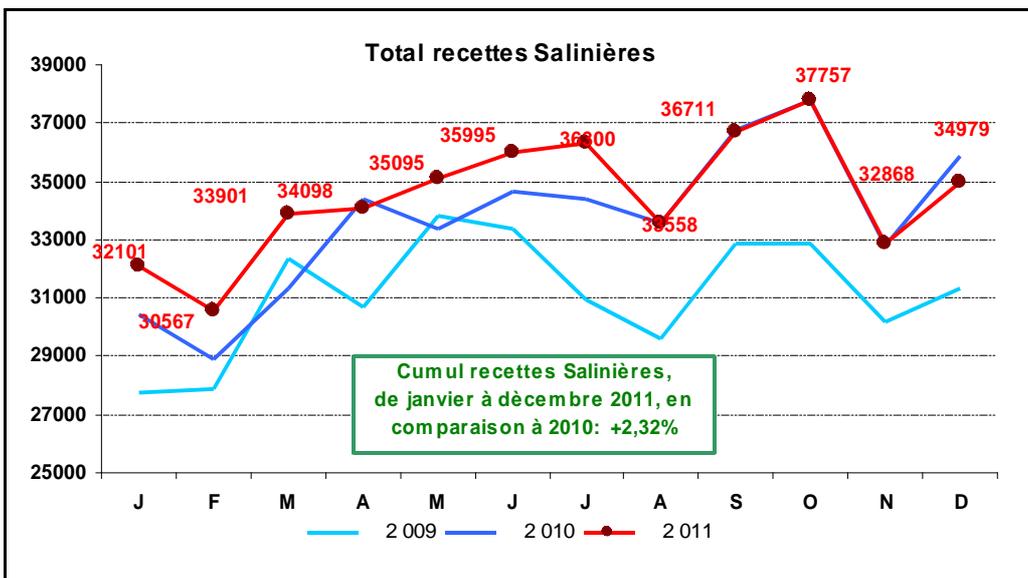
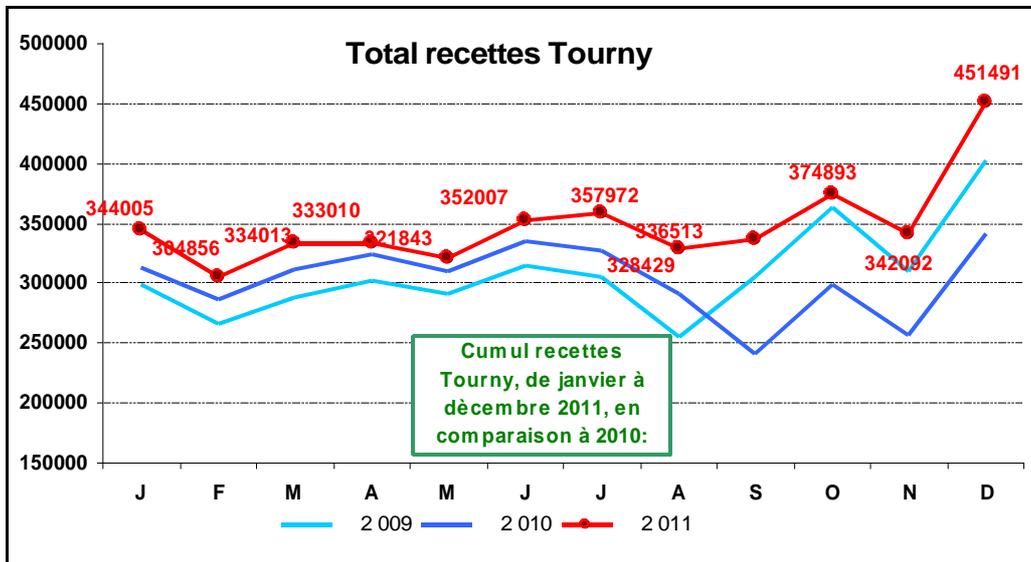
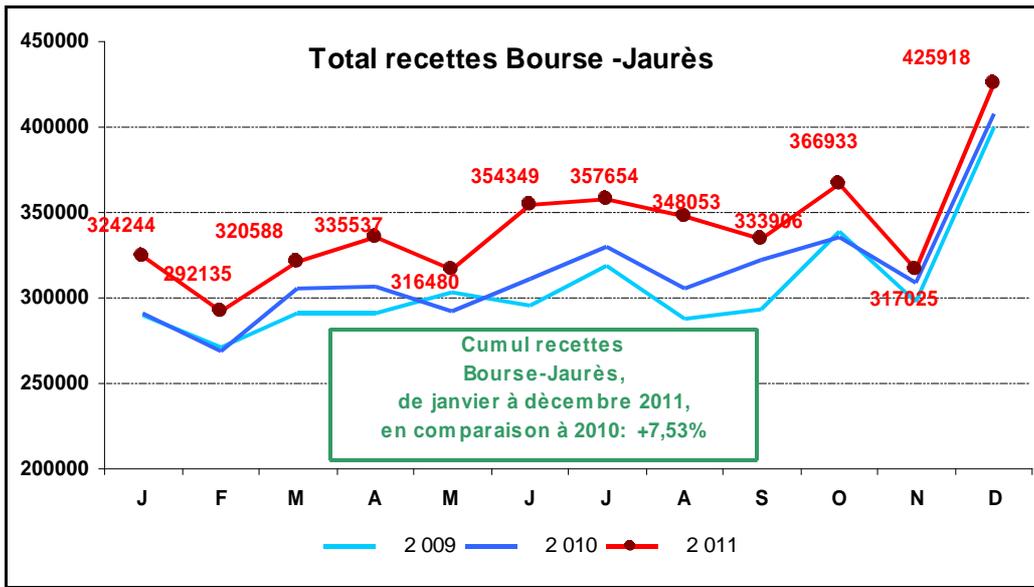
Abonnés BP3000	2009	2010	2011	Variation 2011/10
Bourse-Jaurès	1 152	1 221	1 292	5,81%
Tourny	675	698	730	4,58%
Salinières	348	378	376	-0,53%
Total	2 175	2 297	2 398	4,40%



Détail abonnés BP3000	Non résidents 2010	Non résidents 2011	Variation 2011/10	Résidents 2010	Résidents 2011	Variation 2011/10
Bourse/Jaurès	577	563	-2,43%	650	730	+12,31%
Tourny	555	558	0,54%	147	172	+17,01%
Salinières	22	20	-9,09%	359	356	-0,84%
Total	1154	1141	-1,13%	1156	1258	+8,82%

Recettes des parcs BP3000

BP3000, recettes des parcs				
Recette annuelle HT	2009	2010	2011	Variation 2011/10
Bourse-Jaurès	3 679 950	3 784 447	4 092 822	+8,15%
Tourny	3 704 586	3 637 841	4 181 124	+14,93%
Salinières	373 678	404 334	413 930	+2,37%
Total	7 758 214	7 826 622	8 687 876	+11,00%



Commentaires sur le bilan 2011 des parcs BP3000

• Activité horaire

Après une chute de fréquentation de 7% en 2008, due au contexte économique et au report d'un nombre important d'usagers de la voiture vers les transports en commun, les années qui ont suivi ont vu une remontée régulière de la fréquentation horaire dans les différents parcs de BP3000. En 2011, ce résultat continue à se rapprocher de celui de 2007, sans toutefois parvenir à dépasser le niveau atteint à cette date.

Dans l'hyper centre, le parking de Tourny bénéficie toujours d'une attractivité forte mais reste limité par sa capacité au regard de celui de Bourse- Jaurès. L'attractivité estivale de l'hyper centre ville profite largement à la fréquentation de ces ouvrages

La période des fêtes de fin d'année demeure la plus favorable, de même que celle des festivités de Juin (fête du vin, fête du fleuve, fête de la musique).

Dans la zone Centre, la fréquentation horaire du parc Salinières continue de diminuer (-1,8%).

• Abonnements

Le nombre d'abonnés, tous parcs confondus, continue de progresser malgré un renversement dans la proportion Résident/Non Résident qui désormais est en faveur du premier.

Alors que le nombre de « non résidents » est pratiquement stable entre 2010 et 2011, celui des « résidents » présente une augmentation très sensible, en particulier dans l'hyper centre :

-80 résidents de plus pour Bourse-Jaurès en 2011, soit +12,3%,

-25 résidents de plus pour Tourny, soit +17%

Ces résultats sont encourageants sur le plan de la politique des déplacements. Cependant, dans son bilan 2011, le concessionnaire fait remarquer que les proportions d'abonnés sur les différents parcs sont aujourd'hui suffisantes si l'on ne veut pas pénaliser la fréquentation horaire.

• Recettes

La hausse globale des fréquentation, « horaires » comme « résidents », associée à des révisions tarifaires appliquées chaque année par le concessionnaire, conformément aux possibilités offertes dans le contrat, génèrent une hausse des recettes sur tous les parcs.

Dans l'hyper centre, l'évolution favorable des recettes des parcs Bourse-Jaurès (+8,2%) et Tourny (+5,2%) traduit, depuis plusieurs années, la reconquête des berges et du fleuve et la mutation générale du quartier. Il est à la fois un quartier très résidentiel, en forte rénovation, et un secteur très touristique à la vie nocturne foisonnante.

Dans le centre, le chiffre d'affaire « horaire » de Salinières est lié au bon fonctionnement du marché Saint Michel. Sa progression (+2.37%) provient de l'évolution de la grille tarifaire,

notamment grâce la mise en place du forfait nuit depuis 2010.

L'évolution du chiffre d'affaires lié aux abonnements s'explique uniquement par la révision tarifaire.

En résumé, avec +11% pour l'année 2011, les résultats en termes de recettes sont particulièrement probants.

Investissements et travaux sur les parcs BP3000

• Travaux d'entretien sur les parcs existants

2011 fut l'année des travaux relatifs à la protection des ouvrages contre le risque d'inondation.

A ce titre, des batardeaux (système de protection mobile des accès au parc) ont été installés en entrée et en sortie du parking de Bourse et Jaurès.

De plus, ces travaux se sont combinés avec une amélioration en surface de l'évacuation des eaux de ruissellement au droit du miroir d'eau et une protection renforcée des locaux techniques du parc susceptibles d'être inondés.

Cette modification a également entraîné des travaux d'amélioration de la protection inondation du parking des Salinières avec la remise en état complète des batardeaux électriques d'entrée et de sortie du parc, ainsi que la protection de la ventilation au droit du nouveau marché de Saint Michel.

Des travaux d'amélioration des conditions d'exploitation ont également été entrepris au cours de cette année :

- Centralisation des systèmes de vidéo surveillance des ouvrages sur le PC du parking Bourse
- Centralisation de tous les dispositifs d'interphones de péage vers le PC du parking Bourse
- Equipement du parc Bourse/Jaurès du système de paiement par télé péage « Liber'T »
- Détecteur de présence pour commander l'éclairage des niveaux 1 et 2 de Bourse (économie d'énergie)

Enfin, les parcs Bourse et Jaurès ont été soumis au passage des commissions quinquennales de sécurité, qui ont émis un avis très positif sur ces équipements.

• Début du chantier du parc André Meunier

Le mois d'avril 2011 a, bien entendu, été marqué par le démarrage des travaux de construction du parking Meunier. Il comprendra 323 places, réparties sur 4 niveaux, et sera situé cours de la Marne à Bordeaux, en face de l'ancienne Ecole de Santé Navale.

Conformément aux prescriptions de l'article 7, avenant n°2, de la DSP BP3000, il a été procédé au constat d'huissier relatif au début des travaux, le mercredi 1er juin, après vérification des trois points contractuels: décapage de la terre végétale ainsi que de la présence de la clôture de chantier et de la grue.

Essentiellement destiné aux résidents du quartier Marne – Sainte Croix, il devrait être mis en

service fin 2012.

En conclusion pour BP3000 en 2011

Sur le plan de l'exploitation, durant l'année 2011 à BP3000 a poursuivi son adaptation aux changements de contexte en termes de politique des déplacements durables.

Le niveau de service rendu aux usagers est toujours à la hauteur des termes du contrat de délégation de service public, sur le plan de la qualité, comme sur celui de la sécurité.

L'année a été marquée par une évolution très sensible des recettes.

Activité 2011 du parc géré par Central parcs

La Communauté urbaine de Bordeaux a, par contrat du 17 février 1989, concédé à la société Central Parcs la construction et l'exploitation du parc de stationnement Camille Jullian, pour une durée de 35 ans, jusqu'en 2024.

Ce parc disposant en 2011 de 331 places, ce parc est situé en zone hyper centre de Bordeaux, dans un quartier relativement enclavé, dont l'activité économique est axée sur le tourisme, la restauration, et le cinéma.

Tarifification horaire Central Parcs, durant l'année 2011

La dernière augmentation de tarif appliquée au parc Camille Jullian date du 1^{er} janvier 2009. Durant l'année 2011, ces tarifs sont donc restés inchangés par rapport à 2010.

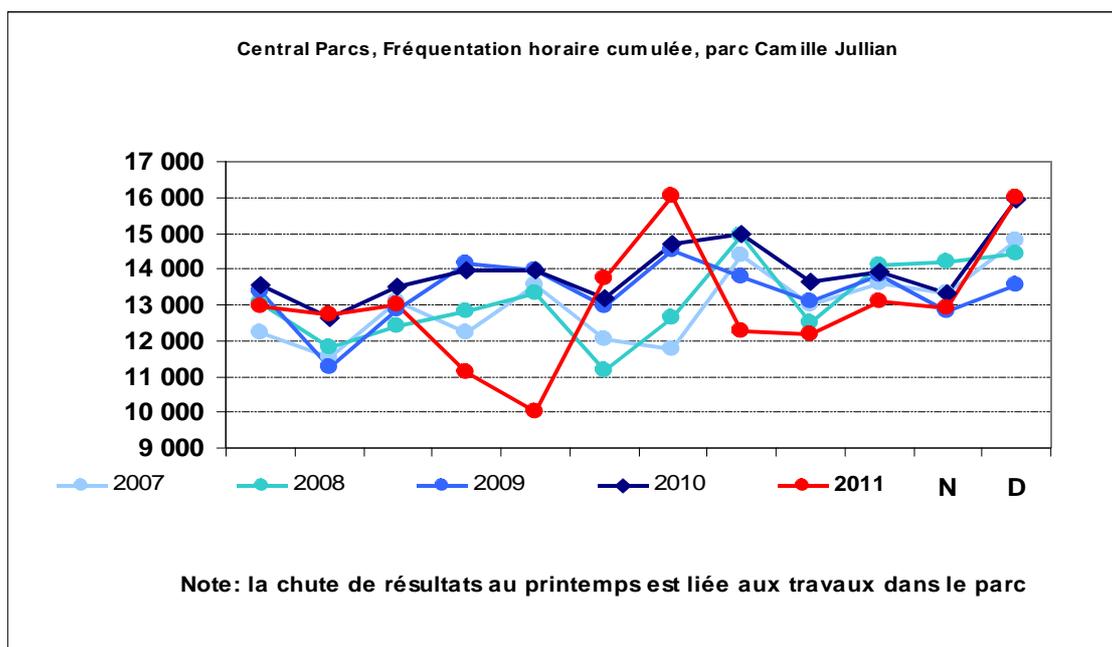
Par contre une révision des tarifs a été votée au conseil de CUB du 18 décembre 2011, avec une prise d'effet pour janvier 2012.

Central Parcs, tarifs parc Camille Jullian 2011			
Tarifs horaires		Tarifs de nuit 20h à 8h	
1 heure	2,20 €	Forfait	4,50 €
2 heures	4,40 €		
3 heures	6,60 €	Tarifs abonnés permanents	
4 heures	8,50 €	mensuel	125,00 €
5 heures	10,00 €	annuel	1 250,00 €
6 heures	12,00 €		
7 heures	14,00 €	Tarifs résidents	
8 heures	16,00 €	mensuel	110,00 €
Maxi 24 h	20,50 €	annuel	1 100,00 €

Fréquentation horaire du parc Camille Jullian en 2011

- **Activité horaire**

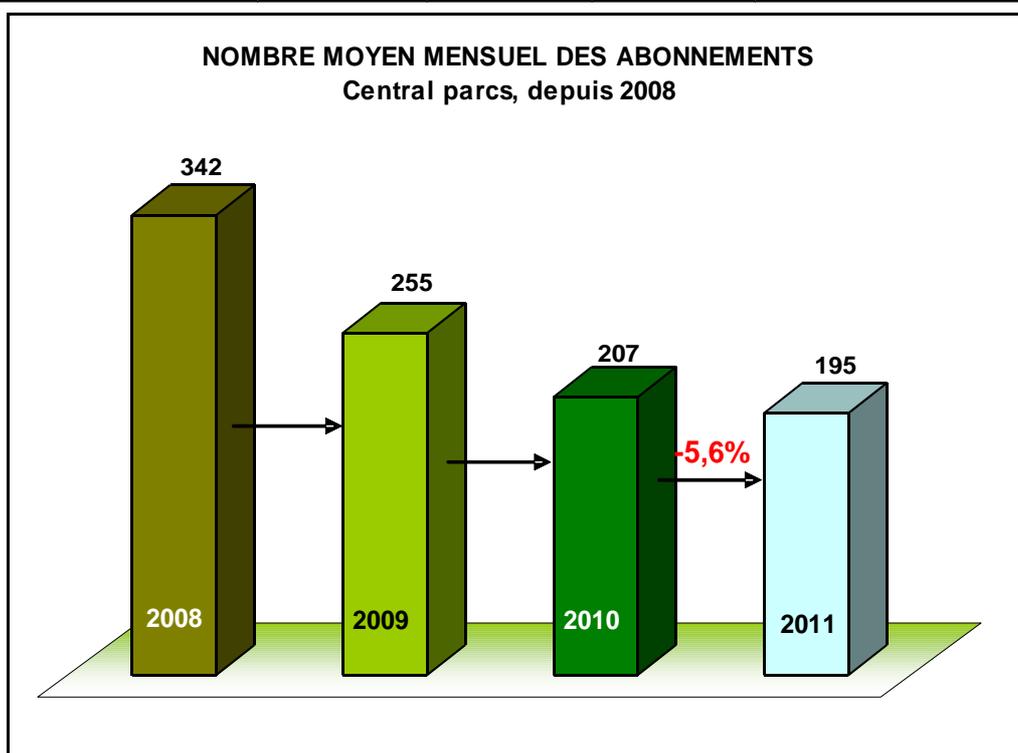
Suivi mensuel de la fréquentation horaire de Central parcs						
Année	2007	2008	2009	2010	2011	Variation 11/10
J	12 198	13 068	13 371	13 546	12 975	-4,22%
F	11 537	11 792	11 259	12 633	12 744	0,88%
M	13 083	12 391	12 861	13 484	13 013	-3,49%
A	12 203	12 831	14 141	13 988	11 135	-20,40%
M	13 570	13 313	13 964	13 951	10 020	-28,18%
J	12 045	11 153	12 950	13 206	13 718	3,88%
J	11 749	12 620	14 535	14 696	16 044	9,17%
A	14 374	14 940	13 777	14 971	12 274	-18,01%
S	12 978	12 482	13 097	13 666	12 155	-11,06%
O	13 599	14 119	13 813	13 921	13 112	-5,81%
N	13 338	14 188	12 812	13 305	12 928	-2,83%
D	14 774	14 448	13 537	15 934	16 005	0,45%
TOTAL	155 448	157 345	160 117	167 301	156 123	-6,68%
Variation (An/an-1)			1,76%	4,49%	-6,68%	



- **Taux de rotation horaire**

Pour rappel, le taux de rotation représente le rapport entre le nombre de véhicules relevés en stationnement sur les places autorisées et le nombre de places proposées.

Central Parcs, taux de rotation HORAIRE Camille Jullian				
Taux de rotation	2009	2010	2011	Variation 2011/10
Camille Jullian	132,53%	138,48%	129,22%	-6,68%



Central Parcs, ABONNES parc Camille Jullian 2011		
ABONNES (moyenne/mois)	RESIDENTS	PERMANENTS
195	75	120

Commentaires sur le bilan 2011 pour Central parcs

- **Activité horaire**

On notera que, après une hausse de 4.49% en 2010, la fréquentation « horaires » du parc Camille Jullian a subi une chute de 6.68% en 2011. Ce résultat semble directement lié aux perturbations que le parc a connues lors des travaux de reprise des peintures au printemps.

Le parc affiche pourtant « complet » quatre soirs par semaine, du mercredi au samedi, avec la clientèle des restaurants et cinémas du quartier.

Malgré cette baisse sensible de la fréquentation horaire, la recette correspondante ne régresse que de 0,4%, suite à une augmentation de la durée moyenne de stationnement, comme le montre l'évolution du taux de rotation.

- **Abonnements**

Le nombre d'abonnés, pour sa part, continue de baisser de 5,55%. Avec environ 20% de moins en 2009 comme en 2010, la baisse globale des abonnés approche les 45% sur 3ans. Elle est, pour une large part, liée au départ de certains acteurs économiques du quartier, en particulier le Journal Sud ouest en 2009.

- **Recettes**

Au global, les recettes HT du parc Camille Jullian pour l'année 2011 se montent à 1 037 401€, soit une diminution de 2.36% sur un an. Le recul des recettes des abonnés, -8.37%, n'a donc pas été compensé par les rentrées horaires complémentaires.

Rappelons que, dans le cadre de cette concession, le contrat prévoit que le concessionnaire rembourse, à partir de 2012, un prêt consenti par la Communauté urbaine à hauteur de 208 K€ chaque année jusqu'en 2024.

Central parcs a calculé que les tarifs mis en place à compter du 1er janvier 2012 devraient permettre de dégager une marge correspondant aux échéances de remboursement si la fréquentation augmente de 3%.

A terme, les importants travaux réalisés dans ce parc en 2011 devraient améliorer l'attractivité et pourraient amener un gain de fréquentation.

Investissements et travaux sur le parc Camille Jullian

Les améliorations suivantes ont été financées par le concessionnaire Central parcs et leur réalisation a été suivie par son exploitant Vinci Park:

- remise en peinture des trois niveaux supérieurs (le sol du -4 ne présente pas de détérioration trop sensible).
- achat d'une nouvelle laveuse autoportée pour le nettoyage des niveaux
- reprise des circuits électriques défectueux (plus de 50% des néons étaient hors service)
- changement des pompes de relevage
- nettoyage complet des cunettes sur tout le périmètre des niveaux
- suppression rapide et systématique des graffitis
- mise aux normes consécutive au contrôle quinquennal de 2008 (article 4.6 de la convention).

En conclusion, pour Central parcs en 2011

L'année 2011 a permis une rénovation du parc Camille Jullian.

CHAPITRE 3 : ANALYSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Analyse financière 2011 de la Délégation de Services Publics « BP 3000 »

RESUME :

L'année 2011 est dans la continuité de l'année 2010 : le chiffre d'affaires de la délégation augmente de près de 8 % bénéficiant pleinement de la hausse des tarifs contractualisée en octobre 2010, de + 1,3 % en moyenne sur les tarifs horaires et + 1,5 % sur les abonnements tous parcs confondus, mais surtout de la hausse de la fréquentation des "horaires" et des "abonnés".

Cependant, comme les années précédentes, l'analyse du plan d'affaires prévisionnel par rapport au réalisé, met en évidence un certain retard de rentabilité puisque des résultats positifs auraient dû être dégagés depuis 2009.

Les travaux du parc André Meunier (dernier parc de la concession) ont débuté en avril 2011; l'ouverture de ce parc est prévue pour fin 2012 conformément au calendrier résultant de l'avenant n°2.

Préambule :

L'objet de la concession BP 3000 est d'assurer l'exploitation et le fonctionnement des parcs de stationnement en ouvrage Tourny, Bourse, J. Jaurès, Salinières et prochainement André Meunier.

La convention de concession a été notifiée le 29 juin 2000 pour une durée de 42 ans.

Le délégataire est chargé de la réalisation et du financement de l'ensemble des travaux relatifs aux parcs de stationnement tels que la construction, le renouvellement, la rénovation, les grosses réparations et l'entretien courant.

Il est important de rappeler qu'au cours de l'année 2006, la société BP 3000 a changé d'actionnaire ; le groupe Fayat a cédé ses actions à la société Parcs GFR. L'année 2007 a été exceptionnelle dans la mesure où son résultat positif a été généré uniquement par des produits non liés à l'exploitation (activité de stationnement) mais par des produits exceptionnels tels que le règlement du litige entre la CUB et BP 3000 à travers l'avenant n°1 et des reprises de provisions.

Les sources d'informations utilisées dans cette analyse sont le :

- Rapport annuel d'activité 2011 produit par le délégataire,
- Bilan et compte de résultat au 31 décembre 2011 communiqués par le délégataire.

Le rapport a pour objectif de présenter une analyse synthétique de la situation financière de la société BP 3000 pour l'année 2011 à travers l'analyse de son compte de résultat, l'analyse de la structure globale du bilan et une analyse comparative des données financières réalisées par rapport au compte d'exploitation prévisionnel de la concession.

I. Analyse des comptes au titre de l'année 2011

A/ Le compte de résultat

En €	2010	2011	Var 2011/2010 en €	Var 2011/2010 en %
Chiffre d'affaires	8 158 415	8 806 456	648 042	7,94%
Reprises de provisions pour risques et charges	51 378	173 541	122 163	237,77%
Transferts de charges	2 040	9 670	7 630	374,04%
Produits divers de gestion courante	4 589	1	-4 588	-99,98%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	8 216 422	8 989 668	773 246	9,41%
Autres Achats et charges externes	2 452 739	2 546 294	93 555	3,81%
Impôts et taxes	137 791	198 879	61 088	44,33%
Salaires et charges sociales	4	0	-4	-100,00%
Dotations et Provisions	2 092 819	1 966 681	-126 138	-6,03%
Autres charges	2 197 214	2 188 165	-9 049	-0,41%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	6 880 567	6 900 019	19 452	0,28%
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 335 855	2 089 649	753 793	56,43%
produits financiers	112 500	151 000	38 500	34,22%
charges financières	2 432 405	2 490 699	58 295	2,40%
RESULTAT FINANCIER	-2 319 905	-2 339 699	-19 795	0,85%
produits exceptionnels	78 296	93 942	15 646	19,98%
charges exceptionnelles	48 771	31 040	-17 731	-36,36%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	29 526	62 902	33 377	113,04%
Participation	0	0		
IS	0	0		
Résultat net	-954 524	-187 148	767 376	-80,39%

1/ Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de la société BP 3000 au titre de l'année 2011, s'élèvent à 8 990 K€ contre 8 216 K€ pour 2010. Ils composent l'essentiel du chiffre d'affaires de 8 806 K€ (soit plus de 97 % des produits) en 2011.

Les principaux revenus de BP 3000 sont issus des recettes abonnements et des recettes horaires qui représentent respectivement pour 2011, 28 % et 70 % du chiffre d'affaires.

En €	2010	2011	Var 2011/2010 en €	Var 2011/2010 en %
Recettes abonnements	2 276 045	2 433 692	157 648	6,93%
Recettes horaires	5 743 065	6 177 872	434 808	7,57%
Recettes publicité	33 966	39 027	5 061	14,90%
Recettes amodiations	51 746	53 697	1 951	3,77%
Recettes charges amodiations	15 398	15 745	347	2,25%
Prestations hors groupe	5 922		-5 922	
Locations diverses	25 514	69 273	43 759	171,51%
Produits des activités annexes	6 759	17 150	10 391	153,75%
Chiffre d'affaires	8 158 415	8 806 456	648 042	7,94%
Reprises de provisions pour risques et charges	51 378	173 541	122 163	237,77%
Transferts de charges	2 040	9 670	7 630	374,04%
Produits divers de gestion courante	4 589	1	-4 588	-99,98%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	8 216 422	8 989 668	773 246	9,41%
Part Abonnements dans le Chiffre d'affaires	28%	28%		
Part Horaires dans le Chiffre d'affaires	70%	70%		

Le **chiffre d'affaires "horaires"** (en hausse de 7,57 %) de BP 3000 est exclusivement influencé par les deux composantes suivantes :

La tarification :

Conformément à l'article 6.4 à l'avenant n°1 à la convention de délégation de service public, BP 3000 a proposé une revalorisation tarifaire en fin d'année 2009 conforme aux critères d'indexation prévus au contrat. Cette évolution modifiant la structure de grille tarifaire a été validée dans le cadre de l'avenant n°2 du 22 octobre 2010.

Concernant la grille horaire jour, une augmentation est constatée de 1,3 % en moyenne sur tous les parcs. Les abonnements évoluent quant à eux de 1,5 % en moyenne.

Le tarif nuit tranquille demeure à 3,60 € TTC sur l'ensemble des parcs.

La fréquentation :

L'année 2011 s'est traduite par des fréquentations en augmentation de + 2 % en moyenne tous parcs confondus. La répartition de la fréquentation horaire entre les différents parcs n'évolue pas de façon significative sur ces 5 dernières années. Le parking Tourny reste le parc de référence en matière de clients horaires, malgré un potentiel de place inférieur à Bourse Jean Jaurès.

Le **chiffre d'affaires "abonnés"** progresse également de + 6,93 %, d'une part lié à la hausse tarifaire de 1,5 % et d'autre part, à la fréquentation en augmentation de 4 %; à noter que le nombre d'abonnés "résident" devient supérieur au nombre d'abonnés "non résident" (entreprises).

2/ Les charges d'exploitation

En €	2010	2011	Var 2011/2010 en €	Var 2011/2010 en %
# 607 Achats de marchandises	1 789	0	-1 789	-100,00%
# 606 Fournitures	202 553	259 933	57 380	28,33%
# 611 Services extérieurs	769 208	790 355	21 147	2,75%
# 613 et 614 Charges de locations	31 666	37 314	5 648	17,84%
# 615 Entretien et maintenance	323 948	295 643	-28 305	-8,74%
# 616 Assurances et divers	78 857	82 183	3 326	4,22%
# 621 Personnel intérimaire	868 384	867 252	-1 132	-0,13%
# 622 Honoraires et frais d'actes et contentieux	28 956	45 648	16 692	57,64%
# 623 Annonces et insertions	26 335	12 795	-13 540	-51,41%
# 625 Missions réceptions	444	3 995	3 551	799,14%
# 626 Frais postaux et téléphoniques	28 846	33 789	4 943	17,13%
# 627 Frais bancaire	91 752	117 387	25 635	27,94%
Autres Achats et charges externes	2 452 739	2 546 294	93 555	3,81%
Impôts et taxes	137 791	198 879	61 088	44,33%
Salaires et charges sociales	4	0	-4	-100,00%
Dotations aux amortissements	1 090 175	1 100 857	10 682	0,98%
Dotations pour charges à répartir	19 104	19 000	-104	-0,54%
Dotations aux provisions pour grosses réparations	560 968	560 968	0	0,00%
Dotations aux provisions pour risques et charges	422 571	285 855	-136 716	-32,35%
Dotations et Provisions	2 092 819	1 966 681	-126 138	-6,03%
Autres charges	2 197 214	2 188 165	-9 049	-0,41%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	6 880 567	6 900 019	19 452	0,28%

Charges de refacturation interne	1 637 592	1 657 607
Part de charges en Refacturation interne dans le Chiffre d'Affaires	20%	19%

Les charges d'exploitation restent quant à elles très stables (+ 0,28 %).

Au vu des éléments transmis par le délégataire, les **charges externes** sont constituées des charges de gestion des parcs qui sont correctement maîtrisées en 2011.

Les principaux postes sont :

- * les services extérieurs correspondant au coût de gestion par la société Urbis Park Service évalués à 9 % du chiffre d'affaires de la société selon la convention signée entre BP 3000 et la société Urbis Park.

- * le personnel de la société est rattaché à la société mère et refacturé à BP 3000.

Ainsi, l'ensemble des postes constitués de refacturation interne au groupe s'élève autour de 20 % du chiffre d'affaires.

Notons également une hausse significative des impôts et taxes (+ 61 K€) principalement issue de la hausse de la Contribution Économique Territoriale. La CET augmente principalement du fait d'une réestimation par les services fiscaux de la valeur locative du parc Tourny. La CFE passe sur ce parc de 1 K€ en 2010 à 56 K€ en 2011.

Enfin les autres charges sont essentiellement constituées des amortissements de caducité comptabilisés dans le cadre de cette concession.

3/ Le résultat financier

Quant aux charges financières, ces dernières sont constituées d'intérêts d'emprunt qui baissent normalement au même rythme que l'en-cours est amorti, cependant en 2011, il est constaté une augmentation de 2,4 %. C'est la maison mère "Urbis Park" qui pilote l'endettement de la société BP 3000 à travers une convention de refacturation des frais de couverture.

4/ Le résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose essentiellement de la quote-part de subvention virée au résultat au titre de l'année 2011 ; cette subvention s'amortit au même rythme que les immobilisations financées par elle.

B/ La structure globale du bilan

Actif en €	2009	2010	2011	Passif en €	2009	2010	2011
Immobilisations incorporelles brutes	35 029	35 029	35 029	Capital social	8 384 688	8 384 688	8 384 688
Amortissements Immos Incorpo	-35 029	-35 029	-35 029	Prime d'émission	16 265 522	16 265 522	16 265 522
Immobilisations incorporelles nettes	0	0	0	Report à nouveau	-14 983 618	-16 383 493	-17 338 017
Immobilisations corporelles brutes		90 029 216	93 361 273	Résultat de l'exercice	-1 399 874	-954 524	-187 148
Amortissements immos corpo		-6 622 795	-7 723 652	Subvention d'investissements	9 698 041	10 671 431	11 840 431
Immobilisations corporelles nettes	84 172 035	83 406 421	85 637 620	Quote part de subvention		-1 051 685	-1 129 982
Immobilisations financières	1 000	1 000	1 000	CAPITAUX PROPRES	17 964 759	16 931 938	17 835 494
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	84 173 035	83 407 421	85 638 620	AUTRES FONDS PROPRES : Avances conditionnées (caducité)	11 206 808	13 132 144	15 057 479
Clients et comptes rattachés	238 904	233 858	1 334 274	Provisions pour risques	1 414 237	1 785 430	1 897 744
Autres créances	102 166	288 186	144 070	Provisions pour charges	4 416 057	5 226 265	6 227 059
Disponibilités	204 107	190 528	12 163	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 830 294	7 011 694	8 124 803
TOTAL ACTIF CIRCULANT	545 178	712 573	1 490 507	Emprunts et dettes établ.	43 853 973	38 418 525	38 509 535
Charges constatées d'avance	3 770	3 764	3 465	Emprunts et dettes financières	3 775 680	5 360 974	4 210 337
frais d'émission d'emprunt à étaler	214 645	195 542	176 542	Avances et acomptes	5 040	5 040	5 040
TOTAL ACTIF	84 936 629	84 319 300	87 309 135	Dettes fournisseurs	594 787	1 727 265	1 544 350
				Dettes fiscales et sociales	141 192	175 219	73 619
				Dettes/Immobilisations	203 237	111 071	272 175
				Autres dettes			5 399
				TOTAL DETTES	48 573 910	45 798 093	44 620 455
				Produits constatés d'avance	1 360 858	1 445 430	1 670 904
				TOTAL PASSIF	84 936 629	84 319 300	87 309 135

Trésorerie Nette en €	2009	2010	2011
Fonds de roulement (FRNG)	-399 079	-1 306 022	-410 075
Besoin en fonds de roulement (BFR)	-603 186	-1 496 551	-422 239
Trésorerie nette	204 107	190 528	12 163

Le bilan de BP 3000 dans sa partie haute de l'actif augmente de 3,3 M€ du fait de la mise en chantier au mois d'avril 2011 du nouveau et dernier parking de la concession : le parking André Meunier.

D'après le délégataire, les délais prévisionnels de construction sont respectés par le groupement d'entreprises, composé de la société SOLETANCHE BACHY et DEMATHIEU & BARD.

Notons également la prise en compte de l'impact de l'avenant 2 au niveau du poste subvention d'investissements qui augmente de **1,2 M€**. En effet, les conditions financières de la réalisation du

parc André Meunier ont été révisées dans l'avenant 2 au travers d'une actualisation des coûts de construction (+ 2 M€) et la rétrocession des intérêts financiers perçus au titre du placement de la contribution forfaitaire dédiée au parc André Meunier (- 0,8 M€). Ainsi, l'avenant 2 prévoit le règlement par la communauté urbaine de 1 169 K€ pour l'actualisation des coûts de construction du parc André Meunier que l'on retrouve ici dans les comptes du délégataire en variation de subvention d'investissement.

Pour mémoire, l'année 2010 avait été marquée par une baisse significative du niveau des emprunts (- 5,4 M€). En effet, depuis l'acquisition de BP 3000 par Urbis Park, un affichage très net de réduction de l'emprunt avait été constaté avec, dès la première année de la reprise, une renégociation des emprunts. A nouveau, en 2010, 5,4 M€ de dette bancaire ont été remboursés par anticipation. Cette opération a été possible du fait des remontées de trésorerie de BP 3000 et par la transformation de cette dette, en partie, en prêt actionnaire du groupe; cela a permis de réduire quelque peu la charge financière du concessionnaire et accroître la sécurité des financements qui se fait au niveau du groupe.

II. Comparaison par rapport au prévisionnel

en K € comparatif compte de résultat	2011 prévu	2011 réel	variation	var en %
produits d'exploitation	9 183	8 990	- 193	-2,1%
charges d'exploitation	5 339	6 900	1 561	29,2%
achats et charges externes	1 283	2 546	1 263	98,5%
impôts et taxes	669	199	- 470	-70,3%
charges de personnel	999	-	- 999	-100,0%
DAP	2 388	1 967	- 421	-17,6%
autres charges (amort de caducité)		2 188	2 188	
résultat d'exploitation	3 844	2 090	- 1 754	-45,6%
produits financiers	-	151	151	
charges financières	2 941	2 491	- 450	-15,3%
produits exceptionnels	-	94	94	
charges exceptionnelles	-	31	31	
Résultat net	903	- 187	- 1 090	-120,7%

Le compte prévisionnel mentionne pour l'année 2011 un résultat positif de 903 K€, soit un écart de - 1 090 K€ avec le réalisé 2011 qui fait état d'une perte de - 187 K€.

Ce résultat 2011 déficitaire et inférieur au prévisionnel, tout comme ceux des années précédentes, s'explique par des charges d'exploitation nettement supérieures à celles prévues dans le contrat initial.

En effet, les dotations aux amortissements et les amortissements de caducité s'élèvent en 2011 à 4 M€ alors qu'ils devaient être de 2,4 M€ dans le plan d'affaires initial de la convention.

Comme cela a été noté les années précédentes, les immobilisations nettes et plus précisément le coût des travaux inscrits à l'actif du bilan est supérieur de 20 502 K€ au montant inscrit au prévisionnel, ce qui entraîne des amortissements bien supérieurs. Par ailleurs, le prévisionnel

prend en compte un parc supplémentaire à ce jour en cours de réalisation, à savoir le parc André Meunier pour 9 816 K€.

Le coût total des immobilisations nettes initialement prévu, soit 58 482 K€, est largement dépassé ; il est de 85 638 K€ et a été en partie financé par des emprunts supplémentaires.

Enfin, hormis le litige en cours concernant le paiement de la taxe foncière, la Communauté urbaine de Bordeaux a conclu le 22 octobre 2010 un avenant n°2 permettant la construction du parc André Meunier. Ce parc, dont la construction est en cours, devrait ouvrir ses portes au plus tard le 15 novembre 2012.

ANALYSE FINANCIERE 2011 DU CONTRAT DE CONCESSION POUR LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION DU PARC DE STATIONNEMENT CAMILLE JULLIAN

RESUME :

Le chiffre d'affaires 2011 s'élève à 1 037 K€ et marque un recul de - 1,7 % par rapport à 2010; l'essentielle de la baisse s'explique par la chute de la fréquentation horaire et abonnés. Le Conseil de Communauté du 16 décembre 2011 a autorisé l'augmentation des tarifs à compter du 1er janvier 2012 (Avenant 7 à la convention).

Même si la situation financière de Central Parcs est aujourd'hui convenable, suite à la recapitalisation des fonds propres par absorption des pertes antérieures et que l'avenant 6 apporte une garantie financière du groupe au remboursement du prêt accordé par la CUB, on peut s'interroger sur la capacité de la structure à absorber les charges supplémentaires de 208 K€ de remboursement d'emprunt dès l'année prochaine, si les résultats restent à ce niveau. De plus, la stratégie du groupe, visant à distribuer l'intégralité des résultats dégagés depuis 2009, a pour effet d'affaiblir la situation financière de la structure.

1- Préambule

Le contrat « Parc de stationnement Camille Jullian » à Bordeaux est un contrat de concession.

La réalisation et le financement de l'ensemble des travaux, à savoir, la construction, le renouvellement et la rénovation des immobilisations, les grosses réparations et l'entretien courant, sont à la charge du concessionnaire.

D'une durée de 35 ans, il a pris effet le 3 décembre 1991 et se termine le 31 décembre 2026.

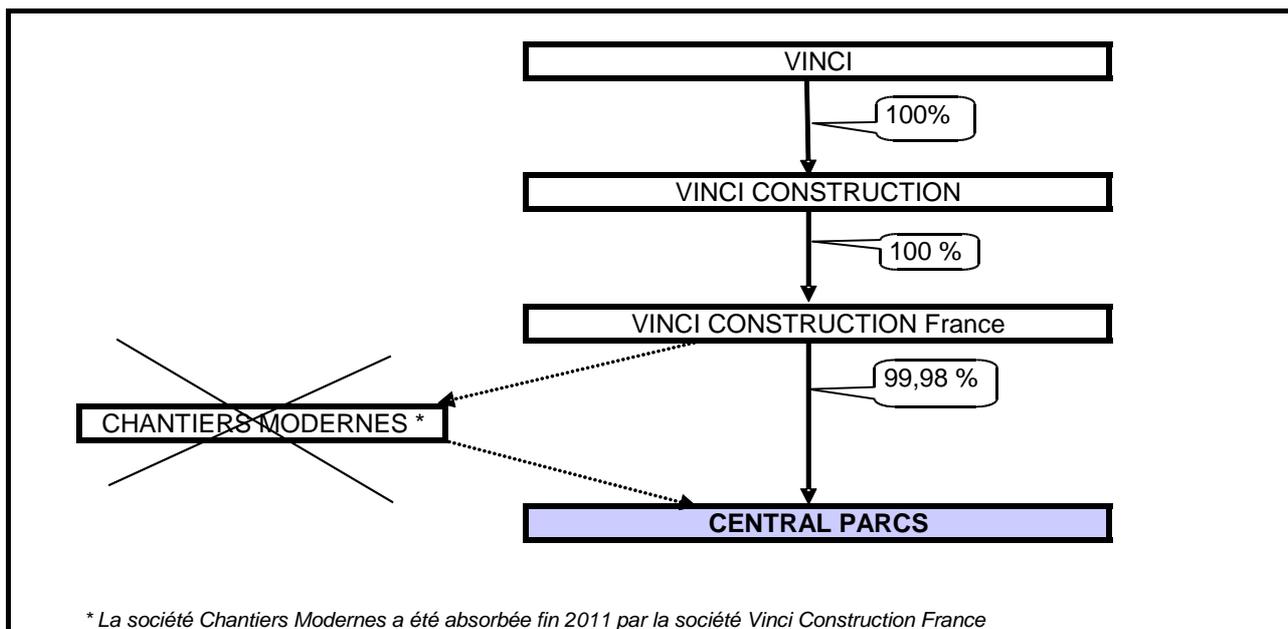
A l'expiration normale de la concession, la Communauté entrera en jouissance de la totalité des constructions édifiées, des installations et aménagements sans aucune indemnité à verser.

Pour mémoire, il est rappelé que des efforts ont été consentis par la Communauté Urbaine notamment la prise en charge de travaux par l'intermédiaire d'un prêt consenti quasiment sans intérêts.

Au cours de l'année 2007, le Groupe Chantiers Modernes, en tant que principal actionnaire, a recapitalisé les fonds propres et a apporté la garantie financière du groupe vis-à-vis du prêt consenti par la CUB prévu dans l'avenant n°6 contractualisé en 2007.

Il est à noter que l'environnement actionnarial de Central Parcs a légèrement été modifié au cours de l'année 2011. La société Chantiers Modernes a été absorbée dans la cadre d'une fusion par sa société mère : Vinci Construction France.

Au 31 décembre 2011, l'actionnariat de la société Central Parcs se présente de la façon suivante :



Dans le cadre du présent rapport annuel, la Communauté Urbaine de Bordeaux a obtenu en date du 27 avril 2012 la confirmation que suite à la fusion absorption de Chantiers Modernes par Vinci Construction France en date du 9 décembre 2011, **Vinci Construction France s'est substituée à Chantiers Modernes dans l'engagement souscrit par celle-ci de se porter garante, envers la Communauté Urbaine de Bordeaux, du remboursement du prêt de 1 326 K€** consenti à Central Parcs et ce, dans les termes de l'avenant n°6 à la convention du 17 février 1989 conclue entre Central Parcs et la CUB.

2- Présentation du bilan 2011

ETUDE DU BILAN 2011

PARC ST PROJ/CAMILLE JULLIAN

	2011			2 010	var 2011/2010	var 2011/2011
	Brut	A et P	Net	Net	en €	en %
ACTIF IMMOBILISE						
Autres immo corporelles	397 136	323 765	73 371	96 659	-23 288	-24,09%
Autres immo financières	1 783 654		1 783 654	1 783 654	0	0,00%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 180 790	323 765	1 857 025	1 880 313	-23 288	-1,24%
ACTIF CIRCULANT						
Avances et acomptes versés						
Créances clients et comptes	34 037		34 037	13 001	21 036	161,80%
Autres créances	227 747		227 747	131 210	96 537	73,57%
Disponibilités	5 339		5 339	67 272	-61 933	-92,06%
TOTAL ACTIF CIRCULANT	267 123		267 123	211 483	55 640	26,31%
TOTAL ACTIF	2 447 913	323 765	2 124 148	2 091 796	32 352	1,55%
CAPITAUX PROPRES						
Capital social			9 814	9 814	0	0,00%
reserve légale			981	981	-0,4	-0,04%
Prime d'émission			739	739	-0,4	-0,05%
Report à nouveau			96 099	96 026	73	0,08%
Résultat de l'exercice			62 532	61 410	1 122	1,83%
TOTAL CAPITAUX PROPRES			170 166	168 972	1 194	0,71%
PROV RISQUES & CHARGES						
Provisions pour charges			261 341	248 274	13 067	5,26%
TOTAL PROVISIONS			261 341	248 274	13 067	5,26%
DETTES						
Emprunts et dettes auprès étab.crédit						
Emprunts et dettes fin divers			1 326 411	1 326 411	0	0,00%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			304 684	286 774	17 910	6,25%
Dettes fiscales et sociales			42 917	6 209	36 708	591,21%
Dettes sur immobilisations						
Autres dettes			18 627	55 156	-36 529	-66,23%
TOTAL DETTES			1 692 640	1 674 551	18 089	1,08%
TOTAL PASSIF			2 124 147	2 091 797	32 350	1,55%
Concours bancaires						
Dettes et produits cstatés d'avance - 1 an			454 754	348 244	106 510	30,58%
Dettes et produits cstatés d'avance +1 an						

a- L'actif du bilan

L'actif immobilisé représente 87 % du total du bilan; il est constitué essentiellement du dépôt de garantie versé dans le cadre du crédit bail immobilier pour 1 784 K€.

En parallèle, le passif comprend 261 K€ de provisions pour caducité basées sur l'autofinancement de ce dépôt de garantie.

L'actif circulant, essentiellement constitué de créances de compte courant groupe et associés, s'améliore de près de 26 %.

b- Le passif du bilan

Conformément à l'engagement des actionnaires, la société Central Parcs a fait l'objet en 2007 d'une recapitalisation de ses fonds propres par la société mère Chantiers Modernes. La structure du bilan s'est ainsi beaucoup améliorée ; l'apurement du compte débiteur « report à nouveau » a permis au concessionnaire de retrouver une situation nette positive.

Cependant, à compter de 2009, les résultats dégagés sont aussitôt remontés au groupe par

l'intermédiaire de distribution de dividendes, alors même que les capitaux propres sont à peine reconstitués.

En €	2006	2 007	2008	2009	2010	2011
Evolution des capitaux propres						
Capital social	7 626	9 814	9 814	9 814	9 814	9 814
Réserve légale				981	981	981
Prime d'émission		739	739	739	739	739
Report à nouveau	-997 215		64 096	95 994	96 026	96 099
Résultat	87 705	64 096	32 880	103 128	61 411	62 532
Capitaux propres	-901 884	74 649	107 529	210 656	168 971	170 165
Dividendes distribués				103 096 Ok PV d'Assemblée Générale du 30/04/2010	61 338 Ok PV d'Assemblée Générale du 8/04/2011	A déterminer

Augmentation de capital pour absorber le RAN négatif qui rend les capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social depuis des années.

La réserve légale a été dotée à son maximum en une année, soit à hauteur de 10% du capital social.

Cette stratégie, consistant à distribuer les résultats dégagés, a pour effet d'affaiblir la situation financière de la structure.

En effet, la faible capacité d'autofinancement dégagée par la société (environ 100 K€ pour l'année 2010) est directement distribuée au groupe (61 K€).

Il en est de même pour 2009 : la capacité d'autofinancement d'environ 145 K€ pour 2009 est versée en dividendes à hauteur de 103 K€.

L'endettement se répartit comme suit :

- Les dettes à court terme représentent 22 % des dettes d'exploitation en 2011 et restent stable par rapport à 2010 (21 %).
- Les dettes à long terme ou endettement financier s'élèvent à 1 326 K€ en 2011; cela correspond au prêt financier octroyé par la Communauté au concessionnaire et remboursable à compter de 2012. Pour information, l'annuité de remboursement sera 208 K€ par an, durant 15 ans et ce, jusqu'à la fin de la convention (2026).

Il est à noter qu'afin de préserver les intérêts de la Communauté urbaine, une garantie financière sur ce prêt a été obtenue en fin d'année 2007 du groupe Chantiers Modernes.

Cette société, ayant été absorbée courant 2011 par Vinci Construction France, un courrier attestant du transfert de responsabilité a été établi par le Président de Vinci Construction France (Cf. Annexe 1).

La trésorerie au sens large (disponibilités et compte courant d'associé) reste positive et s'améliore légèrement (+ 28 K€).

==> Pour 2011, la structure bilancielle de Central Parcs est équilibrée.

Malgré une augmentation des tarifs à compter du 1er janvier 2012, l'année 2012 devra intégrer le remboursement des annuités (208 K€ par an) du prêt consenti par la CUB; il semblerait prudent de limiter le versement de dividendes sur les années à venir.

3- Présentation du compte de résultat synthétique 2011

ETUDE DU COMPTE DE RESULTAT 2011 **PARC ST PROJET/CAMILLE JULLIAN**

	2011	2010	var en € 2011/2010	var en % 2011/2010
Produits Exploitation				
production vendue/CA	1 037 148	1 054 580	-17 433	-1,65%
reprises sur amort et prov	-	982	-982	-100,00%
autres produits	254	60	194	322,83%
Total Produits d'exploitation	1 037 401	1 055 622	-18 221	-1,73%
Charges d'exploitation				
autres achats et charges externes	805 637	809 797	-4 160	-0,51%
impôts taxes et versements	61 911	49 761	12 150	24,42%
dot amort sur immobilisations	23 289	26 782	-3 493	-13,04%
autres charges	40 737	64 180	-23 444	-36,53%
Total charges d'exploitation	931 573	950 521	-18 947	-1,99%
RESULTAT EXPLOITATION	105 828	105 101	727	0,7%
produits financiers	1 037	358		
charges financières		301		
RESULTAT FINANCIER	1 037	57	981	1729,6%
RESULTAT COURANT	106 865	105 158	1 707	1,6%
Produits Exceptionnels				
reprises s/prov et transf de charges				
Charges Exceptionnelles				
dotations except amort et prov	13 067	13 067	0	0,00%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 13 067	- 13 067	0	0,00%
IS	31 266	30 680	586	1,91%
Total Produits	1 038 439	1 055 980	-17 541	-1,66%
Total Charges	975 906	994 570	-18 663	-1,88%
Résultat Net	62 532	61 411	1 122	1,83%
Résultat net / Chiffre d'affaires	6,03%	5,82%	0,21%	

Le **chiffre d'affaires** 2011 s'élève à 1 037 K€ et marque un recul de - 1,7 % par rapport à 2010.

L'essentielle de la baisse s'explique par la chute de la fréquentation :

- la fréquentation horaire baisse de - 6,7 %, même si la durée moyenne de stationnement est en hausse,
- le nombre d'abonnés diminue également de - 5,5 %.

Cette année, le recul des recettes abonnés n'a pas été compensé par les recettes horaires.

Le Conseil de Communauté du 16 décembre 2011 a autorisé l'augmentation des tarifs à compter du 1er janvier 2012 (Avenant 7 à la convention). Pour mémoire, la précédente augmentation date de début 2009 : les tarifs n'avaient pas évolué depuis 3 ans.

Trois paramètres peuvent influencer sur le chiffre d'affaires :

- les tarifs : pas d'augmentation tarifaire entre 2010 et 2011.
- la fréquentation : baisse de la fréquentation horaire de - 6,7 % et de la fréquentation des abonnés de - 5,6 %.
- la durée moyenne de stationnement vient influencer le niveau de recette horaire.

Enfin, le taux d'occupation du parc reste stable par rapport à l'année dernière autour de 50 %.

Les **charges d'exploitation** diminuent de - 1,99 % en 2011 par rapport à 2010.

Les variations les plus significatives concernent la hausse de la CET (Contribution Économique Territoriale) de + 11 K€ en passant de 27 K€ en 2010 à 38 K€ en 2011 et la baisse des charges de rénovation (- 35 K€) qui s'élèvent à 49 K€ en 2011 au lieu de 85 K€ en 2010.

Le montant de ces charges est relativement faible au regard du niveau des charges de crédit bail qui s'élèvent à 379 K€ en 2011.

En €	2009	2010	2011
# 612 Redevance de crédit bail immobilier	359 325	368 277	379 326
% de hausse	3,00%	2,49%	3,00%
Total Charges Directes	847 518	863 327	856 491
Part du Crédit Bail / Total des charges directe	42%	43%	44%

En effet, la part des charges relatives au crédit bail s'élève à 44 % et tend à devenir de plus en plus significative.

C'est le cas également des charges de personnel (incluses dans la sous-traitance de gestion et d'exploitation du parc) qui s'élève à 220 K€ pour l'année 2011, soit 26 % des charges directes.

Au final, le **résultat d'exploitation** est en très légère hausse de + 0,70 % et s'établit à 106 K€.

Après un résultat financier non significatif et un résultat exceptionnel similaire à celui de l'exercice 2010 (il s'agit des dotations pour caducité pour 13 K€), le résultat comptable après Impôt des Sociétés ressort à 62,5 K€ en 2011 contre 61,5 K€ l'année précédente.

4- Conclusion

Depuis la recapitalisation de 2007, Central Parcs dégage des résultats positifs chaque année. Ces derniers sont relativement limités puisqu'ils représentent 6 % du chiffre d'affaires. Cela n'empêche tout de même pas le groupe "Vinci Construction France" (à compter de décembre 2011) de distribuer à ses actionnaires l'intégralité des résultats dégagés.

Enfin, cette structure doit s'inscrire encore dans une dynamique commerciale de fidélisation de sa clientèle et de contrôle très strict de ses charges si elle veut continuer à dégager un résultat suffisant. En effet, même si les charges d'exploitation apparaissent comme maîtrisées, il faudra faire face au remboursement des charges croissantes de crédit bail et le début du remboursement du prêt à la Communauté urbaine à compter de l'année prochaine et sur une durée de 15 années; cela risque de mettre probablement la société en difficulté si elle n'a pas de produit d'exploitation complémentaire.

ANNEXE 1 :



Je soussigné Gérard BIENFAIT,

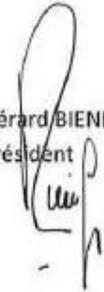
Agissant en ma qualité de Président de VINCI CONSTRUCTION FRANCE (société par actions simplifiée au capital de 127.510.500 € ; siège social : 61, avenue Jules Quentin – 92000 NANTERRE ; 380.448.944 R.C.S. NANTERRE),

Atteste que suite à la fusion-absorption de CHANTIERS MODERNES (société par actions simplifiée au capital de 793.800 € ; siège social : 61, avenue Jules Quentin – 92000 NANTERRE ; 456.201.912 R.C.S. NANTERRE) par VINCI CONSTRUCTION FRANCE le 9 décembre 2011 :

VINCI CONSTRUCTION FRANCE s'est substituée à CHANTIERS MODERNES dans l'engagement souscrit par celle-ci de se porter garante, envers la Communauté urbaine de Bordeaux, du remboursement du prêt de 1.326.306,45 € consenti à CENTRAL PARCS (société à responsabilité limitée au capital de 9.814 € ; siège social : Espace Mérignac Phare - 4 rue Ferdinand de Lesseps – 33700 MERIGNAC ; 349.851.881 R.C.S. BORDEAUX) et ce, dans les termes de l'avenant n°6 à la convention de concession du 17 février 1989 conclue entre CENTRAL PARCS et la Communauté urbaine de Bordeaux.

Fait à NANTERRE,
Le 27 avril 2012.

Gérard BIENFAIT
Président



■ 61, avenue Jules Quentin
92730 Nanterre Cedex
Tél : +33 1 46 95 70 00
www.vinci-construction.fr

Société par actions simplifiée au capital de 127 510 500 Euros
RCS 380 448 944 Nanterre
APE : 452 B - TYA FR 303 80 448 944

Analyse Économique et Financière 2011 de la régie "PARCUB"

RESUME :

La Communauté Urbaine de Bordeaux a décidé, par délibération n°2004/0225 du 5 avril 2004, de mettre en place une régie communautaire d'exploitation de parcs de stationnement. La régie « PARCUB », qui est dotée de l'autonomie financière et de la personnalité morale, « participe à la mise en œuvre de la politique du stationnement définie par la Communauté urbaine, dans le respect des prescriptions du Plan des Déplacements Urbains » (article 1^{er} des statuts de PARCUB) et assure la mission d'exploitation de l'ensemble des parcs de stationnement publics de la Communauté urbaine de Bordeaux à l'exception de ceux faisant l'objet d'une délégation de service public (article 1^{er} des statuts de PARCUB).

Au 31 décembre 2011, PARCUB gérait 17 parkings représentant une capacité de 8 261 places. Le chiffre d'affaires 2011 est tiré à la hausse par la fréquentation des abonnés résidents et par les hausses tarifaires en général. Par sa capacité d'autofinancement, Parcub tend à assurer la couverture de ses dotations aux amortissements à compter de 2011. Le niveau de trésorerie s'établit à 13 M€ au 31 décembre 2011.

Depuis le 1er janvier 2011, la gestion de la fourrière (Service Public Administratif) a été transférée à PARCUB, conformément à la délibération communautaire n°2010/0855 du 26 novembre 2010. Une comptabilité spécifique est tenue pour le SPA - Fourrière, en application de l'instruction M14, alors que le Service Public Industriel et Commercial (SPIC) des Stationnements suit la M4.

Les résultats de fonctionnement et d'investissement sont positifs pour cette première année de gestion du service de la Fourrière par la régie Parcub.

PREAMBULE :

La Communauté Urbaine de Bordeaux a décidé, par délibération n°2004/0225 du 5 avril 2004, de mettre en place une régie communautaire d'exploitation de parcs de stationnement. La régie « PARCUB », qui est dotée de l'autonomie financière et de la personnalité morale, « participe à la mise en œuvre de la politique du stationnement définie par la Communauté urbaine, dans le respect des prescriptions du Plan des Déplacements Urbains » (article 1^{er} des statuts de PARCUB).

De même, PARCUB assure la mission d'exploitation de l'ensemble des parcs de stationnement publics de la Communauté urbaine de Bordeaux à l'exception de ceux faisant l'objet d'une délégation de service public (article 1^{er} des statuts de PARCUB).

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la gestion de la fourrière (Service Public Administratif) a été transférée à PARCUB, conformément à la délibération communautaire n°2010/0855 du 26 novembre 2010.

Au 31 décembre 2011, PARCUB gérait 17 parkings représentant une capacité de 8 261 places.

Depuis sa création, PARCUB a accru son activité en cohérence avec l'élargissement de son objet social :

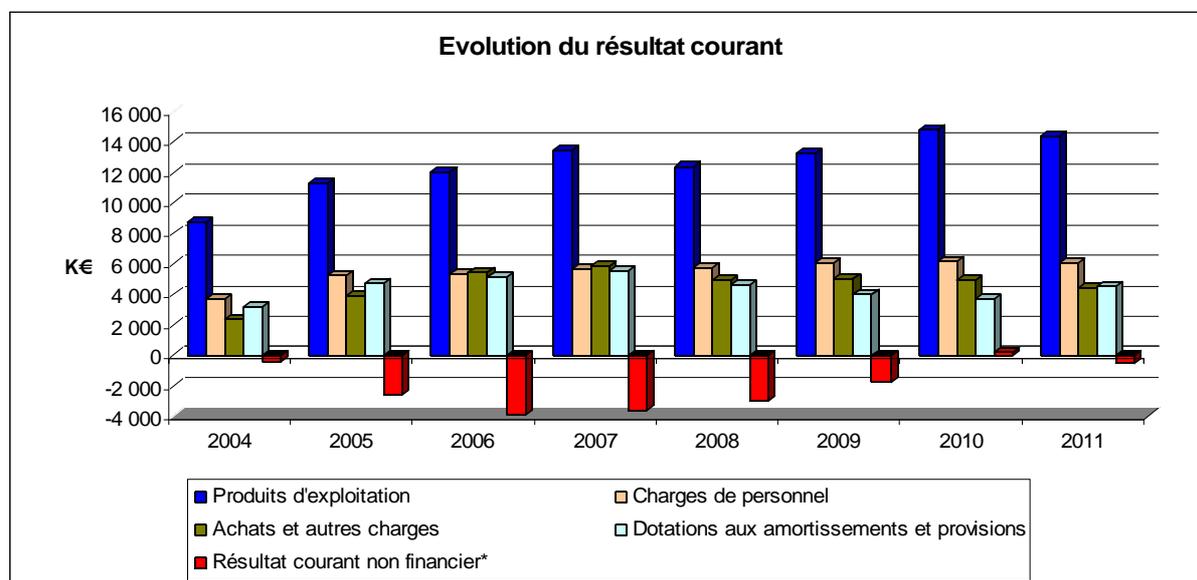
- acquisition du 1^{er} niveau du parking Bonnac en octobre 2009,
- 3 mandats ont été confiés à la régie pour la construction de 3 parkings dans le cadre de la ligne D du tramway,
- la gestion de la fourrière automobile sur la CUB à compter de janvier 2011
- réalisation de diverses études sur des projets de parking.

I/ Le Service Public Industriel et Commercial : le stationnement

A- Le compte de résultat de la régie PARCUB Stationnement

Comparatif compte de résultat										
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2011/2010	en %
Produits courants non financiers	8 759	11 302	11 988	13 440	12 383	13 245	14 826	14 429	-398	-3%
Impôts et taxes reçues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Dotations et subventions reçues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Produits de services	7 539	10 197	9 837	10 973	10 701	11 209	12 446	13 082	636	5%
Autres produits	1 220	1 012	2 149	2 467	1 682	2 036	2 380	1 347	-1 033	-43%
Transferts de charges	0	93	2	0	0	0	0	0	0	
Charges courantes non financières	9 168	13 877	15 910	17 077	15 375	15 048	14 689	14 969	281	2%
Traitements, salaires, charges sociales	3 710	5 269	5 324	5 617	5 777	6 029	6 150	6 031	-118	-2%
Achats et charges externes	2 328	2 983	4 278	4 633	3 788	3 917	4 008	3 395	-613	-15%
Dotations aux amortissements et provisions	3 125	4 714	5 111	5 576	4 653	4 016	3 660	4 539	879	24%
Autres charges	5	911	1 196	1 250	1 156	1 087	871	1 004	134	15%
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-409	-2 575	-3 921	-3 637	-2 992	-1 803	138	-540	-678	-493%
Produits courants financiers	0	56	194	271	401	17	15	97	82	529%
Charges courantes financières	72	3	2	1	1	0	0	0	0	
RESULTAT COURANT FINANCIER	-72	53	193	270	399	17	15	97	82	529%
RESULTAT COURANT	-481	-2 522	-3 729	-3 367	-2 593	-1 787	153	-443	-596	-390%
Produits exceptionnels	2 206	3 513	7 574	4 276	2 920	1 462	1 086	1 015	-71	-7%
Charges exceptionnelles	7	983	3 751	3	1	2 730	490	152	-338	-69%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 199	2 530	3 824	4 273	2 919	-1 268	596	863	267	45%
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		0	0	0	0	0	0	306	306	
Résultat Net	1 718	7	95	907	327	-3 054	749	113	-636	

Le graphique suivant résume l'évolution de l'activité de PARCUB depuis sa création.



Comme les années précédentes, le chiffre d'affaires 2011 de Parcub progresse d'environ 5%; cette hausse s'explique essentiellement par l'évolution très favorable des recettes abonnées alors que les recettes horaires ont évolué moins vite que l'inflation du fait du recul de la fréquentation.

En global, la fréquentation horaire (en milliers) est passée de 2 359 milliers en 2010 à 2 292 milliers en 2011, soit une baisse de la fréquentation horaire de -2,84%.

Pour la fréquentation des abonnés, il faut distinguer les abonnés résidents des abonnés non résidents car la fréquentation n'évolue pas dans le même sens.

En effet, la fréquentation des abonnés résidents demeure une priorité pour Parcub qui voit son nombre passer de 1 804 en 2010 à 1913 en 2011, soit une hausse de +6,04%. En revanche, la fréquentation des abonnements non résidents passe de 4 967 en 2010 à 4 734 en 2011, soit une baisse de -4,69%.

Ainsi, le chiffre d'affaires est tiré à la hausse par la fréquentation des abonnés résidents et par les hausses tarifaires en général.

La baisse importante des autres produits s'expliquent par une reprise de la provision pour grosses réparations 2011 (-310 K€) bien plus faible que celle constatée en 2010 (-1347 K€). D'où la présence d'une baisse des produits courants non financiers de -3% qui ne représente pas l'évolution réelle de l'activité de la régie Parcub.

Il faut noter que l'exercice 2011, comme 2010 se caractérise par l'absence de versement d'une subvention d'équilibre. Pour mémoire, dans son rapport du 22 mai 2008, la Chambre Régionale des Comptes rappelait, qu'aux termes de l'article L.2224-2 CGCT, l'intervention financière de la CUB en faveur de la régie personnalisée ne pouvait se traduire « *par la compensation pure et simple d'un déficit de fonctionnement* ».

Concernant les charges courantes non financières, elles progressent raisonnablement de +2%. Les charges à caractère général (chapitre 011) s'inscrivent en 2011 à 3 832 K€, contre 4 314 K€ en 2010. Cette baisse de 11% tient principalement à la diminution du poste maintenance et entretien qui marque que les dépenses pour grosses réparations ont été inférieures à l'année 2010. En effet, la première phase en matière de programme de réhabilitation est globalement arrivée à terme. Afin d'anticiper les réhabilitations à venir (programme validé en Conseil d'administration), un abondement de la provision pour grosses réparations (PGR) de 1 M€ a été comptabilisé en 2011.

Les charges de personnel (chapitre 012) sont en retrait de -1,57% entre 2011 et 2010 et représentent encore plus de 43% du total des dépenses de fonctionnement (en 2010, elles représentaient 45% des dépenses de fonctionnement).

S'agissant des dotations aux amortissements et provision, elles se décomposent en deux grandes catégories :

- les dotations aux amortissements des immobilisations qui s'élèvent en 2011 à 3,5M€ et se contractent par rapport à celles de 2010 (3,7 M€),
- les dotations relatives aux provision pour grosses réparations (PGR) qui s'élève à 1 M€ conformément à la décision du conseil d'administration de la régie Parcub.

Le tableau qui suit résume l'évolution de la PRG :

PROVISION POUR GROSSES REPARATIONS									
En K€	Transferts activité à Parcub	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
PROVISIONS PR GROSSES REPARATIONS	889	1 502	2 238	2 133	2 395	2 648	1 927	580	1 270
+ Dotation pour grosses réparations		613	941	1 303	1 875	944	327	0	1 000
- Reprise pour grosses réparations		0	-205	-1 408	-1 613	-691	-1 048	-1 347	-310
Variation nette Dotation/Reprise		613	736	-105	262	253	-721	-1 347	690

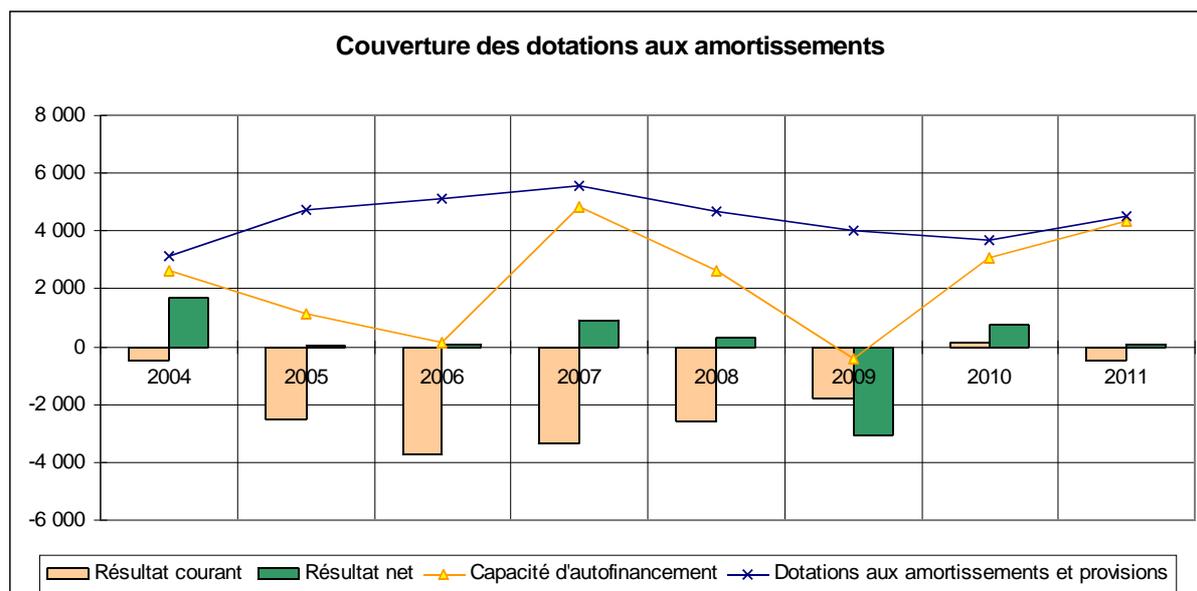
Au final, l'exercice 2011 dégage un résultat courant non financier de -540 k€, légèrement inférieur à celui de l'année dernière qui s'élevait à +138 k€.

Compte tenu d'un résultat financier de 97 k€, constitué essentiellement de produits financiers (rappel : Parcub n'a aucun emprunt) et d'un résultat exceptionnel, composé pour l'essentiel de la

reprise au compte de résultat des subventions d'équipements versées, d'un montant de 1014 k€, Parcub dégage un résultat de fonctionnement de 113 k€ au titre de l'année 2011.

B. Quelques indicateurs financiers

Au vu de l'analyse qui précède et des améliorations constatées, Parcub tend à pouvoir assurer la **couverture de ses dotations aux amortissements** à compter de 2011 par sa capacité d'autofinancement (CAF).



La chaîne de l'épargne représentée ci-dessous, met en évidence un Excédent Brut Courant de 3,5 M€ pour l'année 2011.

Quant à l'épargne de gestion, constituée par l'Excédent Brut Courant majoré des produits exceptionnels et minoré des charges de même catégorie, elle s'élève également à 3,5 M€, nette de toute annuité puisque Parcub ne fait pas appel à l'emprunt.

en €	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Produits exploit. courants	8 759 176	11 113 894	10 687 567	11 923 186	11 776 889	12 290 845	13 512 377	14 183 790
- Charges exploit. courantes	6 109 360	9 398 093	11 056 568	11 720 266	10 934 294	11 273 331	11 222 114	10 664 580
= EXCEDENT BRUT COURANT	2 649 816	1 715 801	-369 001	202 919	842 595	1 017 513	2 290 263	3 519 209
+ Prod. exceptionnels larges	2 205 619	3 661 740	3 850 930	288 845	2 074 605	353 408	24 816	97 466
- Charges exceptionnelles larges	6 606	983 167	39 811	2 894	797	2 729 990	9 418	152 153
= EPARGNE DE GESTION	4 848 829	4 394 374	3 442 118	488 871	2 916 403	-1 359 069	2 305 661	3 464 522
- Intérêts dus	72 000	2 742	1 661	1 383	1 360	0	0	0
= EPARGNE BRUTE	4 776 829	4 391 632	3 440 457	487 488	2 915 043	-1 359 069	2 305 661	3 464 522
- Capital de la dette	1 158 884	591 350	271	271	271	271	271	271
= EPARGNE NETTE	3 617 945	3 800 282	3 440 185	487 216	2 914 772	-1 359 340	2 305 390	3 464 250

Ainsi, l'épargne nette dégagée constitue, avec les autres ressources d'investissement et l'emprunt, les modes de financement d'un programme d'investissement qui peut devenir de plus en plus significatif dans les années à venir.

C. Les investissements de la régie PARCUB Stationnement

BILAN Parcub				BILAN Parcub			
ACTIF				PASSIF			
En K€	2009	2010	2011	En K€	2009	2010	2011
Immobilisations incorporelles nets	169	67	44	TOTAL FONDS PROPRES	90 980	92 649	91 748
Immobilisations corporelles nets	86 337	85 741	83 742	Dotations	0	0	0
Terrains	623	623	623	Fonds globalisés	0	0	0
Constructions	82 858	81 674	79 374	Réserves	0	0	0
Réseaux et installations de voiries et réseaux divers	2 675	3 271	3 564	Différences sur réalisations d'immos	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours	5	5	9	Report à nouveau	3 054	0	749
Autres immobilisations corporelles	177	169	172	Résultat de l'exercice	-3 054	749	113
Immobilisations financières	0	0	0	Subventions transférables	14 258	15 178	14 164
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	86 506	85 807	83 785	Subventions non transférables			
Stocks	147	161	167	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	76 722	76 722	76 722
Créances	2 558	5 833	3 451	Autres fonds propres	0	0	0
Valeurs mobilières de placement	8 552	0	0	PROVISIONS PR RISQUES ET CHARGES	1 927	580	1 270
Disponibilités	1 255	9 112	13 444	Dettes financières à long terme	0	0	0
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 511	15 106	17 062	Dettes à court terme	4 870	5 656	7 551
Comptes de régularisations	0	0	0	Fournisseurs	282	55	565
TOTAL ACTIF	99 018	100 913	100 847	Autres dettes à court terme	4 588	5 601	6 986
				TOTAL DETTES	4 870	5 656	7 551
				Comptes de régularisations	1 242	2 029	278
				TOTAL PASSIF	99 018	100 913	100 847

Les dépenses d'investissement de 2011 s'élèvent à 2 841 K€, dont 1 514 K€ de dépenses d'équipement et 96 % de ce dernier montant correspondant à l'acquisition de matériel industriel et de l'aménagement/agencement.

La section d'investissement dégage un résultat positif de 1 698 k€ au titre de l'année 2011, ce qui porte l'excédent des investissements reportés à 8 371 K€ au 1er janvier 2012.

On note également que la trésorerie est croissante et pèse plus de 13 M€ au 31 décembre 2011.

II - Le Service Public Administratif : la fourrière

Depuis le 1er janvier 2011, la gestion de la fourrière (Service Public Administratif) a été transférée à PARCUB, conformément à la délibération communautaire n°2010/0855 du 26 novembre 2010.

L'année 2011 est une année de transition, comme le sera également l'année 2012 puisque la gestion en configuration définitive ne devrait être effective qu'à compter du 1er novembre 2012. En effet, cette nouvelle gestion s'appuiera sur l'utilisation des parking Front du Médoc, 8 mai 1945 et Porte de Bordeaux ainsi qu'un site extérieur.

En terme financier, ce transfert de gestion s'est traduit par la mise en place par la CUB d'une dotation de 1 225 K€ sous forme d'avance remboursable au profit de la régie, afin de financer les investissements de 1^{er} établissement.

Pour chaque service (SPIC et SPA), une comptabilité spécifique est tenue, selon l'instruction comptable M4 pour le SPIC et M14 pour le SPA, service de la Fourrière.

Il va de soit qu'un certain nombre de moyens humains et matériels sont mutualisés afin d'optimiser les coûts d'exploitation de chaque service. La délibération Parcub 2010/01/05 reprend l'ensemble des règles applicables en matière de comptabilité analytique.

A- Le compte de résultat de la régie PARCUB Fourrière

Au titre de l'année 2011, le compte de résultat du SPA Parcub - Fourrière s'établit comme suit :

Compte de résultat - Parcub Fourrière	
	2011
Produits courants non financiers	1 993
Impôts et taxes reçues	0
Dotations et subventions reçues	0
Produits de services	1 993
Autres produits	0
Transferts de charges	0
Charges courantes non financières	1 515
Traitements, salaires, charges sociales	170
Achats et charges externes	1 344
Participations et interventions	0
Dotations aux amortissements et provisions	0
Autres charges	0
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	478
Produits courants financiers	
Charges courantes financières	
RESULTAT COURANT FINANCIER	0
RESULTAT COURANT	478
Produits exceptionnels	
Charges exceptionnels	3
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-3
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	
Résultat Net	475

Le résultat de la section de fonctionnement du SPA fourrière s'élève à 475 k€ au 31/12/2011.

Le rapport SARECO (cabinet missionné par la CUB dans le cadre du devenir de la fourrière) précisait que le SPA était généralement déficitaire à hauteur de 300 k€.

Un tel écart avec le résultat dégagé en 2011 s'explique par une baisse considérable des charges d'exploitation et une progression du niveau d'activité (avec progression du nombre d'enlèvement de véhicule et meilleure coordination entre les différents intervenants dans la chaîne).

En terme d'activité, les entrées de véhicules ont augmenté de + 18,07% ce qui se traduit par une augmentation de la facturation aux usagers.

Les charges courantes sont principalement constituées :

- 1 060 k€ des frais liés à l'enlèvement des véhicules : service précédemment sous traité par la CUB dont le contrat a été transféré à Parcub,
- 34 k€ de frais d'expertise, à réaliser le 3ème jour de l'arrivée du véhicule sur le parc conformément à la réglementation,
- 375 k€ de charge de personnel représentant ainsi 25% des charges de fonctionnement.

C. Les investissements de la régie PARCUB Fourrière

BILAN Parcub - Fourrière		BILAN Parcub - Fourrière	
ACTIF		PASSIF	
En K€	2011	En K€	2011
Immobilisations incorporelles nets	6	TOTAL FONDS PROPRES	1 700
Immobilisations corporelles nets	741	Dotations	1 225
Terrains		Fonds globalisés	
Constructions	335	Réserves	
Réseaux et installations de voiries et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immos	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	
Autres immobilisations corporelles	406	Résultat de l'exercice	475
Immobilisations financières	0	Subventions transférables	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	747	Subventions non transférables	
Stocks		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
Créances	448	Autres fonds propres	
Valeurs mobilières de placement		PROVISIONS PR RISQUES ET CHARGES	
Disponibilités	901	Dettes financières à long terme	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 349	Dettes à court terme	396
Comptes de régularisations		Fournisseurs	345
TOTAL ACTIF	2 096	Autres dettes à court terme	51
		TOTAL DETTES	396
		Comptes de régularisations	0
		TOTAL PASSIF	2 096

Les dépenses d'investissement (de premier établissement) de 2011 s'élèvent à 762 K€, dont 734 K€ de dépenses liées aux bâtiments et installations.

Ces dépenses d'investissements sont financées pour partie par la dotation de 1 225 k€ versée par la CUB, sous forme d'avance remboursable par la régie.

La section d'investissement dégage un résultat positif de 475 k€ au titre de l'année 2011.

Enfin, on note également que la trésorerie s'élève à 901 k€ au 31 décembre 2011.

CHAPITRE 4 : CONTRÔLES EFFECTUES

La réorganisation des services communautaires, intervenue en février 2011, a permis de renforcer la capacité d'action du délégant.

En effet, réunis au sein d'un même service, le SSMD, Service Stationnement et Mobilité Durable, les moyens de contrôle des parcs et ceux consacrés à la gestion de leur jalonnement dynamique peuvent désormais travailler en toute cohérence.

Les principaux résultats obtenus sur ces champs peuvent être résumés comme suit.

4.1 Jalonnement dynamique

Indépendamment des panneaux info trafic, dans le territoire communautaire, 54 panneaux de jalonnement dynamique permettent aux automobilistes de connaître pratiquement en temps réel la disponibilité des places au sein de 20 parcs de stationnement gérés par Parcube, Urbis park, Central parcs, Vinci park et Grands garages de Bordeaux.

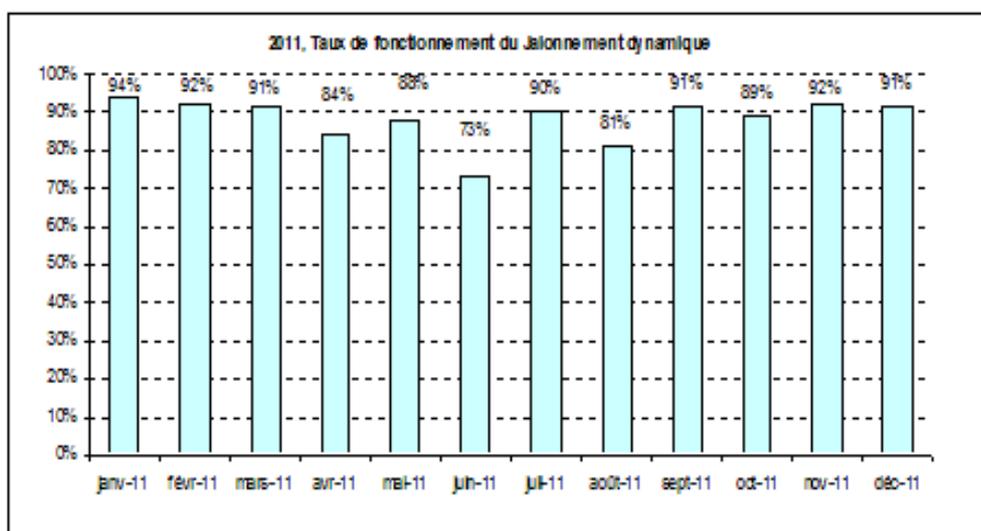
L'année 2011 a permis de réduire le temps de latence entre l'instant de la collecte automatique de l'information, sur l'ordinateur implanté dans chaque parc, et le moment de l'affichage le long des axes primaires et secondaires.

L'ensemble des données transite par le PC circulation, poste central situé rue de Ségur, à Bordeaux.

L'entretien du dispositif est assuré pour partie dans le cadre plus large du contrat de maintenance des équipements à feux, assuré par Aximum (17 interventions des dépanneurs en 2011).

Les pannes plus complexes sont traitées par des personnels spécialisés du PC circulation de la CUB.

Sur l'année 2011, le taux moyen de fonctionnement du jalonnement dynamique se situe à 88%.



4.2 Jalonnement directionnel

Le Service stationnement et mobilités alternatives a répondu à une demande récurrente de Central parcs visant à compléter le jalonnement en direction du parc Camille Jullian, en particulier depuis les secteurs Victor Hugo et Pasteur: après une étude contradictoire, le service Signalisation a procédé à la pose de quatre nouveaux panneaux sur des carrefours du centre ville bordelais.

Par ailleurs, le jalonnement vers l'équipement Parcub République a été modifié en relation avec le nouveau plan de circulation suite au changement de sens des trémies d'accès au parking.

4.3 Contrôles périodique des parcs de stationnement

Nouvelle grille unique de contrôle

Au sein du SSMD, le suivi technique des parcs est désormais piloté par le CSMA, Centre Stationnement et Mobilités Alternatives, qui s'appuie sur les moyens de contrôle du PC circulation.

Pour la nouvelle équipe, un des points clé de l'année 2011 consistait à assurer la mise en place effective du Plan de management de la qualité (PMQ) contractualisé avec Urbis park fin octobre 2010.

Une grille de 50 points de contrôle a donc formalisée autour des 15 indicateurs clés du PMQ classés en 5 thèmes: management de la qualité, services aux usagers, entretien des parcs, maintenance des équipements, et protection et prévention.

Ce schéma de base a été complété par 16 items permettant d'étoffer la portée des contrôles, notamment sur le plan du service à l'utilisateur ou de l'entretien des équipements. Au total, par rapport à 2010, cela représente près de 30% de repères supplémentaires (propreté des cunettes, odeurs, musique, prise en compte de l'ensemble des points lumineux, etc.).

Notons que ce tableau permet également de rendre compte de la qualité des prestations 2011 du second délégataire, Central parcs, même si aucun PMQ ne figure dans son contrat.

Cette harmonisation autorisera, s'il en est besoin en 2012, l'utilisation de cette grille comme outil de compte rendu ou de comparaison pour des parcs de la régie autonome Parcub (jusqu'à présent, conformément aux contrats en vigueur, le service stationnement n'a procédé à aucun contrôle sur les parcs de Parcub).

Le bilan de chaque visite mensuelle est ensuite transmis aux délégataires, avec grilles correspondantes et photos éventuelles. Ces courriers incitatifs servent de base à des échanges réguliers qui ont eu, au cours de l'année passée, des résultats probants en terme d'efficacité.

Ainsi, les exploitants ont gagné en réactivité sur les interventions d'entretien courant.

A la fin 2011, 90 % au moins des points lumineux fonctionnaient (sols, plafonniers d'ascenseurs, néons) dans chaque parcs et plus aucun graffiti ne restait non traité d'un contrôle à l'autre. D'une manière générale, les nombreux travaux d'entretien réalisés par les exploitants l'ont été en relation avec les contrôles communautaire.

A titre d'exemple, voici la grille de contrôles du parc de stationnement Jean Jaurès pour le 3ème trimestre 2011 :

Données Jaurès: Mise en service : 1er juillet 2004 Capacité totale: 965 places V.L. sur 7 niveaux dont 18 pour PMR 2 places véhicules électriques et 3 places pour la station de lavage +30 places 2 roues motorisés et 20 pour Vélos		 Jaurès DTMD Centre Stationnement et Mobilités Alternatives													
Contrôles et PMQ BP3000		Contrôles et Plan de Management de la Qualité DSP BP3000													
Nbre		4e trimestre 2011													
		Octobre: le 25.10.11 <table border="1"> <tr> <td>Données du mois précédent reçues:</td> <td>oui*</td> </tr> <tr> <td>Critère: absence d'agent<5% du temps (400€)</td> <td>oui*</td> </tr> <tr> <td>oui* non* date: heure:</td> <td>oui* non* date: heure:</td> </tr> <tr> <td>oui* non* date: heure:</td> <td>oui* non* date: heure:</td> </tr> </table>		Données du mois précédent reçues:	oui*	Critère: absence d'agent<5% du temps (400€)	oui*	oui* non* date: heure:							
Données du mois précédent reçues:	oui*														
Critère: absence d'agent<5% du temps (400€)	oui*														
oui* non* date: heure:	oui* non* date: heure:														
oui* non* date: heure:	oui* non* date: heure:														
		Novembre: <table border="1"> <tr> <td>Données du mois précédent reçues:</td> <td>oui*</td> <td>non*</td> </tr> <tr> <td>Critère: absence d'agent<5% du temps (400€)</td> <td>oui*</td> <td>non*</td> </tr> <tr> <td>oui* non* date: heure:</td> <td>oui* non* date: heure:</td> <td>oui* non* date: heure:</td> </tr> <tr> <td>oui* non* date: heure:</td> <td>oui* non* date: heure:</td> <td>oui* non* date: heure:</td> </tr> </table>		Données du mois précédent reçues:	oui*	non*	Critère: absence d'agent<5% du temps (400€)	oui*	non*	oui* non* date: heure:					
Données du mois précédent reçues:	oui*	non*													
Critère: absence d'agent<5% du temps (400€)	oui*	non*													
oui* non* date: heure:	oui* non* date: heure:	oui* non* date: heure:													
oui* non* date: heure:	oui* non* date: heure:	oui* non* date: heure:													
		Décembre <table border="1"> <tr> <td>Données du mois précédent reçues:</td> <td>oui*</td> <td>non*</td> </tr> <tr> <td>Critère: absence d'agent<5% du temps (400€)</td> <td>oui*</td> <td>non*</td> </tr> <tr> <td>oui* non* date: heure:</td> <td>oui* non* date: heure:</td> <td>oui* non* date: heure:</td> </tr> <tr> <td>oui* non* date: heure:</td> <td>oui* non* date: heure:</td> <td>oui* non* date: heure:</td> </tr> </table>		Données du mois précédent reçues:	oui*	non*	Critère: absence d'agent<5% du temps (400€)	oui*	non*	oui* non* date: heure:					
Données du mois précédent reçues:	oui*	non*													
Critère: absence d'agent<5% du temps (400€)	oui*	non*													
oui* non* date: heure:	oui* non* date: heure:	oui* non* date: heure:													
oui* non* date: heure:	oui* non* date: heure:	oui* non* date: heure:													
Service aux usagers	PMQ1 Pilotage qualité: récepteur données de BP3000	oui*	oui*	oui*											
	PMQ2 Poste de contrôle: accueil, présence personnel	oui*	oui*	oui*											
	2a <input type="checkbox"/> (7 à 14.21h 21/7%) présence au premier passage	oui*	oui*	oui*											
	2b <input type="checkbox"/> (si absent en 2a) présence après 25min	oui*	oui*	oui*											
Entretien des parcs	PMQ3 Conf. ornité et présence de l'information	oui*	oui*	oui*											
	3a <input type="checkbox"/> présence panneau affichage tarifs	oui*	oui*	oui*											
	3b <input type="checkbox"/> présence panneau règlement intérieur	oui*	oui*	oui*											
	3c <input type="checkbox"/> (si absent en 2a 2b) présence après au moins 1h	oui*	oui*	oui*											
	3d <input type="checkbox"/> signalisation entrée gazon maximum	oui*	oui*	oui*											
	3e <input type="checkbox"/> panneau entrée véhicules GPL	oui*	oui*	oui*											
	3 f <input type="checkbox"/> plans d'information quartier	oui*	oui*	oui*											
	3g <input type="checkbox"/> panneau indicateurs de sortie	oui*	oui*	oui*											
	3h <input type="checkbox"/> panneau d'information réseau	oui*	oui*	oui*											
	PMQ4 Traitement des réclamations mois précédent	oui*	oui*	oui*											
Maintenance des équipements	PMQ5 Espace d'accueil: état de propreté	oui*	oui*	oui*											
	5a <input type="checkbox"/> état et propreté des accés, graffiti (cf photos)	oui*	oui*	oui*											
	5b <input type="checkbox"/> état et propreté de la réception: sols, murs, mobilier	oui*	oui*	oui*											
	5 f <input type="checkbox"/> divers: musique d'ambiance dans le parc, ...	oui*	oui*	oui*											
	5g <input type="checkbox"/> services: consignes	oui*	oui*	oui*											
	5h <input type="checkbox"/> vélos de prêt, cadras, ...	oui*	oui*	oui*											
	PMQ6 Intérieur du parc et autres locaux:	oui*	oui*	oui*											
	6a <input type="checkbox"/> état et propreté des escaliers	oui*	oui*	oui*											
	6b <input type="checkbox"/> état et propreté des ascenseurs	oui*	oui*	oui*											
	6c <input type="checkbox"/> fonctionnement des sanitaires	oui*	oui*	oui*											
Prévention et gestion	PMQ7 Fonctionnement Ascenseurs	oui*	oui*	oui*											
	7a <input type="checkbox"/> nombre de cabines d'ascenseur HS sur 5	oui*	oui*	oui*											
	7b <input type="checkbox"/> accés PMR toujours garantis	oui*	oui*	oui*											
	7c <input type="checkbox"/> vérification après au moins 72 heures: réparé?	oui*	oui*	oui*											
	7d <input type="checkbox"/> état et propreté	oui*	oui*	oui*											
	7e <input type="checkbox"/> éclairage ascenseurs	oui*	oui*	oui*											
	7 f <input type="checkbox"/>	oui*	oui*	oui*											
	PMQ8 Système vidéo de surveillance	oui*	oui*	oui*											
	8a <input type="checkbox"/> nombre de caméras	oui*	oui*	oui*											
	8b <input type="checkbox"/> combas hors service	oui*	oui*	oui*											
8c <input type="checkbox"/> nombre de moniteurs	oui*	oui*	oui*												
8d <input type="checkbox"/> moniteurs hors service	oui*	oui*	oui*												
8e <input type="checkbox"/> vérification panes après <= 48 heures: réparé?	oui*	oui*	oui*												
8 f <input type="checkbox"/>	oui*	oui*	oui*												
Bilan	PMQ9 Disponibilité caisses automatiques	oui*	oui*	oui*											
	9a <input type="checkbox"/> nombre caisses automatiques Hors service sur 4	oui*	oui*	oui*											
	9b <input type="checkbox"/> vérification après au moins 72 heures: réparé?	oui*	oui*	oui*											
	9c <input type="checkbox"/> boitiers ouvre porte par badgeage	oui*	oui*	oui*											
	9d <input type="checkbox"/>	oui*	oui*	oui*											
	PMQ10 Disponibilité valdeurs et barrières	oui*	oui*	oui*											
	10a <input type="checkbox"/> valdeurs d'entrée	oui*	oui*	oui*											
	10b <input type="checkbox"/> barrières d'entrée	oui*	oui*	oui*											
	10c <input type="checkbox"/> vérification après au moins 48 heures: réparé?	oui*	oui*	oui*											
	10d <input type="checkbox"/> valdeurs de sortie	oui*	oui*	oui*											
10e <input type="checkbox"/> barrières de sortie	oui*	oui*	oui*												
10 f <input type="checkbox"/> vérification après au moins 48 heures: réparé?	oui*	oui*	oui*												
10g <input type="checkbox"/>	oui*	oui*	oui*												
PMQ11 Disponibilité système de recharge électrique	oui*	oui*	oui*												
11a <input type="checkbox"/> le chargeur V.L. électrique fonctionne t'il?	oui*	oui*	oui*												
11b <input type="checkbox"/> vérification après au moins 48 heures: réparé?	oui*	oui*	oui*												
11c <input type="checkbox"/>	oui*	oui*	oui*												
PMQ12 Etat des systèmes d'éclairage	oui*	oui*	oui*												
12a <input type="checkbox"/> intérieur niveau: nombre de néons HS par niveau:	oui*	oui*	oui*												
12b <input type="checkbox"/> suite niveau: ou autre type (leds, lampes, etc.)	oui*	oui*	oui*												
12c <input type="checkbox"/> suite niveau: ou autre type (leds, lampes, etc.)	oui*	oui*	oui*												
12d <input type="checkbox"/> signalétique hors sol (vers sortie de secours etc.)	oui*	oui*	oui*												
12e <input type="checkbox"/> Rappel: éclairage dans les ascenseurs (ligne7a)	oui*	oui*	oui*												
PMQ13 Conf. ornité de l'affichage de sécurité	oui*	oui*	oui*												
13a <input type="checkbox"/> nombre de plans d'évacuation	oui*	oui*	oui*												
13b <input type="checkbox"/> nombre BAES vers sortie de secours	oui*	oui*	oui*												
13c <input type="checkbox"/> nombre de sorties de secours	oui*	oui*	oui*												
13d <input type="checkbox"/>	oui*	oui*	oui*												
PMQ14 Disponibilité, localisation équipements de sécurité	oui*	oui*	oui*												
14a <input type="checkbox"/> nombre bacs à sable	oui*	oui*	oui*												
14b <input type="checkbox"/> présence 1 seau ou 1 pelle par bac à sable	oui*	oui*	oui*												
14c <input type="checkbox"/> état et propreté des bacs	oui*	oui*	oui*												
14d <input type="checkbox"/> nombre extincteurs	oui*	oui*	oui*												
14e <input type="checkbox"/> accessibilité des extincteurs	oui*	oui*	oui*												
14 f <input type="checkbox"/> interphone	oui*	oui*	oui*												
14g <input type="checkbox"/>	oui*	oui*	oui*												

Contrôles Urbis park

Globalement, il n'a pas été constaté de problèmes significatifs et il convient de souligner que l'exploitant s'applique à proposer aux usagers un accueil et un service de qualité.

En 2011, les bilans mensuels expédiés par BP3000 dans le cadre du « plan management qualité » ont fait état de deux anomalies, seulement, qui ont fait l'objet d'un traitement immédiat.

Les pénalités applicables ont été neutralisées, conformément à la clause de neutralisation prévue à l'article 13.2 du plan qualité, puisque le délégataire avait atteint les résultats escomptés 10 mois durant l'année calendaire.

Les 11 contrôles mensuels, effectués par le SSMD ont permis de s'assurer de la conformité des comptes rendus du délégataire.

Notons par contre que l'audit annuel, à la charge du délégataire, prévu pour chaque parc à l'indicateur 15 n'a pas été transmis : ce point devra faire l'objet d'une attention particulière pur 2012. Cet indicateur ne donne pas lieu à pénalité.

Contrôles Central parcs

Pour Central parcs, la fiche de contrôle et plan management qualité d'Urbis park a été aménagée pour rendre compte avec la même exigence du niveau d'exploitation du parc Camille Jullian.

La direction a développé une synergie avec le délégataire Central parcs et son exploitant Vinci park, afin d'apporter des solutions aux points négatifs soulignés dès 2009, en particulier un déficit récurrent d'entretien.

Comme le montre la liste non exhaustive des travaux réalisés cette année sur ce parc (cf. chapitre 2, Commentaires sur le bilan 2011 pour Central parcs), le parc Camille Jullian a retrouvé en 2011 un niveau de prestation convenable. Il s'agit maintenant de conserver cette qualité de service.

Contrôles Parcup

Compte tenu du statut particulier de la régie et de son autonomie, les parkings exploités par Parcup ne faisaient jusqu'ici pas l'objet d'un contrôle technique de la part des services communautaires.

Cependant, 2011 peut être considéré comme une année charnière, puisque deux jalons ont été posés vers la mise en place d'un contrôle de ce type par la communauté. Cette démarche est parfaitement accompagnée par la régie. Elle devrait aboutir au cours de l'année 2012 :

1- les tarifs Parcup pour 2012, ont été présentés en commission transports de la CUB du 18 décembre 2011. Cette présentation devrait être renouvelée chaque fin d'année (la révision de tarifs Parcup prend effet chaque 1^{er} janvier).

2- La mise au point d'une méthode pour réaliser des contrôles qualité a été lancée à la rentrée 2011 entre CUB et PARCUB. La fiche de contrôle intégrant les indicateurs « qualité » a été étudiée

conjointement, de façon à ce que les contrôles effectués régulièrement sur les parcs des délégataires puissent être étendus aux 17 parcs de la régie autonome.

4.4 Suivi du projet de construction du parc André Meunier

L'année 2010 avait permis de valider les dispositions techniques et financières pour la construction du parc de stationnement André Meunier par un avenant n°2 notifié le 22 octobre 2010.

En 2011, les services de la CUB ont assuré un suivi du délégataire dans sa maîtrise d'ouvrage du projet de parc place André Meunier en zone Centre de Bordeaux.

Les délais de mise en place du chantier ont été respectés. Livraison prévue fin 2012.

Ce parc fera donc l'objet de contrôles et sera intégré au Plan management qualité contractualisé avec BP 3000.

4.5. Réclamations

La Direction des transports et de la mobilité durable a également en charge l'enregistrement, le traitement et l'envoi d'une réponse personnalisée, suite aux réclamations reçues des usagers.

Au cours de l'année 2011, on dénombre seulement quatre doléances :

Parcub

- Deux réclamations concernant la tarification des parkings Saint Jean et Pey Berland.
- La durée de l'abonnement sur le parking 8 mai 1945.

Urbis park

- Les conditions de renouvellement tacite des abonnements

CHAPITRE 5 : AVIS DU DÉLÉGANT

A la suite d'une année 2010 qui avait vu la fréquentation des parcs de stationnement repartir à la hausse, après deux exercices de baisse, 2011 s'inscrit à nouveau en léger repli.

Le contexte économique, l'évolution des comportements de mobilité vers le centre ville de Bordeaux et des travaux d'aménagement en surface ou dans les parcs expliquent ces résultats.

La situation n'est toutefois pas uniforme entre les exploitants et suivant la localisation des parcs.

Central Parcs a engagé en 2011 un important programme de remise à niveau (peintures, pompes, circuits électriques...) sur Camille Jullian ce qui a pénalisé son activité. Ainsi la fréquentation a baissé de près de 7%, et le nombre d'abonnés a également diminué de 5%. A compter de 2012 ce concessionnaire doit pourvoir au remboursement du prêt contracté auprès de la collectivité. Une vigilance particulière devra être mise en place pour le suivi de l'exploitation et la préservation des intérêts de notre établissement.

Pour la concession **BP 3000**, 2011 marque la mise en œuvre du plan de management qualité validé par l'avenant n°2 l'année précédente. Ainsi, les contrôles effectués par les services de la communauté urbaine de Bordeaux ont évolué pour intégrer les indicateurs de ce plan qualité et garantir une couverture relativement complète de l'activité. La qualité de service sur les 3 parcs demeure très satisfaisante.

En termes de fréquentation, l'activité progresse de près de 2%, avec des contrastes entre Salinières, en baisse de 2%, Bourse-Jaurès et Tourny, respectivement en progrès de près de 3% et 1%. La progression d'abonnés résidents permet d'approcher des seuils fixés au contrat.

Enfin, 2011 marque le lancement du chantier du parc André meunier à Bordeaux qui devrait être mis en service fin 2012. Ce parking constitue l'aboutissement du programme de stationnement du centre-ville de Bordeaux engagé dans les années 2000.

Enfin, rappelons que ces deux délégataires doivent s'acquitter chaque année auprès de la CUB:

pour Central parcs :

- une redevance d'occupation du domaine public s'élevant à 1% des recettes TTC
- plus les recettes des abonnements de nuit
- ainsi que 5% des revenus de la publicité

pour BP3000 :

- une redevance d'occupation du domaine public forfaitaire de 50 077€

La fréquentation des parcs de **PARCUB** est en baisse de près de 3%. Dans le détail, la hausse constatée sur les parcs de périphérie (+28%) et du centre (+ 2,6%) ne compense pas les diminutions en secteur hyper centre (-1,6%) qui est pénalisé par le contexte économique et

l'évolution des mobilités. L'augmentation des quotas pour les abonnés résidents a permis d'absorber l'essentiel de la demande.

2011, marque l'aboutissement d'un important programme de travaux de reprise des parcs et de mise aux normes. Enfin, les services de la communauté urbaine ont engagé un travail de définition d'une méthode de contrôle d'activité sur une base harmonisée avec ce qui se pratique sur les deux concessions BP 3000 et Central Parcs. Les premiers contrôles seront engagés dès 2012.

